# ResExam, un outil de gestion des résultats d'examen V3.0

V. Morice – 24 juin 2016

# Sommaire

Chapitre 1.	Introduction	9
I- Le conte	<te< td=""><td>9</td></te<>	9
II- Aspects	fonctionnels : les principaux modules	9
Chapitre 2.	Accès aux résultats d'un examen	13
I- URL d'ac	cès aux résultats	13
II- Accès sé	curisé	13
III- La page	d'accès aux résultats	17
IV- Le table	au de tous les résultats	19
V- Les résu	ltats d'un étudiant	21
Chapitre 3.	S'inscrire, définir ses préférences entre filières, démissionner	23
I- URL et pi	océdures de connexion	23
II- S'inscrir	e dans les filières	26
III- La défin	ition de ses préférences entre filières	28
IV- L'écran	de confirmation des choix	30
V- Page fin	ale et courriel	32
VI- Cas des	concours avec une seule filière	33
VI-1 La c	onnexion	33
VI-2 L'éc	ran du choix	34
VI-3 L'éc	ran de confirmation	35
VII- Démiss	ionner après avoir été admis	36
VII-1 La	connexion	36
VII-2 La	procédure de démission	37
Chapitre 4.	La page d'accueil des gestionnaires d'examens	39
I- Carac	téristiques générales	39
ll- Le bar	ndeau bleu et ses aides	40
III- Act	ions concernant les examens	41
IV- Act	ions concernant les utilisateurs	41
V- Actior	ns sur la population étudiante	41
VI- Act	ions sur les serveurs de cassification	42
Chapitre 5.	Introduire des données sur les étudiants : identification et notes	43
I- Importer	des données	43
I-1 Chois	ir l'import sur l'écran d'accueil	43

I-2 Le fichier à importer	
I-3 La procédure d'import	45
I-4 Numéro d'étudiant et numéro d'anonymat	48
I-5 Login et mot de passe	48
II- Mise à jour interactive des données	50
II-1 L'accès à l'écran de mise à jour	50
II-1-1 L'accès pour les enseignants	50
II-1-2 L'accès pour l'administration	53
II-2 L'écran de mise à jour	54
II-3 Numéro d'étudiant et numéro d'anonymat	56
II-4 Items avec liste de valeurs possibles	58
II-5 Login et mot de passe	58
Chapitre 6. Définir un examen	61
I- La connexion	61
II- Structure d'un examen	64
III- Créer un examen par duplication	66
IV- Créer un examen entièrement nouveau	68
V- Créer un examen fils dans une hiérarchie d'examens	80
VI- Définir les stratégies de réorientation	85
VII- Créer un item d'identification	88
VIII- Créer une discipline	94
IX- Modification des caractéristiques générales d'un examen	
IX-1 Sélection de l'examen à modifier	
IX-2 Cas d'un examen simple ou de plus haut niveau hiérarchique	
IX-3 Cas d'un examen fils dans une hiérarchie d'examens	103
IX-4 Cas des procédures de réorientation	105
X- Modification et suppression d'un item d'identification	107
X-1 Cas d'un examen simple ou de plus haut niveau hiérarchique	107
X-1-1 L'écran de modification de l'examen	107
X-1-2 Le formulaire de modification d'un item d'identification	108
X-1-3 La suppression d'un item d'identification	111
X-2 Cas d'un examen fils dans une hiérarchie d'examens	112
X-3 Cas d'une procédure de réorientation	113
XI- Modification et suppression d'une discipline	
XI-1 Cas d'un examen simple ou de plus haut niveau hiérarchique	
XI-1-1 L'écran de modification de l'examen	114

XI-1-2 Le formulaire de modification d'une discipline	115
XI-1-3 La suppression d'une discipline	116
XI-2 Cas d'un examen fils dans une hiérarchie ou d'une procédure de réorientation	117
XI-2-1 L'écran de modification de l'examen	117
XI-2-2 Attacher une discipline à l'examen	118
XI-2-3 Le formulaire de modification d'une discipline	119
XI-2-4 Détacher une discipline de l'examen	120
XII- Gérer les règles de séparation des ex-æquo	121
XII-1 Qu'est-ce qu'une règle de séparation des ex-æquo	121
XII-2 Les opérations de gestion des règles de séparation	122
XII-3 Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	123
XII-4 Créer ou modifier un groupe de disciplines	124
XII-5 Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-æquo	126
XIII Afficher la définition d'un examen	127
XIII-1 Sélectionner l'affichage	127
XIII-2 La fenêtre d'affichage	128
XIV- Supprimer un examen	130
Chapitre 7. Agir sur les résultats des examens	133
I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats	133
I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant	133 137
I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant III- Importer des résultats	133 137 139
I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant III- Importer des résultats IV- Modifier des résultats	133 137 139 140
I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant III- Importer des résultats IV- Modifier des résultats V- Supprimer des résultats	
<ul> <li>I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats</li> <li>II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant</li> <li>III- Importer des résultats</li> <li>IV- Modifier des résultats</li> <li>V- Supprimer des résultats</li> <li>VI- Gérer les courriels</li> </ul>	
<ul> <li>I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats</li> <li>II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant</li> <li>III- Importer des résultats</li> <li>IV- Modifier des résultats</li> <li>V- Supprimer des résultats</li> <li>VI- Gérer les courriels</li> <li>VI-1 Opérations disponibles</li> </ul>	133 137 139 140 141 143 143
<ul> <li>I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats</li> <li>II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant</li> <li>III- Importer des résultats</li> <li>IV- Modifier des résultats</li> <li>V- Supprimer des résultats</li> <li>VI- Gérer les courriels</li> <li>VI-1 Opérations disponibles</li> <li>VI-2 Demander l'envoi de courriels</li> </ul>	133 137 139 140 141 143 143 143 144
<ul> <li>I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats</li> <li>II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant</li> <li>III- Importer des résultats</li> <li>IV- Modifier des résultats</li> <li>V- Supprimer des résultats</li> <li>VI- Gérer les courriels</li> <li>VI-1 Opérations disponibles</li> <li>VI-2 Demander l'envoi de courriels</li> <li>VI-3 Supprimer les enregistrements d'anciens courriels</li> </ul>	133 137 139 139 140 141 143 143 143 144 146
<ul> <li>I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats</li> <li>II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant</li> <li>III- Importer des résultats</li> <li>IV- Modifier des résultats</li> <li>V- Supprimer des résultats</li> <li>VI- Gérer les courriels</li> <li>VI-1 Opérations disponibles</li> <li>VI-2 Demander l'envoi de courriels</li> <li>VI-3 Supprimer les enregistrements d'anciens courriels</li> <li>V-4 Afficher les courriels envoyés à un étudiant</li> </ul>	133 137 139 139 140 141 143 143 143 144 144 146 146
<ul> <li>I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats</li> <li>II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant</li> <li>III- Importer des résultats</li> <li>IV- Modifier des résultats</li> <li>V- Supprimer des résultats</li> <li>VI- Gérer les courriels</li> <li>VI-1 Opérations disponibles</li> <li>VI-2 Demander l'envoi de courriels</li> <li>VI-3 Supprimer les enregistrements d'anciens courriels</li> <li>V-4 Afficher les courriels envoyés à un étudiant</li> <li>VII- Calculer les rangs des étudiants</li> </ul>	133 137 139 139 140 141 143 143 143 144 144 146 146 149
<ul> <li>I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats</li></ul>	133 137 139 139 140 141 143 143 143 143 144 146 146 146 149 152
<ul> <li>I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats</li> <li>II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant</li> <li>III- Importer des résultats</li> <li>IV- Modifier des résultats</li> <li>V- Supprimer des résultats</li> <li>VI- Gérer les courriels</li> <li>VI-1 Opérations disponibles</li> <li>VI-2 Demander l'envoi de courriels</li> <li>VI-3 Supprimer les enregistrements d'anciens courriels</li> <li>V-4 Afficher les courriels envoyés à un étudiant</li> <li>VII- Calculer les rangs des étudiants</li> <li>VIII- Ouvrir, fermer, archiver un examen actif. Désarchiver un examen archivé</li> <li>IX- Gérer les inscriptions dans les filières</li> </ul>	133 137 139 140 141 143 143 143 144 144 146 146 146 149 152 154
<ul> <li>I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats</li> <li>II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant</li> <li>III- Importer des résultats</li> <li>IV- Modifier des résultats</li> <li>V- Supprimer des résultats</li> <li>VI- Gérer les courriels</li> <li>VI-1 Opérations disponibles</li> <li>VI-2 Demander l'envoi de courriels</li> <li>VI-3 Supprimer les enregistrements d'anciens courriels</li> <li>V-4 Afficher les courriels envoyés à un étudiant</li> <li>VII- Calculer les rangs des étudiants</li> <li>VIII- Ouvrir, fermer, archiver un examen actif. Désarchiver un examen archivé</li> <li>IX-1 Opérations disponibles</li> </ul>	133 137 139 140 140 141 143 143 143 144 146 146 146 146 149 152 154
<ul> <li>I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats</li></ul>	133 137 139 140 140 141 143 143 143 144 146 146 146 146 149 152 154 154 154
<ul> <li>I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats</li> <li>II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant</li> <li>III- Importer des résultats</li> <li>IV- Modifier des résultats</li> <li>V- Supprimer des résultats</li> <li>VI- Gérer les courriels</li> <li>VI-1 Opérations disponibles</li> <li>VI-2 Demander l'envoi de courriels</li> <li>VI-3 Supprimer les enregistrements d'anciens courriels</li> <li>V-4 Afficher les courriels envoyés à un étudiant</li> <li>VII- Calculer les rangs des étudiants</li> <li>VIII- Ouvrir, fermer, archiver un examen actif. Désarchiver un examen archivé</li> <li>IX- Gérer les inscriptions dans les filières</li> <li>IX-1 Opérations disponibles</li> <li>IX-2 Démarrer et arrêter la procédure d'inscription par les étudiants</li> </ul>	133 137 139 140 141 143 143 143 144 146 146 146 146 149 152 152 154 154 156 158
<ul> <li>I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats</li></ul>	133 137 139 140 141 143 143 143 144 144 146 146 146 146 149 152 152 154 154 154 155 158 158

X-2 Donner et ôter aux étudiants le droit de définir leurs préférences	161
X-3 Importer des préférences	
X-4 Définir ou modifier les préférences d'un étudiant	165
X-5 Afficher ou exporter les préférences actuelles	170
XI- Autoriser les étudiants admis à démissionner	
XII- Gérer les affectations des étudiants (admissions à un concours)	173
XII-1 Accès aux opérations de gestion des affectations	
XII-2 Demander à ResExam de déterminer les affectations	
XII-3 La procédure d'affectation	
XII-4 Démissions avant la détermination des admissions	179
XII-5 Actions possibles après la détermination des admissions	182
XII-5-1 Écran des actions possibles	182
XII-5-2 Envoi de courriels aux démissionnaires et leurs remplaçants	182
XII-5-3 Démission d'un étudiant admis	
XII-5-4 Démission d'un étudiant non admis	185
XII-5-5 Remettre en cause la démission d'un étudiant	
XII-5-6 Afficher la liste des étudiants démissionnaires	
Chapitre 8. Autres actions : serveurs CAS, populations étudiantes, utilisateurs	
I- Les serveurs CAS	189
I-1 Méthodes de connexion	189
I-2 Définir un serveur CAS	189
I-3 Modifier un serveur CAS	191
I-4 Supprimer un serveur CAS	192
II- Les populations étudiantes	193
II-1 Définitions	193
II-2 Créer une population étudiante	194
II-3 Modification d'une population étudiante	196
II-4 Suppression d'une population étudiante	199
III- Les utilisateurs	201
III-1 Les divers types d'utilisateurs	201
III-2 Création d'un utilisateur	202
III-3 Importer des utilisateurs	205
III-4 Modifier un utilisateur	208
III-5 Supprimer un ou plusieurs utilisateurs	211
Annexe A. Exemple de déclaration : le concours de la PACES	213
I- Définir la population étudiante	213

II- Premières actions possibles ; création d'un utilisateur	215
III- Création des caractéristiques générales du concours	
IV- Création des items d'identification	
V- Création des disciplines	
VI- Modification d'items d'identification	
VII- Ordonner les informations recueillies sur les étudiants	
VIII- Création des filières	
IX- Complément : création de procédures de réorientation	
X- Complément : discipline parente et disciplines filles	
XI- Compléter la description des filières et des stratégies de réorientat	ion 232
XII- Opérations de gestion courantes	
XII-1 Guide des opérations à réaliser	
1. Avant la première partie du concours	
2. Après la première partie du concours	
3. Après la seconde partie du concours	
XII-2 L'import de données	
XII-3 Gestion des inscriptions dans les filières	
XII-4 Calcul des rangs	
XII-5 Gestion des préférences entre filières	
XII-6 Gestion des affectations (admissions)	
XII-7 Affichage de résultats	
Annexe B. Installer ResExam	253
I- Prérequis	
II- Définition de la base de données	
III- Répertoires d'installation de ResExam	
IV- Paramétrage de ResExam	
IV-1 Le fichier serveur_specific.php	
IV-2 Le fichier config.php	
IV-3 Le fichier charte.php	
V- Les points d'entrée dans ResExam	
VI- Les programmes PHP de ResExam	
VI-1 Les programmes un peu généraux	
VI-2 Les programmes de connexion	
VI-3 Les programmes spécifiques	
1) Affichage des résultats	
2) Gestion des inscriptions et des préférences	

<ol> <li>Mise à jour interactive des</li> </ol>	notes	259
4) Actions spécifiques aux ges	tionnaires	259
VI-4 Schéma de la structure des	principaux programmes	
Annexe C. La base de données		263
I- Serveurs de CASsification		
II- Populations étudiantes		
III- Utilisateurs		
IV- Caractéristiques générales des	examens	265
V- Définition des items d'identifica	ition	273
VI- Définition des disciplines		275
VII- Étudiants, sauf items d'identifi	cation et notes	276
VIII- Étudiants, items d'identification	on et notes	279
IX- Schéma de la base de données		281
Index		283

# I- Le contexte

La mise en place de cet outil fait suite à plusieurs demandes de la Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie.

- L'Institut de Formation de Psychomotricité désire pouvoir proposer aux étudiants ayant passé le concours d'entrée un accès Internet à l'ensemble des résultats d'une promotion, ainsi qu'un accès personnalisé au résultat de chaque étudiant. Cette demande est proche de ce qui avait été réalisé par Jean-François Vibert pour les résultats du concours de PCEM1 avant la mise en place de la PACES (Première Année Commune des Études de Santé). Ces accès doivent être limités par mots de passe.
- Pour certains **EIA** (Enseignement Intégré par Appareil) les notes doivent être saisies directement par les enseignants, puis récupérées par l'administration. Il faut ici disposer d'un outil permettant aux enseignants de travailler de manière collaborative, puis d'exporter les notes introduites.
- Enfin et surtout, la mise en place en septembre 2010 du L1 Santé ou PAES (Première Année des Études de Santé) donne aux étudiants le choix entre (au moins) 4 filières : médecine, pharmacie, odontologie, et maïeutique. Ils peuvent s'inscrire à tout ou partie de ces filières.

L'enseignement comporte une majorité de cours communs (UE) aux quatre filières, et une petite partie de cours (UE) spécifiques. Les concours d'entrée diffèrent par les disciplines ou UE spécifiques et par les coefficients attachés aux disciplines ou UE communes.

Se pose donc le problème de l'affectation des étudiants à chaque filière, compte tenu des résultats aux concours et des désirs de chacun.

L'outil proposé permet à chaque étudiant de déclarer sur Internet ses préférences entre les filières. Il dispose aussi d'une procédure permettant ensuite d'automatiser les affectations aux filières, en fonction des rangs et des préférences.

Cet outil a donc pour vocation à être intégré dans l'environnement numérique de l'UPMC, et en particulier utiliser le serveur CAS et l'annuaire LDAP de l'Université pour les connexions nécessitant un mot de passe. Cependant il peut être utilisé en dehors de cet environnement : d'une part il autorise des connexions via d'autres serveurs CAS que celui de l'UPMC (par exemple celui l'UNC, université de Nouvelle Calédonie) ; et d'autre part, il possède tous les outils de déclaration et gestion d'utilisateurs autorisant des connexions indépendantes d'un serveur CAS.

# **II- Aspects fonctionnels : les principaux modules**

Les modules du logiciel reflètent en grande partie les étapes de son utilisation

• Déclaration des examens/concours : noms, disciplines (ou UE), coefficients à appliquer. Ces informations sont relativement stables d'une année à l'autre et en tout cas connues avant l'année universitaire. Si l'examen est un concours, une information fondamentale à connaître est le nombre de places disponibles (numerus clausus). Sa connaissance n'est malheureusement pas garantie au début de l'année universitaire.

Le concours de la PACES comporte en réalité plusieurs (quatre au moins) concours ou filières qui partagent la plupart des disciplines, mais pour lesquelles les coefficients peuvent différer. Le logiciel permet la description de ce type d'examens ou concours multiples à l'aide d'une structure arborescente. Se reporter au **Chapitre 6. page 61** pour plus de détails.

- Déclaration des étudiants et de leurs résultats. La déclaration peut se faire selon deux méthodes : de manière interactive ou par l'import d'un ou plusieurs fichiers textes. Les imports sont réservés à l'administration ; les saisies interactives peuvent être déléguées aux enseignants. Se reporter au Chapitre 5. page 43 pour plus de détails. Pour chaque étudiant, il est nécessaire de connaître tout d'abord son numéro de dossier qui permet de l'identifier de manière unique et de l'authentifier sur l'annuaire LDAP de l'UPMC. Il est utile de disposer aussi des nom et prénom pour des validations visuelles. Il faut enfin connaître la liste des notes qu'il a obtenues. Si la déclaration des identités peut être réalisée en début d'année universitaire, celle des notes ne peut se faire qu'après. Les informations d'identité pourront généralement être directement obtenues à partir des bases de données de l'UPMC (annuaire, scolarité).
- La visualisation des données introduites peut être réalisée sous forme d'une liste générale, et/ou être limitée à un étudiant. Ces visualisations peuvent être protégées par mot de passe. Pour l'administration, la liste complète et les sous-listes qu'on peut en extraire sont exportables dans des fichiers pour être traitées ultérieurement de manière externe. Se reporter au Chapitre 2. page 13 pour plus de détails.
- Après l'entrée des notes concernant les étudiants, si cela a été demandé lors de la description de l'examen, leurs totaux et rangs doivent être calculés pour chacun des examens ou concours où ils sont inscrits, compte tenu des coefficients. Les résultats obtenus s'intègrent naturellement dans la liste visualisée et dans l'affichage des résultats d'un étudiant donné. Se reporter au Chapitre 7. section VII- Calculer les rangs des étudiants, page 149 pour plus de détails. Dans le cas d'un concours multiple, comme la PACES, les étudiants doivent pouvoir se connecter durant des périodes prédéterminées pour indiquer les filières auxquelles ils veulent s'inscrire, leurs préférences entre ces filières, ou celles dont ils décident finalement de démissionner. Se reporter au Chapitre 3. page 23 pour plus de détails. Pour les aider dans leurs choix, ils auront accès aux résultats et à leurs rangs dans chaque filière. Selon la définition du concours, les étudiants qui ne se connectent pas se verront affecter des préférences par défaut, ou ne seront pas inscrits, ou seront considérés comme démissionnaires. Pendant les périodes autorisées, les étudiants peuvent visualiser et modifier leurs inscriptions, préférences ou démissions autant de fois qu'ils le veulent. Des courriels pourront être adressés aux étudiants à l'ouverture de la période (indiquant les préférences par défaut), après qu'un étudiant ait indiqué ses choix (s'il en fait la demande), et à la clôture de la période (indiguant les préférences finalement conservées). Se reporter au Chapitre 7. sections IX- Gérer les inscriptions dans les filières, page 154 et X- Gérer les préférences et les démissions, page 159 pour plus de détails sur les opérations de gestion des préférences proposées à l'administration.
- La procédure d'affectation des étudiants dans les filières détermine quels étudiants sont affectés à quelle filière compte tenu de leurs préférences et de leurs rangs aux concours. Un courriel pourra être envoyé à chaque étudiant admis. Des modifications peuvent être apportées ultérieurement par l'administration pour prendre en compte des cas particuliers (désistements volontaires ou pour raisons de santé). La procédure de

classement sera alors relancée pour mettre à jour les affectations. En aucun cas, cette réexécution ne peut faire passer un étudiant initialement affecté à une filière à une filière de moindre préférence et a fortiori ne peut lui retirer toute affectation.

Les affectations obtenues sont intégrées dans la liste générale des résultats (pour affichage ou export), ainsi que dans les pages des résultats d'un étudiant donné. Se reporter au **Chapitre 7.** 

# Chapitre 2. Accès aux résultats d'un examen

# I- URL d'accès aux résultats

L'accès aux résultats est obtenu à l'aide de la page index.php de ResExam.

Il faut généralement préciser dans l'URL la population étudiante concernée et la méthode de connexion (le serveur CAS) à utiliser à l'aide des variables *etude* et *login*. Ainsi pour accéder à la population PAES (connue de ResExam) via le serveur CAS de l'UPMC (lui aussi connu de ResExam), on écrira **index.php?etude=PAES&login=UPMC**.

D'autres informations peuvent être indiquées lors de l'appel à *index.php* permettant une sélection parmi l'ensemble des examens disponibles pour la population concernée. Ce sont les variables *examen* dont la valeur est le nom de l'un des examens déclarés à ResExam pour la population étudiante d'intérêt ; *datexmin* dont la valeur est une date de la forme *jj-mm-aaaa* pour ne sélectionner que les examens dont la date est au moins égale à cette valeur ; et *datexmax* pour ne sélectionner que les examens dont la date est au plus égale à la valeur donnée.

Même dans le cas où l'accès aux résultats ne nécessite pas une connexion sécurisée par mot de passe, une population étudiante possède une méthode de connexion (sécurisée) principale, d'utilisation la plus fréquente. C'est d'ailleurs le plus souvent sa seule méthode de connexion. Si la variable *etude* est donnée dans l'URL, mais pas la variable *login*, c'est la méthode de connexion principale qui sera utilisée pour les connexions sécurisées. Si on précise la variable *login*, il faut utiliser soit le nom donné à l'un des serveurs CAS déclarés à ResExam, soit le mot **local** pour une connexion non gérée par un serveur CAS.

A moins qu'il n'existe qu'une population étudiante définie dans ResExam, la variable *etude* doit toujours être présente dans l'URL.

Tout utilisateur déclaré à ResExam, qu'il soit étudiant ou non, possède une méthode de connexion unique. La méthode de connexion indiquée dans l'URL doit évidemment être celle de l'utilisateur qui veut se connecter. Mais les utilisateurs de type étudiant (ainsi que ceux de type enseignant) ne peuvent accéder de manière sécurisée à une population étudiante que si leur méthode de connexion est autorisée par cette population : il doit s'agir de sa méthode de connexion principale ou de l'une de ses éventuelles méthodes secondaires.

# II- Accès sécurisé

Le logiciel ResExam prévoit deux types de connexions sécurisées. Le premier est entièrement pris en charge par le logiciel ; il nécessite que les utilisateurs avec leurs mots de passe lui aient été déclarés. Le second utilise un serveur d'identification CAS (*Central Authentication Service*) couplé à un annuaire ; dans le cadre de l'UPMC, il s'agit du serveur donnant accès à l'environnement numérique de l'Université, mais il est possible de déclarer et utiliser n'importe quel autre serveur CAS.

Lorsqu'un accès sécurisé aux résultats est imposé par la description de l'examen, il est nécessaire de préciser son nom de login et son mot de passe pour accéder aux résultats. Si l'accès sécurisé n'est pas requis, on passe directement à l'étape suivante.

Après connexion, une déconnexion automatique est réalisée au bout d'une demi-heure d'inactivité. Il est cependant préférable de demander soi-même une déconnexion en fin de travail à l'aide du bouton de **Déconnexion** qui sera présent sur les pages.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de Pierre et Marie	médecine CURIE	
V. Morice - V2.2	Retour	Aide	
	Entrée en psyc	homotricité : résultats des e	examens - connexion
	Nom de login :		
	Mot de passe :		Connexion
	Retour		
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00			
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00			

Cet écran montre le formulaire de connexion proposé par le logiciel lorsqu'il n'a pas à utiliser de serveur CAS.

Les boutons *Retour* permettent de retourner vers la page d'appel.

Le bouton *Aide*, présent sur de nombreuses pages, propose une aide en ligne concernant la page courante.

Il déclenche l'ouverture d'une fenêtre indépendante, contenant les informations prévues pour l'aide. La ligne **Accès à la documentation complète** est un lien vers ce document. Cette fenêtre peut être fermée à l'aide du bouton **Quitter** qu'elle contient, ou par le bouton habituel de fermeture de fenêtre.



Pour un accès géré par un serveur CAS, l'écran de connexion est celui prévu par le serveur. L'écran présenté ci-dessous est celui proposé par le serveur de l'UPMC.

Le plus souvent, l'accès aux résultats sera demandé depuis l'environnement numérique de travail, c'est-à-dire après s'être identifié. Aucune nouvelle identification n'est alors nécessaire.

Service Central d	'Authentification de l'UPMC
Identifiant:	
Mot de passe:	
Prévenez-moi avant d'accéde	r à d'autres services.
	Connexion
Nouvel Utilisateur? Problème d	le mot de passe? UPMC
	Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer vol navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés! L'accès à ce service suppose l'acceptation de la <u>charte de bon usage</u> <u>système d'information</u> de l'UPMC. Votre mot de passe est personnel et confidentiel : ne donnez jamais suite aux courriels vous le demandant. Langues:
C - Université Pierre et Marie Curie ce Jussieu, 75005 Paris FRANCE ered by <u>Esup-Portail</u> and <u>Jasie</u>	French         English         Spanish         Russian         Nederlands         Svenskt         Italiano         Ur           Chinese         (Simplified)         Chinese         (Traditional)         Deutsch         Japanese         Croat           Czech         Slovenian         Catalan         Macedonian         Farsi         Arabic         Polish



# III- La page d'accès aux résultats

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice	Retour Aide
	Résultats du concours d'entrée en psychomotricité
	Résultats du concours d'entrée en psychomotricité - 2008-2009
	。Résultats complets d'un étudiant
	Entrez votre Numéro de dossier puis validez Valider
	。 Tableau de tous les résultats
FMPMC Site Piti-Salpénère 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76332 París 13ème Tél 01 40 77 95 00 Tél 01 40 77 95 00	Retour
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 París 12ème Tél 01 40 01 13 00	

Cette page permet de demander la visualisation de l'ensemble des résultats de l'examen demandé, ou des résultats d'un étudiant unique.

- Sur cet écran, l'accès à ses propres résultats (ou à ceux d'un étudiant unique) impose la saisie du numéro d'étudiant ou de dossier concerné puis un clic sur le bouton de validation.
- L'accès à la liste complète des résultats est réalisé par un clic sur la ligne **Tableau de tous** *les résultats*. Cette ligne peut être absente : la déclaration de l'examen peut en effet interdire l'affichage de la totalité des résultats.

Le logiciel peut gérer plusieurs instances d'un même examen, par exemple les résultats obtenus l'année précédente et ceux de l'année courante. La page propose dans ce cas l'accès à ces diverses instances.

Les boutons *Retour* permettent de revenir à la page d'où on est parti pour demander l'affichage des résultats.

Le bouton *Aide* permet d'obtenir une aide en ligne et d'accéder à cette documentation.

Le bouton de *Déconnexion* n'est présent que si on s'est identifié pour accéder aux résultats.

Lorsqu'un étudiant s'est identifié pour accéder aux résultats, et cela a été demandé lors de la déclaration de l'examen, la page précédente prend l'allure ci-dessous et permet à l'étudiant d'accéder à ses propres résultats sans devoir introduire à nouveau son numéro de dossier. Il

n'a alors plus d'accès aux résultats de ses camarades, sauf à travers du tableau de tous les résultats, si ce tableau lui est autorisé.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice	Retour Aide
	examen CAS
	examen CAS - 2009-2010
	• Votre résultat
	。Tableau de tous les résultats
EMPMC	Retour
Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

## IV- Le tableau de tous les résultats

Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE							
Retour		Aid	e				
Rés Classement par valeur	ultats	du antes	concours d'entrée en ps de numéro (Cliquer sur le nom d'une cole	ychomo	tricité - : ser selon ce cr	2008-2 itère. Un a	2009 utre clic donne l'ordre inverse)
Amenage mine aux 200 premiere.	, ignes.				D		
	numero	Rang	NomPrénom	Francais/20	Biologie/40	Total/40	
	0001	672		06	19.2	15.6	
	0002	1200		02.5	04.4	04.7	
	0003	1602		02	15.4	08.7	
	0004	262	Adxxxxxxxxxxxx	Adseni	Adseni 19.0	Aosem 12.6	
	0005	1052	Airannananan	04.5	13.4	11.7	
	0000	1073	Δισοσσονονονονονονονονονονονονονονονονονο	05.5	11.8	11.7	
	0008	1606	Akxxxxxxxxxx	Absent	Absent	Absent	
	0009	938	 Aboooooooo	11	03.6	12.8	
	0010	1266	Aboooccoccc	02.5	13.2	09.1	
	0011	698	Alxxxxxxxxxx	04.5	21.6	15.3	
	0012	414	Alxococcccx	06.5	22.6	17.8	
	0013	1303	Alxxxxxxxxx	03.5	10.4	08.7	
	0014	797	Amaccoccocc	08	12.8	14.4	
	0015	569	Amxxxxxxxxx	05.5	21.8	16.4	
	0016	1597	Anxxxxxxxxx	Absent	Absent	Absent	
	0017	1419	Anxxxxxxxxx	04.5	05.2	07.1	
	0018	1510	Anxxxxxxxxxx	04.5	01.6	05.3	
	0019	1201	Anxxxxxxxxxx	05	10	10	
	0020	567	Arxxxxxxxxx	09.5	14	16.5	
	numéro	Rang	NomPrénom	Francais/20	Biologie/40	Total/40	
	0021	449	Arxxxxxxxxx	06	22.8	17.4	
	0022	522	Arxxxxxxxxx	10	13.8	16.9	

Le tableau comporte une ligne par étudiant, et pour chacune un certain nombre de colonnes. Le **numéro d'étudiant ou de dossier** est obligatoire quel que soit l'examen.

Chacune des disciplines déclarées avec l'examen occupe une colonne, et ce sont les notes pondérées par les coefficients qui sont présentées. Toutefois, les disciplines pour lesquelles aucun étudiant n'a de note sont absentes du tableau.

En ce qui concerne les items d'identification (autres que le numéro d'étudiant), ils peuvent ou non être présentés selon qu'ils ont été déclarés plus ou moins secrets. L'item *NomPrénom* n'a pas été déclaré secret dans notre exemple. Un item d'identification qui ne possède de valeur pour aucun étudiant n'est pas présenté.

Les colonnes **rang** et **total** peuvent, selon la manière dont l'examen ou le concours a été déclaré, être assimilées à de simples disciplines ou jouer un rôle particulier, par exemple si on désire laisser le logiciel les calculer. Si l'affichage concerne tous les résultats d'un ensemble d'examens organisés hiérarchiquement (par exemple l'affichage global des résultats de la PACES), plusieurs colonnes rang et total peuvent être présentes (leurs noms doivent permettre de les différencier).

01883	inscrit/1	inscrit/2	NI	NI	NI	NI
méro	Méd	Pharma	OdonG	OdonM	Maieu	KineADER
)1904	inscrit/1	inscrit/2	inscrit/3	inscrit/4	NI	inscrit/7
01908	inscrit/1	inscrit/0	NI	NI	NI	inscrit/0
)1945	NI	NI	NI	NI	NI	NI
01971	inscrit/1	inscrit/2	NI	NI	NI	NI
)1987	NI	NI	NI	NI	NI	NI
02033	inscrit/4	inscrit/5	inscrit/2	inscrit/3	NI	NI
)2050	inscrit/1	inscrit/4	inscrit/2	inscrit/3	NI	inscrit/6
02116	inscrit/2	inscrit/3	NI	NI	inscrit/1	inscrit/5
)2175	inscrit/2	inscrit/1	inscrit/4	inscrit/3	inscrit/5	inscrit/8
02238	inscrit/1	inscrit/2	NI	NI	NI	NI
)2246	inscrit/1	inscrit/5	inscrit/2	inscrit/3	inscrit/4	NI
02330	inscrit/1	inscrit/4	inscrit/2	inscrit/3	NI	NI
22201	· · · /4	· · · / 4		1. 1.10		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

En cas de concours, on peut encore trouver une ou plusieurs colonnes *résultats* indiquant quels étudiants sont admis. Lorsqu'il y a plusieurs filières des colonnes indiquant les *inscriptions* des étudiants sont aussi présentes.

Lorsqu'un étudiant est inscrit dans une filière, le nombre ajouté après le mot « *inscrit* » est la préférence donnée à cette filière par l'étudiant. La valeur 0 de la préférence indique que l'étudiant a démissionné de la filière après y avoir été inscrit.

L'ordre dans lequel ces colonnes apparaissent est défini lors de la description de l'examen.

Le premier en-tête comportant les noms des colonnes permet de trier la liste selon les valeurs croissantes ou décroissantes de chaque colonne. Cette ligne d'en-tête est répétée toutes les 20 lignes (utile en cas de longue liste), mais seule la première permet de réaliser les tris.

Lorsque le nombre d'étudiants à afficher dépasse un nombre défini dans le logiciel (200 sur notre exemple), seule la première partie du tableau est présentée pour limiter le temps d'affichage. Le bouton *Afficher tout* permet de forcer l'affichage du tableau complet.

Les boutons *Retour* permettent de revenir à la page décrite dans la section précédente.

Le bouton *Aide* permet d'obtenir une aide en ligne.

# V- Les résultats d'un étudiant



Cet écran montre l'affichage obtenu lors de la demande des résultats d'un étudiant unique. On y retrouve les mêmes informations que dans la ligne correspondant à l'étudiant dans le tableau de l'ensemble des résultats, éventuellement complétées par les informations d'identité, leur caractère secret ne s'appliquant pas ici.

Cet affichage est réalisé dans une nouvelle fenêtre qui peut être fermée en particulier par le bouton *Quitter*.

L'exemple ci-dessous est beaucoup plus complet. Il concerne un concours analogue à celui de la PAES. Les résultats globaux sont ici complétés par ceux obtenus pour chacune des filières dans laquelle l'étudiant est inscrit; sont en particulier précisés les préférences (ou la démission), le nombre d'étudiants admis et le rang du dernier d'entre eux.

Il est possible de définir dans ResExam des sous-populations d'étudiants qui, bien que passant le même concours, disposent de numerus clausus spécifiques. Ainsi, il est nécessaire pour la PAES de définir une sous-population des paramédicaux et une sous-population des autres étudiants. Dans ce cas, les résultats sont adaptés à la sous-population de l'étudiant, qu'il s'agisse du nombre d'étudiants admis dans une filière ou du rang du dernier admis.

# Résultats complets du concours de PAES - 2007-2008

# Numéro de dossier = 01

#### Nom = Durand

Prénom = **Karine** Inscrit en tant que = **primant** Sexe = **F** étranger =

Concours - 2007-2008 : admis (Pharmacie)

#### Médecine

Ordre de préférence pour le concours « Médecine » = 1 Résultat = **recalé** (54 étudiants admis, rang du dernier = 158) Rang = **399** Total/147.5 = **064.7** 

#### Pharmacie

Ordre de préférence pour le concours « Pharmacie » = 2 Résultat = **admis** (124 étudiants admis, rang du dernier = 168) Rang = **104** Total/70 = **30** 

#### Maïeutique

Ordre de préférence pour le concours « Maïeutique » = **démission** Résultat = **démission** (101 étudiants admis, rang du dernier = 433) Rang = **103** Total/35 = **15** 

#### Dentaire

Ordre de préférence pour le concours « Dentaire » = **démission** Résultat = **démission** Rang = **401** Total/75 = **42.2** 

#### Liste des notes obtenues

Chimie\_gene/35 = 15 Physique/75 = 42.2 Phy1/40 = 30.2 Phy2/35 = 12 Stat/20 = Quitter

# Chapitre 3. S'inscrire, définir ses préférences entre filières, démissionner

Ce chapitre est consacré aux procédures proposées aux étudiants, dans le cas d'un concours ouvrant sur plusieurs filières, pour s'inscrire dans les filières, indiquer leurs préférences entre filières, et démissionner de certaines d'entre elles. Il présente aussi ces procédures dans le cas particulier d'un concours n'offrant qu'une seule filière, le choix proposé aux étudiants se limitant alors à démissionner ou non. Précisons que les opérations décrites dans ce chapitre ne sont disponibles que pour des examens définis en tant que concours, et pour lesquels la période d'inscription dans les filières ou celle de définition des préférences entre filières a été déclarée ouverte (voir Chapitre 7. sections IX- Gérer les inscriptions dans les filières, page 154 et X- Gérer les préférences et les démissions, page 159).

## I- URL et procédures de connexion

L'accès aux écrans présentés dans ce chapitre est obtenu à l'aide de la page **indexpref.php** de ResExam. L'accès aux inscriptions, à la mise à jour des préférences entre filières, et aux démissions après avoir été déclaré admis n'est autorisé qu'aux étudiants.

Si on ne veut pas ou ne peut pas laisser les étudiants réaliser eux-mêmes ces opérations, l'administration dispose d'outils pour importer les inscriptions et les préférences, ou pour les mettre à jour manuellement (voir Chapitre 7. sections IX- Gérer les inscriptions dans les filières, page 154 et X- Gérer les préférences et les démissions, page 159).

Il faut généralement préciser dans l'URL la population étudiante concernée et la méthode de connexion (le serveur CAS) à utiliser à l'aide des variables *etude* et *login*. Ainsi pour accéder à la population PAES (connue de ResExam) via le serveur CAS de l'UPMC (lui aussi connu de ResExam), on écrira **indexpref.php?etude=PAES&login=UPMC**.

D'autres informations peuvent être indiquées lors de l'appel à *indexpref.php* permettant une sélection parmi l'ensemble des examens disponibles pour la population concernée. Ce sont les variables *examen* dont la valeur est le nom de l'un des examens déclarés à ResExam pour la population étudiante d'intérêt ; *datexmin* dont la valeur est une date de la forme *jj-mmaaaa* pour ne sélectionner que les examens dont la date est au moins égale à cette valeur ; et *datexmax* pour ne sélectionner que les examens dont la date est au plus égale à la valeur donnée.

Toute population étudiante possède une méthode de connexion (sécurisée) principale, d'utilisation la plus fréquente. C'est d'ailleurs le plus souvent sa seule méthode de connexion. Si la variable *etude* est donnée dans l'URL, mais pas la variable *login*, c'est la méthode de connexion principale qui sera utilisée pour les connexions. Si on précise la variable *login*, il faut utiliser soit le nom donné à l'un des serveurs CAS déclarés à ResExam, soit le mot **local** pour une connexion non gérée par serveur CAS.

A moins qu'il n'existe qu'une population étudiante définie dans ResExam, la variable *etude* doit toujours être présente dans l'URL.

Tout utilisateur déclaré à ResExam possède une méthode de connexion unique. La méthode de connexion indiquée dans l'URL doit évidemment être celle de l'utilisateur qui veut se connecter. Mais il faut de plus que cette méthode soit compatible avec celles autorisées par la population étudiante d'intérêt : il doit s'agir de sa méthode de connexion principale ou de l'une de ses éventuelles méthodes secondaires.

Les procédures de connexion sont analogues à celles utilisées pour l'accès aux résultats de l'examen. L'écran ci-dessous est celui proposé pour les concours où l'identification est entièrement gérée par ResExam (pas de serveur CAS), lorsque la phase d'inscription dans les filières est active.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V2.2	Retour Aide
	L1 Santé, Concours - 2009-2010, s'inscrire dans les filières du concours
	Nom de login :       Mot de passe :
	Connexion
FMPMC	Retour
Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

Lorsque c'est la phase de définition des préférences qui est activée, l'écran est identique, sauf pour son titre.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médeci Pierre et Marie CURIE	ne
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
	L1 Santé, Concours - 20 <sup>7</sup>	15, définir ses préférences entre filières
	Nom de login :	
	Mot de passe :	Connexion
FMPMC Site Pitié-Salpérier 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76034 Paris 19àme Téi 01 40 77 95 00	Retour	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

Dans le cas de concours utilisant un serveur d'identités CAS, les écrans de connexion sont ceux proposés par ce serveur (voir section *I*- du *Chapitre 2*. pour l'écran de connexion proposé par l'UPMC).

## II- S'inscrire dans les filières

Pendant la période laissée aux étudiants pour s'inscrire dans les filières, ils peuvent accéder à l'écran ci-dessous ou à un écran analogue.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de méd Pierre et Marie CURIE	ecine E				
V. Morice - V2.1	L1 Santé, Concours - 2	Aide 2009-2010, inscr étudiant test (	riptions et préférenc (Nom1Test) Présenter les	ces entre filières		
	<ul> <li>Placez dans le cadre de gauche les filières auxquelles vous voulez vous inscrire</li> <li>Rangez les dans l'ordre de vos préférences en mettant en premier celle qui vous tente le plus</li> <li>Mettez les filières auxquelles vous ne voulez pas participer dans le cadre de droite.</li> </ul>					
	Vos filières	>> ~~	Filières éliminées Médecine Maïeutique Odontologie pharmacie			
<b>UPPC</b> SORBONNE UNIVERSITÉS	V	'oulez-vous recevoir un cou	rriel de confirmation 🗐	OK Abandonner		
FMFMC Site Piti-Salpérère 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75834 Paris 13èrre Tél 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Challgr, 75671 Paris 12èrre Tél 01 40 01 13 00						

Cet écran propose essentiellement deux cadres. Celui de gauche, intitulé « **Vos filières** » est destiné à accueillir la liste des filières dans lesquelles l'étudiant veut s'inscrire. Celui de droite nommé « **Filières éliminées** » contient les autres filières. Sur notre exemple, il n'existe que quatre filières, et par défaut l'étudiant n'est inscrit nulle part.

Les inscriptions se font en déplaçant avec la souris les filières concernées depuis le cadre de

droite jusqu'au cadre de gauche (drag and drop). Le bouton permet de déplacer en une seule fois la totalité des filières jusqu'au cadre de gauche.

L'ordre des filières dans la liste du cadre de gauche définit les préférences entre elles : la première est la filière préférée, la seconde est le second choix, etc. Le changement de préférences se réalise en déplaçant les filières avec la souris pour les placer dans l'ordre désiré.

Cocher la case **Voulez-vous recevoir un courriel de confirmation** demande à ce qu'un courriel rappelant en particulier les choix de l'étudiant lui soit envoyé sur l'adresse mail déclarée au logiciel. Pour les étudiants de l'UPMC, l'adresse utilisée est celle de l'annuaire LDAP, en upmc.fr. Cette case n'est pas disponible si le serveur ne peut envoyer de courriel ou si l'adresse mail est inconnue.

Les choix faits peuvent être corrigés aussi souvent qu'on le désire, dans la limite de la période autorisée. Si le service de la scolarité l'a définie, la date limite est affichée sur la page.

Le bouton **OK** permet de valider la saisie. Le bouton **Abandonner** permet de quitter la page sans faire aucune modification. Le bouton **Aide** propose une aide en ligne.

Si l'étudiant le préfère, ou s'il a des difficultés pour s'inscrire en utilisant l'écran précédent, il peut réaliser les mêmes opérations à partir du tableau décrit ci-dessous. Ce nouvel écran lui est proposé après un clic sur le bouton de « **Présenter les préférences en tableau** ».

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE							
V. Morice - V2.1		Aide						
	L1 Santé, Conco	ours - 2009- étu	-2010, i udiant t	nscripti est (No	ons et p m1Test)	référen	ces entre filiè	res
						Présenter	les préférences en liste	e
	- Inscrivez-vous aux filièr - Placez en « Préférence 1 - Utilisez les cases « Ne p	es pour lesquelles v » celle qui vous te vas s'inscrire » pour	vous voulez nte le plus les filières a	passer le conc auxquelles voi	cours, et indiqu us ne voulez pa	iez votre ordr 18 participer.	re de préférence :	
					[		1	
			Médecine	Maïeutique	Odontologie	pharmacie		
		Préférence 1	0	0	O	0		
		Préférence 2	0	0	O	0		
		Préférence 3	0	0	0	0		
		Préférence 4	0	0	0	0		
			Î.					
		Ne pas s'inscrire	۲	۲	۲	۲		
SORBONNE UNIVERSITÉS		Voulez-vo	ous recevoir	un courriel d	e confirmation	((***)		
FMPMC Site Pitié-Salpérère 91, 105 Bd de l'Hôpital, 7693 4 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00							OK Abandonne	e <b>r</b>
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00								

Cet écran propose autant de colonnes que de filières disponibles. Lorsqu'un étudiant décide de s'inscrire à une filière, il doit indiquer quelle est la préférence qu'il lui donne.

Les lignes permettent d'indiquer les préférences pour les filières où on veut s'inscrire, ou de refuser l'inscription. Cocher une filière dans la ligne **Préférence 1** indique qu'on s'inscrit à cette filière et qu'il s'agit de la filière préférée. Les lignes **Préférence 2**, **Préférence 3** et **Préférence 4** permettent d'indiquer ses second, troisième et quatrième choix. Le nombre de lignes **Préférence** proposées est évidemment identique au nombre de filières<sup>1</sup>.

La ligne *Ne pas s'inscrire* permet d'indiquer les filières dans lesquelles on ne veut pas s'inscrire.

Pour chaque filière, seule une ligne peut être sélectionnée : soit une préférence, soit le refus d'inscription. Pour une ligne de préférence donnée, seule une filière peut être sélectionnée. Pour la ligne des refus d'inscription, plusieurs filières peuvent être sélectionnées.

En cas de refus d'inscription à une ou plusieurs filières, une ou plusieurs lignes de préférences resteront vides. C'est alors l'ordre des lignes de préférences remplies qui définit les préférences et non pas leurs numéros. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, si on indique

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans le paramétrage du logiciel, on peut demander à inverser les rôles des lignes et des colonnes. Les filières sont alors en ligne et les colonnes proposent les différents *choi*x possibles.

*Médecine* en *Préférence 2, Odontologie* en *Préférence 3* et qu'on refuse de s'inscrire en Maïeutique et en Pharmacie, la *Médecine* devient la filière préférée.

Le bouton de « **Présenter les préférences en list**e » permet un retour à la présentation initiale de l'écran.

# III- La définition de ses préférences entre filières

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de méd Pierre et Marie CURIE	ecine E				
V. Morice - V2.1		Aide				
	L1 Santé, Concours -	2009-2010, défir étudiant test (	nition des préférence (Nom1Test)	es entre filières		
			Présenter les p	références en tableau		
	<ul> <li>Laissez dans le cadre de gauche les filières où vous vous êtes inscrit et qui vous intéressent toujours</li> <li>Rangez les dans l'ordre de vos préférences en mettant en premier celle qui vous tente le plus</li> <li>Vous pouvez abandonner tout ou partie des filières en les déplaçant dans le cadre de droite.</li> </ul>					
	Vos filières	>> <<	Filières éliminées			
	Maïeutique Médecine Pharmacie		Odontologie			
	V	/oulez-vous recevoir un cou	rriel de confirmation			
<b>UPORC</b>				OK Abandonner		
FMFMC Site Fiti&Salpérière 91, 105 Bd de l'Hépital, 7634 Paris 13éme Téi 01 40 77 95 00 Sitis Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12éme Téi 01 40 01 13 00						

Cet écran n'est proposé aux étudiants que pendant la période laissée aux étudiants pour définir leurs préférences entre filières. Il est très proche de celui proposé pour les inscriptions dans les filières décrit dans la précédente section. La différence la plus importante vient de ce que seules les filières dans lesquelles un étudiant est inscrit lui seront proposées. Une seconde différence vient de la possibilité de démissionner d'une ou de plusieurs des filières restantes. En cas de démission d'une filière, les rangs et totaux y sont calculés normalement, mais on ne peut jamais y être admis.

Dans l'exemple ci-dessus, l'étudiant a mis la maïeutique en premier choix, puis la médecine, puis la pharmacie et a choisi de démissionner de dentaire où il s'était pourtant inscrit précédemment.

Cocher la case **Voulez-vous recevoir un courriel de confirmation** demande à ce qu'un courriel rappelant les préférences et démissions que l'étudiant a choisies lui soit envoyé sur l'adresse mail déclarée au logiciel. Pour les étudiants de l'UPMC, l'adresse utilisée est celle de l'annuaire LDAP, en upmc.fr. Cette case n'est pas disponible si le serveur ne peut envoyer de courriel ou si l'adresse mail est inconnue.

Les choix faits peuvent être corrigés aussi souvent qu'on le désire, dans la limite de la période autorisée. Si le service de la scolarité l'a définie, la date limite est affichée sur la page.

Le bouton **OK** permet de valider la saisie. Le bouton **Abandonner** permet de quitter la page sans faire aucune modification. Le bouton **Aide** propose une aide en ligne.

Si l'étudiant le préfère, ou s'il a des difficultés pour modifier ses préférences en utilisant l'écran précédent, il peut réaliser les mêmes opérations à partir du tableau décrit ci-dessous. Ce nouvel écran lui est proposé après un clic sur le bouton de « **Présenter les préférences en tableau** ».

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE						
V. Morice - V2.1		Aide					
	L1 Santé, Conco	urs - 2009 ét	9-2010, tudiant 1	définiti test (No	on des om1Tes	préféren t)	ices entre filières
						Présente	er les préférences en liste
	Si vous voulez changer vos choix concernant les filières où vous vous êtes inscrit : - Placez en « Préférence 1 » celle qui vous tente le plus - Vous pouvez abandonner tout ou partie des filières en cochant une ou plusieurs cases « Démission ».						
			Maïeutique	Médecine	Pharmacie	Odontologie	
		Préférence 1	۲	0	0	0	
		Préférence 2	0	۲	0	0	
		Préférence 3	0	0	۲	0	
		Préférence 4	O	0	0	0	
		Démission	0	0	0	٢	
SORBONNE UNIVERSITÉS	Voulez-vous recevoir un courriel de confirmation						
FMPMC Site Pitié-Salpérier 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76034 Paris Têàme Téi 01 40 77 98 00 Site Saint-Antoine 27 rue Challigny, 76911 Paris Têàme Téi 01 40 01 13 00							OK Abandonner

Cet écran propose un tableau comportant une colonne pour chacune des filières dans laquelle l'étudiant est inscrit. Ces colonnes sont ordonnées selon les préférences décroissantes connues au moment de l'ouverture de la page.

Les lignes permettent d'indiquer les préférences ou de démissionner. Cocher une filière dans la ligne **Préférence 1** indique qu'il s'agit de la filière préférée. Les lignes **Préférence 2**, **Préférence 3** et **Préférence 4** permettent d'indiquer ses second, troisième et quatrième choix. Le nombre de lignes **Préférence** proposées est évidemment identique au nombre de filières<sup>2</sup>.

La ligne *Démission* permet de démissionner d'une ou de plusieurs filières.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans le paramétrage du logiciel, on peut demander à inverser les rôles des lignes et des colonnes. Les filières sont alors en ligne et les colonnes proposent les différents choix possibles.

F		Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	5					
	V. Morice - V2.1	Aide						
	Faculté de Médecine Pierre et Marie Cur	rie - Résultats d'examens - Mozilla Firefox	3	2010,	définiti	ion des	préférer	ices entre filières
	Solution (1997) Iocalhost/bdchups/resexam/aide.php	1		aianti	est (No	omities	τ)	
		Aide					Présent	er les préférences en liste
	Vous pouvez ici définir vos préférences entre les filières où vous êtes inscrit. Cette définition est réalisée sur un tableau comportant <b>une colonne par filière</b> . Les lignes <b>Préférence 1, Préférence 2</b> , etc. permettent d'indiquer les préférences (il y en a autant que de filières) et la ligne <b>Démission</b> permet de se retirer d'une ou plusieurs filières.			les filières où vous vous êtes inscrit : nte le plus filières en cochant une ou plusieurs cases « Démission ».				sion ».
	La filière cochée en <b>Préférence</b>	l sera la préférée puis vient celle cochée en <b>Préférence 2</b> , etc.		laïeutique	Médecine	Pharmacie	Odontologie	
	Une seule case peut être cochée dans une ligne <i>Préférence</i> car une seule filière peut avoir u		H	۲	0	0	0	
	préférence donnée. Mais plusieurs cases (voire tout	tes) peuvent être cochées dans la ligne Démission.		0	۲	0	0	
	Une seule case peut être cochée	dans une colonne (une filière) donnée.		0	0	•	0	
	Vous avez la possibilité de dem votre adresse mail me soit conn	ander à recevoir un courriel rappelant vos choix, à condition que ue.		0	Ô	0	0	
	Si vous cliquez sur le bouton OK, une page de confirmation de vos choix vous sera présentée.			0	0	0	۲	
	En cas de confirmation, vos cho toute la période prévue par l'adr	oix seront enregistrés, mais vous pourrez les modifier pendant ministration.		vus recevoir	un courriel	de confirma	tion 🔲	I
	A	ccès à la documentation complète	-					OK Abandonner
	51, 105 80 de l'Hopital, 70034 Paris Iseme Tél 01 40 77 95 00							
	Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tái 01 40 01 13 00							

Cette copie d'écran montre la fenêtre d'aide obtenue après avoir cliqué sur le bouton Aide.

# IV- L'écran de confirmation des choix



La validation de la saisie précédente conduit à un écran de confirmation. Cet écran rappelle les filières dans lesquelles l'étudiant est inscrit, et les choix faits pour chacune d'elles. Il précise de plus si un courriel a ou non été demandé. Un écran analogue est présenté après avoir validé celui des inscriptions dans les filières.

Seul le bouton *Confirmer* permet de valider et d'enregistrer ses choix.

Le bouton **Abandonner** permet de revenir à la page de définition des préférences. Les boutons **Retour** permettent de quitter les pages de mise à jour des préférences. Le bouton **Déconnexion** aussi, mais force une déconnexion.

### V- Page finale et courriel



Après confirmation, on obtient l'écran ci-dessus. Les boutons **Retour** et **Déconnexion** permettent de le quitter.

Le **courriel** qui a été demandé précise la date, le concours, l'étudiant concerné, ses résultats connus et les choix faits.

```
Sujet : L1 santé, Concours - 2007-2008, préférences entre les filières
De: <u>xxxxxxxx@upmc.fr</u>
    Date: 15:03
     Le 30/06/2010
L1 santé, Concours - 2007-2008, choix des préférences entre les filières
Numéro 003, prenom3 nom3
Vous êtes inscrit dans toutes les filières (Maïeutique, Médecine, Pharmacie et Dentaire)
Votre préférence va à la filière Maïeutique
En choix 2, la filière Médecine
En choix 3, la filière Pharmacie
Vous avez démissionné de la dernière filière où vous êtes inscrit, Dentaire
Vous pouvez modifier vos préférences dès maintenant
- Maïeutique. Votre total est de 12
- Médecine. Avec un total de 090, vous êtes classé au rang 297
- Pharmacie. Avec un total de 24, vous êtes classé au rang 295
- Dentaire. Votre total est de 72
```

# VI- Cas des concours avec une seule filière

# VI-1 La connexion

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	9
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
	Entrée en psychomotricité, Co démissionne	ncours d'entrée - 2013-2014, choisir de r ou non du concours
	Nom de login : 0001	
	Mot de passe :	••••
		Connexion
EMPMC	Retour	
Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

L'écran de connexion est analogue à celui présenté pour un concours à plusieurs filières et est soumis aux mêmes contraintes. Seul le titre est modifié et indique que l'unique choix possible est la démission ou non. Cet écran n'est pas proposé si la connexion est gérée par un serveur d'identités CAS.

# VI-2 L'écran du choix



Seuls deux choix sont proposés : **Concourir** pour indiquer sa participation à la procédure d'admission au concours, ou **Démissionner** pour ne pas y participer et laisser sa place éventuelle à un autre candidat.

Pourvu que son adresse mail soit connue du logiciel et que le serveur puisse l'envoyer, il est possible de demander à recevoir un courriel de confirmation.

# VI-3 L'écran de confirmation



Cet écran permet de confirmer sa demande, ou de l'abandonner, comme dans le cas de filières multiples. Après confirmation, un écran indique que la demande a été prise en compte et que, le cas échéant, un courriel a été envoyé.

# VII- Démissionner après avoir été admis

Un étudiant peut pour diverses raisons décider de démissionner d'un concours après avoir été déclaré admis. Cette démission diffère des démissions évoquées précédemment en ce sens qu'elle impose de rechercher un remplaçant pour ne pas perdre de places par rapport au numerus clausus accordé.

# VII-1 La connexion

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V2.2	Retour       Aide         L1 Santé, Concours - 2009-2010, choisir de démissionner de la filière où on est admis
	Nom de login :       Mot de passe :
	Connexion
UPPC Sorbonne Universités	
FMPMC Site Pitié-Salpériére 91, 105 Bd de l'Hôpital. 76534 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Retour
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

Cet écran de connexion est analogue à ceux présentés précédemment et est soumis aux mêmes contraintes. Seul le titre est modifié. Cet écran n'est pas proposé si la connexion est gérée par un serveur d'identités CAS.
# VII-2 La procédure de démission

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V1.2	Retour Première année des études de santé, Concours - 2007-2008, procédure de démission étudiant 214 (Yadmis Xamis)
	Cet écran vous permet de démissionner de la filière Pharmacie où vous étes actuellement admis ainsi qu'obligatoirement de la filière Maïeutique qui n'avait pas votre préférence. Cette démission sera définitive.
	Vous n'avez pas été admis dans la filière Médecine qui avait votre préférence. Vous pouvez demander à en démissionner aussi
	Je veux démissionner aussi de la filière Médecine O Démissionner Abandonner
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 13ème Téi 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

Le premier écran rappelle à l'étudiant qu'il est admis. Dans le cas présenté, il s'agit d'un concours à plusieurs filières, l'étudiant étant admis dans la filière pharmacie.

La démission de la filière où il est admis impose la démission simultanée de toutes les filières de moindre préférence, ici la maïeutique. Cette règle est nécessaire pour que la démission de l'étudiant ne le conduise pas à prendre une place dans une filière de moindre préférence au détriment d'un autre qui y avait été déclaré admis.

En revanche, pour les filières qui avaient sa préférence, mais où il n'a pas été admis, il peut choisir d'y rester candidat en espérant la démission d'un autre étudiant, ou d'en démissionner aussi. C'est ici le cas de la médecine.

Le bouton *Démissionner* demande une première prise en compte du choix fait, mais qui, compte tenu de l'enjeu, n'est pas encore définitive.

La prise en compte finale est soumise à une confirmation proposée dans l'écran ci-dessous. La démission est alors définitive : elle ne peut plus être remise en question puisqu'un autre étudiant sera déclaré admis en remplacement.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V1.2	Retour Première année des études de santé, Concours - 2007-2008, procédure de démission étudiant 214 (Yadmis Xamis)
	Vous avez choisi de démissionner de la filière Pharmacie où vous êtes actuellement admis ainsi qu' <b>obligatoirement</b> de la filière Maïeutique qui n'avait pas votre préférence. Cette démission sera définitive. Vous avez choisi de ne pas démissionner de la filière Médecine qui avait votre préférence mais où vous n'avez pas été admis
	Confirmez ce choix Confirmer la démission Abandonner
FMPMC Site Pité-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hópital, 75034 Paris 13ème Tél 01 40 77 850 Site Saint-Antoine 27 rue Challony, 75971 Paris 12ème 27 rue Challony, 75971 Paris 12ème	Retour Déconnexion

En cas de confirmation, il peut être nécessaire de patienter quelques instants pendant que ResExam prend en compte la démission et recherche le remplaçant<sup>3</sup> parmi les autres étudiants. Puis s'affiche le dernier écran qui conclut la démission.



Si ResExam connaît l'adresse mail du démissionnaire et/ou de son ou ses remplaçants, un courriel sera automatiquement adressé à ces étudiants, à condition que le serveur puisse le faire.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Il peut y avoir plusieurs remplaçants : si le remplaçant était admis dans une autre filière qui n'avait pas sa préférence, il change de filière et il lui faut un remplaçant à son tour.

# Chapitre 4. La page d'accueil des gestionnaires d'examens

# I- Caractéristiques générales

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0 Quelques définitions	Retour Aide L1 Santé, gestion des résultats d'examens Choix de l'action à réaliser	
Examens et concours État d'un examen Examens fils et filières Items d'identification, modifications sur les numerus clausus, sous-concours Disciplines Séparation des ex-æquo Inscriptions et préférences Gestion des admissions Populations étudiantes	Actions sur les examens et concours actifs Choix de l'examen principal concerné concours - 2015 - Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Voir la page des résultats proposée à l'étudiant numéro . Afficher la définition de l'examen Fermer l'examen au public Archiver l'examen Gérer les inscriptions, préférences et démissions Gérer les admissions et résultats concernant les étudiants Modifier des informations et résultats concernant les étudiants Gérer les courriels adressés aux étudiants par ResExam Modifier la définition de l'examen Dupliquer l'examen	2 ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ?
Utilisateurs	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Afficher la définition de l'examen fils Modifier la définition de l'examen Actions sur les examens et concours archivés Choix de l'examen archivé principal concerné [truc - 2016-2017 \sigma] Afficher la définition de l'examen Désarchiver l'examen Supprimer l'examen	? ? ? ? ?
FMPMC Site Pitié-Salpérie 91, 105 Bd de l'Hópital, 76534 Paris 13ame Tél 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ame Tél 01 40 01 13 00	Choix de l'examen archivé principal concerné truc - 2016-2017 v Afficher la définition de l'examen Désarchiver l'examen Supprimer l'examen Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v	? ? ?

La page d'accueil proposée aux gestionnaires d'examens et aux administrateurs comporte, outre les boutons de retour, de déconnexion et d'aide déjà rencontrés dans les autres pages, un bandeau bleu à gauche donnant accès à des informations sur quelques-uns des concepts utilisés dans ResExam, et, dans le corps de page, une liste d'actions disponibles pour réaliser les mises à jour ou contrôles souhaités.

Chaque ligne de la liste correspondant à une action cliquable comporte un point d'interrogation sur sa droite. Laisser le pointeur de la souris sur un de ces points d'interrogation, sans cliquer, fait apparaître un petit message d'explication sur l'action.

Les actions peuvent concerner les examens ou concours, les utilisateurs hors étudiants ayant le droit de se connecter à ResExam, la population étudiante, et les serveurs de cassification utilisables pour se connecter. Les dernières actions, proposées en bas de l'écran d'accueil, sont visibles page suivante.

Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Supprimer l'examen	?
Tél 01 40 01 13 00	Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v	
	Afficher la définition de l'examen fils Supprimer l'examen	? ?
	Créer un nouvel examen ou concours	?
	Actions sur les utilisateurs possédant login et mot de passe (sauf étudiants)	
	Créer un nouvel utilisateur	?
	Importer des utilisateurs	?
	Modifier un utilisateur vm (Morice Vincent)	?
	Supprimer un(des) utilisateur(s) morice (Morice Vincent) ~	?
	Actions sur la population étudiante : L1 Santé (L1Sante)	
	Modifier la définition de la population	?
	Actions sur les serveurs de CASsification	
	Définir un nouveau serveur	?
	Modifier un serveur CAS UPMC ~	?
	Supprimer un serveur CAS UPMCtest ~	?
1	Retour Déconnexion	

# II- Le bandeau bleu et ses aides

	😻 Faculté de Médecine Pierre et Marie Cu	irie - Résultats d'examens - Mozilla Firefox 🛛 🚽 🗙 🕹					<u> -  -                                </u>	
	(i) localhost/bdchups/resexam/aide	.php	phpMyAd 🙀 phpMyAd 🎪 localhost / 🔟 Objet Do	C   1	F			
			C Q Rechercher	<u></u> ት 🖻	◙	+	Â	ę
		Aide						
ł	Tout examen peut posséder des construire une hiérarchie d'exan descendants en sont des élémen des enseignants entrer eux-mên tableaux de mise à jour qui les o La plus grande utilité de cette si	« sous-examens » ou examens fils, ce qui revient à pouvoir nens. L'examen de plus haut niveau est l'examen principal et le ts. Cette structure permet par exemple, si on a prévu de laisser les leurs notes dans ResExam, de leur proposer uniquement les concernent. rructure hiérarchique concerne les concours pouvant déboucher	3		<b>/</b>			
	sur plusieurs filières. L'examen	de plus haut niveau représente les caractéristiques globales du						
	concours. Chaque filière est ens filières est réservé aux examens	suite définie par un examen fils. Dans ResExam, le nom de	tion des résultats d'examens					
	Quitter		pix de l'action à réaliser					
-v-								
			ictifs					
Êta								
Exa			concours - 2015 V					
			cernant l'ensemble des étudiants				?	
ite	difications cur los numorus	-	udiant numéro				?	
lau	ISUS, SOUS-CONCOURS	Afficher la définition de l'examen					?	
		Fermer l'examen au public					- 7	
Disc	ciplines	Archiver l'examen						
		Gerer les Inscriptions, preference	S et demissions				- f - 2	
Sép	aration des ex-æquo	Gerer les aufilissions et les étudiant	s demissionnaires				: 2	
		Modifier des informations et résultats	s concernant les étudiants				2	
inse	criptions et préférences	Gérer les courriels adressés aux étudi	ants par ResExam				,	
		Modifier la définition de l'examen					?	
jes	tion des admissions	Dupliquer l'examen					?	
Pop	ulations étudiantes	Choix de l'examen fils concerné med	ecine - 2015 v					
Jtili	isateurs	Afficher/exporter les informations c	oncernant l'ensemble des étudiants				?	
5886) 1		Afficher la définition de l'examen fils					?	
		Modifier la définition de l'examen					?	
L	SORBONNE UNIVERSITÉS	Actions sur les examens et concours	archivés					

Un clic sur une des lignes proposées dans le bandeau bleu de gauche fait apparaître une fenêtre contenant une explication concernant le ou les concepts sélectionnés. Sur notre exemple, nous avons choisi les concepts d'examens fils et de filières.

#### **III-** Actions concernant les examens

Les examens sont séparés entre ceux qui sont **actifs** et ceux qui sont **archivés**, les seconds n'autorisant qu'un nombre restreint d'actions. Un examen archivé ne peut plus être modifié, mais, contrairement à un examen actif, il peut être supprimé. Cette séparation a l'avantage de limiter la taille des listes des examens actifs en évitant de les polluer par des examens qu'on ne désire pas effacer, mais qui ne sont normalement plus utiles.

Par ailleurs, un examen peut être défini comme une structure hiérarchique. C'est le cas de la PACES où le concours permet de déboucher sur plusieurs filières ayant des caractéristiques différentes quant aux UE qui les composent, leurs coefficients, ou les numerus clausus ; il existe alors un examen principal, le concours, et des examens fils les filières.

S'il existe des examens définis comme des structures hiérarchiques, la page d'accueil sépare les examens entre les **examens principaux** sur lesquels portent le plus souvent les mises à jour et les contrôles et les **examens fils**. Cette séparation se retrouve aussi bien dans les examens actifs que dans les examens archivés.

Chacune de ces quatre catégories d'examens, lorsqu'elle est présente, propose en première ligne de **choisir l'examen concerné** par l'action envisagée. La liste des actions disponibles se modifie alors en fonction des caractéristiques de l'examen sélectionné.

Après ce choix, il suffit de **cliquer sur la ligne** désirée pour déclencher l'action correspondante. Lorsque l'action consiste à visualiser la page des résultats proposée à un étudiant donné, il faut auparavant préciser le numéro d'identification de l'étudiant.

Une dernière ligne concernant les examens est toujours présente, indépendamment des catégories précédentes. C'est celle qui permet de **créer un nouvel examen ou concours**.

#### **IV-** Actions concernant les utilisateurs

Les utilisateurs sont les internautes autorisés à se connecter à ResExam, autres que les étudiants. Chaque utilisateur possède un niveau de droits sur les examens : simple accès à des résultats, mises à jour de notes, gestion complète d'examens.

La mise à jour et la suppression d'un utilisateur nécessite de préciser lequel est concerné.

### V- Actions sur la population étudiante

La population étudiante représente l'ensemble des étudiants susceptibles d'être concernés par les examens à mettre à jour. Ce peut-être la PAES, ou la préparation au concours de Psychomotricité. Lorsqu'un utilisateur se connecte, il n'a accès qu'à un ensemble limité de populations étudiantes (généralement une pour les étudiants et les enseignants).

Le plus souvent, seul l'accès permettant la modification de quelques caractéristiques de la population est disponible. La suppression devient possible s'il n'existe plus que des examens

archivés, et, pour les gestionnaires qui ne sont pas administrateurs, s'ils ont accès à une autre population.

#### VI- Actions sur les serveurs de cassification

Les serveurs CAS sont ceux utilisables pour permettre aux utilisateurs et aux étudiants de ResExam de s'y connecter. Les méthodes de connexion disponibles dans ResExam sont constituées de ces serveurs et de la connexion directe (sans serveur CAS). Un utilisateur donné ne peut utiliser qu'une seule de ces méthodes.

Les actions sur les serveurs de cassification (serveurs CAS) sont réservées aux administrateurs. Il est toujours possible de définir un nouveau serveur ou d'en modifier un existant. Mais la suppression d'un serveur n'est possible que si aucune population étudiante ne l'utilise et aucun utilisateur n'en a besoin pour se connecter.

# Chapitre 5. Introduire des données sur les étudiants : identification et notes

Les liens avec l'annuaire LDAP et la base de la scolarité de l'UPMC n'étant pas encore réalisés, seules les procédures purement locales au logiciel sont présentées ici.

# I-Importer des données

# I-1 Choisir l'import sur l'écran d'accueil

	Faculté de médecine				
PIERRE & MARIE CURIE	Pierre et Marie CURIE				
V. Morice - V3.0	Retour Aide				
	Entrée en psychomotricité, gestion des résultats d'examens				
Quelques définitions	Choix de l'action à réaliser				
Examens et concours	Actions sur les examens et concours actifs				
État d'un examen					
Examens fils et filières	Choix de l'examen concerné concours - 2013-2014 ~				
Items d'identification,	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants	?			
modifications sur les numerus	Afficher la définition de l'examen	?			
clausus, sous-concours	Ouvrir l'examen au public	?			
Disciplines	AFCNIVEF l'examen ? Calculer les rands des étudiants ?				
Séparation des ex-æquo	Gérer les inscriptions, préférences et démissions				
	Modifier des informations et résultats concernant les étudiants	?			
inscriptions et preferences	Supprimer tout ou partie des informations enregistrées sur les étudiants	?			
Gestion des admissions	Modifier la définition de l'examen Dupliquer l'examen	?			
Populations étudiantes					
Utilisateurs	Actions sur les examens et concours archivés				
	Choix de l'examen archivé concerné Concours - 2011-2012 V				
	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants	?			
INAL SORBONNE UNIVERSITÉS	Afficher la définition de l'examen	?			
	Supprimer l'examen	?			
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème	Créer un nouvel examen ou concours	?			

Seuls les gestionnaires des examens (l'administration) et les administrateurs du site peuvent importer des résultats. L'écran ci-dessus est une copie partielle de la page d'accueil qui leur est présentée après connexion. Cette page est présentée dans le chapitre précédent.

Les listes présentées dans le corps de page permettent de choisir l'opération à réaliser et de préciser, le cas échéant, l'examen concerné. L'action choisie ici, entourée en rouge, est *Importer des informations et résultats concernant les étudiants*, et s'applique au concours 2013-2014 de l'entrée en psychomotricité.

📕 res	🖻 respsm2008.txt - Bloc-notes						
Fichier	Edition Forma	t Affichage ?					
N*	RANG	NOMS - PRENOMS	Françai	s/20	Biologie/20	TOTAL/40	
0001	672	Abxxxxxxxxxxxx	6,00	9,60	15,60		
0002	1530	Abxxxxxxxxxxxx	2,50	2,20	4,70		
0003	1302	ACXXXXXXXXXXXXX	2,00	6,70	8,70		
0004	1608	Adxxxxxxxxxxxx	ABSENT		ABSENT	ABSENT	
0005	862	Aixxxxxxxxxxxx	4,50	9,10	13,60		
0006	1052	Aixxxxxxxxxxxx	5,00	6,70	11,70		
0007	1073	Aixxxxxxxxxxx	5,50	5,90	11,40		
0008	1606	AŁXXXXXXXXXXX	ABSENT		ABSENT	ABSENT	
0009	938	ALXXXXXXXXXXX	11,00	1,80	12,80		
0010	1266	ALXXXXXXXXXXX	2,50	6,60	9,10		
0011	698	ALXXXXXXXXXX	4,50	10,80	15,30		
0012	414	ALXXXXXXXXXX	6,50	11,30	17,80		
0013	1303	ALXXXXXXXXXXX	3,50	5,20	8,70		
0014	797	Amxxxxxxxxxx	8,00	6,40	14,40		
0015	569	AMXXXXXXXXXX	5,50	10,90	16,40		
0016	1597	ANXXXXXXXXXX	ABSENT	3 60	ABSENT	ABSENT	
0017	1419		4,50	2,60	7,10		
0018	1010		4,50	0,80	3,30		
0019	1201		5,00	5,00	16 50		
0020	207	AF XXXXXXXXXXX	9,50	11 40	17 40		
0021	449 577	<u> </u>	10 00	6 00	16 00		
0022	712	<u> </u>	11 50	2,70	15 20		
0023	195	<u>Ap 22222222222</u>	11,50	9,70	20,50		
0024	435		10,50	7 10	17 60		
0026	790	Aryyyyyyyy	8.50	6,00	14,50		
0027	828	Arxxxxxxxxxx	6,00	8,00	14,00		
0028	239	Arxxxxxxxxxx	12.00	8,00	20.00		
0029	1329	Anxxxxxxxxx	4,00	4,33	8,33		

#### I-2 Le fichier à importer

Les données à importer doivent être dans un fichier de type texte, constitué de colonnes séparées par des tabulations. Ce fichier peut être construit sous Excel ; il est obtenu en l'enregistrant sous forme *texte, délimité tabulations*.

Il peut contenir tout ou partie des données à importer. S'il est incomplet par manque d'étudiants, un import ultérieur complétera les données sans aucune difficulté. S'il est incomplet par manque de colonnes, un import ultérieur reste possible; les données présentes sur une ligne possédant un numéro d'étudiant déjà connu seront affectées au même étudiant. Ajoutons que si les données d'une colonne étaient déjà présentes pour certains étudiants, le nouvel import remplacera les anciennes valeurs par les nouvelles.

Aucun des numéros d'étudiant ne doit être vide ou utilisé plusieurs fois dans le fichier. Les autres colonnes peuvent si nécessaire rester vides, ou utiliser les valeurs particulières (valeur spéciale et valeur sans-objet, insensibles à la casse) qui ont pu être définies pour l'examen. L'exemple montre l'utilisation de la valeur spéciale ABSENT. Lorsqu'une véritable valeur est utilisée, elle doit être compatible avec ce qui a été déclaré : une note est généralement un nombre positif ou nul<sup>4</sup>, avec une valeur maximale ; une donnée d'identification peut être codée selon une liste de valeurs possibles (par exemple le sexe pourrait ne prendre comme valeurs que M ou F).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour un nombre décimal, on peut utiliser indifféremment un point ou une virgule.

Les lignes vides ou celles dont le premier caractère est un slash (/) sont ignorées pendant l'import. La première ligne du fichier peut être une ligne d'en-têtes, comme sur l'exemple ; lorsque cette ligne existe, il faut le signaler au logiciel lors de l'import pour qu'elle ne soit pas interprétée comme des données.

Tout étudiant importé est considéré comme inscrit à l'examen concerné. S'il existe des examens fils (filières) avec possibilité de s'y inscrire ou non, l'inscription ou non dans les filières peut généralement être indiquée dans le fichier. Cependant, s'il est prévu que les étudiants définissent eux-mêmes leurs inscriptions dans les filières et que la procédure leur permettant de le faire n'a pas été déclarée définitivement terminée, les données d'inscription ne peuvent pas apparaître dans le fichier à importer.

# I-3 La procédure d'import

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de Pierre et Marie	médecine <sub>CURIE</sub>			
V. Morice - V2.1	Retour	Aide			
		Conc Le fichier à importer doit être de type	cours - 2015 : ir	mport de résulta éparées par des tabulations	ts
		Chaque ligne correspond à un étudian Vous pouvez déplacer les éléments de colonnes du fichier	it, sauf la ligne d'en-têtes é la liste des colonnes à im	ventuelle et celles dont le pr porter pour correspondre au	emier caractère est / nombre et à l'ordre des Changer le format de cette page
		Attention : l'import peut prendre plus	ieurs minutes		
		Fichier à importer		Parcourir Aucun fichier	sélectionné.
		Présence d'une ligne d'en-têtes Serveur CAS de login :		Login direct sans serveur 🔻	
		Colonnes à importer	>> <<	Colonnes à ne pas impor	ter
		numéro Password			
		mail nom_prenom inscr			
SORBORNE OR TERSTED		Nat			
FMPMC Site Pitié-Salpêrière		UE1/20 UE3 1/20			
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		UE3.2/20			
Site Saint-Antoine 27 nie Chalinny, 75571 Paris 12ème		UE7/20 AnatTete/20			
Tél 01 40 01 13 00		AnatPtBass/20			
		GenCran/20			
		paramed			
	Patour	Déconnation			OK Abandonner

Le clic sur l'option Importer des résultats dans la page d'accueil conduit à afficher cet écran d'import. Un écran intermédiaire de confirmation de l'import est proposé dans le cas d'un concours pour lequel les listes des étudiants admis ont déjà été construites par ResExam ; l'import conduit en effet à détruire les classements des étudiants (si les rangs doivent être déterminés par ResExam) et les diverses listes de résultats au concours (admissions, échecs, liste d'attente, etc.).

Le bouton *Parcourir* permet de rechercher le fichier à importer (qui doit être présent sur l'ordinateur de l'internaute).

La case *Présence d'une ligne d'en-têtes* doit être cochée si la première ligne du fichier est une ligne d'en-têtes que la procédure d'import doit ignorer, sous peine de générer des erreurs.

Le champ *Serveur CAS de login* permet de préciser comment les étudiants importés se connecteront sur ResExam, si cette connexion est autorisée et si la population étudiante accepte plusieurs modes de connexions. Il faut choisir entre l'un des serveurs CAS proposés et le login direct sans serveur qui impose l'entrée d'un mot de passe pour chaque étudiant.

Un champ **Codage pour supprimer une valeur de réorientation** est présent si l'import des réorientations est autorisé (item de réorientation défini, codage pour une réorientation défini, import des réorientations explicitement autorisé), et, en cas de structure hiérarchique d'examens, uniquement avec l'examen de plus haut niveau. La stratégie de ResExam lors de l'import d'une valeur de réorientation est la suivante : si la valeur importée pour un étudiant est vide, cet étudiant conserve sa valeur antérieure ; s'il s'agit du codage de suppression (s'il est non vide), la valeur antérieure est effacée ; s'il s'agit d'une autre valeur non vide, elle remplace l'ancienne valeur, qu'il s'agisse du label utilisé pour représenter une réorientation, ou de tout autre label, interprété comme une non-réorientation.

La liste ordonnée des champs que ResExam s'attend à trouver dans le fichier importé se trouve dans le cadre « **Colonnes à importer** ». Parmi les champs déclarés à recueillir sur chaque étudiant, ResExam a pu en exclure certains a priori : toutes les disciplines s'il a été demandé d'importer les identités et de saisir les notes de manière interactive ; certaines disciplines si elles ont été définies comme la combinaison de plusieurs disciplines élémentaires. Le fichier peut contenir tout ou partie des colonnes proposées, mais pas de colonne supplémentaire (cependant, des colonnes surnuméraires situées après la dernière colonne utile seront simplement ignorées).

On peut déplacer par **drag and drop** certains de ces champs dans le cadre de droite « **Colonnes à ne pas importer** » afin de ne conserver que les champs effectivement présents dans le fichier. Certains champs peuvent cependant ne pas être déplaçables si leur présence est obligatoire, ce qui est généralement le cas du numéro d'étudiant<sup>5</sup>. De même certains champs du cadre de droite peuvent, dans certains contextes, ne pas pouvoir être remis dans le cadre de gauche ; c'est le cas du mot de passe des étudiants lorsqu'on choisit un véritable serveur CAS de login au lieu d'un login direct sans serveur.

Les boutons et et permettent de transférer tous les champs d'un cadre vers l'autre, à l'exception de ceux non déplaçables. L'ordre des champs dans un cadre est conservé lors du transfert vers l'autre cadre.

L'ordre des champs dans un cadre peut être modifié en déplaçant par **drag and drop** des champs à l'intérieur du cadre pour les ranger correctement. L'ordre final dans le cadre de gauche doit âtre celui des champs dans le fichier importé.

Il faut enfin cliquer sur le bouton **OK** pour lancer l'import. Le temps d'import augmente avec le nombre d'étudiants et peut devenir important (quelques minutes). Une page demandant de prendre patience s'affiche donc pendant le traitement.

Les boutons **Retour** et **Abandonner** permettent de retourner à la page d'accueil sans réaliser d'import. Le bouton de **Déconnexion** permet de quitter le logiciel ResExam en se déconnectant. Le bouton **Aide** propose une aide en ligne.

Le bouton « **Changer le format de cette page** » permet de modifier la manière de définir la liste et l'ordre des champs à importer, que ce soit parce qu'on préfère la seconde

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Si un numéro d'anonymat est autorisé lors de la déclaration de l'examen, il devient possible d'importer un fichier sans numéro d'étudiant. La contrainte est qu'un numéro étudiant ou un numéro d'anonymat soit présent.

présentation, ou parce que la première pose des problèmes techniques<sup>6</sup>. On obtient alors l'écran ci-dessous.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de Pierre et Marie	médecine curie		
V. Morice - V2.1	Retour	Aide		
		Concours - 2015 : in	nport de rés	ultats
		Le fichier à importer doit être de type texte avec des colonnes sé Chaque ligne correspond à un étudiant, sauf la ligne d'en-têtes év L'ordre des colonnes est celui défini par les rangs	parées par des tabula ventuelle et celles do	itions nt le premier caractère est /
		Attention : l'import peut prendre plusieurs minutes		Changer le format de cette page
		Fichier à importer	Parcourir Aucur	1 fichier sélectionné.
		Présence d'une ligne d'en-têtes		
		Serveur CAS de login :	Login direct sans ser	veur 🔻
		Noms des colonnes	Rangs	Importer
			ï	lout importer 🗹
		numéro	1	Requis
		Password	L 2	
		mail	3	
		nom_prenom	u 4	
SORBONNE UNIVERSITÉS		inscr	5	V
		Nat	t 6	V
FMPMC Site Pitié-Saloérière		UE1/20	7	V
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		UE3.1/20	8	
Site Saint-Antoine		UE3.2/20	9	V
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème		UE7/20	10	
1810140011300		AnatTete/20	11	V
		AnatPtBass/20	12	
		GenCran/20	13	V
		AnatReprod/20	14	V
		paramed	15	
				OK Abandonner
	Retour	Déconnexion		

La liste des **colonnes** que le logiciel s'attend à trouver dans le fichier ne peut plus ici être manipulée directement.

Les cases à cocher annoncées par le titre *Importer* permettent d'indiquer si certaines des colonnes prévues sont absentes du fichier : une colonne doit être présente lorsque sa case est cochée et absente sinon. La case à cocher *Tout importer* permet de décocher ou de recocher les indicateurs de présence de toutes les colonnes. Sur cet exemple, la colonne correspondant aux numéros d'étudiants doit toujours être présente dans le fichier.

Enfin, l'ordre des colonnes dans le fichier est indiqué par leurs **Rangs**. L'ordre proposé au départ par le logiciel est celui déterminé par les rangs des items définis lors de la déclaration de l'examen. Si cet ordre n'est pas celui du fichier, vous pouvez modifier les rangs proposés. Les nouveaux rangs doivent être des nombres entiers positifs, tous différents (y compris pour les items non importés), mais non nécessairement séquentiels : seul l'ordre qu'ils déterminent est pris en compte.

On peut cliquer autant de fois qu'on le désire sur le bouton « **Changer le format de cette page** » pour passer d'une présentation à l'autre : les choix faits avec un des formats se retrouvent sur l'autre.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La première manière utilise JavaScript, JQuery et JQuery-UI. Ceci peut poser quelques problèmes à certains navigateurs.

#### I-4 Numéro d'étudiant et numéro d'anonymat

Lorsque ResExam doit gérer des numéros d'anonymat, ces numéros peuvent être présents dans le fichier d'import. Plus exactement, le fichier d'import doit contenir au moins l'un des deux numéros, étudiant ou anonymat. Le lien entre numéro d'étudiant et numéro d'anonymat doit être donné par l'administration à un moment ou à un autre, que ce soit avant, pendant, ou après la saisie interactive des notes par les enseignants, sous peine d'interdire certaines fonctions élémentaires de ResExam comme l'accès des étudiants aux résultats. Ce lien peut être défini dans un fichier d'import ou en interactif (voir page 56).

Un même numéro d'étudiant ou d'anonymat ne peut apparaître qu'une seule fois dans le fichier importé. De même un numéro d'étudiant ne peut correspondre qu'à un seul enregistrement dans la base de données, et un numéro d'anonymat aussi. Lorsque le lien entre le numéro d'étudiant et le numéro d'anonymat est réalisé, un étudiant ne peut donc être enregistré qu'une fois. En revanche tant que ce lien n'est pas fait, un même étudiant peut être enregistré deux fois, l'une en étant référencé par son numéro d'étudiant, l'autre en étant référencé par son numéro d'anonymat.

Si une ligne possède un seul des numéros, selon qu'un étudiant a déjà ou non été enregistré avec ce numéro, il s'agit d'une modification ou d'une création.

Si une ligne possède les deux numéros, il s'agit d'une création si aucun étudiant n'a encore été enregistré avec l'un de ces numéros. Si un étudiant a déjà été enregistré avec les deux mêmes numéros, il s'agit d'une mise à jour. Il en est de même si un étudiant enregistré possède l'un des numéros identique, mais pas l'autre, et qu'il n'existe aucun étudiant enregistré possédant cet autre numéro.

Lorsqu'une ligne possède les deux numéros et qu'il existe un étudiant enregistré avec le même numéro d'étudiant, et un autre avec le numéro d'anonymat, il s'agit d'une erreur si au moins l'un de ces deux étudiants possède déjà deux numéros. Dans le cas contraire, les deux enregistrements doivent en réalité désigner le même étudiant et il faut les fusionner. La fusion n'est possible que si les données des deux enregistrements sont compatibles entre elles, c'est-à-dire que les valeurs prises par un même champ sont soit identiques, soit que l'une soit vide et l'autre non.

#### *I-5 Login et mot de passe*

Le login des étudiants ne peut être importé que si les étudiants sont autorisés à se connecter et que le login est censé être différent du numéro étudiant.

Le mot de passe n'est utile que pour les étudiants devant se connecter sans utiliser de serveur CAS. Dans cette situation, l'absence de mot de passe lui interdira la connexion.

Si le fichier à importer contient des mots de passe, ceux-ci doivent être donnés en clair : ils seront cryptés lors de l'enregistrement en base de données. Les éventuels mots de passe déjà enregistrés sont remplacés par les nouveaux. De plus, si la population étudiante possède plusieurs examens et que le même login d'étudiant est retrouvé sur plusieurs d'entre eux, le nouveau mot de passe est reporté sur chacun d'eux : un même login ne peut normalement être utilisé que par un étudiant unique, et doit donc avoir un mot de passe associé unique<sup>7</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Les mots de passe remplacés automatiquement sont conservés en base de données pour permettre si nécessaire un retour en arrière.

Si pour un étudiant le mot de passe n'est pas indiqué dans le fichier, son mot de passe antérieur est conservé sans modification. Cependant, s'il ne possédait pas encore de mot de passe, il ne pourra toujours pas se connecter à ResExam. Dans le cas où il s'agit d'un nouvel étudiant, mais que pour d'autres examens de la même population étudiante, on retrouve le même login, alors le mot de passe correspondant est reporté sur le nouvel enregistrement.

#### II- Mise à jour interactive des données

#### II-1 L'accès à l'écran de mise à jour

Il existe deux possibilités d'accès à l'écran de mise à jour : en tant qu'enseignant habilité à mettre les notes à jour, ou en tant que gestionnaire de l'examen (administration).

#### II-1-1 L'accès pour les enseignants

L'accès à la mise à jour interactive des notes par les enseignants est obtenu à l'aide de la page **indexloguser.php** de ResExam.

Il faut généralement préciser dans l'URL la population étudiante concernée et la méthode de connexion (le serveur CAS) à utiliser à l'aide des variables *etude* et *login*. Ainsi pour accéder à la population PAES (connue de ResExam) via le serveur CAS de l'UPMC (lui aussi connu de ResExam), on écrira **indexloguser.php?etude=PAES&login=UPMC**.

D'autres informations peuvent être indiquées lors de l'appel à *indexloguser.php* permettant une sélection parmi l'ensemble des examens disponibles pour la population concernée. Ce sont les variables *examen* dont la valeur est le nom de l'un des examens déclarés à ResExam pour la population étudiante d'intérêt ; et *datex* dont la valeur est une date de la forme *aaaa-mm-jj* pour ne sélectionner que l'examen dont la date est identique à cette valeur.

Tout utilisateur déclaré à ResExam, qu'il soit enseignant ou non, possède une méthode de connexion unique. La méthode de connexion indiquée dans l'URL doit évidemment être celle de l'utilisateur qui veut se connecter. Pour un enseignant, il faut de plus que cette méthode soit compatible avec celles autorisées par la population étudiante d'intérêt (méthode de connexion principale ou de l'une de ses éventuelles méthodes secondaires). Il s'agit du nom donné à l'un des serveurs CAS déclarés à ResExam, ou du mot **local** pour une connexion non gérée par serveur CAS.

Si la variable *login* n'est pas précisée dans l'URL, sauf cas particuliers, un écran de choix de la procédure est proposé avant la connexion proprement dite. Dans le cas où la population étudiante concernée n'a pas non plus été précisée, le même écran permet de la sélectionner, comme dans la copie d'écran ci-dessous.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V1.0	Retour Aide
	Mise à jour des résultats d'examens : choix du serveur CAS de connexion
	Serveur CAS de login : Login direct sans serveur V Etudiants concernés L1 santé non CAS V OK
VPPC SORBONNE UNIVERSITÉS	
FMPMC Site Prité-Salpërière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75034 Paris 13ëme Tei 01 40 77 95 00	Retour
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

L'écran suivant est celui proposé à un enseignant (ou tout autre utilisateur ayant les droits nécessaires) lors de sa connexion en vue de mettre les notes à jour, si on n'utilise pas de serveur CAS.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V2.2	Retour Aide Entrée en psychomotricité, Concours d'entrée - 2013-2014, mise à jour des résultats : connexion
	Nom de login : Mot de passe : Connexion
FMPMC Site Pité-Salpérie 91, 105 Ed de l'Hépital. 7603 Paris 13eme Té i o 1 40 77 85 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12eme	Retour

Si les connexions utilisent un serveur d'identités CAS, l'écran est celui proposé par ce serveur (voir section *I*- du *Chapitre 2*. pour l'écran de connexion proposé par l'UPMC).

La connexion d'un enseignant devient impossible dans le cas d'un concours pour lequel les admissions ont déjà été déterminées par ResExam.

Après connexion, une déconnexion automatique est réalisée au bout d'une demi-heure d'inactivité. Il est cependant préférable de demander soi-même une déconnexion en fin de travail à l'aide du bouton de **Déconnexion** qui sera présent sur les pages.

Si la population étudiante n'est ni précisée dans l'URL de la page de connexion, ni déterminée à partir de la page de choix de la méthode de connexion, le formulaire propose un champ complémentaire permettant la sélection de la population comme le montre la copie d'écran ci-dessous. En cas de connexion via un serveur CAS, un écran permettant uniquement la sélection de la population sera affiché après connexion.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de méo Pierre et Marie CUR	decine E	
V. Morice - V2.2	Retour	Aide	
	Mise à jour	des résultats d'examens : cor	nnexion
	Nom de login :		
	Mot de passe : Etudiants concernés	L1 Santé V	
			Connexion
FMPMC	Retour		
Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00			
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00			

#### II-1-2 L'accès pour l'administration

L'écran suivant est une copie partielle de la page d'accueil proposée aux gestionnaires des examens (l'administration) et aux administrateurs du site après connexion. Cette page sera détaillée dans les chapitres suivants.

Les listes présentées dans le corps de page permettent de choisir l'opération à réaliser et de préciser, le cas échéant, l'examen concerné. L'action choisie ici, entourée en rouge, est *Modifier des informations et résultats concernant les étudiants*, et s'applique au concours 2013-2014 de l'entrée en psychomotricité.

Cette action conduit à un écran intermédiaire de confirmation dans le cas d'un concours pour lequel les listes des étudiants admis ont déjà été construites par ResExam ; une mise à jour des données peut en effet conduire à détruire les classements des étudiants (si les rangs doivent être déterminés par ResExam) et les diverses listes de résultats au concours (admissions, échecs, liste d'attente, etc.).

	Faculté de	médecine	9						
PIERRE & MARIE CURIE	Pierre et Marie	CURIE							
V. Morice - V3.0	Retour	Aide							
	Entré	e en psychomot	ricité destion des résultats d'avamens						
Quelques définitions									
Querques actimitions		Ch	oix de l'action à réaliser						
Examens et concours									
État d'un ovamon	Actions sur les e	xamens et concours :	actifs						
	Choix de l'exan	nen concerné concours -	2013-2014 ~						
Examens fils et filières	Afficher/exr	orter los informations es	normant l'ancomble des étudiants	2					
Items d'identification,	Voir la page d	es résultats proposée à l'é	itudiant numéro	?					
modifications sur les numerus	Afficher la dé	Afficher la définition de l'examen							
		ien au public Iamen		?					
Disciplines	Calculer les l	angs des étudiants		?					
Séparation des ex-æquo	Gérer les INS	criptions, préférences	et démissions	?					
Incorintions at préférences	Modifier des i	nformations et résultats or normations et résultats or	oncernant les étudiants	?					
inscriptions et preferences	Supprimer to	It ou partie des information	ns enregistrees sur les étudiants	?					
Gestion des admissions	Modifier la dé Dupliquer l'ex	finition de l'examen amen		?					
Populations étudiantes									
Utilisateurs	Actions sur les e	xamens et concours :	archivés						
	Choix de l'exan	ien archivé concerné	concours - 2011-2012 🖌						
	Afficher/exp	Orter les informations co	ncernant l'ensemble des étudiants	?					
SORBONNE UNIVERSITÉS	Afficher la dé	finition de l'examen		?					
	Desarchive Supprimer l'e	'l'examen xamen		?					
FMPMC Site Pitié-Salpêrière	Créer un nouvel	examen ou concour	s	?					
91, 105 Bd de l'Hopital, 75834 Paris 13ème			-						

#### II-2 L'écran de mise à jour

L'écran de mise à jour est montré ci-dessous.

Les étudiants y sont présentés en ligne dans un tableau et ordonnés par **numéros** d'étudiants croissants (l'ordre n'est pas modifiable). Si on a demandé à utiliser des **numéros** d'anonymat lors de la déclaration de l'examen, les gestionnaires de l'examen pourront modifier les numéros d'étudiants et les numéros d'anonymat, alors que les enseignants n'auront accès qu'aux numéros d'anonymat.

En colonnes se trouvent tout ou partie des items déclarés pour l'examen. Peuvent manquer les disciplines définies comme des combinaisons de disciplines élémentaires, puisque les notes correspondantes sont calculées automatiquement. Peuvent aussi manquer les items d'identification dont il a été dit qu'ils ne devaient pas être visibles lors de la saisie (ces items restent présents si la mise à jour est faite par les gestionnaires d'examens). De même, il est impossible de modifier de manière interactive les totaux, rangs et résultats au concours (admissions) des étudiants s'il a été déclaré qu'ils devaient être calculés par le logiciel. Dans le cas où il existe des filières dans lesquelles les étudiants peuvent ou non être inscrits, les informations d'inscriptions peuvent être masquées en raison de leur déclaration (sauf pour les gestionnaires d'examens), ou parce qu'il est prévu que les étudiants définissent euxmêmes leurs inscriptions et que la procédure leur permettant de le faire n'a pas été déclarée définitivement terminée.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté Pierre et N	de Iarie	m cu	édec <sub>RIE</sub>	ine					
V. Morice	Retour			A	lide					
	Entrée er	nsvo	hom	otricité	Concol	irs - 200	18-2009	mise à		
	Entrop of	1 00,0		iour do	e réculte		2000	, moo a		
	jour des resultats									
	Affichage de 200 étud	liants maxin	num par	r page. Choix de	e la page	Page 1 [00	01 à 0200] 🚩	ОК		
		numéro	Rang	NomPrénom	Francais/20	Biologie/20	Total/40			
		0001	672	Abxxxxxxxxx	06	09.6	15.6			
		0002	1530	Abxxxxxxxxx	02.5	02.2	04.7			
		0003	1302	Acxxxxxxxxx	02	06.7	08.7			
		0004	1608	Advoccocco	Abse	Abse	Abse			
		0005	862	Aix000000000	04.5	09.1	13.6			
		0006	1052	Aixxxxxxxxxxxxx	05	06.7	11.7			
		0007	1073	Aixococcocco	05.5	05.9	11.4			
		0008	1606	Akxxxxxxxxxx	Abse	Abse	Abse			
		0009	938	Abooococoo	11	01.8	12.8			
		0010	1266	Abooocoooo	02.5	06.6	09.1			
		0012	698 41.4	AD000000000	00.5	11.0	15.3			
		0012	1303	Alumnum	03.5	05.2	08.7			
PARISUNIVERSITAS		0013	797	Amoorooo	03.3	05.2	14.4			
		0015	569	Amooooooc	05.5	10.9	16.4			
FMPMC Site Bitlé Saleática		0016	1597	Anxooxoox	Abse	Abse	Abse			
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème		0017	1419	Anxxxxxxxxxx	04.5	02.6	07.1			
		0018	1510	Anxooxoox	04.5	00.8	05.3			
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème		0019	1201	Anxooxooxoox	05	05	10			
Ter 01 40 01 13 00		0020	567	Anococococ	09.5	07	16.5			
		numéro	Rang	NomPrénom	Francais/20	Biologie/20	Total/40			
		0021	449	Anococococ	06	11.4	17.4			
		0022	522	Anococococ	10	06.9	16.9			
		10000			144 - 1					

Enfin, il se peut que certaines des **colonnes** présentes **ne soient pas modifiables**. C'est le cas lorsque la mise à jour est faite par des enseignants, et qu'il a été demandé d'importer les informations d'identification et de saisir interactivement les notes. Seules les notes sont alors modifiables.

Lorsque le nombre d'étudiants est important, le logiciel limite la page de modifications à 200 étudiants pour éviter des temps de chargement trop longs. Le champ *Choix de la page* permet de sélectionner la page utile ; il faut ensuite cliquer sur le bouton *OK*.

Toute modification dans une case est immédiatement enregistrée, ce qui est indiqué dans le bandeau gauche.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté Pierre et N	de Iarie	méde CURIE	ecine	9				
V. Morice	Retour			Aide					
Etudiant 0006 Francais : valeur 05.5 annaristrán	Entrée en	<b>1 psyc</b> fiants maxin	homotric jour num par page. Cl	<b>ité, Con</b> des rés hoix de la page	cours - ultats <sub>Pag</sub>	2008-2	2009, n	<b>iise à</b> ок	
eineBiznee	num	éro Rang	NomPrénom	Francais/20	Biologie/20	Total/40	Résultat		
	0001	672	Abxxxxxxxxx	06	09.6	15.6			
	0002	1530	Abxxxxxxxxxx	02.5	02.2	04.7			
	0003	1302	AC00000000	02	06.7	08.7			
	0004	1608	Adxxxxxxxxx	Abse	Abse	Abse			
	0005	862	Aixxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	04.5	09.1	13.6			
	0006	1052	Aixxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	05.5	06.7	11.7			
	0007	1073	Aixxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	05.5	05.9	11.4			
	0008	1606	Akxxxxxxxxxx	Abse	Abse	Abse			
	0009	938	Ab000000000	11	01.8	12.8			
	0010	1266	Abooccocco	02.5	06.6	15.0			
	0011	698	Altonononon	09.5	10.8	15.3			
	0012	1202	Abaaaaaaa	02.5	05.2	09.7			
PARISUNIVERSITAS	0013	797	Anonococc	03.5	05.2	14.4			
	0014	569	Amorococc	05.5	10.9	16.4			
FMPMC	0016	1597	Amooocooco	Ahse	Abse	Abse			
Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76834 Paris 13ème	0017	1419	Anxxxxxxxxxxx	04.5	02.6	07.1			
Tél 01 40 77 95 00	0018	1510	Anxxxxxxxxxx	04.5	00.8	05.3			
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	0019	1201	Anocococo	05	05	10			
Tél 01 40 01 13 00	0020	567	<u>م</u>	09.5	07	16.5			

L'effacement d'un numéro d'étudiant, lorsque cette opération est autorisée, conduit, après confirmation, à sa suppression de ResExam. Si des numéros d'anonymat sont utilisés, il est possible d'effacer ce numéro pour un étudiant uniquement si son numéro d'étudiant est connu, mais cette opération ne supprime pas l'étudiant lui-même.

Les **autres colonnes** peuvent si nécessaire rester vides, ou utiliser les valeurs particulières (valeur spéciale et valeur sans-objet, insensibles à la casse) qui ont pu être définies pour l'examen. L'exemple montre l'utilisation de la valeur spéciale **Absent**. Lorsqu'une véritable valeur est utilisée, elle doit être compatible avec ce qui a été déclaré : une note est généralement un nombre positif ou nul<sup>8</sup>, avec une valeur maximale ; une donnée d'identification peut être codée selon une liste de valeurs possibles (par exemple le sexe pourrait ne prendre comme valeurs que M ou F).

Le bouton *Aide* donne une aide en ligne comprenant les définitions des valeurs particulières utilisables et le rappel des valeurs possibles pour les items d'identification concernés.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Pour entrer une valeur décimale, on peut utiliser indifféremment un point ou une virgule.

Lorsque **toutes les informations sur les étudiants doivent être saisies**, y compris les identifications, le logiciel prévoit un certain nombre de lignes vides en fin de tableau, permettant l'entrée de nouveaux étudiants.

	numéro	Rang	NomPréno	mFr	ancais	120	Biologi	iel20	Total/40		
Affichage de 200 étu	diants maxi	num pa	r page. Choix	de la	page		Page	9 [16	01 à 1645]	*	OK
Retour			De	conn	exion						

Le numéro d'étudiant (ou le numéro d'anonymat, le cas échéant) doit alors être saisi en premier. Lorsque toutes les lignes prévues sont remplies, il est nécessaire de recharger la page pour en créer de nouvelles.

# II-3 Numéro d'étudiant et numéro d'anonymat

FACULTÉ DE MÉDECINE	acul Pierre e	té ( et Ma	de 1 arie (	méde CURIE	cine	9					
V. Morice - V2.0	Retour			Aid	e						
		Popu	lation	de test,	concol	urs - 20	09, mi	se à j	our des	résulta	ats
	numer		login	ServeurCAS	Password	imali	Inscritti	snom	Diopny/40	DIOSTAT/2	udoublant
		15		local	%VIDE%		inscrit		20		
	01	15	101	local	%VIDE %	vincent me	inscrit	Nom1		10	laui
	00	000	101	local		Vincentmo	inscrit	Nomi		10	oui
	02	002	102	IDCal		daa@ra	inscrit		22	10	oui
	03	003	103			dea@ie	inscrit		20	15.5	101
	05	005	105				inscrit	True	25	12	non
	05	005	105	local	%VIDE%		inscrit	Thuc	32	15	
	07	000	07	local	%VIDE%	<u> </u>	inecrit		52	13	
	12	120	112	local	78 VIDL 78		inscrit		20	14	
	13	120	1300	local		<u> </u>	inscrit		33	18	oui
	14	140	114	UPMC			inscrit	Machin		08	
	15		115	UPMC			inscrit	Martin		13.5	
	20	20		local			inscrit	1	25		
	110	12	1110	local			inscrit				
SORBONNE UNIVERSITÉS				local	%VIDE%			<u> </u>			
		1	1	local	%VIDE%						
FMPMC		1	1	local	%VIDE%			1			
Site Pitie-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème				local	%VIDE%	<u> </u>					
Tél 01 40 77 95 00		1	1	local	%VIDE%						
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	numér	oCopie	login	ServeurCAS	Password	Imail	InscritFile	snom	biophy/40	biostat/2	0doublant

Lorsqu'on a demandé à ResExam de gérer des numéros d'anonymat, les enseignants chargés de la mise à jour des notes ne voient pas le numéro d'étudiant mais seulement le numéro d'anonymat. Les gestionnaires de l'examen ont eux accès à ces deux numéros.

Sur cet exemple, certains étudiants ne sont référencés que par un numéro d'anonymat (copies 1 et 15), d'autres possèdent à la fois un numéro d'étudiant et un numéro d'anonymat (02, 03, etc.), et d'autres enfin ne possèdent qu'un numéro d'étudiant (01, 07 ou 15). Rappelons que seuls les étudiants référencés par leur numéro d'étudiant seront affichés dans le tableau des résultats qui leur est présenté et qu'il est nécessaire de faire le lien entre les deux numéros à un moment ou à un autre.

Chaque ligne peut être mise à jour indépendamment des autres, à l'exception de ce qui concerne l'un des deux numéros. Il est possible d'affecter à une ligne possédant un numéro d'étudiant un numéro d'anonymat utilisé dans une autre ligne si cette autre ligne ne possède pas elle aussi de numéro d'étudiant (ou à l'inverse d'affecter à une ligne possédant un numéro d'anonymat le numéro d'étudiant d'une autre ligne ne possédant pas elle-même de numéro d'anonymat). Cette opération indique que les deux lignes désignent en réalité un même étudiant et qu'elles doivent être fusionnées. La fusion n'est cependant possible que si pour chaque colonne, les deux lignes possèdent la même valeur, ou que l'une des deux est absente.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Facul Pierre e	té ( et Ma	de 1 arie (	méde CURIE	cine	9					
V. Morice - V2.0	Retour			Aid	le						
		Popu	lation	de test,	concol	urs - 20	09, mi	se à jo	our des	résulta	ts
Ltudiant fusionne avec	numér	Copie	login	ServeurCAS	Password	mail	InscritFils	nom	biophy/40	biostat/20	doublant
	<b>&gt;</b>	15	<u> </u>	lasel	9/1/IDE9/		ineerit		20		
	01	15	101	local	%VIDE%	vincont mo	inscrit	Nom1	20	15	oui
	02	002	102	local	78 VIDL 78	VIIICentino	inscrit	Nom	22	10	
	03	003	102	UPMC		dea@re	inscrit		30	15.5	non
	04	004	104	UPMC			inscrit	<u> </u>	29	11	non
	05	005	105	UPMC		<u> </u>	inscrit	Truc	26	13	non
	06	006	1	local	%VIDE%		inscrit		32	15	
	07	1	07	local	%VIDE%		inscrit				
	12	120	112	local			inscrit		20	14	
	13		1300	local			inscrit		33	18	oui
·	14	140	114	UPMC			inscrit	Machin		08	
	15		115	UPMC			inscrit	Martin		13.5	
	20	20		local			inscrit		25		
	110	12	1110	local			inscrit				
SORBONNE UNIVERSITES			<u> </u>	local	%VIDE%						
				local	%VIDE%						
FMPMC Site Pitié-Salpérière				local	%VIDE%						
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00				local	%VIDE%						
Site Saint-Antoine		0	1	local	%VIDE%				him had to a feature of the	1.1	
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	numer	ocopie	login	ServeurCAS	Password	maii	Inscrittils	nom	piophy/40	piostat/20	doublant

Dans l'exemple ci-dessus, le numéro de copie (d'anonymat) 1 a été introduit dans la colonne *copie* de l'étudiant de numéro 01. La fusion des deux lignes a alors été réalisée ce qui est indiqué dans la partie gauche de la page. La ligne qui ne possédait que le numéro d'anonymat a été vidée de son contenu (c'était la première du tableau) au profit de celle qui possédait le numéro d'étudiant. La ligne vide disparaîtra lors d'un nouvel affichage de l'écran de mise à jour, ou si on recharge directement la page.

#### II-4 Items avec liste de valeurs possibles

ResExam vérifie que les valeurs entrées sont compatibles avec les déclarations des items correspondants, ou sont l'une des deux possibilités particulières prévues (valeur spéciale et valeur sans-objet). Pour les notes, il s'agit le plus souvent de valeurs numériques possédant une valeur maximale. Pour les items d'identification n'autorisant qu'une liste de valeurs possibles, on peut retrouver ces valeurs en cliquant sur le bouton d'aide, comme le montre la copie d'écran ci-dessous.

	Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie - Résultats d'examens - Mozilla Firefox					
	localhost/bdchups/resexam/aide.php					
	Aide	9, mi	ise à jo	our des	résult	ats
	La mise à jour est réalisée sur un tableau dont les colonnes représentent les informations à	scritFil	snom	biophy/40	biostat/2	0 dout
	introduire ou à modifier et les lignes représentent les étudiants.	inscrit		20		
	d'anonymat doit être saisi en premier lors d'un tel ajout. Lorsque toutes les lignes vides ont été	inscrit	Nom1	31	15	oui
	remplies, il faut recharger la page pour en créer de nouvelles.	inscrit		22	10	oui
		inscrit		30	15.5	non
	La valeur saisie dans une case est enregistrée dès qu'on clique en dehors (passage à une autre	inscrit		29	11	non
	case, sortie de la page de saisie), ceci étant signalé par un message.	inscrit	Truc	26	13	non
	saur pour la colonne numero d'etudiant ou d'anonymat, une valeur de colonne peut ette vide, ou utiliser les valeurs particulières Abs et - Les véritables valeurs autorisées dépendent de la	inscrit	-	32	15	
	déclaration de l'examen : valeur numérique, une des valeurs possibles pour une information	inscrit	-			-
	indiquant de telles valeurs, ou valeur quelconque.	inscrit		20	14	
		inscrit	-	33	18	oui
	Rappel des listes de valeurs possibles définies :	inscrit	Machin		08	
	InscritFils : inscrit_non inscrit	inscrit	Martin		13.5	
	doublant : oui, non	inscrit	-	25		
		inscrit				-
	Un étudiant peut être supprimé en effaçant son numéro.					
RBC	A set a Mar de comparte d'an according		-			
	Acces a la documentation complete		-			
100						

#### II-5 Login et mot de passe

Le login d'un étudiant ne peut être modifié que si l'étudiants est autorisé à se connecter et que le login est censé être différent de son numéro étudiant.

Le mot de passe n'est utile que pour un étudiant devant se connecter sans utiliser de serveur CAS (valeur *local* dans la colonne du serveur CAS). Dans cette situation, l'absence de mot de passe lui interdira la connexion.

Un mot de passe doit être donné en clair : il sera crypté lors de l'enregistrement en base de données. L'éventuel mot de passe déjà enregistrés est remplacé par le nouveau. De plus, si la population étudiante possède un ou plusieurs autres examens et que le login de l'étudiant est retrouvé sur certains d'entre eux, le nouveau mot de passe est reporté sur chacun d'eux :

un même login ne peut normalement être utilisé que par un étudiant unique, et doit donc avoir un mot de passe associé unique<sup>9</sup>.

Lorsque la case du mot de passe d'un étudiant est vide, la laisser inchangée demande à ne pas modifier la valeur actuelle de son mot de passe. Lorsqu'aucun mot de passe n'a encore été défini pour l'étudiant, la case contient le mot **%VIDE%**. Dans le cas où on donne à un étudiant le même login que celui d'un étudiant déclaré pour un autre examen de la même population étudiante, mais sans définir son mot de passe, le mot de passe de cet autre étudiant est reporté sur celui en cours de modification.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Les mots de passe remplacés automatiquement sont conservés en base de données pour permettre si nécessaire un retour en arrière.

# Chapitre 6. Définir un examen

# I- La connexion

L'accès aux fonctions de définition des examens est obtenu à l'aide de la page **indexlog.php** de ResExam. Seuls les gestionnaires d'examens (l'administration) et les administrateurs de ResExam y ont accès.

Il faut généralement préciser dans l'URL la population étudiante concernée et la méthode de connexion (le serveur CAS) à utiliser à l'aide des variables *etude* et *login*. Ainsi pour accéder à la population PAES (connue de ResExam) via le serveur CAS de l'UPMC (lui aussi connu de ResExam), on écrira **indexlog.php?etude=PAES&login=UPMC**.

Tout utilisateur déclaré à ResExam possède une méthode de connexion unique. La méthode de connexion indiquée dans l'URL doit évidemment être celle de l'utilisateur qui veut se connecter. Il s'agit du nom donné à l'un des serveurs CAS déclarés à ResExam, ou du mot **local** pour une connexion non gérée par serveur CAS.

Si la variable *login* n'est pas précisée dans l'URL, sauf cas particuliers, un écran de choix de la procédure est proposé avant la connexion proprement dite. Dans le cas où la population étudiante concernée n'a pas non plus été précisée, le même écran permet de la sélectionner, comme dans la copie d'écran ci-dessous.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V1.0	Retour
	Gestion des résultats d'examens : choix du serveur CAS de connexion
	Serveur CAS de login : UPMC  Etudiants concernés L1 Santé  OK
FMPMC Site Ptié-Salpéine 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13eme Tél 01 40 77 95 00	Retour
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

L'écran suivant est celui proposé pour une connexion sans serveur CAS.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de Pierre et Marie	médecii CURIE	ne	
V. Morice - V2.2	Retour	Aide		
	Ge	stion des résu	ultats d'examens : connexion	
	Nom de login	:		
	Mot de passe :		1.0	
	Etudianis conc		Conne	exion
ELIPLIC.	Retour			
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00				
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00				

Outre le **nom de login** et le **mot de passe**, ce formulaire demande la **population étudiante** concernée par les examens qu'on désire mettre à jour. Ce dernier champ n'est présent que lorsque la population n'a été définie ni dans l'URL de la page de connexion, ni à partir de la page de choix de la méthode de connexion. La connexion sera refusée si l'utilisateur n'a pas les droits suffisants pour modifier les examens de la population qu'il sélectionne, en particulier s'il n'est ni un gestionnaire d'examens, ni un administrateur du site.

Outre les populations déjà connues du logiciel, la liste de choix propose aussi une option **Définir une nouvelle population étudiante** permettant la création d'une nouvelle population. On peut demander à définir une nouvelle population directement dans l'URL en donnant à la variable *etude* la valeur **\_new\_**.

Lorsque ResExam doit utiliser un serveur d'identités CAS, l'écran de connexion est celui défini par le serveur (voir section *I*- du *Chapitre 2*. pour l'écran de connexion proposé par l'UPMC) ; dans ce cas, un formulaire comprenant le seul champ **Etudiants concernés** sera proposé aux internautes après connexion.

Si le nom de la population étudiante concernée par les modifications est présent dans l'URL de la page de connexion ou sélectionné sur la page de choix de la méthode de connexion, on obtient le formulaire simplifié ci-dessous. En cas de connexion via un serveur CAS, aucun formulaire de choix de la population étudiante n'est proposé.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de me Pierre et Marie CU	édecine IRIE	
V. Morice - V2.2	Retour	Aide	
	Gestior	n des résultats d'examens : connexion	
	Nom de login :		
	Mot de passe :	Con	nexion
UPPCC SORBONNE UNIVERSITÉS			
EMDMC	Retour		
Site Pitté-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00			
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00			

Les boutons *Retour*, ainsi que le lien *Quitter*, permettent de retourner vers la page d'appel.

Le bouton *Aide* donne accès à une aide en ligne.

En l'absence d'activité pendant 30 minutes, une déconnexion sera automatiquement réalisée.

Lorsque ResExam vient d'être installé et qu'aucun utilisateur n'est encore déclaré, le logiciel force la **création d'un premier administrateur** avant de permettre toute autre opération.

#### II- Structure d'un examen

Un examen est d'abord défini par des **caractéristiques générales** : divers noms, une date de référence (par exemple l'année concernée), les méthodes de connexion autorisées pour les étudiants et les enseignants, les autorisations d'accès aux résultats, la méthode d'entrée des résultats (import, saisie interactive), les caractéristiques des numéros d'étudiants, la prise en charge ou non de numéros d'anonymat, les codages particuliers utilisables à la place des notes (par exemple *absent*), la présence ou non de totaux et si le logiciel doit les calculer, la présence ou nom de rangs pour les étudiants et si le logiciel doit ou non les déterminer.

Une des caractéristiques permet de préciser si l'examen est ou non un **concours**. Si oui, d'autres informations doivent être ajoutées : si les résultats (admission ou non) doivent ou non être déterminés par le logiciel, les codages utilisés pour ces résultats, le nombre de places offertes, le total minimal requis pour pouvoir être admis, la note éliminatoire lorsqu'elle existe, la gestion éventuelle d'une liste d'attente.

Un examen est ensuite défini par la liste des **disciplines** qu'il comporte. Pour le logiciel, un étudiant peut posséder une note pour chaque discipline, mais il ne sait pas comment ces notes sont obtenues. Ce peuvent être des moyennes ou des totaux sur plusieurs matières, par exemple des résultats d'UE. Une discipline est définie par divers noms, le type de notes attendues (numériques ou non), la note maximale possible (pour une note numérique), et le coefficient à appliquer dans le calcul du total si la note est numérique.

Le logiciel autorise le **regroupement de plusieurs disciplines en une discipline parente**, par exemple le regroupement de *chimie générale* et *chimie organique* en *chimie*. Un tel regroupement n'est utile que pour les calculs automatiques de totaux : la note de la discipline parente ne peut alors plus être mise à jour directement puisqu'elle est calculée à partir des notes des disciplines filles pondérées par leurs coefficients.

Un examen est aussi défini par la liste des **items d'identification** des étudiants utilisés. Tout étudiant est identifié de manière unique par son numéro (éventuellement complété d'un numéro d'anonymat). Certaines informations complémentaires sont prévues (nom, prénom, courriel, login), mais il est souvent utile d'y ajouter d'autres informations comme le nom marital ou la date de naissance pour l'affichage des résultats. Un item d'identification est défini par divers noms, les restrictions d'affichage à appliquer (par exemple pour garder l'anonymat lors de l'affichage de la liste de tous les résultats ou lors de la mise à jour interactive des notes par les enseignants), et le type de valeurs attendues (valeur quelconque, ou valeur à choisir dans une liste de valeurs possibles, à préciser).

Si l'examen est un concours pour lequel le logiciel doit déterminer les résultats (admissions), la description de certains items d'identification peut être complétée pour leur permettre de **départager les ex-æquo**<sup>10</sup> (le calcul des résultats n'autorise pas les ex-æquo) et/ou de définir des catégories d'étudiants soumis à des **contraintes vis-à-vis du nombre de places disponibles**. Ainsi, un étudiant redoublant pourra être classé avant un étudiant primant ayant le même total que lui. Ou encore un étranger pourra bénéficier d'une augmentation du numerus clausus. Il est aussi possible de définir des **sous-populations** d'étudiants pour le même concours, un numerus clausus spécifique, un total minimal spécifique, une note éliminatoire spécifique, et une taille de liste d'attente spécifique étant attachés à chaque sous-population. On pourra ainsi distinguer les paramédicaux des autres étudiants dans le concours de la PAES.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Les disciplines peuvent elles aussi être utilisées pour départager les ex-æquo

Un **ordre** doit être défini **entre les informations** susceptibles d'être présentées dans le tableau des résultats ou des mises à jour : numéro d'étudiant, totaux, rangs, résultat au concours, disciplines, items d'identifications. Cet ordre est utilisé dans les tableaux de résultats ou de mise à jour interactive, mais aussi comme ordre par défaut pour les fichiers de résultats à importer. ResExam choisit un ordre par défaut, mais il est possible de le modifier à la demande.

Un examen peut enfin être défini comme une **hiérarchie d'examens**. Cette structure est nécessaire pour représenter le concours de la PAES (L1 Santé) qui débouche sur au moins 4 filières. La déclaration d'une hiérarchie commence par celle de l'examen de plus haut niveau avec l'intégralité des disciplines, indépendamment des filières (pour un concours, les nombres de places offertes sont normalement définis par filière et n'ont pas à être déclarés avec l'examen de plus haut niveau). Il est ensuite possible de déclarer des examens fils (les filières). Pour chaque fils, on doit préciser les disciplines qu'il comporte, à choisir parmi celles déclarées avec l'examen de plus haut niveau, ainsi que leurs caractéristiques spécifiques, en particulier les coefficients à appliquer pour les calculs de totaux. Tous les items d'identification déclarés avec l'examen de plus haut niveau de plus haut niveau sont automatiquement rattachés aux examens fils ; on peut cependant ajuster sur chaque filière les définitions permettant de départager les ex-æquo ou les descriptions de catégories d'étudiants soumis à des contraintes sur les nombres de places disponibles.

Un concours peut déboucher non seulement sur des admissions, mais aussi sur des **réorientations** d'étudiants. Pour la PAES, il est ainsi prévu qu'après la première partie du concours (à la fin du premier semestre), les étudiants les moins bien classés (sur les disciplines communes à toutes les filières) soient immédiatement réorientés vers d'autres études. En fin d'année, après la seconde partie du concours, les redoublants n'ont a priori pas le droit de tripler (sauf dérogations), et les primants non admis seront réorientés pour les moins bien classés, ou auront le droit de redoubler pour les autres. Il existe donc plusieurs stratégies de réorientation, dont seule l'une est utile à un instant donné. Chaque stratégie peut-être décrite comme un fils particulier du concours défini au plus haut niveau de la hiérarchie. Il est aussi possible d'importer les réorientations comme les autres résultats. Un étudiant déclaré réorienté ne peut plus participer à la suite du concours et la suppression d'une déclaration de réorientation nécessite une opération particulière.

Un exemple de déclaration du concours pour la PAES est donné en Annexe A. page 213.

# III- Créer un examen par duplication

La duplication est la méthode de création d'examen la plus simple. Mais elle nécessite qu'un examen analogue à celui à créer ait déjà été défini. L'utilisation la plus courante de la duplication consiste à reprendre les déclarations faites pour un examen à l'année n pour créer l'examen de l'année n+1, quitte à apporter quelques corrections ensuite.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0 Quelques définitions	Retour Aide L1 Santé, gestion des résultats d'examens Choix de l'action à réaliser	
Examens et concours État d'un examen Examens fils et filières Examens fils et filières ttems d'identification, modifications sur les numerus clausus, sous-concours Disciplines Séparation des ex-æquo Inscriptions et préférences Gestion des admissions Populations étudiantes	Actions sur les examens et concours actifs Choix de l'examen principal concerné concours - 2015 Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Voir la page des résultats proposée à l'étudiant numéro Afficher la définition de l'examen Fermer l'examen au public Archiver l'examen Gérer les inscriptions, préférences et démissions Gérer les admissions et les étudiants démissionnaires Importer des informations et résultats concernant les étudiants Modifier des informations et résultats concernant les étudiants Gérer les courriels adressés aux étudiants par ResExam Modifier la définition de l'examen Duplier le vamen	???????????????????????????????????????
	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Afficher la définition de l'examen Modifier la définition de l'examen Actions sur les examens et concours archivés Choix de l'examen archivé principal concerné [truc - 2016-2017]	? ?
Site Pitk-Saptkeine 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76934 Paris 13ame Têl 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Challgny, 75571 Paris 12ame Têl 01 40 01 13 00	Afficher la définition de l'examen Désarchiver l'examen Supprimer l'examen Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v	? ?

Sur l'écran d'accueil des mises à jour, on doit cliquer sur l'action **Dupliquer un examen** après avoir sélectionné l'examen concerné dans la liste proposée. Si une hiérarchie d'examens est candidate à la duplication, seul l'examen de plus haut niveau est proposé dans la liste.

						and the second
FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Facult Pierre et	é de méde Marie CURIE	ecine			
V. Morice	Retour		Aide			Ser.
	L	1 santé, Concours	s - 2009,	duplication de l	'examen	
	Date de référen	ice de la copie (ex: 2009-2010)		2009-2010	OK Abandonner	
FMPMC Site Piti-Salpériàr 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 13ème Téi 01 40 77 95 00	Retour		Déconnex	ion		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème 75104 de oct 42 oct						

Il faut ensuite préciser la *date de référence de la copie*. C'est elle qui permet de différencier les différentes versions d'un même examen. Son format est entièrement libre<sup>11</sup> mais sa taille est limitée à 30 caractères maximum.

Si plusieurs copies de l'examen existent déjà, ce sont les informations de la plus récente qui sont utilisées pour créer la nouvelle instance. La nouvelle copie contiendra toutes les informations de description de l'ancienne instance (sauf la date de référence), mais aucun des étudiants qui y étaient attachés.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> La date demandée n'est utilisée que pour les affichages et dans les menus de choix. Elle peut être remplacée par une information quelconque et son unicité n'est pas contrôlée. ResExam gère une autre date de manière interne pour garantir la non-interaction entre les copies d'un même examen.

Site Saint-Antoine	Supprimer l'examen	?
Tél 01 40 01 13 00	Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v	
	Afficher la définition de l'examen fils Supprimer l'examen	? ?
	Créer un nouvel examen ou concours	?
	Actions sur les utilisateurs possédant login et mot de passe (sauf étudiants)	
	Créer un nouvel utilisateur	?
	Importer des utilisateurs	?
	Modifier un utilisateur vm (Morice Vincent)	?
	Supprimer un(des) utilisateur(s) morice (Morice Vincent)	?
	Actions sur la population étudiante : L1 Santé (L1Sante)	
	Modifier la définition de la population	?
	Actions sur les serveurs de CASsification	
	Définir un nouveau serveur	?
	Modifier un serveur CAS UPMC V	?
	Supprimer un serveur CAS UPMCtest ~	?
	Retour Déconnexion	

#### IV- Créer un examen entièrement nouveau

Après avoir sélectionné l'action **Créer un nouvel examen ou concours** sur l'écran d'accueil des mises à jour, on obtient le formulaire de création décrit ci-dessous, permettant de définir les caractéristiques générales de l'examen. Les autres caractéristiques (disciplines, items d'identification) seront définies ultérieurement en utilisant les actions de modification de l'examen.

Lorsqu'un examen a été créé, il est actif, mais dans un **état** dit **fermé au public**. Dans cet état, l'administration peut continuer les mises à jour, et les enseignants autorisés peuvent introduire leurs notes, mais les étudiants et autres internautes ne peuvent visualiser les résultats. Lorsque tout sera prêt, il faudra modifier l'examen afin de le mettre dans l'état **ouvert au public** pour rendre les résultats accessibles. Se reporter à la page 100 pour plus de détails.

Rappelons que si on désire créer une hiérarchie d'examens, l'examen de plus haut niveau doit être créé en premier. Les actions de modification de l'examen permettront de créer ultérieurement les examens fils.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE		
V. Morice - V2.2	Retour Aide		
	Population de test, définit	tion	d'un examen
	Nouvel examen	?	
	Nom complet de l'examen	?	
	Titre des pages de résultats	?	
	Date de référence (ex: 2016-2017)	?	2016-2017
	Autoriser l'accès aux résultats depuis l'extérieur	?	
	Protéger l'accès extérieur par mot de passe	?	
	Autoriser l'accès au tableau de tous les résultats	?	
	Limiter l'accès à ses résultats personnels pour les étudiants identifiés	?	
	Message à afficher avec les résultats personnels	?	j.
1	Durée maximale de conservation des courriels (en jours)	?	0
	Méthode d'entrée des résultats	?	Saisie interactive ~
	Nom donné aux numéros d'étudiants	?	numéro
	Nom complet des numéros	?	
SORBONNE UNIVERSITÉS	Type des numéros	?	Valeurs quelconques V
	Utilisation de numéros d'anonymat	?	Pas de numéro d'anonymat
FMPMC	Description du login des étudiants	?	Pas de connexion identifiée
Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème	Nom donné à l'item nom des étudiants	?	
Tél 01 40 77 95 00	Nom donné à l'item prénom des étudiants	?	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaliany, 75571 Paris 12ème	Nom donné à l'item courriel des étudiants	?	
Tél 01 40 01 13 00	Si vous utilisez une valeur spéciale, laquelle	?	Abs
	Si vous utilisez une valeur sans-objet, laquelle	?	-
	Totaux des étudiants	?	Pas de totaux à ce niveau V
	Rangs des étudiants	?	Pas de rangs à ce niveau 🗸
	L'examen est-il un concours	?	
	Retour		OK Abandonner

Des boutons **Retour** et un bouton **Abandonner** permettent un retour à la page d'accueil des mises à jour sans faire aucune action. Le bouton **Déconnexion** permet de se déconnecter.

Le bouton *Aide* donne accès à une aide en ligne où les champs du formulaire sont décrits succinctement.

Pour chaque champ du formulaire on trouve un point d'interrogation donnant accès à une aide plus détaillée sur le champ concerné. Cette aide apparaît lorsqu'on positionne dessus le pointeur de la souris, sans cliquer. Il faut parfois attendre un instant avant que l'aide ne s'affiche.

Description des champs :

- Nouvel examen est le nom de l'examen. Il s'agit d'un nom court d'au plus 30 caractères (mais d'au moins 2 caractères), ne contenant pas d'apostrophe ou de caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.), et distinct des noms des autres examens déjà définis dans la population étudiante. Il ne doit normalement pas contenir de référence temporelle, celle-ci étant définie par le champ *Date de référence*. Ce nom, obligatoire, est principalement utilisé de manière interne, mais peut remplacer les autres noms prévus lorsqu'ils ne sont pas définis.
- Nom complet de l'examen est un autre nom donné à l'examen, utilisé dans la plupart des affichages. Il peut posséder jusqu'à 200 caractères. Optionnel, il est par défaut remplacé par le nom court de l'examen. On peut y utiliser tous les caractères, sauf le guillemet (") qui est automatiquement remplacé par une apostrophe.

- Titre des pages de résultats est le nom de l'examen à utiliser dans l'en-tête des pages présentant le tableau des résultats de l'examen. Il peut posséder jusqu'à 200 caractères. Optionnel, il est par défaut remplacé par le nom complet de l'examen s'il existe, ou par le nom court sinon. On peut y utiliser tous les caractères, sauf le guillemet (") qui est automatiquement remplacé par une apostrophe.
- Date de référence est la référence temporelle à associer à l'examen créé. C'est le plus souvent une indication de l'année universitaire concernée, par exemple 2015-2016, mais il n'y a pas de contrainte sur le contenu (30 caractères maximum). Cette information vient automatiquement compléter les noms de l'examen lors des affichages.
- Autoriser l'accès aux résultats depuis l'extérieur permet d'autoriser (par défaut) ou d'interdire la possibilité d'affichage des résultats à l'extérieur (étudiants, enseignants). En cas d'interdiction, seule l'administration peut accéder aux données.
- Protéger l'accès extérieur par mot de passe. Si l'accès aux données est autorisé pour l'extérieur, il peut être libre, ou imposer une connexion avec mot de passe (choix par défaut). Ce champ est absent si l'accès depuis l'extérieur n'est pas autorisé.
- Autoriser l'accès au tableau de tous les résultats permet d'autoriser ou d'interdire l'accès depuis l'extérieur au tableau complet des résultats (choix par défaut). L'interdiction ne s'applique ni aux gestionnaires de l'examen, ni aux utilisateurs uniquement autorisés à accéder aux résultats. Ce champ est absent si l'accès depuis l'extérieur n'est pas autorisé.
- Limiter l'accès à ses résultats personnels pour les étudiants identifiés permet de demander à ce que les étudiants identifiés n'aient pas accès aux résultats personnels des autres étudiants (comportement par défaut). Ce champ est absent si l'accès depuis l'extérieur n'est pas autorisé.
- Message à afficher avec les résultats personnels permet de définir un petit texte à ajouter en tête de la page d'affichage des résultats personnels d'un étudiant ainsi que lors de ses connexions pour s'inscrire dans les filières ou mettre à jour les préférences entre elles. Ce champ est absent si l'accès depuis l'extérieur n'est pas autorisé.
- Durée maximale de conservation des courriels (en jours) est utile pour limiter le nombre de courriels mémorisés en base de données. Sauf en cas de durée de conservation nulle, tout courriel envoyé à un étudiant est mémorisé dans la base pour servir éventuellement de preuve d'envoi. Lorsque la durée de conservation indiquée est dépassée par un courriel, ce dernier est automatiquement effacé de la base.
- Méthode d'entrée des résultats permet de préciser comment les données concernant les étudiants seront introduites. Chaque étudiant est référencé de manière unique par un numéro, obligatoire. D'autres items d'identification peuvent être ajoutés librement. Chaque étudiant possède naturellement aussi l'ensemble des notes correspondant aux disciplines de l'examen. La méthode d'entrée Saisie interactive demande à ce que toutes les informations des étudiants soient saisies manuellement. La méthode Import des identités et saisie des notes demande à ce que les numéros des étudiants et les éventuels items d'identification soient importés à partir d'un fichier, puis que les notes soient saisies manuellement. La méthode les notes soient saisies manuellement de toutes les informations demande à ce que les informations d'identific et les notes soient importées à partir d'un ou plusieurs fichiers. L'administration aura la

possibilité de modifier toutes les données de manière interactive, même celles qui auront été importées.

- Nom donné aux numéros d'étudiants. Chaque étudiant doit être référencé de manière unique par un numéro. Ce numéro n'est pas nécessairement numérique. Le champ du formulaire permet de modifier le label utilisé pour désigner cette information (numéro par défaut). Le nouveau label ne peut être vide, ne doit pas contenir d'apostrophe ou de caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.), et doit posséder au plus 30 caractères.
- Nom complet des numéros est un second label donné aux numéros d'étudiants, sur au plus 50 caractères, utilisé pour certains affichages. Il peut contenir tout caractère, à l'exception des guillemets (") automatiquement remplacés par des apostrophes. Optionnel, il est remplacé par le nom défini dans le champ précédent en cas d'absence.
- Type des numéros permet de préciser si les numéros sont numériques ou non. Cette information n'est pas utilisée pour contrôler la validité d'un numéro, mais lors des tris des étudiants selon leurs numéros. En effet, si on compare 2 et 10, en tant que nombres on a 2 < 10, alors qu'en tant que chaînes de caractères on a 10 < 2.</li>
- Utilisation de numéros d'anonymat permet d'indiquer si des numéros d'anonymat seront ou non utilisés en plus des numéros d'étudiants pour les référencer. Les numéros d'anonymat ne sont utiles que pour les saisies des notes par des enseignants, charge à l'administration de faire le lien entre ces numéros et les véritables numéros des étudiants (voir le Chapitre 5. ). Si le lien a été fait avant la saisie des notes par les enseignants, ces derniers n'auront aucun accès aux véritables numéros. Tant qu'un étudiant n'est pas référencé par son véritable numéro, il ne peut apparaître dans la liste complète des résultats (sauf dans celle présentée à l'administration).

Les valeurs possibles sont : **Pas de numéro d'anonymat** si on n'en a pas l'utilité, **numéros à valeurs quelconques** pour gérer des numéros de type textuels, et **numéros à valeurs numériques** pour gérer des numéros représentés par des nombres. La différence entre numéros textuels et numériques n'est prise en compte que lors des tris des étudiants, de la même manière que le type des véritables numéros.

Type des numeros	· valoura quoteoriquea
Utilisation de numéros d'anonymat	? numéros à valeurs quelconques 👻
Nom donné aux numéros d'anonymat	?
Description du larin das átudiants	Pos do connexion identifiée -

- Nom donné aux numéros d'anonymat est le label qu'on désire donner aux numéros. Il ne doit pas contenir d'apostrophe ou de caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.), et doit posséder au plus 30 caractères. Ce champ n'est disponible que si on a choisi d'utiliser des numéros d'anonymat, comme le montre la copie d'écran partielle ci-dessus. Il ne doit alors pas être vide.
- **Description du login des étudiants** permet de préciser si les étudiants pourront s'identifier par un login pour se connecter à ResExam ou non. Si oui, ce champ permet d'indiquer une première caractéristique de leur login.

Les valeurs possibles sont : **Pas de connexion identifiée** si on ne veut pas laisser aux étudiants la possibilité de s'identifier pour se connecter, **login identique au numéro étudiant** (c'est le cas à l'UPMC), **login à valeurs quelconques** si le login est a priori distinct du numéro d'étudiant et est de type textuel, et **login à valeurs numériques** si le login est a priori distinct du numéro d'étudiant et est de type textuel, et st de type numérique. La

différence entre logins textuels et numériques n'est prise en compte que lors des tris.

Description du login des étudiants	? login à valeurs quelconques
Nom donné à l'item login	? login
Nom complet de l'item login	? Login
Restriction d'affichage	? en saisie et en affichage $$
AT A ANALY A ANALY A	

- Nom donné à l'item login est le label utilisé pour désigner le login des étudiants. Ce label ne peut être vide, ne doit pas contenir d'apostrophe ou de caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.), et doit posséder au plus 30 caractères. Comme le montre la copie d'écran partielle ci-dessus, ce champ n'est disponible que si on déclare que les étudiants possèdent un login distinct de leur numéro.
- Nom complet de l'item login est un second label donné au login, sur au plus 50 caractères, utilisé pour certains affichages. Il peut contenir tout caractère, à l'exception des guillemets (") automatiquement remplacés par des apostrophes. Optionnel, il est remplacé par le label défini dans le champ précédent en cas d'absence. Comme le montre la copie d'écran partielle ci-dessus, ce champ n'est disponible que si on déclare que les étudiants possèdent un login distinct de leur numéro.
- Restriction d'affichage permet d'interdire l'affichage du login dans certaines circonstances. L'option aucune n'impose aucune contrainte aux affichages. L'option lors des saisies empêche la présentation du login lors de la saisie des notes par les enseignants. L'option lors des affichages empêche la présentation du login dans le tableau général des résultats de l'examen. Enfin, l'option en saisie et en affichage empêche la présentation du login dans les deux circonstances précédentes. Les restrictions ne s'appliquent pas aux utilisateurs de l'administration (gestionnaires de l'examen). Comme le montre la copie d'écran partielle ci-dessus, ce champ n'est disponible que si on déclare que les étudiants possèdent un login distinct de leur numéro.
- Nom donné à l'item nom des étudiants est le label utilisé pour désigner le nom des étudiants. Lorsque ce label est vide, ResExam considère que les noms des étudiants ne sont pas mémorisés ; rien n'empêche cependant d'enregistrer les noms en tant qu'items d'identification (voir la création d'un item d'identification page 88), mais ils n'apparaîtront alors plus dans certains affichages.

Lorsque ce label n'est pas vide, il ne doit pas contenir d'apostrophe ou de caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.), et doit posséder au plus 30 caractères. Si cet item est censé mémoriser les noms des étudiants, il ne s'agit pas d'une contrainte absolue ; on peut y enregistrer le couple nom + prénom, voire une information qui n'a pas de rapport avec le nom.

Nom donné à l'item nom des étudiants
Nom complet de l'item nom des étudiants
Restriction d'affichage



Nom complet de l'item nom des étudiants est un second label donné au nom, sur au plus 50 caractères, utilisé pour certains affichages. Il peut contenir tout caractère, à l'exception des guillemets (") automatiquement remplacés par des apostrophes. Optionnel, il est remplacé par le label défini dans le champ précédent en cas d'absence. Comme le montre la copie d'écran partielle ci-dessus, ce champ n'est disponible que si on a introduit un label non vide pour l'item nom des étudiants.
- Restriction d'affichage permet d'interdire l'affichage du nom des étudiants dans certaines circonstances. L'option aucune n'impose aucune contrainte aux affichages. L'option lors des saisies empêche la présentation du nom lors de la saisie des notes par les enseignants. L'option lors des affichages empêche la présentation du nom dans le tableau général des résultats de l'examen. Enfin, l'option en saisie et en affichage empêche la présentation du nom dans les deux circonstances précédentes. Les restrictions ne s'appliquent pas aux utilisateurs de l'administration (gestionnaires de l'examen). Comme le montre la copie d'écran partielle ci-dessus, ce champ n'est disponible que si on a introduit un label non vide pour l'item nom des étudiants.
- Nom donné à l'item prénom des étudiants et Nom donné à l'item courriel des étudiants sont les labels utilisés pour désigner les prénoms et les courriels des étudiants. Lorsque l'un de ces labels est vide, ResExam considère que l'information correspondante n'est pas mémorisée ; rien n'empêche cependant de l'enregistrer en tant qu'item d'identification (voir la création d'un item d'identification page 88), mais elle n'apparaîtra alors plus dans certains affichages, et, pour le courriel, ne permettra pas l'envoi de mails aux étudiants. Lorsque l'un de ces labels n'est pas vide, il ne doit pas contenir d'apostrophe ou de caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.), et doit posséder au plus 30 caractères.
- Nom complet de l'item prénom des étudiants et Nom complet de l'item courriel des étudiants sont d'autres labels donnés au prénom et au courriel, sur au plus 50 caractères, utilisés pour certains affichages. Ils peuvent contenir tout caractère, à l'exception des guillemets (") automatiquement remplacés par des apostrophes. Optionnels, ils sont remplacés par les labels définis dans le champ précédent en cas d'absence. Ces champs ne sont disponibles que si on a introduit un label non vide pour l'item correspondant.
- Restriction d'affichage permet d'interdire l'affichage du prénom des étudiants ou de leur courriel dans certaines circonstances. L'option aucune n'impose aucune contrainte aux affichages. L'option lors des saisies empêche la présentation du prénom ou du courriel lors de la saisie des notes par les enseignants. L'option lors des affichages empêche la présentation du prénom ou du courriel dans le tableau général des résultats de l'examen. Enfin, l'option en saisie et en affichage empêche la présentation du prénom ou du courriel dans les deux circonstances précédentes. Les restrictions ne s'appliquent pas aux utilisateurs de l'administration (gestionnaires de l'examen). Ces champs ne sont disponibles que si on a introduit un label non vide pour l'item correspondant.
- Si vous utilisez une valeur spéciale, laquelle permet de définir une valeur particulière utilisable pour remplacer une donnée normale d'un étudiant. Ce peut par exemple être le mot Absent à utiliser pour remplacer les notes d'un étudiant absent. La valeur spéciale ne peut être utilisée comme valeur de numéro d'étudiant. Une valeur spéciale possède au plus 10 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.) et ne peut être un nombre positif.
- Si vous utilisez une valeur sans-objet, laquelle permet de définir une seconde valeur particulière utilisable pour remplacer une donnée normale d'un étudiant, à l'exception de son numéro. Dire qu'une donnée est sans-objet indique qu'on n'attend pas de véritable valeur plutôt que de signaler son absence. Pour la PAES, elle peut être utile à un étudiant qui ne serait pas inscrit à toutes les filières : les notes des disciplines où il n'est pas inscrit sont sans-objet. Une valeur sans-objet possède au plus 10 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.) et ne peut être un nombre positif.

Totaux des étudiants permet de préciser le comportement que doit avoir le logiciel vis-à-vis des totaux des notes. Choisir Pas de totaux à ce niveau indique que le logiciel n'a pas connaissance des totaux, tout au moins dans le cas d'un examen simple, ne faisant pas partie d'une hiérarchie d'examens. Rien n'interdit cependant de définir une pseudo-discipline contenant les totaux, mais elle n'aura pas de rôle spécifique et en particulier le logiciel ne pourra pas l'utiliser pour déterminer les rangs des étudiants. L'option Totaux importés ou saisis permet au logiciel de connaître l'existence des totaux mais lui interdit de les calculer. Enfin l'option Totaux calculés impose au logiciel de calculer les totaux des notes des étudiants. Un total est la somme pondérée par les coefficients des notes numériques de l'étudiant. Une note est numérique si la discipline est définie comme telle<sup>12</sup>, si la note est non vide et est un nombre positif ou nul. Les valeurs vides, non numériques, ou négatives, sont considérées comme nulles dans le calcul.

Dans le cas d'une *hiérarchie d'examens*, les totaux ne sont le plus souvent utiles que sur les examens fils représentant différentes filières. On choisira alors l'option **Pas de totaux à ce niveau** pour l'examen de plus haut niveau.

Totaux des étudiants	?	Totaux importés ou saisis $$
Valeur maximale des totaux	?	20
Nom donné aux totaux	?	total

- Valeur maximale des totaux doit être un nombre positif, valeur maximale que peut prendre un total. Ce champ n'est disponible que si les totaux des étudiants doivent être importés ou saisis. Dans le cas où les totaux sont calculés par ResExam, cette valeur maximale est déterminée automatiquement. Cette valeur est utile pour valider les totaux entrés et lors de certains affichages.
- Nom donné aux totaux est le label à utiliser pour présenter les totaux dans les résultats. Il doit être rempli si les totaux sont importés, saisis, ou calculés automatiquement. Il comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.). Lors des affichages, ce label est généralement complété automatiquement par la valeur maximale (on affiche par exemple *Total/100* à partir du label *Total* et d'une valeur maximale de *100*).

Dans le cas d'une *hiérarchie d'examens* où les examens fils représentent diverses filières, si les totaux sont définis sur ces filières, il faut veiller à leur donner des noms différents pour pouvoir les reconnaître lors de l'affichage des résultats.

Rangs des étudiants permet de préciser le comportement du logiciel vis-à-vis du classement des étudiants. L'option Pas de rangs à ce niveau indique que le logiciel n'a pas connaissance des rangs, tout au moins dans le cas d'un examen simple, ne faisant pas partie d'une hiérarchie d'examens. Rien n'interdit cependant de définir une pseudo-discipline contenant les rangs, mais elle n'aura pas de rôle spécifique et en particulier le logiciel ne pourra pas l'utiliser pour déterminer les étudiants admis en cas de concours. L'option Rangs importés ou saisis permet au logiciel de connaître l'existence des rangs mais lui demande de ne pas les calculer. Enfin l'option Rangs calculés impose au logiciel de calculer les rangs.

Dans le cas d'un *concours* où on demande au logiciel de déterminer les résultats (admission ou non), il ne doit pas y avoir d'ex-æquo. Le calcul des rangs par le logiciel

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Une discipline peut être déclarée non numérique. Les notes associées peuvent alors être quelconques. Celles qui seraient malgré tout numériques ne seront pas prises en compte dans le calcul du total.

supprime les ex-æquo en utilisant les priorités définies avec les items d'identification (par exemple un redoublant est prioritaire sur un primant) et les disciplines, puis en effectuant un tirage au sort pour départager les ex-æquo restants. Si les rangs sont importés ou saisis, il n'y a pas de contrôle sur les ex-æquo et aucune règle ne permet de justifier pourquoi un étudiant serait admis et un autre avec le même total refusé.

Dans le cas d'une *hiérarchie d'examens*, les rangs ne sont le plus souvent utiles que sur les examens fils représentant différentes filières. On choisira alors l'option **Pas de rangs à ce niveau** pour l'examen de plus haut niveau.

 Nom donné aux rangs est le label à utiliser pour présenter les rangs des étudiants dans les résultats. Ce champ n'est pas disponible si on a choisi l'option Pas de rang à ce niveau pour le champ précédent. Il doit sinon être renseigné : il comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.).

Dans le cas d'une *hiérarchie d'examens* où les examens fils représentent diverses filières, si les rangs sont définis sur ces filières, il faut veiller à leur donner des noms différents pour pouvoir les reconnaître lors de l'affichage des résultats.

 L'examen est-il un concours permet de préciser si l'examen est ou non un concours. Dans le cas d'une hiérarchie d'examens, cette case ne peut être cochée ou décochée qu'avec l'examen de plus haut niveau.

Les champs suivants ne concernent que les **concours** et ne sont pas disponibles dans le cas contraire.



Description des champs spécifiques :

Résultats du concours permet de préciser comment le logiciel doit gérer les résultats (admissions). L'option Pas de résultat indique que les résultats du concours ne sont pas connus du logiciel ou qu'ils n'existent pas. On ne devrait jamais indiquer d'absence de résultat puisque cela conduit le logiciel à considérer que le concours est en réalité un examen ordinaire ; les champs suivants ne sont d'ailleurs pas présents tant que cette option est sélectionnée. L'option Résultats importés ou saisis permet au logiciel de connaître l'existence des résultats, mais lui demande de ne pas les calculer. L'option Résultats calculés impose au logiciel de déterminer les résultats. S'il existe une hiérarchie de concours et que les résultats doivent être calculés sur plusieurs filières (concours fils), le logiciel permettra aux étudiants (et à l'administration) de définir leurs préférences entre les filières, puis utilisera les rangs par filière et les préférences pour déterminer les résultats. Si le concours ne

débouche que sur une seule filière, le logiciel permettra aux étudiants de démissionner ou non et calculera les résultats à partir des rangs des étudiants non démissionnaires.

Nombre de places offertes (0 si dans objet) permet d'indiquer le nombre de places proposées au concours (numerus clausus). Ce nombre (entier positif) ne doit être indiqué que pour les véritables filières : c'est le concours en cours de création s'il ne possède pas de concours fils ; ce sont les concours fils définissant de véritables filières sinon. On laisse ce nombre à 0 s'il n'a pas à être indiqué. S'il doit être indiqué mais que le nombre de places n'est pas connu lors de la déclaration, il faut lui donner une valeur provisoire positive, par exemple 1. La connaissance réelle du nombre de places offertes n'est utile au logiciel que si et lorsqu'il doit déterminer lui-même les résultats du concours.

ResExam peut gérer des sous-populations d'étudiants, participant au même concours, mais possédant des numerus clausus spécifiques. La définition de ces sous-populations est réalisée lors de la déclaration d'un des items d'identification et n'est donc pas disponible à ce niveau. Si des sous-populations doivent être utilisées, il est préférable de les définir avant de déclarer un numerus clausus, cette opération pouvant être réalisée ultérieurement, lors d'une modification de la définition du concours.

Total minimal requis pour l'admission permet de donner une contrainte de note totale minimale pour pouvoir être admis. Cette contrainte n'a d'intérêt que pour les concours ou filières pour lesquels le logiciel doit définir lui-même les résultats. La valeur 0 n'impose pas de contrainte. Si la valeur est positive, un étudiant est recalé si son total ne l'atteint pas. S'il existe plusieurs filières, cette contrainte peut différer d'une filière à l'autre (attention au fait que la valeur attendue est bien un total minimal et non une note sur 20).

Si on utilise la notion de sous-population, on peut déclarer des totaux minimaux différents dans chaque sous-population. Mais, comme pour les numerus clausus, cette déclaration ne peut être réalisée qu'après avoir défini les sous-populations.

Ce champ n'est disponible que si ResExam connaît les totaux des étudiants, qu'ils soient importés, saisis ou calculés par le logiciel.

- Note éliminatoire éventuelle (sur 20) permet d'indiquer une note limite susceptible de permettre l'élimination d'étudiants au vu des notes qu'ils ont obtenues. Il faut laisser ce champ vide si on ne veut pas définir de note éliminatoire. Sinon, il suffit à un étudiant de posséder une note inférieure ou égale à la note éliminatoire pour être éliminé. Plus précisément, les notes prises en compte ne concernent que celles obtenues pour des disciplines à valeurs numériques et avec une valeur maximale définie ; si la valeur maximale d'une discipline n'est pas égale à 20, les notes correspondantes obtenues sont ramenées à des notes sur 20 avant comparaison avec la limite éliminatoire. Si un étudiant ne possède pas de valeur pour une discipline, cette discipline n'est pas prise en compte pour savoir s'il est éliminé ; en revanche, s'il possède la valeur spéciale ou la valeur sans-objet pour une discipline, cette valeur est considérée comme un 0.
- Taille de la liste d'attente éventuelle permet de demander au logiciel de gérer une liste d'attente pour le concours en cours de création, et d'en préciser sa taille. La valeur 0 indique l'absence de liste d'attente. Il s'agit sinon d'un nombre entier positif. Ce champ n'est disponible que si un numerus clausus positif a été indiqué. Dans le cas d'une hiérarchie de concours, où ce sont les concours fils qui représentent les

filières disponibles, les listes d'attente doivent être définies spécifiquement sur chaque filière.

- Limiter aux gestionnaires l'accès à la liste d'attente permet d'éviter que les étudiants puissent savoir s'ils sont ou non sur une liste d'attente. Seuls les gestionnaires y auront alors accès<sup>13</sup>.
- Codage pour un étudiant admis indique le label à utiliser dans les résultats pour un étudiant admis (par exemple admis, ou reçu, ou accepté). Ce label comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.). Il est obligatoire.
- Codage pour un étudiant en liste d'attente est le label à utiliser dans les résultats pour un étudiant inscrit sur la liste d'attente. Ce label comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.). Il est obligatoire dès qu'une liste d'attente est requise (taille de liste positive), que ce soit sur le concours en cours de déclaration, ou sur l'une des filières<sup>14</sup>. Il doit alors différer du codage utilisé pour un étudiant admis.
- **Codage pour un étudiant recalé** indique le label à utiliser dans les résultats pour un étudiant recalé. Ce label comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.). Il est optionnel. S'il existe il doit différer du codage utilisé pour un étudiant admis.
- Codage pour un étudiant démissionnaire indique le label à utiliser dans les résultats pour un étudiant qui a démissionné du concours (ou d'une de ses filières). Ce label comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.). Il est optionnel. S'il existe il doit différer du codage utilisé pour un étudiant admis. S'il n'existe pas, le codage utilisé est celui des étudiants recalés.
- Codage pour un étudiant exclu (car admis à un concours préféré) indique le label à utiliser dans les résultats pour un étudiant exclu d'une filière parce qu'il a été admis à une autre qu'il avait déclaré préférer. Ce label comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.). Il est optionnel. S'il existe il doit différer du codage utilisé pour un étudiant admis. S'il n'existe pas, le codage utilisé est celui des étudiants recalés. Ce codage n'a d'intérêt que dans le cas d'une hiérarchie de concours conduisant à plusieurs filières.
- Nom donné à l'item « résultat du concours » est le label à utiliser pour présenter les résultats du concours (admissions) dans les pages de résultats. Il doit être rempli dans le cas d'un concours simple, sans filières (c'est-à-dire avec un nombre positif de places offertes<sup>15</sup>). Il comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.).

Dans le cas d'une *hiérarchie de concours* où les concours fils représentent diverses filières, il faudra définir autant d'items que de filières, et veiller à leur donner des noms différents pour pouvoir les reconnaître lors de l'affichage des pages de

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Si les listes d'attente sont définies sur les filières, ce champ n'est pas disponible avant la déclaration de ces filières.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Si les listes d'attente sont définies sur les filières, ce champ n'est pas disponible avant la déclaration de ces filières.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Si des sous-populations étudiantes existent, il suffit d'un numerus clausus positif dans une des souspopulations pour imposer la présence de l'item

résultats. En revanche, cet item n'a plus à être défini pour le concours parent qui est en cours de création.

- Date limite pour les démissions après admission est la date jusqu'à laquelle un étudiant admis peut démissionner, sous la forme jj-mm-aaaa. Si non vide, cette date n'est utilisée que dans des affichages et des courriels pour inciter les étudiants concernés à la respecter. En effet, pendant un court délai après la détermination des étudiants admis, il est possible de rechercher des remplaçants aux démissionnaires. Lorsque la liste des admis a été figée et adressée au ministère, toute démission se traduit par une perte de place par rapport au numerus clausus.
- Nom donné à l'éventuel item réorientation est le label à utiliser pour présenter les éventuelles réorientations dans les pages de résultats. Il comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.). ResExam ne gérera pas les réorientations si ce nom reste vide.

Nom donné à l'éventuel item réorientation	?	reorientation
Autoriser l'import des éventuelles réorientations	?	Oui 🗸
Codage pour un étudiant réorienté	?	réorientation

- Autoriser l'import des éventuelles réorientations permet de déclarer les étudiants réorientés directement dans le fichier d'import des données. Cette option n'a de sens que si l'import de toutes les données a été autorisé dans le champ « Méthode d'entrée des résultats ». Dans tous les cas, les réorientations peuvent être déterminées automatiquement par des examens fils spécifiques (voir section IX-4 Cas des procédures de réorientation, page 105) et/ou définies et modifiées de manière interactive. Ce champ n'est disponible que si le nom de l'item réorientation a été défini.
- Codage pour un étudiant réorienté est le label à utiliser en cas de réorientation. Ce label comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.). ResExam ne gérera pas les réorientations si ce label reste vide. Il ne peut être identique au label indiquant qu'un étudiant est admis dans une filière. Ce champ n'est disponible que si le nom de l'item réorientation a été défini.

Après validation du formulaire, on obtient la page suivante qui confirme la création de l'examen et propose les opérations disponibles pour poursuivre la déclaration de l'examen. Un écran analogue est obtenu après la sélection de l'action *Modifier un examen* sur l'écran d'accueil des mises à jour.



Cet écran de **modification de l'examen** propose de **Modifier les caractéristiques générales** qui viennent d'être définies, d'**Ajouter des fils à l'examen** pour créer une hiérarchie d'examens, d'**Ajouter un fils spécial pour les réorientations** (uniquement si l'examen créé est un concours) pour définir les stratégies de réorientation des étudiants, de **créer des Items d'identification**, ou de **créer des disciplines**.

L'option **Ordonner les items d'identification, disciplines et autres infos** permet de modifier l'ordre des informations qui seront recueillies sur les étudiants. Cet ordre sera utilisé lors de l'affichage des tableaux de résultats, de la mise à jour interactive des résultats, et comme ordre par défaut lors de l'import des résultats. Actuellement peu d'informations à recueillir ont pu être définies (numéro d'étudiant, login, nom, prénom, courriel, etc.). Il est préférable d'attendre d'avoir déclaré les items d'identification et les disciplines avant de réaliser cette opération.

L'option **Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-æquo** permet de définir une règle pour cette séparation. Rappelons que si ResExam doit déterminer les admissions lui-même, il ne peut accepter d'ex-æquo. Actuellement, il n'existe encore aucune information susceptible d'être utilisée pour définir une règle. Il faut donc attendre une déclaration plus complète pour le faire. On se reportera à la page 121 pour tous les détails concernant la déclaration de la règle.

### V- Créer un examen fils dans une hiérarchie d'examens

Le formulaire de création d'un examen fils est obtenu en choisissant l'option *Ajouter des fils à l'examen* sur l'écran de modification de l'examen introduit ci-dessus.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0	Retour Aide	
	L1 Santé, Concours - 2015, définit	tion d'un examen fils
	Nouvel examen	? filière
	Nom complet de l'examen	? Nouvelle filière
	Titre des pages de résultats	? Nouvelle filière
	Autoriser l'accès aux résultats depuis l'extérieur	? 🗹
	Méthode d'entrée des résultats	? Dans les autres examens de la hiérarchie \vee
	Nom de l'item étudiant inscrit/non (vide = pas d'item)	? inscrFiliere
	Cette filière fait-elle partie de celles pour lesquelles un étudiant doit avoir au moins une inscription	? oui ~
	Totaux des étudiants	? Totaux calculés ~
	Nom donné aux totaux	? totalFiliere
	Rangs des étudiants	? Rangs calculés ~
<u></u>	Nom donné aux rangs	? rangFiliere
	Nom donné aux résultats du concours	? RésultatsFili
	Nombre de places offertes (pour Paramédical = non) (0 si sans objet)	? 100
	Total minimal requis pour l'admission	? 0
SURBONNE ONIVERSITES	Note éliminatoire éventuelle (sur 20)	?
EMPMC	Taille de la liste d'attente éventuelle	? 0
Site Pitié-Salpérière 91.105 Rd do l'Hénitel, 75834 Paris 123mo	Nombre de places offertes (pour Paramédical = oui) (0 si sans objet)	? 10
Tél 01 40 77 95 00	Total minimal requis pour l'admission	? 0
Site Saint-Antoine	Note éliminatoire éventuelle (sur 20)	?
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12eme Tél 01 40 01 13 00	Taille de la liste d'attente éventuelle	? 0
	Un étudiant admis ici peut-il être dans la liste d'attente d'une autre filière	?
	Date limite pour la définition interactive des préférences entre filières	?
	Préférence par défaut de la filière (nombre >0 si utile)	? 0
	Retour	OK Abandonner

Ce formulaire reprend une partie des champs décrits pour la création de l'examen de plus haut niveau (ceux qui sont spécifiques) et en ajoute quelques autres.

- Nouvel examen, Nom complet de l'examen, et Titre des pages de résultats définissent les trois noms ou titres attachés à un examen. Ils possèdent les caractéristiques décrites avec le formulaire de création de l'examen de plus haut niveau.
- Autoriser l'accès aux résultats depuis l'extérieur permet d'autoriser (par défaut) ou d'interdire la possibilité d'affichage des résultats à l'extérieur (étudiants, enseignants). En cas d'interdiction, seule l'administration peut accéder aux données. Cette autorisation ou interdiction ne s'applique qu'à la demande d'affichage direct des résultats de l'examen fils : si on demande l'affichage (supposé autorisé) des résultats de l'examen parent, on y trouvera toujours ceux concernant l'examen fils.
- Méthode d'entrée des résultats permet de préciser comment les données concernant les étudiants seront introduites. Les trois premières méthodes d'entrée des données ont été décrites avec le formulaire de création de l'examen de plus haut niveau : Saisie interactive, Import des identités et saisie des notes, et Import de toutes les

informations. La dernière méthode, **Dans les autres examens de la hiérarchie**, indique que les données de l'examen ne sont pas introduites directement mais par le biais d'autres examens de la hiérarchie (parent ou descendants). Le plus souvent, les données sont introduites avec l'examen de plus haut niveau et cette méthode est adaptée à tous ses descendants.

 Nom de l'item « étudiant inscrit/non » (vide = pas d'item) permet de donner un nom à l'information indiquant si un étudiant est inscrit ou non à l'examen fils. Il comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.).

Donner un nom à cet item équivaut à vouloir gérer l'inscription à l'examen fils. Un étudiant est toujours inscrit à l'examen de plus haut niveau dans la hiérarchie, ce qui explique que l'information d'inscription n'est pas définie sur cet examen. Plus généralement, si on déclare un item d'inscription sur un examen, il devient impossible d'en déclarer un autre ni sur ses parents, ni sur ses descendants. Un étudiant déclaré non inscrit à l'examen sera également non inscrit à ses éventuels descendants, mais inscrit à ses parents. Un étudiant déclaré inscrit à l'examen sera aussi inscrit à ses descendants et ses parents.

Lors des affichages de résultats ou dans le tableau de mise à jour interactive des notes, seules les inscriptions dans les filières possédant un item d'inscription peuvent être présentées. Si des inscriptions interactives dans les filières par les étudiants sont prévues, toutes les filières doivent posséder un item d'inscription.

Le nom de l'item peut rester vide si on ne veut pas gérer cette information pour cet examen ; dans ce cas les étudiants seront inscrits ou non à l'examen selon qu'ils le sont ou non à l'examen parent.

Enfin, si le formulaire ne propose pas de définir le nom de l'item, c'est qu'il a déjà été défini sur un examen parent ; l'inscription ou non d'un étudiant à l'examen est alors identique à l'inscription ou non de l'étudiant à l'examen parent.

Il faut veiller à donner à cette information des noms distincts pour chaque filière.

- Cette filière fait-elle partie de celles pour lesquelles un étudiant doit avoir au moins une inscription. Les filières se divisent en deux catégories : celles parmi lesquelles il est obligatoire de prendre au moins une inscription et les autres. La majorité fait partie de la première catégorie. Ainsi dans le L1 Santé (PAES), médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique en font partie ; en revanche, un étudiant ne peut s'inscrire uniquement en filière kinésithérapie qui ne donne pas le nombre d'ECTS nécessaire à la validation du L1 Santé.
- Restriction d'affichage permet d'interdire l'affichage de l'information d'inscription dans certaines circonstances. L'option aucune n'impose aucune contrainte aux affichages. L'option lors des saisies empêche la présentation de l'item lors de la saisie des notes par les enseignants. L'option lors des affichages empêche la présentation de l'item dans le tableau général des résultats de l'examen. Enfin, l'option en saisie et en affichage empêche la présentation de l'item dans les deux circonstances précédentes. Les restrictions ne s'appliquent pas aux utilisateurs de l'administration (gestionnaires de l'examen). Ce champ n'est disponible que lors de la création du premier examen fils (ce qui n'est pas le cas ici), puis modifiable uniquement avec l'examen de plus haut niveau.
- Codage si l'étudiant est inscrit définit le label à utiliser pour coder qu'un étudiant est inscrit. Il comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.). Il peut rester vide si le codage pour la non-inscription n'est pas vide ; plus

généralement, ces deux labels ne peuvent être identiques. Ce label n'est défini qu'une fois, avec le premier fils (ce qui n'est pas le cas ici), et s'applique ensuite à tous les autres fils. S'il doit être modifié ultérieurement, la modification est réalisée sur l'examen de plus haut niveau et non sur un examen fils.

Codage si l'étudiant n'est pas inscrit définit le label à utiliser pour coder qu'un étudiant n'est pas inscrit. Il comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.). Il peut rester vide si le codage pour l'inscription n'est pas vide; plus généralement, ces deux labels ne peuvent être identiques. Ce label n'est défini qu'une fois, avec le premier fils (ce qui n'est pas le cas ici), et s'applique ensuite à tous les autres fils. S'il doit être modifié ultérieurement, la modification est réalisée sur l'examen de plus haut niveau et non sur un examen fils.

Pour ResExam, **le label de la non-inscription est le seul qui est important**. En effet, il considère que les étudiants avec ce label ne sont pas inscrits dans la filière, tous les autres y étant inscrits. Cela signifie en particulier qu'il est possible de laisser vide l'information d'inscription pour tous les étudiants inscrits.

- Totaux des étudiants permet de préciser le comportement que doit avoir le logiciel vis-à-vis des totaux des notes pour l'examen fils. Les valeurs possibles (Pas de totaux, Totaux importés ou saisis, et Totaux calculés) ont été décrites avec le formulaire de création de l'examen de plus haut niveau. Il en est de même pour les champs Valeur maximale des totaux et Nom donné aux totaux. Si ce nom est utile, il faut veiller à donner des noms différents aux totaux des différentes filières. Le rang attaché aux totaux n'est défini que sur l'examen de plus haut niveau.
- Rangs des étudiants permet de préciser le comportement du logiciel vis-à-vis du classement des étudiants. Les valeurs possibles (Pas de rangs, Rangs importés ou saisis, et Rangs calculés) ont été décrites avec le formulaire de création de l'examen de plus haut niveau. Il en est de même pour le champ Nom donné aux rangs. Si ce nom est utile, il faut veiller à donner des noms différents aux rangs dans les différentes filières. Le rang attaché aux rangs des étudiants n'est défini que sur l'examen de plus haut niveau.

Si l'examen de plus haut niveau a été défini comme un **concours** avec résultats du concours connus (saisis, importés ou calculés), et à condition qu'on ne lui ait pas associé un nombre de places offertes positif<sup>16</sup>, les champs suivants sont aussi disponibles.

- Nom donné aux résultats du concours est le label à utiliser pour présenter les résultats du concours (admissions) dans les pages de résultats. Il comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.). Il faut veiller à donner des noms différents pour chacune des filières. Le rang attaché aux résultats n'est défini que sur le concours de plus haut niveau.
- Nombre de places offertes (0 si dans objet) permet d'indiquer le nombre de places proposées au concours. Ce nombre (entier positif) ne doit être indiqué que pour une véritable filière. Si le nombre de places n'est pas connu lors de la déclaration, il faut lui donner une valeur provisoire positive, par exemple 1. La connaissance du nombre de places offertes n'est utile au logiciel que lorsqu'il doit déterminer lui-même les résultats du concours.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Définir un nombre de places positif pour un concours indique qu'un étudiant peut y être admis ou non. Cela a alors peu de sens de dire qu'un étudiant peut être admis ou refusé à un concours parent ou descendant. Ainsi on associera un nombre de places positif à la filière *entrée en PCEM2*, mais pas au concours parent *L1 Santé*, ni à des éventuels descendants de la filière.

On ne peut déclarer qu'un examen est une filière, en indiquant un nombre de places positif, si un de ses parents ou un de ses descendants est déjà une filière<sup>17</sup>.

ResExam autorise la définition de sous-populations via les valeurs possibles d'un item d'identification. Dans notre exemple, l'item *Paramédical* a été utilisé dans ce but : la valeur *oui* définit la sous population des paramédicaux se présentant au concours, et les autres valeurs, la sous-population des étudiants classiques. Autant de champs que de sous-populations sont présents dans le formulaire de manière à pouvoir définir un numerus clausus spécifique pour chacune d'elles.

Total minimal requis pour l'admission permet de donner une contrainte de note totale minimale pour pouvoir être admis. Cette contrainte n'a d'intérêt que pour les concours ou filières pour lesquels le logiciel doit définir lui-même les résultats. La valeur 0 n'impose pas de contrainte. Si la valeur est positive, un étudiant est recalé si son total ne l'atteint pas (attention au fait que la valeur attendue est bien un total minimal et non une note sur 20).

Puisque des sous-populations ont été définies pour notre exemple, le formulaire présente autant de champs que de sous-populations, permettant la définition de totaux minimaux qui leur sont spécifiques.

Ce champ n'est disponible que si ResExam connaît les totaux des étudiants dans la filière, qu'ils soient importés, saisis ou calculés par le logiciel.

- Note éliminatoire éventuelle (sur 20) permet d'indiquer une note limite susceptible de permettre l'élimination d'étudiants au vu des notes qu'ils ont obtenues. Il faut laisser ce champ vide si on ne veut pas définir de note éliminatoire. Sinon, il suffit à un étudiant de posséder une note inférieure ou égale à la note éliminatoire pour être éliminé. Plus précisément, les notes prises en compte ne concernent que celles obtenues pour des disciplines à valeurs numériques et avec une valeur maximale définie ; si la valeur maximale d'une discipline n'est pas égale à 20, les notes correspondantes obtenues sont ramenées à des notes sur 20 avant comparaison avec la limite éliminatoire. Si un étudiant ne possède pas de valeur pour une discipline, cette discipline n'est pas prise en compte pour savoir s'il est éliminé ; en revanche, s'il possède la valeur spéciale ou la valeur sans-objet pour une discipline, cette valeur est considérée comme un 0.
- **Taille de la liste d'attente éventuelle** permet d'indiquer que ResExam devra constituer une liste d'attente, dont on donne ici le nombre d'étudiants, lorsqu'il calcule les admissions. La valeur 0 interdit la création d'une liste d'attente<sup>18</sup>.
- Un étudiant admis ici peut-il être dans la liste d'attente d'une autre filière permet d'interdire ou non l'inscription d'un étudiant dans la liste d'attente d'une autre filière dès qu'il est admis ici.
- Les inscriptions dans les filières sont-elles définies avec les préférences. Les inscriptions dans les filières peuvent toujours être saisies ou importées par l'administration. Cependant si on veut aussi laisser les étudiants s'inscrire euxmêmes, il faut cocher la case proposée par ce champ. Ce champ n'est présent que

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Un examen ne possède pas de descendant lors de sa création, mais cela peut se produire lors de sa modification.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Si cet examen fils est la première filière déclarée, les champs permettant de limiter l'accès à la liste d'attente aux seuls gestionnaires et permettant de définir le codage à utiliser pour indiquer qu'un étudiant est en liste d'attente seront accessibles sur ce formulaire.

lors de la création du premier examen fils (ce qui n'est pas le cas ici). S'il doit être modifié ultérieurement, la modification est réalisée sur l'examen de plus haut niveau et non sur un examen fils.

- Date limite pour cette définition des inscriptions est la date jusqu'à laquelle les étudiants ont la possibilité de s'inscrire eux-mêmes dans les filières, sous la forme jj-mm-aaaa. Si non vide, cette date n'est utilisée que dans des affichages et des courriels pour les prévenir du délai autorisé, mais c'est l'administration qui choisit à quel moment la possibilité d'inscription est retirée, indépendamment de la valeur donnée à cette date. Ce champ n'est présent que lors de la création du premier examen fils (ce qui n'est pas le cas ici). S'il doit être modifié ultérieurement, la modification est réalisée sur l'examen de plus haut niveau et non sur un examen fils.
- Date limite pour la définition interactive des préférences entre filières est la date jusqu'à laquelle les étudiants ont la possibilité de définir eux-mêmes leurs préférences entre les filières où ils sont inscrits, sous la forme *jj-mm-aaaa*. Si non vide, cette date n'est utilisée que dans des affichages et des courriels pour les prévenir du délai autorisé, mais c'est l'administration qui choisit à quel moment la possibilité de mise à jour est retirée, indépendamment de la valeur donnée à cette date.
- Préférence par défaut du concours. Pour permettre la détermination automatique des admissions dans les différentes filières, chaque étudiant sera amené à définir son ordre de préférence entre elles. Ce champ permet de définir une préférence par défaut, avant le choix réel de l'étudiant. Il n'a d'intérêt que pour les filières pour lesquelles le logiciel doit définir lui-même les résultats. La valeur 0 traduit la non inscription ou la démission de la filière : avec cette préférence par défaut, un étudiant qui ne s'inscrit pas et/ou n'indique pas sa véritable préférence ne pourra jamais y être admis. La préférence par défaut doit sinon être un nombre entier positif, différent des préférences par défaut des autres filières. Ces nombres ne sont pas nécessairement séquentiels : seul leur ordre définit celui à utiliser par défaut entre les filières.

Après validation du formulaire, on obtient la page suivante qui confirme la création de l'examen fils et propose les opérations disponibles pour modifier l'examen parent ainsi que l'option **Modifier le nouvel examen fils** pour terminer la définition de l'examen fils. Un écran analogue est obtenu après la sélection de l'action **Modifier un examen** sur l'écran d'accueil des mises à jour.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE				
V. Morice - V2.2	Retour Aide				
	L1 Santé, nouveau - 20	16-	2017, modificatio	on de l'examen	
	L'examen fils « filiere » a été créé Le modifier pour compléter sa définition (items d	ideı	ntification, disciplines	, etc.)	
	Modifier les caractéristiques générales	?	۲		
	Modifier le nouvel examen fils	?	0		
	Ajouter des fils à l'examen	?	0		
	Ajout d'un fils spécial pour les réorientations	?	0		
	Items d'identification	?			
	Créer des items	?	0		
	Disciplines	?			
1	Créer des disciplines	?	0		
	Ordonner les items d'identification, disciplines et autres infos	?	0		
	Gestion des ex-aequo	?			
<b>UPPC</b> SORBONNE UNIVERSITÉS	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	?	0		OK Retour
FMPMC Site Piti-Scherker 91, 105 Ed de l'Hôpital, 7563 4 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75671 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	Retour Déconnexion				

## VI- Définir les stratégies de réorientation

Dans le cas d'un concours, on peut définir les stratégies de réorientation des étudiants en choisissant l'option *Ajout d'un fils spécial pour les réorientations* sur l'écran de modification de l'examen. Il est possible d'indiquer à tout moment sur l'examen de plus haut niveau si une de ces stratégies est active et laquelle. Rappelons que les réorientations peuvent être définies et modifiées de manière interactive et, sous certaines conditions, importées avec le fichier des résultats.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE		
V. Morice - V2.1	Retour		
	L1 Santé, Concours - 2015, définition d'un exam	nen fils	s spécial pour les réorientations
	Nouvel examen	?	Reor
	Nom complet de l'examen	?	Réorientation
	Titre des pages de résultats	?	Réorientation
	Autoriser l'accès aux résultats depuis l'extérieur	?	
	Méthode d'entrée des résultats	?	Dans les autres examens de la hiérarchie 🗸
	Totaux des étudiants	?	Totaux calculés ~
	Nom donné aux totaux	?	totalReor
	Rangs des étudiants	?	Rangs calculés V
	Nom donné aux rangs	?	rangReor
	Réorientations calculables indépendamment des admissions	?	
-	Revenir sur les anciennes réorientations lors du calcul	?	
	Effacer les anciens codes de non-réorientation lors du calcul	?	
	Etudiants concernés Paramédical [oui non]	?	non
	Réorienter à partir du rang	?	500
	Réorienter si le total est inférieur à	?	800
	Codage pour un étudiant non réorienté (hors admis)	?	PasReorient
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 407 75 6 00 Site Saint-Antoine	Retour Déconnexion		OK Abandonner
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00			

Ce formulaire possède de nombreux champs communs avec celui de déclaration d'un examen fils décrit dans la section précédente : noms, autorisation d'accès aux résultats, méthode d'entrée des résultats, et ce qui concerne les totaux et rangs des étudiants. Des totaux et rangs spécifiques peuvent en effet être attachés à une stratégie de réorientation et utilisés dans cette stratégie. Par exemple, les filières de la PAES possèdent des disciplines ou UE spécifiques inutilisables dans la stratégie qui doit pouvoir s'appliquer à tous les étudiants ; seules les UE communes sont alors utilisables.

Il n'existe aucune information concernant les inscriptions, puisque tout étudiant est automatiquement concerné par les procédures de réorientation.

Description des autres champs (spécifiques) :

- Réorientations calculables indépendamment des admissions doit être coché si la stratégie de réorientation peut s'appliquer avant la détermination des admissions. C'est le cas en PAES, à la fin du premier semestre après la première partie du concours. Lorsqu'une stratégie s'applique à tous les étudiants, elle doit définir au moins un critère de réorientation. Si une stratégie est utilisée après que les admissions soient connues, seuls les étudiants non admis sont concernés.
- Revenir sur les anciennes réorientations lors du calcul permet de forcer ResExam à effacer les réorientations déjà définies, lors du déclenchement de la procédure. Généralement, lorsqu'un étudiant est réorienté, on ne doit pas revenir sur cette décision, sauf éventuellement après négociation ; mais dans ce cas, une modification sera normalement réalisée de manière interactive.
- Effacer les anciens codes de non-réorientation lors du calcul permet de forcer ResExam à supprimer les éventuels codes de non-réorientation que les étudiants pouvaient avoir, lors du déclenchement de la procédure. Cette suppression n'a d'intérêt que dans le cas où le champ de ce formulaire définissant le codage pour une non-réorientation reste vide ; dans le cas contraire, la valeur indiquée prend la place des valeurs déjà enregistrées pour les étudiants.
- Étudiants concernés permet de diviser les étudiants en plusieurs catégories à l'aide d'un item d'identification dont les valeurs possibles sont définies par une liste (voir section suivante). Ce champ n'est disponible que si des items d'identification avec listes de valeurs possibles ont déjà été définis pour le concours. Cette division des étudiants en catégories est nécessaire pour, par exemple, agir différemment selon qu'un étudiant est primant ou non.

Ce champ propose deux zones de saisie. La première est un menu déroulant dont la première option est **Tous les étudiants** qui permet de ne pas définir de catégories, et dont les autres options sont les items d'identification utilisables. La seconde zone de saisie permet d'indiquer la ou les valeurs de l'item d'identification choisi définissant la première catégorie d'étudiants. Si plusieurs des valeurs possibles doivent être indiquées, il faut les séparer par des barres verticales (par exemple doublant|triplant). Outre les valeurs possibles de l'item, on peut aussi y utiliser la valeur spéciale, la valeur sans-objet et/ou la valeur vide. L'utilisation de la valeur vide, qui est l'absence de tout caractère, conduit à des écritures particulières utilisant la barre verticale : écrire primant| définit la catégorie d'étudiants comme les primants ou ceux pour lesquels l'item n'est pas rempli ; écrire une barre verticale unique | définit la catégorie d'étudiants comme ceux pour lesquels l'item n'est pas rempli.

Si on doit gérer plusieurs catégories d'étudiants, il sera nécessaire de modifier ultérieurement la définition de la stratégie de réorientation.

- Réorienter à partir du rang permet de définir le rang (spécifique) à partir duquel un étudiant doit être réorienté. Cette règle s'applique aux étudiants non admis (si les admissions ont déjà été déterminées) de la catégorie définie par le champ Étudiants concernés. La valeur 0 indique qu'il n'y a pas de détermination de réorientation fondée sur les rangs.
- Réorienter si le total est inférieur à permet de définir le total (spécifique) en dessous duquel un étudiant doit être réorienté. Cette règle s'applique aux étudiants non admis (si les admissions ont déjà été déterminées) de la catégorie définie par le champ Étudiants concernés. La valeur 0 indique qu'il n'y a pas de détermination de réorientation fondée sur les totaux. La règle sur les totaux est compatible avec une règle sur les rangs : il suffit qu'une des deux règles s'applique pour que l'étudiant soit réorienté. Si la stratégie de réorientation est calculable indépendamment des admissions, au moins une des deux règles doit être présente.
- **Codage pour un étudiant non réorienté (hors admis)** définit le label à utiliser pour coder qu'un étudiant n'est pas réorienté. Optionnel, il comporte lorsqu'il existe au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.).

## VII- Créer un item d'identification

Les items d'identification permettent d'enregistrer pour chaque étudiant des informations autres que son numéro de dossier, les notes des disciplines et, le cas échéant, les totaux, rangs et résultats du concours. En sont habituellement aussi exclus le login, le nom, le prénom et l'adresse de courriel qui sont systématiquement prévus pour tous les étudiants.

Ces items sont optionnels et servent essentiellement à compléter l'identification des étudiants lors les affichages. Ils peuvent aussi servir à définir des sous-populations, à séparer les ex-æquo dans les calculs des rangs et à donner des contraintes sur le nombre de places offertes dans un concours pour certaines catégories d'étudiants.

Dans le cas d'une hiérarchie d'examens, ils ne peuvent être définis qu'avec l'examen de plus haut niveau. Ils seront automatiquement rattachés à tous les examens fils.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.2	Retour	
	L1 Santé, Concours -	2015, modification de l'examen
	Modifier les caractéristiques générales	? •
	Ajouter des fils à l'examen	? 0
	Ajout d'un fils spécial pour les réorientations	? 0
	Items d'identification	?
	Créer des items	? 0
	Modifier un item	? O Lequel inscr 🗸
	Supprimer un item	? O Lequel inscr 🗸
	Disciplines	?
	Créer des disciplines	? 🔾
	Modifier une discipline	? O Laquelle UE1 ~
	Supprimer une discipline	? $\bigcirc$ Laquelle UE1 $\checkmark$
	Ordonner les items d'identification, disciplines et autres infos	? 🔿
	Gestion des ex-aequo	?
	Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	? O Lequel inscr ~
	Créer un groupe de disciplines	? 🔾
SORBONNE UNIVERSITÉS	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	? 0
		OK Retour
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

La création d'un item d'identification se demande sur l'écran de modification de l'examen en sélectionnant l'option *Créer des items*.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0	Retour Aide	
	L1 Santé, Concours - 2015, ajou	t d'un item d'identification
	Nouvel item	?
	Nom complet de l'item	?
	Restriction d'affichage	? en saisie et en affichage $$
	Type des valeurs de l'item	? valeur quelconque ~
	Définir les valeurs prioritaires pour séparer les ex-æquo (si utile)	? item inutile pour séparer les ex-æquo 🗸
		OK OK + encore Abandonner
UPPCC SORBONNE UNIVERSITÉS		
	Retour Déconnexion	
FMPMC Site Pitié-Salpáriae 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème		

Après avoir rempli le formulaire, le bouton **OK** permet de valider la saisie et de retourner à l'écran de modification de l'examen et le bouton **OK + encore** permet de valider la saisie et d'ouvrir un nouveau formulaire de création d'un item d'identification. Les boutons **Retour** ainsi que le bouton **Abandonner** permettent de quitter le formulaire sans prendre l'éventuelle saisie en compte.

Les champs à définir sont :

- Nouvel item est le nom donné à l'item d'identification. Il s'agit d'un nom court d'au plus 30 caractères (mais d'au moins 2 caractères), ne contenant pas d'apostrophe ou de caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.), et distinct des noms des autres items d'identification déjà définis pour l'examen. Il est obligatoire, et est utilisé de manière interne et pour les affichages limités en taille.
- Nom complet de l'item est un autre nom donné à l'item, utilisé dans les autres affichages. Il peut posséder jusqu'à 50 caractères. Optionnel, il est par défaut remplacé par le nom court de l'item. On peut y utiliser tous les caractères, sauf le guillemet (") qui est automatiquement remplacé par une apostrophe.
- Restriction d'affichage permet d'interdire l'affichage de l'item dans certaines circonstances. L'option aucune n'impose aucune contrainte aux affichages. L'option lors des saisies empêche la présentation de l'item lors de la saisie des notes par les enseignants, ce qui permet de conserver l'anonymat. L'option lors des affichages empêche la présentation de l'item dans le tableau général des résultats de l'examen. Enfin, l'option en saisie et en affichage empêche la présentation de l'item dans les deux circonstances précédentes. Les restrictions ne s'appliquent pas lors de l'affichage des résultats d'un étudiant unique, ni aux utilisateurs de l'administration (gestionnaires de l'examen).
- *Type des valeurs de l'item* permet de choisir entre un item ordinaire pouvant prendre des valeurs absolument quelconques (sauf pour le guillemet (") qui est

automatiquement remplacé par une apostrophe), mais limitées à 30 caractères (option valeur quelconque); un item à valeurs numériques (option valeur numérique) dont les valeurs peuvent en réalité être quelconques mais pour lequel les tris dans les tableaux de résultats sont réalisés comme s'il s'agissait de nombres ; un item à valeur de type date (option date (JJ-MM-AAAA ou JJ/MM/AAAA)) dont les valeurs doivent être données dans l'un des deux formats indiqués<sup>19</sup>; et un item dont les valeurs doivent être choisies parmi une liste limitée de possibilités (option choix dans une liste de valeurs). Quel que soit le type, l'item peut rester vide ou prendre comme valeur la valeur spéciale ou la valeur sans-objet.

Définir les valeurs prioritaires pour séparer les ex-æquo (si utile) permet d'indiquer si les valeurs de l'item peuvent ou non servir dans la règle de séparation des ex-æquo dans le cadre d'un concours où les rangs et les résultats sont calculés par ResExam. Ce champ n'est pas disponible pour un item dont les valeurs sont de type liste, d'autres informations décrites ci-dessous étant demandées dans cette situation. Les options disponibles sont item inutile pour séparer les ex-æquo (choix par défaut indiquant que l'item n'est pas utilisable dans les règles de séparation des ex-æquo); priorité aux plus petites valeurs (les étudiants prioritaires sont ceux ayant les valeurs les plus faibles selon l'ordre alphabétique, ou, pour le type date, les dates les plus anciennes) : et priorité aux plus grandes valeurs.

Choisir une des deux dernières options ne suffit pas pour que l'item soit intégré dans une règle de séparation des ex-æquo. Cela lui permet seulement d'apparaître dans la liste permettant de définir une règle (voir page 126).

Si on indique que l'item prend des valeurs à choisir dans une liste, le formulaire se complète :

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
	L1 Santé, Concours - 201	5, ajout d'un item d'identification
	Nouvel item	? New
	Nom complet de l'item	? Nouveau
	Restriction d'affichage	? aucune ~
	Type des valeurs de l'item	? choix dans une liste de valeurs $$
	Liste des valeurs possibles (séparées par des  )	? oui non
		in.
	Si certaines des valeurs possibles donnent une priorité en	cas d'ex-aequo (modifier ultérieurement l'item pour des valeurs avec d'autres priorités)
	La(les)quelle(s) (séparées par des  )	?
	Si certaines des valeurs possibles influent sur le nombre	de places offertes au concours (modifier ultérieurement l'item pour d'autres valeurs)
	La(les)quelle(s) (séparées par des ()	? oui
	Pour les étudiants avec Paramédical = non	
	Nombre de places maximum ajoutées 🗸 (0 si sans objet)	? 10
	Pour les étudiants avec Paramédical = oui	
	Nombre de places (0 si sans objet)	? 0
Source on reasones		OK OK + encore Abandonner
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Retour Déconnexion	
Tél 01 40 01 13 00		

• Liste des valeurs possibles (séparées par des /) permet de définir l'ensemble des valeurs possibles de l'item. Chacune des valeurs possibles doit être non vide,

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Si le jour est manquant, il est remplacé par 01 ; si le jour et le mois sont manquants ils sont remplacés par 01-01. Les 0 en tête des jours et des mois sont optionnels.

distincte des autres, et ne pas contenir d'apostrophe ou de caractères spéciaux (|, &, #, (, [, etc.). Les valeurs (au moins 2) doivent être séparées par une barre verticale (exemple : primant|doublant|triplant).

Les champs suivants ne sont proposés que dans le cas d'un concours pour lequel les résultats (admissions) doivent être déterminés par le logiciel.

Les premiers servent à la **gestion des ex-æquo** lors du calcul des rangs des étudiants. Puisque les admissions doivent être déterminées par le logiciel, aucun ex-æquo n'est admis. Il est possible de désigner certaines catégories d'étudiants comme prioritaires (par exemple que les redoublants sont prioritaires sur les primants). S'il reste des ex-æquo dans une même catégorie d'étudiants et après prise en compte des éventuelles autres règles pour les séparer, le logiciel les départage par tirage au sort. Ces champs sont annoncés par *Si* certaines des valeurs possibles donnent une priorité en cas d'ex-æquo :

La(es)quelle(s) (séparées par des /) permet de définir une catégorie d'étudiants prioritaires à partir des valeurs de l'item. Elle peut être définie par une seule des valeurs possibles, ou par plusieurs d'entre elles à condition de séparer ces valeurs par des barres verticales. Outre les valeurs possibles de l'item, on peut aussi utiliser dans la définition la valeur spéciale, la valeur sans-objet et/ou la valeur vide. L'utilisation de la valeur vide, qui est l'absence de tout caractère, conduit à des écritures particulières utilisant la barre verticale : écrire primant| définit la catégorie d'étudiants comme les primants ou ceux pour lesquels l'item n'est pas rempli ; écrire une barre verticale unique | définit la catégorie d'étudiants comme ceux pour lesquels l'item n'est pas rempli.

Si on désire donner des priorités différentes selon les valeurs possibles, par exemple, si on veut que les triplants soient prioritaires sur les doublants, eux-mêmes prioritaires sur les autres, on définira ici une catégorie prioritaire triplant. En modifiant ultérieurement l'item, il deviendra possible d'ajouter une catégorie doublant moins prioritaire que la première, mais toujours prioritaire sur les autres étudiants.

Il deviendra aussi possible de modifier l'ordre de priorité entre les catégories déclarées. Dans le cas d'une *hiérarchie de concours*, il est possible de modifier les ordres de priorités des catégories sur chaque fils. Par défaut, les priorités définies sur l'examen de plus haut niveau seront appliquées aux fils.

Les champs suivants permettent d'indiquer des particularités concernant le **nombre de places offertes** pour certaines catégories d'étudiants. Ils sont annoncés par **Si certaines des valeurs possibles influent sur le nombre de places offertes au concours** :

- La(es)quelle(s) (séparées par des /) permet de définir une catégorie d'étudiants à partir des valeurs de l'item. Elle peut être définie par une seule des valeurs possibles, ou par plusieurs d'entre elles à condition de séparer ces valeurs par des barres verticales. Outre les valeurs possibles de l'item, on peut aussi utiliser dans la définition la valeur spéciale, la valeur sans-objet et/ou la valeur vide. L'utilisation de la valeur vide, qui est l'absence de tout caractère, conduit à des écritures particulières utilisant la barre verticale : écrire primant| définit la catégorie d'étudiants comme les primants ou ceux pour lesquels l'item n'est pas rempli ; écrire une barre verticale unique | définit la catégorie d'étudiants comme ceux pour lesquels l'item n'est pas rempli.
- Nombre de places permet de préciser la contrainte sur le nombre de places pour la catégorie d'étudiants définie. Cette information comporte deux volets : le type de contrainte (ou d'avantage) associée à la catégorie d'étudiants ; et le nombre de

places correspondant. Trois types de contraintes sont possibles : l'option **minimum** (sans ajout de places) permet d'imposer un nombre minimum de places pour la catégorie (dans la limite du numerus clausus) ; l'option **maximum** permet d'imposer un nombre maximum de places ; et l'option **maximum ajoutées** permet d'autoriser un dépassement du numerus clausus, dans une certaine limite (seule cette possibilité est actuellement utilisée dans le PACES pour les étudiants hors CEE).

Si, comme dans notre exemple, des sous-populations d'étudiants ont été définies à l'aide des valeurs possibles d'un autre item d'identification (l'item *Paramédical*), le formulaire présentera autant de champs pour définir les nombres de places qu'il existe de sous-populations. En revanche le type de contrainte est unique pour l'ensemble des sous-populations.

Le logiciel n'autorise pas toutes les combinaisons de contraintes possibles. Il est impossible de déclarer des contraintes de nombre minimum de places et/ou maximum de places sur des catégories d'étudiants non exclusives<sup>20</sup> (définies sur le même item) ou sur des items différents. Il est aussi impossible de déclarer en même temps une contrainte de nombre minimum de places et une autorisation de dépassement du numerus clausus, que ce soit sur le même item ou sur des items différents<sup>21</sup>.

Dans le cas d'une hiérarchie de concours, le type de contrainte d'une catégorie d'étudiants est reporté sur les fils. En revanche le nombre de places associé n'est pas hérité et doit être défini sur chacun d'eux. Dans l'exemple présenté ci-dessus, l'item New est défini sur le concours de plus haut niveau, et on indique que la valeur OUi autorise un dépassement du numerus clausus. En revanche le niveau du dépassement doit être précisé pour chacune des filières concernées : le dépassement de 10 places indiqué pour les non-paramédicaux ne sera donc en réalité pas pris en compte.

Un dernier champ permet de déclarer des **sous-populations** à partir des valeurs de l'item. Il n'est disponible que si aucun autre item n'a encore été utilisé dans ce but, ce qui n'est pas le cas ici puisque cette définition a déjà été réalisée sur l'item *Paramédical*. De plus, un item ne peut être utilisé à la fois pour définir des sous-populations et pour indiquer des particularités sur les numerus clausus.

Annoncé par *Si certaines des valeurs possibles permettront de définir des sous-populations (modifier ultérieurement l'item pour d'autres sous-populations)*, le champ *La(les)quelle(s) (séparées par des |)* permet de définir une première sous-population à partir d'une ou plusieurs valeurs possibles de l'item, séparées par des barres verticales. Outre les valeurs possibles de l'item, on peut aussi utiliser dans la définition la valeur spéciale, la valeur sans-objet et/ou la valeur vide. L'utilisation de la valeur vide, qui est l'absence de tout caractère, conduit à des écritures particulières utilisant la barre verticale : écrire non| définit la sous-

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Une contrainte de nombre minimum de places pour une catégorie d'étudiants équivaut à une contrainte de nombre maximum de places pour les étudiants n'appartenant pas à cette catégorie.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Si la combinaison d'une contrainte de nombre minimum de places et d'autorisation de dépassement du numerus clausus est nécessaire, on peut remplacer la contrainte de nombre minimum par une contrainte de nombre maximum. Le résultat (les admissions) obtenu ne sera cependant pas rigoureusement identique : en cas de dépassement du numerus clausus, un nombre de places minimum imposé pour une catégorie d'étudiants ne devrait pas se modifier contrairement au nombre de places disponibles pour les autres. Si on impose à la place un nombre de places maximum aux autres étudiants, c'est le nombre d'étudiants de la catégorie qui sera modifié par une augmentation du numerus clausus.

population par les étudiants qui ne sont pas étrangers ou pour lesquels cette information n'est pas remplie ; écrire une barre verticale unique | définit la sous-population par les étudiants pour lesquels l'item n'est pas rempli.

Il n'y a pas grand sens à définir une seule sous-population : ceux qui n'en font pas partie seront exclus des admissions. La définition des autres sous-populations doit être réalisée par une modification ultérieure de l'item.

#### **VIII- Créer une discipline**

Les disciplines permettent d'enregistrer des notes pour chaque étudiant. Elles sont optionnelles mais déclarer un examen ne comportant aucune discipline ne semble pas présenter d'intérêt ; il n'est d'ailleurs pas possible d'afficher un tableau des résultats dans cette situation.

Dans le cas d'une hiérarchie d'examens, elles ne peuvent être définies qu'avec l'examen de plus haut niveau. Pour un examen fils il ne sera possible que de rattacher une ou plusieurs des disciplines déclarées sur l'examen parent, et d'en modifier un sous-ensemble des caractéristiques (voir section XI-2 Cas d'un examen fils dans une hiérarchie ou d'une procédure de réorientation, page 117).

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE			
V. Morice - V2.2	Retour Aide			
	L1 Santé, Concours -	20	15, modification de l'examen	
	Modifier les caractéristiques générales	?	۲	
	Ajouter des fils à l'examen	?	0	
	Ajout d'un fils spécial pour les réorientations	?	0	
	Items d'identification	?		
	Créer des items	?	0	
	Modifier un item	?	○ Lequel inscr ∨	
	Supprimer un item	?	○ Lequel inscr ∨	
	Disciplines	?		
	Créer des disciplines	?	0	
	Modifier une discipline	?	○ Laquelle UE1 ~	
	Supprimer une discipline	?	$\bigcirc$ Laquelle UE1 $\checkmark$	
	Ordonner les items d'identification, disciplines et autres infos	?	0	
	Gestion des ex-aequo	?		
	Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	?	○ Lequel inscr ∨	
	Créer un groupe de disciplines	?	0	
SORBONNE UNIVERSITÉS	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	?	0	
FMPMC Site Pitié-SalpFrire 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75034 Paris 19àme Téi 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75671 Paris 19àme Tái 01 4 00 11 30 0	Retour Déconnexion			OK Retour

La création d'une discipline se demande sur l'écran de modification de l'examen en sélectionnant l'option *Créer des disciplines*.

	Faculté de médecine	
FACULTÉ DE MÉDECINE		
PIERRE & MARIE CURIE	Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
		•
	L1 Santé, Concours - 20	15, ajout d'une discipline
	Nouvelle discipline	? biophysique
	Restriction d'affichage	? aucune ~
	Discipline parente éventuelle	? Pas de discipline parente $$
	Nom pour l'en-tête dans les listes (optionnel)	? Biophysique/20
	Nom pour l'affichage des résultats personnels (optionnel)	Piophysique sur 20
	Type de note	? valeur numérique avec maximum ~
	Note maximale possible (si utile)	? 20
	Coefficient à appliquer (si utile)	? 1
		OK OK + encore Abandonner
SORBONNE UNIVERSITES	Décomputer	
EMPMC	Retour	
Site Pitié-Salpérière 91. 105 Rd de l'Hôpitel, 76834 Paris 13ème		
Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine		
27 rue chaligny, 76671 Paris 12eme Tél 01 40 01 13 00		

Après avoir rempli le formulaire, le bouton **OK** permet de valider la saisie et de retourner à l'écran de modification de l'examen et le bouton **OK + encore** permet de valider la saisie et d'ouvrir un nouveau formulaire de création d'une discipline. Les boutons **Retour** ainsi que le bouton **Abandonner** permettent de quitter le formulaire sans prendre l'éventuelle saisie en compte.

Les champs à définir sont :

- **Nouvelle discipline** est le nom donné à la discipline. Il s'agit d'un nom court d'au plus 30 caractères (mais d'au moins 2 caractères), ne contenant pas d'apostrophe ou de caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.), et distinct des noms des autres disciplines déjà définies pour l'examen. Il est obligatoire, et est surtout utilisé de manière interne.
- Restriction d'affichage permet d'interdire l'affichage des notes de la discipline dans certaines circonstances. L'option aucune n'impose aucune contrainte aux affichages. L'option lors des saisies empêche la présentation de la discipline lors de la saisie des notes par les enseignants, ce qui permet de conserver l'anonymat. L'option lors des affichages empêche la présentation de la discipline dans le tableau général des résultats de l'examen. Enfin, l'option en saisie et en affichage empêche la présentation de la discipline dans les deux circonstances précédentes. Les restrictions ne s'appliquent pas lors de l'affichage des résultats d'un étudiant unique, ni aux utilisateurs de l'administration (gestionnaires de l'examen).
- **Discipline parente éventuelle** permet de définir une discipline comme parente de plusieurs autres<sup>22</sup>. Ainsi une discipline chimie pourrait être parente des disciplines chimie générale et chimie organique. Dire qu'une discipline est parente d'autres est surtout intéressant si sa note est calculée automatiquement à partir des notes des disciplines filles. Ce champ n'est donc proposé que si on a demandé le calcul

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Une discipline parente ne peut être fille d'une autre discipline, contrairement à un examen parent qui peut être fils d'un autre.

automatique des totaux pour l'examen (ou pour au moins un des examens de la hiérarchie) et s'il existe des disciplines candidates pour être parentes. Il faut alors choisir parmi la liste des candidates proposées dans le menu déroulant, ou y sélectionner l'option **Pas de discipline parente** pour refuser le rattachement à une parente.

Si on choisit une discipline parente, que la nouvelle discipline en est la première fille, et que ces deux disciplines possèdent des notes de type numérique, la validation du formulaire conduit à un écran pour opter entre un calcul automatique des notes de la discipline parente ou non.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice	Retour Aide
	L1 santé, Concours - 2008-2009, ajout d'une discipline
	Les notes de la discipline parente (chimie) devraient être calculées automatiquement
	Que désirez-vous Calculer automatiquement les notes parentes V
FMPMC Site PHié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13≹me 741 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Téi 01 40 00 13 00	

- Nom pour l'en-tête dans les listes est un autre nom court donné à la discipline, utilisé dans les tableaux de présentation des résultats. S'il n'est pas défini, l'affichage dans les tableaux utilise le nom court défini dans le premier champ, complété par la note maximale (si elle existe). Il possède au plus 30 caractères quelconques, sauf le guillemet (") qui est automatiquement remplacé par une apostrophe. En cas de hiérarchie d'examens, ce nom peut être différent sur chacun des fils.
- Nom pour l'affichage des résultats personnels est un troisième nom donné à la discipline, utilisé pour présenter les résultats d'un étudiant unique. S'il n'est pas défini, l'affichage utilise le nom prévu pour les en-têtes des listes s'il existe, ou sinon, le nom court défini dans le premier champ, complété par la note maximale (si elle existe). Il possède au plus 50 caractères quelconques, sauf le guillemet (") qui est automatiquement remplacé par une apostrophe. En cas de hiérarchie d'examens, ce nom peut être différent sur chacun des fils.
- Type de note définit le type de valeur accepté. Les choix possibles sont valeur quelconque pour autoriser des notes non numériques, valeur numérique quelconque pour imposer des réponses numériques positives ou nulles, et valeur numérique avec maximum pour imposer de plus une borne supérieure aux notes.

Lorsque les notes sont déclarées quelconques, elles ne peuvent pas être utilisées pour les calculs de totaux : si ces calculs sont cependant demandés, elles sont remplacées par des valeurs nulles dans le calcul, même si on a entré des valeurs numériques ; de plus, si la discipline possède une discipline parente, cela interdit le calcul automatique des notes de la discipline parente.

• Note maximale (si utile) permet de définir la valeur maximale des notes de type valeur numérique avec maximum. Il s'agit dans ce cas d'un nombre strictement positif. Le maximum s'applique à la note de base, avant multiplication éventuelle par un coefficient. Si toutes les disciplines de type numérique possèdent un maximum, la valeur maximum du total (si utile) est déterminée automatiquement ; de même si toutes les disciplines filles d'une même discipline parente sont de type numérique avec maximum, la valeur maximum, la valeur maximum, la valeur maximue de la note parente (si utile) est déterminée automatiquement.

La note maximale est utilisée pour contrôler la saisie ou l'import des notes, pour générer les en-têtes à utiliser dans les affichages s'ils ne sont pas définis dans les champs précédents, et pour normaliser les notes en ajoutant des zéros à gauche si nécessaire afin que la partie entière des notes possède toujours le même nombre de caractères.

Coefficient à appliquer (si utile) est utile si les notes sont de type numérique, avec ou sans maximum. Le coefficient est alors un nombre strictement positif. On peut appeler note de base la note saisie ou importée pour un étudiant donné. Cette note de base est multipliée par le coefficient pour obtenir la note pondérée. C'est la note pondérée qui est présentée dans les tableaux de résultats, alors que c'est la note de base qui est présentée dans le tableau des mises à jour ou qui doit être importée.

En cas de *hiérarchie d'examens*, le coefficient peut être différent pour chacun des examens fils. Pour une même discipline, chaque étudiant peut donc posséder des notes pondérées différentes selon l'examen fils, mais il possède une seule note de base. Il existe cependant une exception pour les disciplines filles d'une discipline parente : les coefficients attachés aux disciplines filles sont utilisés pour le calcul automatique de la note de la discipline parente et ne peuvent être modifiés sur les examens fils ; la note obtenue pour la discipline parente est sa note de base qui peut à son tour être pondérée normalement.

Si, pour une hiérarchie d'examens, les totaux doivent être calculés pour les examens fils et n'ont pas d'intérêt sur l'examen parent, il peut néanmoins être utile de déclarer un coefficient sur l'examen parent avant d'attacher la discipline aux examens fils. Ce coefficient est alors proposé par défaut lors de l'attachement de la discipline aux examens fils.

## IX- Modification des caractéristiques générales d'un examen

# IX-1 Sélection de l'examen à modifier

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0	Retour Aide	
Quelques définitions	L1 Santé, gestion des résultats d'examens Choix de l'action à réaliser	
Examens et concours	Actions sur los aremons et concours actifs	
État d'un evamen	Actions sur les examens et concours actifs	
Examens fils et filières	Choix de l'examen principal concerné concours - 2015 v	
Itome d'identification	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants	?
modifications sur les numerus	Voir la page des résultats proposée à l'étudiant numéro	?
clausus, sous-concours	Afficher la définition de l'examen	?
	Fermer l'examen au public	?
Disciplines		? 2
	Generies inscriptions, preterences et demissions	: 7
Séparation des ex-æquo	Gerer les autilitisations et les étudiants demissionnaires Importer des informations et résultats concernant les étudiants	: 7
	Modifier des informations et résultats concernant les étudiants	?
Inscriptions et preferences	<u>Gérer les courriels adressés aux é</u> tudiants par ResExam	?
Gestion des admissions	Modifier la définition de l'examen	?
	Dupitquer l'examen	?
Populations étudiantes	Choix de l'examen fils concerné medecine - 2015 v	
Utilisateurs	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants	?
	Afficher la définition de l'examen fils	?
	Modifier la définition de l'examen	?
SORBONNE UNIVERSITÉS	Actions sur les examens et concours archivés	
FMPMC Site Pitté-Saloérière	Choix de l'examen archivé principal concerné Truc - 2016-2017 v	
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème	Afficher la définition de l'examen	?
reruh 40 77 95 00	Désarchiver l'examen	?
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Supprimer l'examen	?
TếI 01 40 01 13 00	Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v	

Sur l'écran d'accueil des mises à jour, il faut choisir l'action **Modifier la définition de** *l'examen* après avoir sélectionné l'examen à modifier parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section. Cette opération est réalisable uniquement sur les examens actifs, qu'il s'agisse d'un examen principal ou d'un examen fils.

## IX-2 Cas d'un examen simple ou de plus haut niveau hiérarchique

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE			
V. Morice - V2.2	Retour Aide			
	L1 Santé, Concours -	20	15, modification de l'examen	
	Modifier les caractéristiques générales	?	۲	
	Ajouter des fils à l'examen	?	0	
	Ajout d'un fils spécial pour les réorientations	?	0	
	Items d'identification	?		
	Créer des items	?	0	
	Modifier un item	?	○ Lequel inscr	
	Supprimer un item	?	○ Lequel inscr ∨	
	Disciplines	?		
	Créer des disciplines	?	0	
	Modifier une discipline	?	○ Laquelle UE1 ~	
	Supprimer une discipline	?	○ Laquelle UE1 ~	
	Ordonner les items d'identification, disciplines et autres infos	?	0	
	Gestion des ex-aequo	?		
	Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	?	○ Lequel inscr ∨	
	Créer un groupe de disciplines	?	0	
SORBONNE UNIVERSITÉS	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	?	0	
FMPMC Site Pitie-Salphrine 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76034 Paris 12ême Téi 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 78571 Paris 12ême Téi 01 40 01 13 00	Retour Déconnexion			OK Retour

Si on choisit de modifier un examen (ou concours) ne faisant pas partie d'une hiérarchie d'examens ou de plus haut niveau dans la hiérarchie, on obtient l'écran de modification de l'examen ci-dessus permettant de **modifier les caractéristiques générales** (ce que nous allons faire), d'**ajouter des fils à l'examen** (voir section V- Créer un examen fils dans une hiérarchie d'examens page 80), et de mettre à jour les items d'identification et les disciplines (création, modification et suppression). Pour un concours s'y ajoute la possibilité d'ajouter un **fils spécial pour décrire une stratégie de réorientation** des étudiants (voir section VI- Définir les stratégies de réorientation, page 85) ; si ResExam doit déterminer les rangs des étudiants et les admissions, les ex-æquo sont interdits, et l'écran propose l'accès à diverses possibilité de gestion des règles à utiliser pour les séparer (voir page 121).

Le grand formulaire de modification des caractéristiques générales est présenté ci-dessous en deux parties.

?	concours
?	Ouvert au public V
?	Concours
?	Résultats du concours du L1 Santé
?	2015
?	
?	
?	
?	
?	i.
?	0
?	Import de toutes les informations
?	numéro
?	Numéro de dossier
?	Valeurs quelconques $$
?	Pas de numéro d'anonymat 🛛 🗸
?	login à valeurs quelconques $\sim$
?	login
?	Login
?	en saisie et en affichage $$
?	nom_prenom
?	Nom Prénom
?	en saisie et en affichage $$
?	

#### L1 Santé, Concours - 2015, modification de la définition de l'examen

La plupart des champs proposés ont été décrits avec le formulaire de création, section IV-Créer un examen entièrement nouveau, page 68. Nous ne discutons ici que les différences :

- État de l'examen. Ce champ peut prendre trois valeurs : Fermé au public, Ouvert au public et Archivé. Après création, l'examen est automatiquement mis à l'état fermé au public. Dans cet état, l'administration peut faire toutes les mises à jour qu'elle désire et les enseignants autorisés peuvent mettre les notes à jour. Dans l'état ouvert au public, les enseignants ne peuvent plus mettre les notes à jour, mais les étudiants (ou les internautes autorisés) ont accès aux résultats ; l'administration conserve les mêmes droits, en particulier de mise à jour des notes, mais perd celui de les effacer toutes. Dans l'état archivé, seule l'administration conserve un accès à l'examen, mais elle ne peut plus mettre à jour les notes ni demander le calcul des rangs des étudiants ; en revanche, elle est autorisée à supprimer complétement l'examen (définition et résultats)<sup>23</sup>.
- Procédure de réorientation à utiliser. Lorsqu'une ou plusieurs procédures de réorientation ont été définies et qu'un item d'enregistrement des réorientations a été créé (ce n'est pas le cas ici), ce champ permet de choisir si l'une d'elles doit être activée, et laquelle. Il s'agit d'un menu déroulant proposant toutes les procédures définies, ainsi que l'option Pas de procédure de réorientation.
- Durée maximale de conservation des courriels (en jours) permet de limiter le nombre de courriels mémorisés en base de données. Mettre une durée de conservation nulle conduit à effacer tous les courriels éventuellement enregistrés. Diminuer l'ancienne

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Si tous les examens d'une population étudiante sont supprimés, la population elle-même peut être détruite.

durée conduit à effacer tous les courriels enregistrés depuis une durée supérieure à la nouvelle limite.



- Informations concernant l'item inscription. L'item permettant de mémoriser si un étudiant est inscrit ou non n'a d'utilité que pour les examens fils (filières) dans une hiérarchie d'examens : tout étudiant est supposé inscrit à l'examen de plus haut niveau. Les informations concernant cet item n'ont donc été demandées que lors de la création du premier des examens fils (voir section V- Créer un examen fils dans une hiérarchie d'examens, page 80). Dès qu'au moins un examen fils a été créé, les informations générales concernant cet item (restriction d'affichage et codages à utiliser) donnent lieu à des champs sur le formulaire de l'examen de plus haut niveau (et uniquement lui), le nom de l'item pouvant quant à lui être mis à jour sur chacun des fils (et uniquement eux).
- Informations concernant les totaux des étudiants. Dans l'exemple ci-dessus, les totaux ne sont pas définis pour l'examen (choix pas de totaux à ce niveau) : il s'agit d'un examen occupant le plus haut niveau d'une hiérarchie ; des calculs de totaux sont demandés sur les examens fils. La valeur maximale des totaux n'est demandée que si les totaux sont saisis ou importés (s'ils sont calculés automatiquement, la valeur maximale l'est aussi). Le nom associé à l'item mémorisant les totaux n'est demandé que si les totaux sont connus de ResExam, donc saisis, importés ou calculés automatiquement. Le rang de cet item est demandé lorsque l'examen ne fait pas partie d'une hiérarchie, ou s'il en est le plus haut niveau.

Si les totaux étaient saisis, importés ou calculés automatiquement, il est impossible de revenir à une absence de totaux lorsque des étudiants ont déjà été introduits et qu'il s'agit d'un concours pour lequel les résultats (admissions) doivent être déterminés automatiquement.

 Informations concernant les rangs des étudiants. Le nom associé à l'item mémorisant les rangs des étudiants n'est demandé que si ces rangs sont connus de ResExam, donc saisis, importés ou calculés automatiquement (ce n'est pas le cas sur notre exemple). Le rang de cet item est demandé lorsque l'examen ne fait pas partie d'une hiérarchie, ou s'il en est le plus haut niveau.

Si les rangs étaient saisis, importés ou calculés automatiquement, il est impossible de revenir à une absence de rangs lorsque des étudiants ont déjà été introduits et qu'il s'agit d'un concours pour lequel les résultats (admissions) doivent être déterminés automatiquement ; dans le cas d'un concours avec plusieurs filières, cette contrainte n'est pas prise en compte si les rangs restent définis sur au moins une autre filière. Il est impossible de demander le calcul automatique des rangs si les totaux des étudiants ne sont pas connus du logiciel.

 L'examen est-il un concours. Cette case à cocher, qui permet de définir si l'examen est un concours ou non, ne peut pas être décochée (comme sur l'exemple) si des étudiants ont déjà été introduits et que les résultats du concours doivent être déterminés automatiquement.

Les champs suivants ne peuvent apparaître que pour un concours. Contentons-nous à nouveau de signaler les différences avec le formulaire de création.

- Résultats du concours qui permet d'indiquer si et comment les résultats (admissions) doivent être obtenus n'est pas modifiable lorsque les résultats ont été déterminés automatiquement (sans qu'il y ait eu une modification de note ou une démission depuis cette détermination).
- En cas de hiérarchie de concours, les codages des différents résultats possibles, le rang de l'item résultat et/ou réorientation, ce qui concerne les réorientations (nom, codage, autorisation d'import) et la taille des listes d'attente éventuelles ne peuvent être modifiés que sur le concours de plus haut niveau.
- Le nombre de places ouvertes au concours ne peut pas être défini s'il existe une hiérarchie de concours et qu'un nombre de places (positif) a déjà été défini sur un concours parent ou descendant. Dans notre exemple de la PAES, le concours de plus haut niveau possède autant de fils que de filières possibles, et les places ne sont définies que pour ces filières. Si une modification est possible et que des souspopulations ont été définies, il existe autant de champs de modification du numerus clausus que de sous-populations.
- Le nom donné à l'item mémorisant les résultats du concours et le total minimal requis pour l'admission ne peuvent être modifiés que si le concours possède un nombre de places ouvertes positif.
- La possibilité de déclarer que *les inscriptions dans les filières sont définies avec les préférences* n'est offerte que s'il existe plusieurs filières et que les inscriptions n'ont pas encore été effectuées.
- La *préférence par défaut du concours* ne peut être modifié que lorsque le concours fait partie d'une hiérarchie et qu'il possède un nombre de places ouvertes positif.

Lorsque les admissions au concours doivent être déterminées par ResExam, et que ce travail a déjà été réalisé, certaines modifications (par exemple une modification du nombre de places ouvertes au concours) nécessitent une confirmation parce qu'elles remettent en cause la liste des admissions.

## IX-3 Cas d'un examen fils dans une hiérarchie d'examens

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.1	Retour Aide	
	L1 Santé, Odontologie	- 2015, modification de l'examen
	Modifier les caractéristiques générales	? •
	Ajouter des fils à l'examen	? 0
	Modifications du nombre de places offertes selon certaines valeurs	particulières (0 si sans objet) ?
	○ Item Nat, valeur Etr, nombre de places maximum ajoutées (	pour Paramédical = non) 3
	○ Nombre de places maximum ajoutées (pour Paramédical = o	ui) 0
	Disciplines	?
	Attacher une discipline à l'examen	? 🔿 Laquelle AnatPtBass 🗸
	Modifier une discipline	? $\bigcirc$ Laquelle UE1 $\checkmark$
	Détacher une discipline de l'examen	? $\bigcirc$ Laquelle UE1 $\checkmark$
	Gestion des ex-aequo	?
	Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	? O Lequel inscr 🗸
	Créer un groupe de disciplines	? O
	Modifier un groupe de disciplines	? 🔿 Lequel AnatTete+GenCran 🗸
	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	? 0
SORBONNE UNIVERSITÉS		OK Retour
	Retour Déconnexion	
FMPMC Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

Si on choisit de modifier un examen (ou concours) fils dans une hiérarchie d'examens, on obtient l'écran de modification de l'examen ci-dessus permettant de **modifier les caractéristiques générales** (ce que nous allons faire), d'**ajouter des fils à l'examen** afin de créer des hiérarchies à plus de deux niveaux (voir section V- Créer un examen fils dans une hiérarchie d'examens page 80), de mettre à jour les disciplines, dans une certaine mesure (attachement, modification et détachement), et de gérer les règles de séparation des exæquo (cas d'un concours pour lequel ResExam doit calculer les rangs et déterminer les admissions).

Dans le cas d'un concours pour lequel ResExam doit déterminer les admissions, si cette opération a déjà été réalisée, des messages d'alerte indiquent que certaines modifications concernant les items d'identification remettent en cause la liste des admissions.

Le formulaire de modification des caractéristiques générales est présenté ci-dessous.

Les champs proposés sont identiques à ceux décrits pour la création section V- Créer un examen fils dans une hiérarchie d'examens, page 80, à l'exception de ce qui concerne l'item mémorisant si l'étudiant est inscrit ou non : les informations générales le concernant (codages à utiliser, possibilité que les étudiants s'inscrivent eux-mêmes et date limite pour cette possibilité) sont reportées sur l'examen de plus haut niveau.

On peut remarquer que les totaux de la filière médecine doivent être calculés automatiquement ; la valeur maximale des totaux est aussi déterminée automatiquement et ne peut être modifiée sur le formulaire.

La filière odontologie est un fils du concours PAES. Le formulaire propose donc des champs spécifiques des concours. En particulier, le nombre de places offertes est un nombre positif, ce qui indique qu'il s'agit d'une véritable filière pour laquelle les calculs de résultats pourront

être réalisés<sup>24</sup>. Notons enfin que la préférence par défaut est mise à 0, ce qui indique que les étudiants seront considérés comme non-inscrits ou démissionnaires tant qu'ils n'ont pas donnés eux-mêmes leurs préférences.

Les examens frères, c'est-à-dire fils directs d'un même examen parent, en général les filières d'un même concours, sont ordonnées les uns par rapport aux autres. Cet ordre permet en particulier de classer les informations étudiantes de même nature, répétées sur les frères, comme les totaux par filière. Le formulaire de modification permet de modifier cet ordre<sup>25</sup> en rangeant les examens frères disponibles par des « tirer / lâcher ».

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0	Retour Aide	
	L1 Santé, Odontologie - 2015, modification o	de la définition de l'examen
	Nom de l'examen	? dentaire
	Nom complet de l'examen	? Odontologie
	Titre des pages de résultats	? Filière odontologie
	Autoriser l'accès aux résultats depuis l'extérieur	?
	Méthode d'entrée des résultats	? Dans les autres examens de la hiérarchie v
	Nom de l'item <i>étudiant inscrit/non</i> (vide = pas ditem)	? Odont
	Cette filière fait-elle partie de celles pour lesquelles un étudiant doit avoir au moins une inscription	? Oui ~
	Totaux des étudiants	? Totaux calculés v
	Valeur maximale des totaux	? 1020
	Nom donné aux totaux	? totDent
	Rangs des étudiants	? Rangs calculés ~
	Nom donné aux rangs	? rgDent
	Nom donné aux résultats du concours	? RésDent
SORBONNE UNIVERSITÉS	Nombre de places offertes (pour Paramédical = non) (0 si sams objet)	? 34
	Total minimal requis pour l'admission	? 0
FMPMC	Note éliminatoire éventuelle (sur 20)	?
Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème	Taille de la liste d'attente éventuelle	? 10
Tél 01 40 77 95 00	Nombre de places offertes (pour Paramédical = oui) (0 si sans objet)	? 0
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Un étudiant admis ici peut-il être dans la liste d'attente d'une autre filière	?
Tél 01 40 01 13 00	Préférence par défaut de la filière (nombre >0 si utile)	? 0
	Modifier si nécessaire l'ordre entre les examens frères par des « glisser-déposer »	
	Médecine	
	pharmacie	
	Odontologie	
	Maieutique Réseinnation finale	
	Reorientation infance	
	Retour Déconnexion	OK Abandonner

Lorsque les admissions au concours doivent être déterminées par ResExam, et que ce travail a déjà été réalisé, certaines modifications (par exemple une modification du nombre de places ouvertes au concours ou du total minimal requis) nécessitent une confirmation parce qu'elles remettent en cause la liste des admissions.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Si des sous-populations sont définies, le formulaire propose autant de champs nombre de places et total minimal requis qu'il y a de sous-populations. Il suffit qu'un nombre de places offertes soit positif pour une des sous-populations pour que l'examen soit considéré comme une filière par ResExam.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Cette opération n'est pas disponible lors de la création d'un examen fils.

## IX-4 Cas des procédures de réorientation

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.1	Retour Aide	
	L1 Santé, Réorientation fi	inale - 2015, modification de l'examen
	Modifier les caractéristiques générales	? •
	Disciplines	?
	Attacher une discipline à l'examen	? O Laquelle UE1 ~
	Gestion des ex-aequo	?
	Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	on ? O Lequel inscr >
	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	? 0
		OK Retour
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS		
	Retour Déconne <u>xion</u>	
FMPMC		
Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème		
Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine		
27 de changny, 7557 Fans 12eme Tél 01 40 01 13 00		

Si on choisit de modifier une procédure de réorientation, on obtient l'écran ci-dessus permettant de **modifier les caractéristiques générales** (ce que nous allons faire), de mettre à jour les disciplines, dans une certaine mesure (attachement, modification et détachement), et de gérer les règles de séparation des ex-æquo (cas d'un concours pour lequel ResExam doit calculer les rangs et déterminer les admissions).

La modification d'une procédure de réorientation ne remet jamais en cause les admissions si elles ont déjà été déterminées. Si les réorientations des étudiants avaient déjà été déterminées, elles seront automatiquement recalculées après la modification.

Les premiers champs du formulaire de modification présenté ci-dessous sont identiques à ceux proposés par le formulaire de création décrit section VI- Définir les stratégies de réorientation, page 85.

Nous ne décrivons ici que les derniers champs, à partir de l'information **Nombre de** catégories d'étudiants définies : 1. La stratégie de réorientation peut varier en fonction de la catégorie de l'étudiant, définie à partir d'un item d'identification. Dans notre exemple, une seule catégorie est déjà définie : les étudiants primants. Il est possible de modifier ses caractéristiques, de la supprimer ou d'en rajouter une.

L'ordre de définition des catégories est important puisque ResExam l'utilise dans la détermination des réorientations. Si un étudiant est primant, il va vérifier s'il doit être réorienté ou non, et n'utilisera pas les définitions des éventuelles autres catégories. Pour un redoublant, la première catégorie n'est pas adaptée, et il utilise les éventuelles définitions suivantes.

V. Morice - V2.1	Retour Aide	
	L1 Santé, Réorientation finale - 2015, modificati	on de la définition de l'examen fils spéci
	pour les réorie	entations
	N7 1 1	
	Nom de l'examen	reortin
	Nom complet de l'examen	Réorientation finale
	Titre des pages de résultats	?
	Autoriser l'accès aux résultats depuis l'extérieur	? 🗹
	Méthode d'entrée des résultats	? Saisie interactive ~
	Totaux des étudiants	? Totaux calculés ~
	Valeur maximale des totaux	? 0
	Nom donné aux totaux	? totReorFin
	Rangs des étudiants	? Rangs calculés ~
	Nom donné aux rangs	? rangReorFin
	Réorientations calculables indépendamment des admissions	?
	Revenir sur les anciennes réorientations lors du calcul	?
	Effacer les anciens codes de non-réorientation lors du calcul	? 🗹
	Nombre de catégories d'étudiants définies : 1	?
ORBONNE UNIVERSITÉS	Catégorie de numéro d'ordre 10	? Supprimer
	Etudiants concernés Année inscription [prima redou tripl] 🖂 = (séparer les valeurs par des ()	? prima
FMPMC	Réorienter à partir du rang	? 300
Site Pitié-Salpérière 1, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème	Réorienter si le total est inférieur à	? 0
Tél 01 40 77 95 00	Codage pour un étudiant non réorienté (hors admis)	? redoublement
Site Saint-Antoine 27 rue Chaliony, 75571 Paris 12ème	Nouvelle catégorie, numéro d'ordre 20	?
TếI 01 40 01 13 00	Etudiants concernés Tous les étudiants	?
	Réorienter à partir du rang	? 0
	Réorienter si le total est inférieur à	? 0
	Codage pour un étudiant non réorienté (hors admis)	7
	couge pour un coordant non reoriente (nors donno)	•
	Modifier si nécessaire l'ordre entre les examens frères par des « glisser-déposer	»
	Maïeutique	
	Médecine	
	obarmacia	
	Réorientation finale	
		OK Abandonne
	Retour	

Pour chaque catégorie, deux champs sont nouveaux par rapport à ceux décrits avec le formulaire de création :

- Le *numéro d'ordre d'une catégorie* permet d'imposer l'ordre entre les catégories. Il s'agit d'entiers positifs, tous différents. Les catégories sont rangées selon les numéros d'ordre croissants.
- *Supprimer* permet de détruire une catégorie.

## X- Modification et suppression d'un item d'identification

## X-1 Cas d'un examen simple ou de plus haut niveau hiérarchique

## X-1-1 L'écran de modification de l'examen

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE		
V. Morice - V2.2	Retour Aide		
	L1 Santé, Concours -	2015, modification de l'examen	
	Modifier les caractéristiques générales	? •	
	Ajouter des fils à l'examen	? 🔾	
	Ajout d'un fils spécial pour les réorientations	? 0	
	Items d'identification	?	
	Créer des items	? 0	
	Modifier un item	? O Lequel inscr ~	
	Supprimer un item	? O Lequel inscr 🗸	
	Disciplines	?	
	Créer des disciplines	? 0	
	Modifier une discipline	? 🔿 Laquelle UE1 🗸	
	Supprimer une discipline	? 🔿 Laquelle UE1 🗸	
	Ordonner les items d'identification, disciplines et autres infos	? 0	
	Gestion des ex-aequo	?	
	Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	? O Lequel inscr ∨	
	Créer un groupe de disciplines	? 🔾	
	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	? 🔾	
		OK Retour	
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00			

L'écran de modification de l'examen propose systématiquement la création de nouveaux items d'identification (voir la création d'un item d'identification page 88). Les options de modification et de suppression ne sont offertes que lorsque de tels items ont déjà été définis. Pour modifier ou supprimer l'un d'eux, il faut le choisir dans la liste proposée et sélectionner l'option de modification ou de suppression avant de cliquer sur le bouton **OK**.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
	L1 Santé, Concours - 2015, modification	de l'item d'identification Année inscription
	Item	? inscr
	Nom complet de l'item	? Année inscription
	Restriction d'affichage	? aucune ~
	Type des valeurs de l'item	choix dans une liste de valeurs
	Redéfinition des valeurs possibles de l'item	?
	Remplacer prima par	prima
	Remplacer redou par	redou
	Remplacer tripl par	tripl
	Ajouter une nouvelle valeur possible	
	Si certaines des valeurs possibles donnent une priorité en cas	s d'ex-aequo (inutile de définir les valeurs non prioritaires)
······	Valeur(s) 1 (séparées par des ()	? tripl
	Valeur(s) 2 (séparées par des ()	? redou
	Nouvelle(s) valeur(s) (séparées par des ()	?
	Si certaines des valeurs possibles influent sur le nombre de	places offertes au concours
SORBONNE UNIVERSITÉS	La(les)quelle(s) (séparées par des ))	?
	Pour les étudiants avec <b>Paramédical = non</b>	
FMPMC	Nombre de places maximum 🗸 (0 si sans objet)	? 0
Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème	Pour les étudiants avec <b>Paramédical = oui</b>	
Tél 01 40 77 95 00	Nombre de places (0 si sans objet)	? 0
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème		OK Abandonner
Tél 01 40 01 13 00	Retour	

## X-1-2 Le formulaire de modification d'un item d'identification

Le formulaire de modification d'un item d'identification est proche de celui de création (voir page 88). Différences :

- **Type des valeurs de l'item** propose le choix entre un item à valeurs quelconques (textuel ou numérique), un item de type date, et un item dont les valeurs doivent faire partie d'une liste de possibilités, comme en création. Cependant, si des étudiants ont déjà été introduits, il n'est pas autorisé de modifier le type de l'item s'il est de type date, ni de transformer un item à valeurs quelconques en un item avec liste de valeurs possibles. De même, si l'item possédait une liste de valeurs possibles et était utilisé pour définir des sous-populations, il n'est pas possible de le transformer en item d'un autre type.
- Redéfinition des valeurs possibles de l'item, pour un item de type choix dans une liste de valeurs, est présenté ici de manière différente par rapport au formulaire de création. Chacune des valeurs possibles donne lieu à un champ permettant de la remplacer par une autre, par exemple de remplacer redou par redoublant. Une nouvelle valeur possible peut être ajoutée à l'aide du champ Ajouter une nouvelle valeur possible. Cette présentation n'est proposée que si des étudiants ont déjà été introduits, les modifications demandées pouvant alors être automatiquement reportées sur eux. Ce contexte explique pourquoi il est interdit de supprimer une des valeurs possibles. En revanche, s'il n'existe pas encore d'étudiant, les valeurs possibles sont définies par un seul champ Si type liste, valeurs possibles (séparées par des []), identique à celui décrit pour la création, dans lequel toute modification ou suppression (respectant les contraintes décrites pour la création) est autorisée.
- La définition des valeurs possibles donnant une priorité en cas d'ex-æquo (qui permettent de départager les ex-æquo dans le cas d'un concours pour lequel les
résultats (admissions) doivent être déterminés par le logiciel) indique maintenant toutes les catégories d'étudiants déjà définies à partir des valeurs possibles avec les priorités associées. Pour chacune, la définition de la catégorie peut être modifiée, ou la catégorie peut être supprimée (en effaçant sa définition). Le formulaire permet aussi la création d'une nouvelle catégorie (champ *Nouvelle(s) valeur(s) (séparées par des |)*).

La définition des catégories ayant une influence sur le nombre de places offertes au concours indique les catégories déjà présentes, le type d'influence sur le nombre de places (nombre minimum, nombre maximum, dépassement du numerus clausus), et le nombre de places associées. Rappelons que dans le cas d'une hiérarchie de concours où ce sont les concours fils qui définissent les véritables filières, les catégories et type d'influence doivent être définis avec le concours de plus haut niveau, le nombre de places concernées pouvant seul être adapté selon la filière. Le formulaire permet aussi la création d'une nouvelle catégorie (champ Nouvelle(s) valeur(s) (séparées par des []).



Lorsque l'item est utilisé pour définir des **sous-populations** (ou lorsqu'il n'a pas encore été utilisé dans ce but), des champs permettant cette définition sont présentés. Rappelons qu'un item ne peut à la fois définir des sous-populations et agir sur le nombre de places proposées au concours. Les champs proposés pour la définition des sous-populations sont les suivants :

- Valeur(s) 1 (séparées par des /) définit une sous-population par une ou plusieurs des valeurs possibles de l'item, ainsi que la valeur spéciale, la valeur sans-objet, et la valeur vide. Dans l'exemple, l'écriture non| proposée en valeur(s) 2 indique qu'une sous-population est définie par la valeur non ou la valeur vide (non remplie) de l'item paramed. Effacer le contenu du champ équivaut à supprimer la définition de la sous-population.
- Rang (nombre>0, détermine un ordre entre les sous-populations) permet de donner un ordre entre les sous-populations. Cet ordre permet de définir celui à utiliser lors

des affichages, mais il est surtout important dans le cas où les valeurs définissant les sous-populations ne sont pas exclusives : si un étudiant répond à la définition de plusieurs sous-populations, il est affecté à celle dont le rang est le plus faible.

Les deux champs précédents sont répétés pour toutes les sous-populations déjà définies, ici deux.

- *Nouvelle(s) valeur(s) (séparées par des |)* et *Rang* permettent de définir une nouvelle sous-population à partir des valeurs possibles de l'item.
- Les autres valeurs définissent-elles une sous-population permet de définir une souspopulation à partir des valeurs non citées dans les définitions de sous-populations précédentes.

Dans le cas d'un concours pour lequel ResExam doit déterminer les admissions, si cette opération a déjà été réalisée, des messages d'alerte indiquent que des modifications concernant les priorités ou les catégories ayant une influence sur le nombre de places remettent en cause la liste des admissions.

### X-1-3 La suppression d'un item d'identification

Lorsqu'un item d'identification a été sélectionné pour être supprimé, ResExam demande de confirmer la suppression avant de l'exécuter. Dans le cas d'un concours pour lequel ResExam doit déterminer les admissions, si cette opération a déjà été réalisée, l'écran de confirmation précise le cas échéant que la liste des admissions va être remise en cause.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice	Retour
	L1 santé, Concours - 2008-2009, suppression de l'item d'identification Etranger
	Confirmez la suppression de l'item Etranger           Confirmez la suppression de l'item Etranger           Confirmer         Abandonner
FMPMC Site Pitié-Salpérite 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76534 Paris 13èrne Téi D1 40 77 85 00	Retour Déconnexion
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76671 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

### X-2 Cas d'un examen fils dans une hiérarchie d'examens

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.1	Retour Aide	
	L1 Santé, Odontologie	- 2015, modification de l'examen
	Modifier les caractéristiques générales	? •
	Ajouter des fils à l'examen	? 0
	Modifications du nombre de places offertes selon certaines valeurs	particulières (0 si sans objet) ?
	$\bigcirc$ Item Nat, valeur Etr, nombre de places maximum ajoutées (	pour Paramédical = non) 3
	$\bigcirc$ Nombre de places maximum ajoutées (pour Paramédical = c	ui) 0
	Disciplines	?
	Attacher une discipline à l'examen	? 🔿 Laquelle AnatPtBass 🖂
	Modifier une discipline	? $\bigcirc$ Laquelle UE1 $\checkmark$
	Détacher une discipline de l'examen	? $\bigcirc$ Laquelle UE1 $\checkmark$
	Gestion des ex-aequo	?
	Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	? O Lequel inscr ~
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Créer un groupe de disciplines	? 0
	Modifier un groupe de disciplines	? O Lequel AnatTete+GenCran ~
SORBONNE UNIVERSITÉS	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	2 OK Retour
FMPMC Site Pité-Salpérère 91, 105 Bd de l'Hépital, 76534 Paris 134me Tél 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoire 27 rue Chaligny, 75571 Paris 124me 27 rue Chaligny, 75571 Paris 124me	Retour Déconnexion	

Les items d'identification sont communs à tous les examens de la hiérarchie. Ils ne peuvent donc être définis, modifiés ou supprimés qu'à partir de l'examen de plus haut niveau dans cette hiérarchie. Cependant, dans le cas d'une hiérarchie de concours, des modifications limitées peuvent être réalisées sur les items déclarés comme ayant une influence sur la manière de départager les ex-æquo et ceux ayant une influence sur le nombre de places ouvertes au concours.

Si l'item est utilisé pour *influencer le nombre de places offertes* selon certaines catégories d'étudiants, les catégories définies sur le concours de plus haut niveau et leur type d'influence sont présentés et permettent de modifier le nombre de places concernées. Les nombres de places définies ici ne s'appliquent qu'au concours modifié et pas aux autres concours de la hiérarchie. Pour modifier un nombre de places, il faut l'entrer dans le champ voulu et cliquer sur le bouton *OK*. Il n'est pas nécessaire de sélectionner le bouton radio associé avant le clic sur *OK*, cette sélection étant faite automatiquement dès la modification du nombre de places. En revanche, il n'est pas possible de modifier plusieurs nombres de places avant de cliquer sur *OK* : le formulaire n'accepte qu'une action à la fois. Si des sous-populations ont été définies à partir des valeurs possibles d'un autre item, des champs de modification des nombres de places sont présentés pour chaque sous-population.

Dans le cas d'un concours pour lequel ResExam doit déterminer les admissions, si cette opération a déjà été réalisée, des messages d'alerte indiquent que ces modifications remettent en cause la liste des admissions.

### X-3 Cas d'une procédure de réorientation

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.1	Retour Aide	
	L1 Santé, Réorientation fi	nale - 2015, modification de l'examen
	Modifier les caractéristiques générales	? •
	Disciplines	?
	Attacher une discipline à l'examen	? 🔿 Laqueile UE1 🗸
	Gestion des ex-aequo	?
	Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	? O Lequel inscr ~
	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	? 0
		OK Retour
······································		
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS		
	Retour Déconnexion	
FMPMC		
Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème		
Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème		
Tél 01 40 01 13 00		

Une procédure de réorientation peut être vue comme un examen fils simplifié dans une hiérarchie. Les seules modifications concernant les items d'identification concernent ceux ayant une influence sur la manière de départager les ex-æquo.

### XI- Modification et suppression d'une discipline

### XI-1 Cas d'un examen simple ou de plus haut niveau hiérarchique

### XI-1-1 L'écran de modification de l'examen

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE			
V. Morice - V2.2	Retour Aide			
	L1 Santé, Concours -	20	15, modification de l'examen	
	Modifier les caractéristiques générales	?	۲	
	Ajouter des fils à l'examen	?	0	
	Ajout d'un fils spécial pour les réorientations	?	0	
	Items d'identification	?		
	Créer des items	?	0	
	Modifier un item	?	○ Lequel inscr ~	
	Supprimer un item	?	○ Lequel inscr ~	
	Disciplines	?		
	Créer des disciplines	?	0	
	Modifier une discipline	?	$\bigcirc$ Laquelle UE1 $\checkmark$	
	Supprimer une discipline	?	○ Laquelle UE1 ~	
	Ordonner les items d'identification, disciplines et autres infos	?	0	
	Gestion des ex-aequo	?		
	Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	?	○ Lequel inscr ∨	
	Créer un groupe de disciplines	?	0	
	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	?	0	
				OK Retour
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13èrre Tél 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion			
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00				

L'écran de modification de l'examen (voir page 94) propose systématiquement la création de nouvelles disciplines. Les options de modification et de suppression ne sont offertes que lorsque des disciplines ont déjà été définies. Pour modifier ou supprimer l'une d'elles, il faut la choisir dans la liste proposée et sélectionner l'option de modification ou de suppression avant de cliquer sur le bouton **OK**.

Lorsque les admissions au concours doivent être déterminées par ResExam, et que ce travail a déjà été réalisé, la modification d'une discipline nécessite une confirmation parce qu'elle peut remettre en cause la liste des admissions.

### XI-1-2 Le formulaire de modification d'une discipline

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	9
V. Morice - V2.2	Retour	
	L1 Santé, Concours - 2015, r	modification de la discipline UE3
	Discipline Restriction d'affichage	? UE3 ? aucune ~
	Calcul automatique des notes	? Oui ~
	Nom pour l'en-tête dans les listes (optionnel)	?
	Nom pour l'affichage des resultats personnels (optionnel)	valour numérique quec maximum
	Note maximale possible	20
	Coefficient à appliquer (si utile)	? 15
		OK Abandonner
<b>UPPC</b> SORBONNE UNIVERSITÉS		
	Retour Déconnexion	
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

Le formulaire de modification d'une discipline est proche de celui de création (voir page 94). Différences :

 Le champ *Discipline parente éventuelle* qui permet d'indiquer que la discipline est fille d'une autre n'est présent que s'il existe des disciplines candidates pour être parentes et que la discipline n'est pas déjà parente d'autres disciplines<sup>26</sup>. Dans notre exemple, la discipline *UE3* possède des filles.

Lorsque ce champ existe, il peut permettre de déclarer que la discipline est fille d'une autre alors qu'elle était indépendante, de changer de discipline parente, ou encore de la rendre indépendante alors qu'elle était fille d'une autre. Les deux premières opérations ne sont pas toujours possibles sur toutes les disciplines a priori candidates pour être parentes si on est en présence d'une hiérarchie d'examens. Il faut en effet que la discipline et sa future parente fassent partie des mêmes examens pour pouvoir être reliées partout où elles apparaissent.

• Le champ *Calcul automatique des notes* est présent si les notes de la discipline sont de type numérique et si elle possède des disciplines filles dont les notes sont aussi de type numérique<sup>27</sup>. Le calcul automatique consiste à faire la somme des notes des

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Une discipline fille d'une autre ne peut être parente d'une troisième : une hiérarchie de disciplines ne peut posséder que deux niveaux.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Il faut aussi que le calcul automatique des totaux ait été demandé pour l'examen ou, le cas échéant, au moins l'un des examens de la hiérarchie.

disciplines filles pondérées par leurs coefficients. Le résultat obtenu est la note de base de la discipline parente ; elle peut à son tour être pondérée par un coefficient par exemple pour intervenir dans le calcul du total général de l'étudiant.

Les champs *Type de note* et *Note maximale possible* ne sont pas modifiables si la discipline possède des disciplines filles et que le calcul automatique des notes est demandé. Si toutes les filles sont de type numérique avec maximum, la discipline parente est de même type et son maximum est calculé automatiquement comme la somme des maxima des filles pondérés par leurs coefficients. Si l'une des filles est de type numérique quelconque, la discipline parente aussi.

Dans le cas où le **type de note** reste accessible, il n'est pas possible transformer une discipline à valeurs numériques en une discipline à valeurs quelconques dès que des étudiants possèdent des notes pour elle.

### XI-1-3 La suppression d'une discipline



La suppression d'une discipline donne lieu à une confirmation. La suppression est possible qu'il existe ou non des étudiants possédant des notes dans la discipline.

En cas de hiérarchie d'examens, la suppression concerne l'ensemble de la hiérarchie : toute discipline utilisée dans un des examens de la hiérarchie doit être définie sur l'examen de plus haut niveau.

Si la discipline à supprimer est parente de disciplines filles, toutes les disciplines filles sont supprimées avec la discipline parente.

Dans le cas d'un concours pour lequel ResExam doit déterminer les admissions, si cette opération a déjà été réalisée, l'écran de confirmation précise le cas échéant que la liste des admissions va être remise en cause.

# XI-2 Cas d'un examen fils dans une hiérarchie ou d'une procédure de réorientation

### XI-2-1 L'écran de modification de l'examen

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE& MARIE CURIE V. Morire - V2 1	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE			
v. wonce - vz. i	Retour Aide			
	L1 Santé, Odontologie	- 2	2015, modification de l'examen	
	Modifier les caractéristiques générales	?	۲	
	Ajouter des fils à l'examen	?	0	
	Modifications du nombre de places offertes selon certaines valeurs	part	iculières (0 si sans objet)	?
	O Item Nat, valeur Etr, nombre de places maximum ajoutées (	pou	r Paramédical = non) 3	
	○ Nombre de places maximum ajoutées (pour Paramédical = o	ui)	0	
	Disciplines	?		
	Attacher une discipline à l'examen	?	○ Laquelle AnatPtBass ∨	
	Modifier une discipline	?	○ Laquelle UE1 ~	
	Détacher une discipline de l'examen	?	○ Laquelle UE1 ~	
	Gestion des ex-aequo	?		
	Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	?	$\bigcirc$ Lequel inscr $\checkmark$	
	Créer un groupe de disciplines	?	0	
	Modifier un groupe de disciplines	?	○ Lequel AnatTete+GenCran ∨	
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	?	0	OK Retour
FMPMC Site Fill-Salpérière 31, 105 Bd de l'Hópital. 76034 Paris 134me Tél 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny. 75571 Paris 124me Tél 01 40 01 13 00	Retour Déconnexion			

Une discipline ne peut être définie qu'avec l'examen de plus haut niveau. Lorsqu'on crée un examen fils, il ne possède a priori aucune discipline, contrairement aux items d'identification qui sont partagés par tous les examens de la hiérarchie.

L'option **Attacher une discipline à l'examen** fils (ou à la procédure de réorientation) permet de déclarer que l'examen possède la discipline. Pour cette opération, il faut choisir la discipline désirée dans la liste proposée, sélectionner l'option de rattachement, puis cliquer sur le bouton **OK**. Cette option n'est pas disponible si toutes les disciplines possibles ont déjà été attachées à l'examen fils.

La liste des disciplines proposées ne comporte aucune des disciplines déclarées filles d'une discipline parente : cela n'a pas de sens de rattacher une fille indépendamment de sa parente. En revanche, demander le rattachement d'une discipline parente conduit à demander simultanément le rattachement de toutes ses filles.

Pour un examen fils de l'examen de plus haut niveau, toutes les disciplines créées avec ce dernier sont susceptibles d'être rattachées à l'examen fils (sauf les disciplines filles d'une autre). Pour un examen fils dont l'examen parent n'est pas l'examen de plus haut niveau, seules les disciplines déjà attachées à l'examen parent sont disponibles pour cette opération.

L'option *Modifier une discipline* permet d'en adapter certaines caractéristiques à l'examen fils ou à la procédure de réorientation. Cette option n'est disponible que si des disciplines ont déjà été attachées à l'examen. Pour modifier une discipline, il faut la choisir dans le menu déroulant, sélectionner l'option de modification, puis cliquer sur le bouton **OK**. Si une

discipline possède des disciplines filles, qui ont été automatiquement rattachées à l'examen avec elle, les disciplines filles sont présentes dans le menu de choix.

L'option **Détacher une discipline de l'examen fils** permet de retirer une discipline de la définition de l'examen. Le détachement depuis l'examen fils implique aussi le détachement depuis tous ses descendants éventuels. Pour détacher une discipline, il faut la choisir dans le menu déroulant, sélectionner l'option de détachement, puis cliquer sur le bouton **OK**.

# <form><form>

### XI-2-2 Attacher une discipline à l'examen

Le formulaire proposé lors de l'attachement d'une discipline autorise peu de choses : une modification des noms utilisés pour les affichages et, plus important, une modification du coefficient à appliquer aux notes (se reporter au formulaire de création d'une discipline page 94). Les valeurs affichées initialement dans les champs sont celles possédées par la discipline pour l'examen père dans la hiérarchie.

Les nouvelles valeurs (modifiées ou non) sont locales à l'examen fils, c'est-à-dire ne sont pas propagées au reste de la hiérarchie.

Si l'attachement concerne un véritable examen fils (pas une procédure de réorientation), et dans le cas d'un concours pour lequel ResExam aurait déjà déterminé les étudiants admis, un écran de confirmation est présenté avant puisque le rattachement d'une discipline peut remettre en cause la liste des admissions.

### XI-2-3 Le formulaire de modification d'une discipline



Sauf pour le titre de la page, les champs proposés en modification sont identiques à ceux proposés lors du rattachement de la discipline à l'examen (voir section précédente).

Cependant si on demande la modification d'une discipline fille d'une autre, seuls les deux premiers champs (noms utilisés pour les affichages) sont présentés. Le coefficient d'une discipline fille sert à calculer la note de base de la discipline parente, unique pour tous les examens de la hiérarchie. Ce coefficient ne peut donc être défini qu'une fois, avec l'examen de plus haut niveau.

Dans le cas d'un concours pour lequel ResExam aurait déjà déterminé les étudiants admis, un écran de confirmation est présenté avant puisque la modification d'une discipline peut remettre en cause la liste des admissions (cela ne concerne pas les procédures de réorientation).



### XI-2-4 Détacher une discipline de l'examen

Le détachement d'une discipline de l'examen donne lieu à une confirmation. Elle est autorisée même si des étudiants possèdent des notes pour cette discipline. Dans le cas d'un concours pour lequel ResExam aurait déjà déterminé les étudiants admis, la demande de confirmation précise que le détachement d'une discipline peut remettre en cause la liste des admissions (sauf pour les procédures de réorientation).

Si une discipline est parente de disciplines filles, les filles seront détachées en même temps que la parente. A l'inverse, il n'est pas possible de détacher une discipline fille sans détacher sa parente.

Si l'examen possède lui aussi des fils, le détachement de la discipline est réalisé sur l'examen et tous ses descendants.

### XII- Gérer les règles de séparation des ex-æquo

### XII-1 Qu'est-ce qu'une règle de séparation des ex-æquo

Lorsque ResExam doit calculer les rangs des étudiants dans le cadre d'un concours, il ne peut ensuite déterminer les admissions que s'il n'existe pas d'ex-æquo. Nous devons donc lui fournir la règle à appliquer pour séparer ces ex-æquo. S'il s'agit d'un concours simple, la règle est évidemment attachée à ce concours. Mais s'il s'agit d'une hiérarchie d'examens dont certains fils représentent les filières disponibles, des règles doivent être attachées à chacune des filières.

Ces règles peuvent faire intervenir quatre éléments :

- Les **disciplines** ; si on indique qu'une discipline fait partie d'une règle, entre deux exæquo et toutes autres choses égales par ailleurs, on donnera la priorité à celui qui possède la meilleure note dans cette discipline.
- Les groupes de disciplines ; il est possible de constituer des groupes de disciplines. Lorsqu'un groupe fait partie d'une règle, en présence de deux ex-æquo et toutes autres choses égales par ailleurs, on donnera la priorité à celui qui aura la plus forte somme des notes, pondérées par leurs coefficients, de toutes les disciplines du groupe.
- Les items d'identification dont les valeurs possibles sont définies par une liste et pour lesquels certains éléments de la liste ont été déclarés comme donnant une priorité aux étudiants les possédant ; si un tel item fait partie d'une règle, entre deux exæquo et toutes autres choses égales par ailleurs, on donnera la priorité à celui qui possède la valeur la plus prioritaire.
- Les items d'identification dont les valeurs possibles ne sont pas définies par une liste, mais pour lesquels on a indiqué qu'ils pouvaient être utiles aux règles de séparation en précisant si ce sont les valeurs les plus faibles ou les valeurs les plus fortes qui sont prioritaires.

Pour définir une règle, il faut choisir les éléments qui la composent, et les ordonner. En présence de deux ex-æquo, ResExam va essayer de les séparer à l'aide du premier élément. En cas d'échec, il renouvellera l'opération avec le deuxième élément, et ainsi de suite. Si tous les éléments de la règle ont été essayés sans succès, un tirage au sort sera utilisé pour les départager.



### XII-2 Les opérations de gestion des règles de séparation

Ces opérations sont accessibles depuis les écrans de modification des examens.

En cas de hiérarchie, elles sont disponibles sur l'examen de plus haut niveau, mais aussi sur chacune des filières filles. Les règles peuvent ainsi être différentes pour chaque filière. La définition d'une règle sur l'examen de plus haut niveau présente donc peu d'intérêt.

L'écran peut proposer jusqu'à quatre opérations de gestion, selon le contexte :

- Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification est disponible lorsqu'un ou plusieurs items d'identification avec liste de valeurs possibles ont été déclarés comme pouvant intervenir dans la séparation des ex-æquo (voir pages 88 et 107). Seuls les items définissant plus de deux catégories d'étudiants, donc plus de deux niveaux de priorité, sont concernés. La liste en est proposée à droite. Cette opération permet simplement de modifier l'ordre des priorités entre les valeurs possibles.
- Créer un groupe de disciplines permet de regrouper plusieurs disciplines dont les valeurs possibles sont numériques en un groupe. Ce sera la somme des notes, pondérées par leurs coefficients, obtenues par les étudiants dans les disciplines du groupe qui sera utilisée dans la règle de séparation des ex-æquo. Aucune des disciplines faisant partie d'un groupe ne peut plus être utilisée seule dans la même règle de séparation des ex-æquo.
- Modifier un groupe de disciplines permet de modifier un groupe existant ou de le supprimer. Le groupe concerné doit être choisi dans la liste proposée à droite. Chaque groupe y est représenté par l'ensemble des noms des disciplines constituantes, séparés par des signes +.
- Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-æquo permet de définir, parmi les éléments disponibles, lesquels doivent être pris en compte dans la règle de séparation, et leur ordre.

# XII-3 Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V2.1	Retour Aide
	L1 Santé, Odontologie - 2015, définition des priorités entre valeurs possibles de l'item inscr pour séparer les ex-aequo
	Rangez les valeurs proposées dans l'ordre voulu, par des « glisser-lâcher ».
	tripl redou
	OK Retour
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 19ème Tél 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

Lors de la déclaration de l'item « inscr » (voir page 88), il a été indiqué qu'un étudiant triplant (valeur « tripl » de l'item) était, toutes choses égales par ailleurs, prioritaire sur les ex-æquo non triplants. Nous avons ensuite, lors de la modification de l'item (voir page 108), indiqué que les redoublants (valeur « redou » de l'item) bénéficiaient aussi d'une priorité. Cette déclaration étant réalisée dans un second temps, la priorité des redoublants est inférieure à celle des triplants.

L'écran proposé ici permet de modifier le niveau de priorité des étudiants selon les valeurs prises par l'item tel que défini par défaut (les priorités baissent selon l'ordre des déclarations). La liste des valeurs déclarées prioritaires peut être réordonnée par de simples « glisser-déposer » ; la valeur la plus prioritaire doit être positionnée en tête de liste.

	Faculté de médecine
PIERRE & MARIE CURIE	Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V2.1	Retour Aide
	L1 Santé, Odontologie - 2015, gestion des groupes de disciplines utiles pour
	séparer les ex-aequo
	- Placez dans le cadre de gauche les éléments qui doivent constituer le groupe de disciplines que vous voulez utiliser dans
	le processus de séparation des ex-aequo Metter ou laisser aeux qui as font pas partie du graupe dans le sadre de droite
	- vienez ou laissez ceux qui ne toni pas parne du groupe dans le caule de drone.
	Disciplines du groupe >> << Autres disciplines
	UE1
	UE3
	UE7
	OK Retour
SORBONNE UNIVERSITÉS	
EMPMC	Retour
Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème	
Tél 01 40 77 95 00	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

### XII-4 Créer ou modifier un groupe de disciplines

Un groupe de disciplines n'a d'existence que s'il fait partie de la règle de séparation des exæquo attachée au concours ou à la filière. Autrement dit, seules des disciplines déjà définies comme faisant partie de la règle peuvent être combinées en un groupe.

L'écran de création d'un groupe propose deux cadres. Le cadre de gauche, nommé « disciplines du groupe » est destiné à accueillir la liste des disciplines qui vont constituer le groupe. Le cadre de droite, nommé « autres disciplines » contient au départ la liste des disciplines disponibles pour construire le groupe. Il s'agit des disciplines attachées à la filière<sup>28</sup>, dont les notes sont de type numérique, qui ne font pas déjà partie d'un autre groupe pour la même filière, et qui ont déjà été déclarées comme faisant partie de la règle permettant de séparer les ex-æquo.

La création du groupe consiste à déplacer les disciplines concernées (au moins deux) du cadre de droite vers le cadre de gauche par des « tirer-lâcher ».

Les deux boutons présents entre les cadres permettent de transférer la totalité des disciplines indiquées de l'un vers l'autre.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Pour un concours simple (n'ouvrant pas sur plusieurs filières), il s'agit de toutes les disciplines qui ont été définies.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V2.1	Retour Aide
	L1 Santé, Odontologie - 2015, gestion des groupes de disciplines utiles pou
	- Placez dans le cadre de gauche les éléments qui doivent constituer le groupe de disciplines que vous voulez utiliser dans
	le processus de séparation des ex-aequo - Mettez ou laissez ceux qui ne font pas partie du groupe dans le cadre de droite.
	······································
	Disciplines du groupe >> << Autres disciplines
	AnatTete UE1
	GenCran UE3
	OK Retour
SORBONNE UNIVERSITÉS	
FMPMC Site Pitié-Salpériée 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 19ème Téi 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

Si on a demandé à modifier un groupe de disciplines existant, l'écran proposé est analogue, si ce n'est que le cadre de gauche contient au départ les disciplines constituant le groupe choisi.

Il est alors possible de compléter la liste des disciplines du groupe, ou d'en supprimer certaines. La destruction du groupe est obtenue en transférant la totalité de ses composants<sup>29</sup> dans le cadre de droite.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> La destruction du groupe est aussi obtenue si on ne lui laisse qu'une seule discipline.

### XII-5 Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-æquo

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de méde Pierre et Marie CURIE	ecine		
V. Morice - V2.1	Retour A	ide		
	L1 Santé, Odontologi	e - 2015, défin	ition des priorités e	ntre ex-aequo
	<ul> <li>Placez dans le cadre de gauche les élé</li> <li>Rangez les dans l'ordre dans lequel voi</li> <li>Mettez ou laissez ceux que vous ne voi</li> </ul>	iments que vous voulez u ous voulez les voir s'appl oulez pas utiliser dans le	utiliser dans le processus de séparati liquer cadre de droite.	on des ex-aequo
	Informations à utiliser	>> <<	Informations éliminées	
	UE1		UE3.1	
	inscr AnatTete+GenCran UE7			
				OK Retour
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS				
EMPMC	Retour	nnexion		
Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00				
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00				

Cette opération est celle qui définit la règle de séparation des ex-æquo.

L'écran propose deux cadres. Le cadre de gauche, nommé « informations à utiliser » est destiné à accueillir la liste ordonnée des éléments qui vont constituer la règle : disciplines, groupes de disciplines et items d'identification. Le cadre de droite, nommé « informations éliminées » contient au départ la liste des éléments disponibles pour construire la règle.

La construction de la règle consiste à déposer les éléments concernés dans le cadre de gauche et à les ordonner par des « tirer-lâcher ». L'élément placé en tête dans ce cadre est celui qui sera essayé en premier pour séparer deux ex-æquo.

Les deux boutons présents entre les cadres permettent de transférer la totalité des éléments proposés de l'un vers l'autre.

Rappelons qu'un groupe de disciplines ne peut avoir d'existence que s'il fait partie de la règle. Il faut donc insérer dans la règle (dans le cadre de gauche) les disciplines qui vont le constituer avant de le créer. A l'inverse, si on ôte un groupe de la règle en le déplaçant dans le cadre de droite, le groupe sera détruit lors de la validation de la page (bouton OK).

### XIII Afficher la définition d'un examen

### XIII-1 Sélectionner l'affichage

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0 Quelques définitions	Retour Aide L1 Santé, gestion des résultats d'examens Choix de l'action à réaliser	
Examens et concours État d'un examen Examens fils et filières Items d'identification, modifications sur les numerus clausus, sous-concours Disciplines Séparation des ex-æquo Inscriptions et préférences Gestion des admissions Populations étudiantes	Actions sur les examens et concours actifs Choix de l'examen principal concerné concours - 2015 v Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Voir la page des résultats proposée à l'étudiant numéro Afficher la définition de l'examen Fermer Texamen au public Archiver l'examen Gérer les inscriptions, préférences et démissions Gérer les admissions et les étudiants démissionnaires Importer des informations et résultats concernant les étudiants Modifier des informations et résultats concernant les étudiants Gérer les courriels adressés aux étudiants par ResExam Modifier la définition de l'examen Dupliquer l'examen	???????????????????????????????????????
Jtilisateurs Jtilisateurs FMPMC Site Prité-Salphine 91, 105 Bd de l'Hópital. 7603 Paris 13ame Té i 01 40 17 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny. 75571 Paris 12ame 27 rue Chaligny. 75571 Paris 12ame	Choix de l'examen fils concerné mededne - 2015 Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Afficher la définition de l'examen fils Modifier la définition de l'examen Actions sur les examens et concours archivés Choix de l'examen archivé principal concerné truc - 2016-2017 v Afficher la définition de l'examen Désarchiver l'examen Supprimer l'examen	???????????????????????????????????????

Sur l'écran d'accueil des mises à jour, il faut choisir l'action *Afficher la définition de l'examen* après avoir sélectionné l'examen à visualiser parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section. Cette opération est réalisable sur tous les examens actifs ou non, qu'il s'agisse d'un examen principal ou d'un examen fils.

### XIII-2 La fenêtre d'affichage



La fenêtre d'affichage d'un examen indique le nom de l'examen concerné et la date de l'affichage. Elle comporte plusieurs sections correspondant à des types d'informations différents. Le tableau sous la date permet l'accès direct à chacune des sections, à l'exception de la première, directement visible.

La première section, visible sur cet exemple, présente les **informations générales** concernant l'examen.

Toute section se termine par un petit bouton permettant un retour en début de page.

Les autres sections possibles sont :

- Description succincte des examens ou concours parents dans la hiérarchie, s'il en existe
- Description succincte des examens frères dans la hiérarchie, s'il en existe
- Description succincte des examens fils dans la hiérarchie, s'il en existe
- Description des items d'identification
- Description des disciplines
- Description des utilisateurs

 Quelques informations sur les étudiants déjà introduits. Dans le cas d'un concours pour lequel les admissions ont été déterminées par le logiciel, sont en particulier affichés le nombre d'étudiants admis, le rang du dernier admis, et le nombre d'étudiants inscrits; s'il existe plusieurs filières, ces nombres sont affichés pour chacune des filières; s'il existe plusieurs sous-populations, ces nombres sont affichés pour chacune d'elles.

### **XIV- Supprimer un examen**

Un examen ne peut être supprimé que s'il est dans l'état **Archivé** (voir section IX-2 Cas d'un examen simple ou de plus haut niveau hiérarchique, page 99).

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0	Retour Aide	
	L1 Santé, gestion des résultats d'examens	
Quelques définitions	Choix de l'action à véalison	
	Choix de l'action à realiser	
Examens et concours	Actions sur les examens et concours actifs	
État d'un examen		
Examens fils et filières	Choix de l'examen principal concerné concours - 2015 v	
	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants	?
Items d'identification,	Voir la page des résultats proposée à l'étudiant numéro	?
rounications sur les numerus	Afficher la définition de l'examen	?
	Fermer l'examen au public	?
Disciplines	Archiver rexamen	? 2
	Gérer les admissions et les étudiants démissions	?
Séparation des ex-æquo	Importer des informations et résultats concernant les étudiants	?
Inscriptions et préférences	Modifier des informations et résultats concernant les étudiants	?
inscriptions et preferences	Gérer les courriels adressés aux étudiants par ResExam	?
Gestion des admissions	Modifier la définition de l'examen	?
	Dupliquer l'examen	1
Populations étudiantes	Choix de l'examen fils concerné medecine - 2015 v	
Utilisateurs	Afficher/exporter les informations concernant l'ansemble des átudiants	2
	Afficher la définition de l'examen fils	?
	Modifier la définition de l'examen	?
SORBONNE UNIVERSITÉS	Actions sur les examens et concours archivés	
FMPMC Site Pitié-Salpêrière	Choix de l'examen archivé principal concerné truc - 2016-2017 v	
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Afficher la définition de l'examen	?
	Désarchiver l'examen	?
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Supprimer l'examen	£
Tēl 01 40 01 13 00	Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v	

Sur l'écran d'accueil des mises à jour, il faut choisir l'action **Supprimer l'examen** (lorsqu'elle existe) après avoir sélectionné l'examen à supprimer parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section. Cette opération n'est réalisable que sur les examens archivés, qu'il s'agisse d'un examen principal ou d'un examen fils.

La suppression d'un examen détruit tous les étudiants concernés ainsi que toutes les informations de description de l'examen.

Si l'examen fait partie d'une hiérarchie d'examens, tous ses descendants sont aussi détruits. Si l'examen n'est pas celui de plus haut niveau, seules les informations liées à l'examen demandé et ses descendants sont effacées.

Une demande de suppression d'examen donne lieu à une confirmation, comme le montre la copie d'écran ci-dessous. Dans le cas d'un concours pour lequel ResExam aurait déjà déterminé les étudiants admis, et pour les filières filles d'un concours de plus haut niveau, la demande de confirmation précise que la suppression du concours va remettre en cause la liste des admissions.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice	Retour
	Entrée en psychomotricité, Concours - 2008-2009, suppression de l'examen
	Confirmez la suppression de l'examen Confirmer Abandonner
FMPMC Site Piti-Salpérie 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 13ame Téi 01 40 77 95 00	Retour
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

# Chapitre 7. Agir sur les résultats des examens

Ce chapitre présente les actions possibles sur les résultats d'examens. Ces actions sont accessibles depuis l'écran d'accueil des mises à jour. Certaines ont déjà été décrites (import et modification de résultats). Certaines ne sont présentes que si cela a été précisé dans la description de l'examen, par exemple le calcul des rangs des étudiants, la gestion des préférences entre filières d'un même concours, ou la détermination des admissions.

### I- Afficher, exporter et sélectionner des résultats

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE				
V. Morice - V3.0	Retour Aide				
	L1 Santé, gestion des résultats d'examens				
Quelques définitions	Chaix de l'action à réaliser				
Examens et concours	Actions sur les examens et concours actifs				
État d'un examen					
Examens fils et filières	Choix de l'examen principal concerné concours - 2015 v				
	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants	?			
Items d'identification,	Voir la page des résultats proposée à l'étudiant numéro	?			
nodifications sur les numerus	Afficher la définition de l'examen	?			
clausus, sous-concours	Fermer l'examen au public	?			
Disciplines	Archiver l'examen	?			
	Gérer les Inscriptions, préférences et démissions	?			
Séparation des ex-æquo	Gérer les admissions et les étudiants démissionnaires	: 2			
	IIIpoi ter des informations et resultats concernant les étudiants Modifier des informations et résultats concernant les étudiants	: 7			
Inscriptions et préférences	Gérer les curriels adressés aux étudiants par ResExam	?			
Castion das admissions	Modifier la définition de l'examen	?			
acsuon des admissions	Dupliquer l'examen	?			
Populations étudiantes	Choix de l'examen fils concerné medecine - 2015 ~				
Utilisateurs	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants	?			
	Afficher la définition de l'examen fils	?			
UPMC	Modifier la définition de l'examen Actions sur les examens et concours archivés	?			
SUCCOUNCE UNIVERSITES					
FMPMC Site Pitié-Salpêrière	Choix de l'examen archivé principal concerné [truc - 2016-2017 v]				
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Afficher la définition de l'examen	?			
10.0140773030	Désarchiver l'examen	?			
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Supprimer l'examen	?			
Tél 01 40 01 13 00	Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v				

Sur l'écran d'accueil des mises à jour, il faut choisir l'action **Afficher/exporter les** *informations concernant l'ensemble des étudiants* après avoir sélectionné l'examen concerné parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section. Cette opération est réalisable sur tous les examens actifs ou non, qu'il s'agisse d'un examen principal ou d'un examen fils, à condition toutefois que des étudiants y aient été déclarés.

### Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE

Reto

### Aide

### Résultats du concours d'entrée en psychomotricité - 2008-2009

Accès au fichier d'export pour sauvegarde

N'afficher qu'une sélection

Classement par valeurs croissantes de numéro (Cliquer sur le nom d'une colonne pour classer selon ce critère. Un autre clic donne l'ordre inverse)

Affichage limité aux 200 premières lignes. Afficher tout

numéro	Rang	NomPrénom	Francais/20	Biologie/40	Total/40	totalCalc/100	rangCalc
0001	672	Αδχασαχαροσαχ	06	19.2	15.6	040.8	645
0002	1530	Αδχασαχαχαροκα	02.5	04.4	04.7	011.6	1528
0003	1302	Acxxxxxxxxxxx	02	13.4	08.7	024.1	1241
0004	1608	Adappopopopox	Absent	Absent	Absent	Absent	1645
0005	862	Aixxxxxxxxxxxxxx	04.5	18.2	13.6	036.3	810
0006	1052	Aixxxxxxxxxxx	05	13.4	11.7	030.1	1048
0007	1073	Aixoxxxxxxxxx	05.5	11.8	11.4	028.7	1090
0008	1606	Akacaccoccc	Absent	Absent	Absent	Absent	1644
0009	938	Aboooccccccc	11	03.6	12.8	027.4	1129
0010	1266	Alxxxxxxxxxx	02.5	13.2	09.1	024.8	1218
0011	698	Abooooooox	04.5	21.6	15.3	041.4	619
0012	414	Aboooccccccc	06.5	22.6	17.8	046.9	374
0013	1303	Abooococcox	03.5	10.4	08.7	022.6	1279
0014	797	Amxxxxxxxxxx	08	12.8	14.4	035.2	851
0015	569	Amxxxxxxxxxxx	05.5	21.8	16.4	043.7	516
0016	1597	Anxxxxxxxxx	Absent	Absent	Absent	Absent	1643
0017	1419	Anxxxxxxxxxx	04.5	05.2	07.1	016.8	1445
0018	1510	Anxxxxxxxxxx	04.5	01.6	05.3	011.4	1530
0019	1201	Anxxxxxxxxx	05	10	10	025	1211
0020	567	Arxxxxxxxxxx	09.5	14	16.5	040	678
numéro	Rang	NomPrénom	Francais/20	Biologie/40	Total/40	totalCalc/100	rangCalc
0021	449	Arxxxxxxxx	06	22.8	17.4	046.2	399
0022	522	Arxxxxxxxxxx	10	13.8	16.9	040.7	647

Les résultats de l'examen demandé sont présentés dans un tableau où chaque ligne correspond à un étudiant, et chaque colonne à l'une des informations prévues lors de la description de l'examen. Le premier des en-têtes permet d'ordonner le tableau selon les valeurs croissantes ou décroissantes de chacune des colonnes.

Ce tableau est presque identique à celui proposé aux étudiants (ou à tout internaute ayant le droit d'accéder aux résultats) qui a été détaillé section IV- Le tableau de tous les résultats, page 19. Cependant les items d'identification y sont systématiquement présents, alors qu'ils pouvaient être cachés dans celui des étudiants. En ce qui concerne les éventuelles réorientations, seuls celles déterminées par la procédure active peuvent être présentées.

S'y ajoute aussi en tête un lien hypertexte **Accès au fichier d'export pour sauvegarde**. Un clic sur ce lien ouvre une fenêtre donnant accès à un fichier texte comportant une ligne d'entêtes et autant de colonnes, séparées par des tabulations, qu'il y a d'items : ce format est le même que celui décrit pour un fichier d'import (voir un exemple section I-2 Le fichier à importer, page 44). Ce fichier texte est une image du tableau, et il respecte par exemple l'ordre entre les lignes éventuellement demandé. Il est alors possible d'enregistrer le fichier sur son ordinateur (par exemple par un **Ctrl+S**, ou par un **clic droit** et le choix de **Enregistrer sous...** dans le menu contextuel qui apparaît, ou encore en choisissant **Enregistrer sous...** dans le menu **Fichier** en haut, à gauche). Le format du fichier permet ensuite de l'ouvrir sous Excel (ou analogue) sans difficulté.

S'y ajoute aussi en tête un bouton **N'afficher qu'une sélection** qui permet de sélectionner un sous-ensemble des données en vue de l'afficher et de l'exporter. Ce bouton devient **Modifier Ia sélection** après une première utilisation.

La demande de sélection conduit à un écran permettant de préciser ses souhaits. L'écran proposé en exemple est assez complet. Il peut être simplifié pour d'autres résultats.



Lorsqu'il s'agit d'un concours, la sélection peut porter sur les étudiants (champs *Sélection des étudiants*). Elle peut reposer sur au plus deux critères : le résultat au concours (premier champ sur l'exemple) et le choix d'une filière particulière (second champ sur l'exemple). Dans tous les cas, il est possible de sélectionner les items à afficher en colonne à l'aide des cases à cocher annoncées par *Sélection des informations à afficher*.

Le premier champ de **sélection des étudiants** n'est disponible que si les résultats du concours sont connus du logiciel, que ce soit lui qui les ait calculés ou non. L'option **tous** (ou **tous dans** s'il y a plusieurs filières) ne demande pas de sélection sur les résultats. Les autres options disponibles sont **admis au concours** (ou **admis dans** s'il y a plusieurs filières) pour sélectionner les étudiants admis ; **en liste d'attente** (ou **en liste d'attente dans** s'il y a plusieurs filières) pour sélectionner les étudiants sur liste d'attente<sup>30</sup>; **recalés** (ou **recalés dans** s'il y a plusieurs filières) pour sélectionner les étudiants qui n'ont pu être admis, sans

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Aucun étudiant ne peut être trouvé dans cette catégorie si on n'a pas demandé de gestion de liste d'attente pour le concours

être en liste d'attente ; **démissionnaires** (ou **démissionnaires de** s'il y a plusieurs filières) pour sélectionner les étudiants qui se sont désistés du concours ou de la filière d'intérêt ; et **réorientés** pour sélectionner les étudiants réorientés par la procédure active.

Le second champ de *sélection des étudiants* n'est disponible que si le concours possède plusieurs filières. Il propose alors la liste des filières disponibles ainsi que l'option **toutes les filières** (ou **tous** si le champ de sélection sur les résultats n'existe pas). Le choix d'une filière impose la sélection des seuls étudiants inscrits à la filière et élimine de l'affichage les disciplines qui ne lui sont pas rattachées (ce sont généralement celles qui sont spécifiques des autres filières). Aucune sélection n'est demandée avec l'option **toutes les filières**. Lorsque le champ de sélection des étudiants selon leur résultat existe et qu'on l'utilise pour sélectionner une catégorie d'étudiants, par exemple ceux qui sont admis, il est obligatoire de sélectionner aussi une filière : on sélectionne ainsi les étudiants admis dans cette filière. Il n'y a pas de moyen de sélectionner tous les étudiants admis, indépendamment de la filière.

De nombreux autres critères de sélection des étudiants peuvent être imaginés. Si ResExam ne les a pas prévus, il reste possible d'exporter les données, puis de les retraiter ensuite avec Excel (ou analogue).

Les cases à cocher permettant la *sélection des informations à afficher* sont présentes, au moins partiellement, pour tous les examens ou concours.

La première case, *Toutes*, permet de cocher ou décocher l'ensemble des autres cases.

La case *Les inscriptions* n'est présente que si l'examen ou concours possède des examens fils (ou des filières) dans lesquels les étudiants peuvent ou non être inscrits. La cocher demande l'affichage de cette information pour les examens fils concernés.

La case *Les totaux* n'est présente que si les totaux des étudiants sont connus du logiciel, que ce soit lui qui les ait calculés ou non. La cocher demande l'affichage des totaux. Dans le cas d'une hiérarchie d'examens, les totaux de tous les examens fils (ou filières) seront affichés, sauf si on a sélectionné une filière particulière.

La case *Les rangs* n'est présente que si les rangs des étudiants sont connus du logiciel, que ce soit lui qui les ait calculés ou non. La cocher demande l'affichage des rangs. Dans le cas d'une hiérarchie d'examens, les rangs obtenus pour chaque examen fils (ou filière) seront affichés, sauf si on a sélectionné une filière particulière.

La case *Les résultats au(x) concours* n'est présente que dans le cas d'un concours pour lequel les résultats (admissions) sont connus et la cocher en demande l'affichage. Dans le cas d'un concours avec plusieurs filières, les résultats de chaque filière sont présentés, à moins d'avoir sélectionné une filière particulière.

La case **Toutes les informations d'identité** n'est présente que si des items d'identification ont été définis pour l'examen, ce qui est généralement le cas. Le numéro de dossier étudiant ne fait pas partie de ces items ; obligatoire pour tout étudiant, il est impossible de le supprimer de l'affichage. Cocher ou décocher cette case permet de demander ou d'interdire l'affichage de l'ensemble des items d'identification.

Une case à cocher est attachée à chacun des items d'identification déclarés pour l'examen. Elle permet de gérer séparément l'affichage de chacun d'eux.

La case *Les notes* permet de demander ou d'interdire l'affichage de l'ensemble des notes des étudiants. Il n'est pas prévu de faire des sélections sur chacune des disciplines déclarées avec l'examen.

### II- Voir la page des résultats proposée à un étudiant



Sur l'écran d'accueil des mises à jour, il faut choisir l'action **Voir la page des résultats proposée à l'étudiant numéro** après avoir sélectionné l'examen concerné parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section et entré le numéro de l'étudiant dans le champ prévu à cet effet. Cette opération n'est réalisable que sur les examens actifs principaux pour lesquels existent des étudiants.

L'écran des résultats proposé est identique à celui que voit l'étudiant sélectionné (se reporter page 21 pour plus de détails).



### III- Importer des résultats



Sur l'écran d'accueil des mises à jour, il faut choisir l'action *Importer des informations et résultats concernant les étudiants* après avoir sélectionné l'examen concerné parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section. Cette opération n'est réalisable que sur les examens actifs, qu'il s'agisse d'un examen principal ou d'un examen fils, à condition toutefois que les imports y aient été autorisés.

La structure du fichier à importer et l'ensemble de la procédure d'import ont été détaillés section I- Importer des données, page 43.

### **IV- Modifier des résultats**



Sur l'écran d'accueil des mises à jour, il faut choisir l'action *Modifier des informations et résultats concernant les étudiants* après avoir sélectionné l'examen concerné parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section. Cette opération n'est réalisable que sur les examens actifs, qu'il s'agisse d'un examen principal ou d'un examen fils. Lorsque la méthode d'entrée des données déclarée pour un examen est la saisie interactive, il est possible de créer ici de nouveaux étudiants ; avec les autres méthodes d'entrée des données, on peut seulement modifier et supprimer des étudiants.

Les procédures de mise à jour interactives des données ont été décrites section II- Mise à jour interactive des données, page 50.

Rappelons cependant que, contrairement à la mise à jour par les enseignants dans laquelle certaines informations peuvent être cachées ou interdites de mise à jour, toutes les informations disponibles sur les étudiants peuvent ici être introduites, modifiées ou supprimées, à l'exception des totaux, rangs et résultats au concours (admissions) lorsqu'il a été déclaré qu'ils devaient être calculés par le logiciel. Certaines mises à jour peuvent donc être dangereuses.

### V- Supprimer des résultats



Sur l'écran d'accueil des mises à jour, il faut choisir l'action **Supprimer tout ou partie des informations enregistrées sur les étudiants** après avoir sélectionné l'examen concerné parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section. Cette opération n'est réalisable que sur les examens actifs, qu'il s'agisse d'un examen principal ou d'un examen fils.

La suppression des résultats d'un examen n'est possible que si l'examen n'est **pas Ouvert au public** (voir section IX-2 Cas d'un examen simple ou de plus haut niveau hiérarchique, page 99).

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice	Retour Aide
	L1 santé, Concours - 2008-2009, suppression de résultats
	Confirmation de la suppression de résultats
	Que voulez-vous supprimer Toutes les données 💌 Confirmer Abandonner
FMPMC Site Pitié-Salpérie 91, 106 Bd de l'Hôpital, 76834 Pais 13ême Téi 01 40 77 95 00	Retour
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

Une demande de suppression de résultat conduit à un écran de confirmation.

Si la suppression concerne un examen isolé ou l'examen de plus haut niveau dans une hiérarchie, l'écran de confirmation demande de choisir entre une suppression de l'ensemble des données des étudiants (option *Toutes les données*), et une suppression qui préserve les informations d'identité et n'efface que les notes (option *Uniquement les résultats*).

Si la suppression concerne un examen fils dans une hiérarchie, seule la suppression des notes associées à l'examen est possible. Cependant, comme les disciplines associées à l'examen sont partagées par d'autres (au moins par l'examen de plus haut niveau), les notes de ces disciplines seront aussi supprimées sur les examens qui les partagent. Ce type de suppression est donc à réserver à des cas exceptionnels.

### **VI- Gérer les courriels**

### VI-1 Opérations disponibles

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0 Quelques définitions	Retour Aide L1 Santé, gestion des résultats d'examens Choix de l'action à réaliser	
Examens et concours État d'un examen	Actions sur les examens et concours actifs	
Examens fils et filières Items d'identification, modifications sur les numerus clausus, sous-concours Disciplines Séparation des ex-æquo Inscriptions et préférences Gestion des admissions Populations étudiantes	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Voir la page des résultats proposée à l'étudiant numéro Afficher la définition de l'examen Fermer l'examen au public Archiver l'examen Gérer les inScriptions, préférences et démissions Gérer les inScriptions, préférences et démissionnaires Importer des informations et résultats concernant les étudiants Modifier des informations et résultats concernant les étudiants Gérer les concrete et de l'étudiants démissionnaires Importer des informations et résultats concernant les étudiants Gérer les courriels adressés aux étudiants par ResExam Modifier la définition de l'examen Dupliquer l'examen Choix de l'examen fils concerné medecine - 2015 v	? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ? ?
	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Afficher la définition de l'examen fils Modifier la définition de l'examen Actions sur les examens et concours archivés	? ? ?
FMPMC Site Ptité-Salpérie 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76534 Paris 13ame Téi 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ame Téi 01 40 01 13 00	Choix de l'examen archivé principal concerné truc - 2016-2017 v Afficher la définition de l'examen Désarchiver l'examen Supprimer l'examen Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v	? ? ?

Sur l'écran d'accueil des mises à jour, il faut choisir l'action *Gérer les courriels adressés aux étudiants pas ResExam* après avoir sélectionné l'examen concerné parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section. Cette opération ne peut être disponible que sur les examens actifs principaux. Il faut de plus que le serveur puisse envoyer des courriels.et qu'il existe des étudiants déclarés avec des adresses mail.

L'écran obtenu après sélection de cette action est présenté ci-dessous. Il permet l'envoi de courriels et la gestion des enregistrements de courriels déjà envoyés. Rappelons que les courriels envoyés peuvent être mémorisés en base de données, mais que ces enregistrements ne sont conservés que pendant une durée maximale déclarée avec l'examen (voir page 68).

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecin Pierre et Marie CURIE	е
V. Morice - V2.0	Retour Aide L1 Santé, Concours - 2009	-2010, gestion des courriels
	Envoyer des courriels Etudiants concernés Le contenu des courriels est Supprimer des enregistrements d'anciens courriels Suppression des courriels envoyés depuis plus de 10 Retrouver les courriels envoyés à un étudiant	<ul> <li>Un seul étudiant</li> <li>rédigé par vous-même</li> <li>jours (0 pour tout supprimer)</li> <li>OK Retour</li> </ul>
FMPMC Site Pitié-Salpériere 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Retour Déconnexion	

### VI-2 Demander l'envoi de courriels

Sur l'écran de gestion des courriels, il faut cocher le bouton radio correspondant à cette action, et préciser d'une part à qui adresser les courriels, et d'autre part le contenu.

Le champ *Étudiants concernés* permet de définir les étudiants à qui adresser les courriels. Les possibilités proposées<sup>31</sup> sont **Un seul étudiant** qui conduira à la sélection de l'étudiant détaillée ci-dessous ; **Ceux n'ayant pris aucune inscription** pour sélectionner les étudiants qui ne sont inscrits dans aucune des filières ; **Ceux n'ayant pas défini leurs préférences** pour limiter les envois aux étudiants pour lesquels les préférences entre filières n'ont été définies ni par eux-mêmes, ni par l'administration ; **Ceux n'ayant pas de préférence positive** pour sélectionner ces étudiants qui ne peuvent être admis nulle part ; **Ceux ayant démissionné de toutes les filières ; Ceux ayant été admis** pour sélectionner les étudiants admis, quelle que soit la filière ; **Ceux ayant été réorientés** pour limiter l'envoi aux étudiants réorienté par la procédure active ; et **Tous les étudiants** pour ne faire aucune sélection.

Le *contenu des courriels* peut être rédigé par vous-même ou déterminé à partir des données sur les étudiants. La première option permet l'envoi d'un courriel commun à tous les étudiants concernés. La seconde option laisse ResExam déterminer seul le contenu le plus adapté à chacun.

L'écran ci-dessous est obtenu lorsqu'on demande l'envoi à un étudiant unique et qu'on veut le rédiger soi-même.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Seules celles pour lesquelles il existe des étudiants sont effectivement proposées
La sélection de l'étudiant peut se faire soit en donnant son numéro dans le premier champ, soit en demandant à le choisir dans une liste (deuxième champ). Cette double possibilité vient de ce que la construction de la liste d'étudiants est temporellement coûteuse lorsque le nombre d'étudiants est élevé<sup>32</sup>. Si on préfère la sélection sur la liste de choix, un nouvel écran permettant le choix sera proposé.

Les champs **Sujet** et **Contenu du courriel** en permettent la rédaction. Le contenu ne doit pas rester vide. Ils ne sont pas présentés si ResExam doit déterminer le contenu.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecir Pierre et Marie CURIE	ne
V. Morice - V2.0	Retour	
	L1 Santé, Concours - 200	9-2010, gestion des courriels
	Vous pouvez sélectionner l'étudiant en donnant son nu	méro ou en le choisissant dans une liste (plus long)
	Numéro de l'étudiant	
	Choisir l'étudiant dans une liste	
	Sujet du courriel	
	Contenu du courriel	
		OK Abandonner
<b>UPPC</b>		
FMPMC Site Pitié-Salpěrřer 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76834 Paris Išeme Téi 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

Dans le cas des courriels dont le contenu est déterminé par ResExam, on obtient le formulaire ci-dessous, dans lequel on trouve un champ *En-tête optionnel à ajouter au courriel* permettant de personnaliser le début du message.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Si le nombre d'étudiants est faible, la liste de choix est directement présentée

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecir Pierre et Marie CURIE	ie
V. Morice - V2.0	Retour	
	L1 Santé, Concours - 200	9-2010, gestion des courriels
	Vous pouvez sélectionner l'étudiant en donnant son nur	néro ou en le choisissant dans une liste (plus long)
	Numéro de l'étudiant	
	Choisir l'étudiant dans une liste	
	En-tête optionnel à ajouter au courriel	
		OK Abandonner
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS		
FMPMC Site Pité-Salpériére 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76034 Paris I Sème Téi 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tái 01 40 01 13 00		

D'autres envois de courriels sont autorisés par ResExam dans des situations particulières : gestion des inscriptions, gestion des préférences, calcul des admissions. On se reportera aux sections correspondantes pour plus de détails.

#### VI-3 Supprimer les enregistrements d'anciens courriels

Sur l'écran de gestion des courriels, il faut cocher le bouton radio correspondant à cette action, et préciser le délai à partir duquel les enregistrements doivent être supprimés. Mettre ce délai à 0 demande la suppression de tous les enregistrements. Un délai positif demande la suppression des courriels enregistrés depuis un nombre de jours supérieur au délai.

Les suppressions sont définitives et passent donc par un écran de confirmation. Elles ne modifient pas le délai de conservation défini dans les formulaires de création et modification de l'examen.

## V-4 Afficher les courriels envoyés à un étudiant

Cette action permet de retrouver les courriels envoyés à un étudiant donné, sous réserve qu'ils n'aient pas été effacés de la base par l'action de suppression décrite ci-dessus, ou parce qu'ils étaient dans la base depuis un délai supérieur au délai de conservation associé à l'examen.

Cette action demande d'abord de sélectionner l'étudiant concerné.



La sélection de l'étudiant peut se faire soit en donnant son numéro dans le premier champ, soit en demandant à le choisir dans une liste (deuxième champ). Cette double possibilité vient de ce que la construction de la liste d'étudiants est temporellement coûteuse lorsque le nombre d'étudiants est élevé<sup>33</sup>. Si on préfère la sélection sur la liste de choix, un nouvel écran comportant la liste sera proposé.

Le résultat est le contenu des courriels envoyés et encore enregistrés, triés par dates d'envoi croissantes.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Si le nombre d'étudiants est faible, la liste de choix est directement présentée

V. Morice - V1.0	Retour	
	L1 santé, C	oncours - 2007-2008, gestion des courriels
	Courriels envoyés à	l'étudiant 003 (prenom3 nom3, ᢦᢦᢦᢦᢦᢦᢦᢦᢦᢦᢦᢦᢦᢦᢦᢦᢦᢍœupmc.fr)
	28-06-2010 15h59mn33.	Courriel envoyé par 🤖 אָאָאָאָאָאָאָאָאָאָאָאָאָאָאָאָאָאָאָ
	Sujet : Contenu :	L1 santé, Concours - 2007-2008, votre résultat au concours Le 28/06/2010
		Numéro 003, prenom3 nom3
		Résultat synthétique : recalé (réorienté)
		Vous êtes inscrit dans les filières Médecine et Pharmacie, mais pas dans les filières Dentaire et Maïeutique
		Votre préférence va à la filière Médecine En choix 2, la filière Pharmacie
PARISUNIVERSITAS		Vous n'avez malheureusement pas été accepté dans les filières suivantes - Médecine. Avec un total de 090, vous êtes classé au rang 297. Le dernier
FMPMC Site Pitié-Salpénère 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 13ère Tél 01 de 73 ce o		reçu possede le rang 156 avec un total de 111 - Pharmacie. Avec un total de 24, vous êtes classé au rang 295. Le dernier reçu possède le rang 165 avec un total de 28
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		reorinit : vous êtes classé au rang 501. Il a donc été décidé de vous réorienter vers d'autres études (réorienté)
	30-06-2010 14h37mn58.	Courriel envoyé par ź <del>źźźźźźźźź</del> @upmc.fr
	Sujet :	L1 santé, Concours - 2007-2008, préférences entre les filières
	Contenu :	Le 30/06/2010 L1 santé, Concours - 2007-2008, choix des préférences entre les filières
		Numéro 003, prenom3 nom3
		Vous êtes inscrit dans toutes les filières (Médecine, Pharmacie, Dentaire et Maïeutique)
		Votre préférence va à la filière Maïeutique

# VII- Calculer les rangs des étudiants

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0	Retour Aide	
Quelques définitions	L1 Santé, gestion des résultats d'examens Choix de l'action à réaliser	
Examens et concours	Actions sur les examens et concours actifs	
État d'un examen		
Examens fils et filières	Choix de l'examen principal concerné concours - 2015 v	
Items d'identification, modifications sur les numerus dausus, sous-concours	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Voir la page des résultats proposée à l'étudiant numéro Afficher la définition de l'examen Ouvrir l'examen au public	? ? ? ?
Disciplines	Archiver l'examen	?
Séparation des ex-æquo Inscriptions et préférences	Gérer les Inscriptions, préférences et démissions Importer des informations et résultats concernant les étudiants Modifier des informations et résultats concernant les étudiants Superimentent un partie des informations et résultats concernant les étudiants	: ? ? ?
Gestion des admissions	Supprimer tout ou partie des informations enregistrees sur les étudiants Gérer les courriels adressés aux étudiants par ResExam Modifier la définition de l'examen	?
Populations étudiantes	Dupliquer l'examen	1
Utilisateurs	Choix de l'examen fils concerné dentaire - 2015 - Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants	?
SORBONNE UNIVERSITÉS	Afficher la définition de l'examen fils Modifier des informations et résultats concernant les étudiants Supprimer les notes enregistrées sur les étudiants Modifier la définition de l'examen	? ? ? ?
FMPMC Site Pitie-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Téi 01 40 77 95 00	Actions sur les examens et concours archivés	
Site Saint-Antoine	Choix de l'examen archivé principal concerné truc - 2016-2017 v	
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	Afficher la définition de l'examen Désarchiver l'examen	? ?

Sur l'écran d'accueil des mises à jour, il faut choisir l'action **Calculer les rangs des étudiants** après avoir sélectionné l'examen concerné parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section. Cette opération n'est réalisable que sur les examens actifs, qu'il s'agisse d'un examen principal ou d'un examen fils. Cette option est aussi indisponible avec les examens pour lesquels on n'a pas déclaré que les rangs devaient être calculés par ResExam, ainsi que pour ceux dont les rangs ont déjà été calculés<sup>34</sup>.

Le calcul des rangs peut prendre plusieurs minutes lorsque le nombre d'étudiants est important et que le nombre de filières augmente. Une page demandant de prendre patience s'affiche donc pendant la durée du calcul.

Le calcul des rangs est fondé sur les totaux des étudiants, que ResExam doit connaître. Si ResExam est aussi chargé du calcul des totaux, ce calcul est réalisé à la volée à chaque introduction ou modification de note. En revanche, le calcul de rangs doit toujours être demandé explicitement.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> En réalité, toute modification susceptible de remettre en cause un classement, par exemple une mise à jour de notes, annule le calcul antérieur. Cependant pendant les phases d'inscription dans les filières d'un concours et de mise à jour des préférences entre elles, les rangs restent visibles dans les affichages des résultats même lorsque cette mise à jour les rend obsolètes.

Le calcul du total d'un étudiant consiste à faire la somme de ses notes pondérées par les coefficients prévus. Cependant, un certain nombre de cas particuliers viennent compliquer cette définition simple :

- Si aucune des notes d'un étudiant n'est remplie, le total reste vide
- Dans le cadre d'une hiérarchie d'examens, pour un examen auquel l'étudiant n'est pas inscrit, le total reste vide, ou prend la valeur *sans-objet* si au moins une des disciplines a pris cette valeur
- Pour un examen auquel l'étudiant est inscrit, s'il possède au moins une note numérique, le total est la somme pondérée par les coefficients des notes numériques (les non-numériques équivalent à 0)
- Pour un examen auquel l'étudiant est inscrit, s'il ne possède aucune note numérique, mais certaines non-remplies, le total reste vide
- Pour un examen auquel l'étudiant est inscrit, s'il ne possède ni note numérique, ni note non-remplie, mais au moins une note avec la *valeur spéciale* (par exemple Absent), le total prend cette *valeur spéciale*
- Dans les autres cas (étudiant inscrit dont les notes sont toutes à la valeur sans-objet), le total prend la valeur sans-objet.

Si l'examen pour lequel on demande le calcul fait partie d'une hiérarchie d'examens, le calcul est effectué pour l'examen et pour tous ses descendants<sup>35</sup>. En particulier, si on demande un calcul de rangs sur l'examen de plus haut niveau dans la hiérarchie, le calcul est réalisé sur tous les examens de la hiérarchie<sup>36</sup>.

Pour calculer les rangs, ResExam ordonne les totaux des étudiants selon les valeurs décroissantes, tant qu'il s'agit de valeurs numériques. Il range ensuite les étudiants dont les totaux ont été mis à la valeur spéciale déclarée (par exemple Absent), puis ceux dont les totaux ont été mis à la valeur sans-objet. Il termine enfin par ceux pour lesquels les totaux sont restés vides.

En présence d'ex æquo avec des totaux numériques, ResExam va les séparer à l'aide des items d'identification et des disciplines déclarés comme utiles à cet usage. S'il existe plusieurs items ou disciplines de ce type, il sélectionne d'abord celui ou celle qui a été défini comme prioritaire par rapport aux autres. Pour un item d'identification, il ordonne les exæquo en catégories selon les priorités définies avec cet item. Pour une discipline, il ordonne les ex-æquo selon les notes décroissantes dans cette discipline. Si un groupe de disciplines de mêmes priorités a été défini, l'ordre est défini par la somme des notes obtenues dans ces disciplines, pondérées par les coefficients associés. S'il existe encore des ex-æquo, ResExam va recommencer le processus avec les items ou disciplines de priorité inférieure, tant qu'il en existe. Après épuisement de tous les items ou disciplines utilisables, s'il existe toujours des ex-æquo, un tirage au sort est réalisé.

Le calcul des rangs peut prendre une minute. Un écran invitant à patienter est donc présenté à l'internaute pendant ce calcul.

Lorsque le calcul de rangs a été effectué, un message est simplement ajouté sur l'écran d'accueil des mises à jour, comme le montre la copie ci-dessous. L'examen sur lequel le calcul

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Plus exactement, pour les seuls descendants qui nécessitent un calcul de rangs

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> C'est la raison pour laquelle un examen de plus haut niveau dans une hiérarchie est toujours présent dans le menu de choix de l'écran d'accueil des mises à jour, même si le calcul des rangs n'est pas demandé pour lui-même mais à condition que le calcul doive être fait pour au moins un descendant.

a porté, et ses éventuels descendants dans la hiérarchie, sont ôtés de la liste des examens disponibles pour un calcul de rangs.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0	Retour Aide	
Quelques définitions	L1 Santé, gestion des résultats d'examens	
	L1 Sante, Concours - 2015, calcul des rangs effectue (durée du calcul 0 secondes)	
Examens et concours	Choix de l'action à réaliser	
État d'un examen		
Examens fils et filières	Actions sur les examens et concours actifs	
Items d'identification, modifications sur les numerus	Choix de l'examen principal concerné concours - 2015 ~	
clausus, sous-concours	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants	?
Disciplines	Afficher la définition de l'examen	?
Séparation des ex-æquo	Ouvrir l'examen au public Archiver l'examen	? ?
Inscriptions et préférences	Gérer les inscriptions, préférences et démissions Gérer les admissions et les étudiants démissionnaires	? ?
Gestion des admissions	Importer des informations et résultats concernant les étudiants Modifier des informations et résultats concernant les étudiants	? ?
Populations étudiantes	Supprimer tout ou partie des informations enregistrées sur les étudiants Gérer les courriels adressés aux étudiants par ResExam	? ?
Utilisateurs	Modifier la définition de l'examen Dupliquer l'examen	? ?
	Choix de l'examen fils concerné dentaire - 2015 ~	
SORBONNE UNIVERSITÉS	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Afficher la définition de l'examen fils Modifier des informations et résultats concernant les étudiants Supprimer les notes enrenistrées sur les étudiants	? ? ?
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 13ème Téi 01 40 77 95 00	Modifier la définition de l'examen	?
Site Saint-Antoine	Actions sur les examens et concours archivés	

# VIII- Ouvrir, fermer, archiver un examen actif. Désarchiver un examen archivé



Les examens principaux possèdent un état : ouvert au public, fermé au public ou archivé. Un examen ouvert laisse les étudiants accéder à leurs résultats. La fermeture ou l'archivage de l'examen leur ôte ce droit. Cet état peut être modifié sur la page de modification des caractéristiques générales d'un examen principal (voir page 99). Mais il est possible de le modifier directement sur la page d'accueil après avoir sélectionné l'examen actif principal concerné parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section.

L'état d'un examen actif principal ne peut être que ouvert ou fermé au public. S'il est ouvert, l'action **Fermer l'examen au public** est disponible, comme sur notre exemple. S'il est fermé, c'est l'action **Ouvrir l'examen au public** qui est disponible.

L'action **Archiver l'examen** transfère l'examen choisi avec ses éventuels examens fils dans la section des examens et concours archivés.

A l'inverse, un examen principal archivé peut être désarchivé par l'action **Désarchiver l'examen**. Cet examen redevient alors actif et dans l'état fermé au public. S'il possède des fils, ils redeviennent eux-aussi actifs.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0	Retour	
Ouslanse définitions	L1 Sante, gestion des resultats d'examens	
Queiques definitions	Choix de l'action à réaliser	
Examens et concours	Actions sur les examens et concours actifs	
État d'un examen		
Examens fils et filières	Choix de l'examen principal concerné concours - 2015 ~	
Items d'identification	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants	?
modifications sur les numerus	Voir la page des résultats proposee a l'étudiant numero	?
clausus, sous-concours	Fermer l'examen au public	?
Disciplines	Archiver l'examen	?
	Gérer les inscriptions, préférences et démissions	?
Séparation des ex-æquo	Gerer les admissions et les étudiants demissionnaires Importer des informations et résultats concernant les étudiants	: ?
Inscriptions et préférences	Modifier des informations et résultats concernant les étudiants	?
inscriptions et preferences	Gérer les courriels adressés aux étudiants par ResExam	?
Gestion des admissions	Modifier la definition de l'examen Dupliquer l'examen	? ?
Populations étudiantes	Choix de l'examen fils concerné medecine - 2015 ~	
Utilisateurs	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants	?
	Afficher la définition de l'examen fils	?
	Modifier la definition de l'examen	2
SORBONNE UNIVERSITÉS	Actions sur les examens et concours archivés	
FMPMC Site Pitié.Salněriěre	Choix de l'examen archivé principal concerné 🛛 truc - 2016-2017 🗸	
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tái 01 40 77 95 00	Afficher la définition de l'examen	?
Site Spint-Antoine	Désarchiver l'examen	?
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Supprimer rexamen	£
Tel 01 40 01 13 00	Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v	

#### IX- Gérer les inscriptions dans les filières

### IX-1 Opérations disponibles

La gestion des inscriptions dans les filières ne concerne que les concours actifs possédant plusieurs filières, pour lesquels on laisse la possibilité aux étudiants de définir eux-mêmes à quelles filières ils veulent s'inscrire. S'inscrire dans une filière se fait en donnant son niveau de préférence pour cette filière. Les opérations disponibles sont donc très proches de celles décrites dans la section suivante consacrée à la gestion des préférences.

Une première différence vient de ce que ne pas donner de préférence à une filière équivaut ici à ne pas s'y inscrire, alors que dans les opérations de gestion, cela équivaut à en démissionner. Une autre différence vient de ce qu'il est possible d'arrêter définitivement la possibilité de gérer les inscriptions<sup>37</sup>. Enfin, pendant la période où la gestion des inscriptions est possible, les étudiants ont accès aux informations sur toutes les filières, alors qu'après, ils n'ont accès qu'aux filières dans lesquelles ils sont inscrits.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0	Retour Aide	
Quelques définitions	L1 Santé, gestion des résultats d'examens Choix de l'action à réaliser	
Examens et concours	Actions sur les examens et concours actifs	
État d'un examen		
Examens fils et filières	Choix de l'examen principal concerné concours - 2015 v	
Items d'identification, modifications sur les numerus clausus, sous-concours Disciplines Séparation des ex-æquo	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Voir la page des résultats proposée à l'étudiant numéro Afficher la définition de l'examen Fermer l'examen au public Archiver l'examen Gérer les inscriptions, préférences et démissions Gérer les admissions et les etudiants démissionnaires	? ? ? ? ? ?
Inscriptions et préférences Gestion des admissions	IMPOTEr des informations et résultats concernant les étudiants Modifier des informations et résultats concernant les étudiants Gérer les courriels adressés aux étudiants par ResExam Modifier la définition de l'examen Dupliquer l'examen	? ? ? ?
Populations étudiantes	Choix de l'examen fils concerné medecine - 2015 v	
	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Afficher la définition de l'examen fils Modifier la définition de l'examen	? ? ?
SORBONNE UNIVERSITÉS	Actions sur les examens et concours archivés	
FMPMC Site Pitié-Salpéries 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76834 Paris 13éme Tél 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12éme Tél 01 40 01 13 00	Choix de l'examen archivé principal concerné truc - 2016-2017 v Afficher la définition de l'examen Désarchiver l'examen Supprimer l'examen Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v	? ? ?

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Modifier les inscriptions reste possible ensuite par les procédures de mise à jour des notes et autres informations sur les étudiants (imports et mises à jour interactives)

Sur l'écran d'accueil des mises à jour, il faut, comme indiqué sur la copie ci-dessus, choisir l'action *Gérer les inscriptions, préférences et démissions*, après avoir sélectionné le concours concerné parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section des examens principaux actifs.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.0	Retour Aide	
	L1 Santé, Concours - 2009-2010, ges entre f	stion des inscriptions et préférences filières
	Redonner aux étudiants le droit de s'inscrire	•
	Interdire définitivement aux étudiants de s'inscrire	0
	Importer des inscriptions et préférences	0
	Définir les inscriptions et préférences d'un étudiant	0
	Afficher ou exporter les préférences actuelles	©
		OK Retour
<b>UPPC</b> SORBONNE UNIVERSITÉS		
FMPMC Site Pitié-Salpénère 91, 105 Bd de l'Hópital, 7653 Paris 13eme Tél 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Retour Déconnexion	

La copie d'écran ci-dessus montre les opérations de gestion des préférences disponibles :

- *(Re)donner aux étudiants le droit de s'inscrire* autorise les étudiants à s'inscrire euxmêmes dans les filières, selon les procédures décrites Chapitre 3. page 23.
- Interdire définitivement aux étudiants de s'inscrire interdit tout retour ultérieur à la procédure d'inscription. L'action de gestion des inscriptions devient alors indisponible pour cet examen sur l'écran d'accueil, mais les mises à jour des inscriptions deviennent possibles par l'import ou la modification interactive des notes et items d'identification des étudiants (voir le Chapitre 5. page 43).
- *Importer des inscriptions et préférences* permet de lire ces informations depuis un fichier texte. La procédure d'import est celle détaillée dans la section suivante page 163 pour l'import des préférences. La seule différence est qu'une préférence nulle est interprétée ici comme une non-inscription.
- Définir les inscriptions et préférences d'un étudiant permet de mettre à jour de manière interactive les inscriptions et les préférences d'un des étudiants. Si la procédure d'inscription par les étudiants a été utilisée, cette opération, qui permet de revenir sur les choix, est à réserver à des cas particuliers, par exemple pour un étudiant qui, pour une raison valable, n'aurait pas pu se connecter et indiquer ses choix. Les écrans de la mise à jour sont décrits avec la gestion des préférences, page 165.
- *Afficher ou exporter les préférences actuelles* permet d'afficher les inscriptions et préférences connues pour tous les étudiants au moment de la demande. Cette liste peut être exportée dans un fichier texte. Cette opération est décrite page 170.

### IX-2 Démarrer et arrêter la procédure d'inscription par les étudiants

Les étudiants ne sont autorisés à mettre à jour eux-mêmes leurs inscriptions dans les filières que lorsque l'administration en a donné le droit en **donnant la procédure d'inscription par les étudiants**. Cette action est proposée sur l'écran de gestion des inscriptions décrit dans la section précédente. Elle conduit à un écran de confirmation, permettant aussi de demander l'envoi de courriels aux étudiants, contenant en particulier leurs inscriptions et préférences au moment du démarrage de la procédure<sup>38</sup>. Un message peut indiquer que les rangs devraient être recalculés. Il est alors préférable de faire ce calcul avant l'envoi de courriels.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V/2 0		
v. Wonce - v2.0	Retour	
	L1 Santé, Concours - 2009-2010, gestion des inscri entre filières	otions et préférences
	Confirmez l'octroi aux étudiants du droit de s'inscrire et définir leurs préférences	
	Voulez-vous envoyer un courriel aux étudiants 🔲	
	Pour les courriels, attention : les rangs des étudiants doivent être (re)calculés	Confirmer Abandonner
FMPMC Site Pitié-Salpérier 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 19ème Téi 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

Lorsque la procédure a été démarrée, l'administration perd la possibilité de modifier ellemême les inscriptions et préférences que ce soit par un import ou en interactif. Outre l'affichage des inscriptions et préférences, l'écran montré ci-dessous permet maintenant principalement d'*Interdire aux étudiants de s'inscrire* qui ôte aux étudiants le droit de définir leurs inscriptions et préférences. Cette action conduit à un écran de confirmation, permettant aussi l'envoi de courriel aux étudiants contenant en particulier les inscriptions et préférences définies à la fin de la procédure. La procédure peut ensuite être redémarrée et arrêtée autant de fois que l'administration le jugera utile.

L'option *Visualiser l'écran proposé à un étudiant pour s'inscrire dans les filières* permet de voir le ou les écrans proposés à un étudiant particulier lorsqu'il doit s'inscrire. On peut y

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Il s'agit des valeurs par défaut définies lors de la description du concours, au moins lors du premier lancement de la procédure.

simuler toute modification d'inscriptions et de préférences, mais ces modifications ne sont jamais enregistrées.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.0	Retour Aide	
	L1 Santé, Concours - 2009-2010, gestion des entre filières	s inscriptions et préférences
	Interdire aux étudiants de s'inscrire	0
	Visualiser l'écran proposé à un étudiant pour s'inscrire dans les filières	0
	Afficher ou exporter les préférences actuelles	©
		OK Retour
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS		
	Retour Déconnexion	
FMPMC Site Pitié-Salpêrière		
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine		
Tél 01 40 01 13 00		

Lorsqu'on choisit de visualiser l'écran proposé à un étudiant pour s'inscrire dans les filières, il faut commencer par sélectionner l'étudiant concerné. Si on connaît son numéro, la sélection est immédiate ; sinon, on peut faire afficher la liste des étudiants, puis le sélectionner.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecir Pierre et Marie CURIE	ie	
V. Morice - V2.0	Retour		
	L1 Santé, Concours - 2009-20 Visualisation de	10, inscriptions et préférences entre filières l'écran proposé à un étudiant	
	Vous pouvez sélectionner l'étudiant en donnant son numéro ou en le choisissant dans une liste (possiblement plus long)		
	Numéro de l'étudiant		
	Choisir l'étudiant dans une liste	OK Abandonner	
<b>UPPC</b> SORBONNE UNIVERSITÉS			
FMPMC Site Pitié-Salpéries 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76834 Paris 13áme Téi 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème TÁI 01 40 01 13 00			



# IX-3 Arrêt définitif de la procédure d'inscription

La demande d'arrêt définitif de la procédure d'inscription conduit à l'écran de confirmation présenté ci-dessus. Il permet d'envoyer des courriels aux étudiants, leur précisant leurs inscriptions dans les filières et leurs préférences. Un message peut indiquer que les rangs devraient être recalculés avant l'envoi de courriels. Il est alors préférable de terminer la procédure d'inscription sans envoyer de courriels, de recalculer les rangs, puis d'envoyer les courriels à l'aide des procédures décrites page 143.

Si la gestion des inscriptions a été autorisée pour un concours, il est nécessaire de l'arrêter définitivement à un moment ou un autre. Tant que cette opération n'a pas été réalisée, il n'est pas possible d'accéder aux opérations de gestion des préférences décrites dans la section suivante. Plus important, il n'est pas possible de demander à ResExam de déterminer les admissions.

L'arrêt définitif de la procédure d'inscription diffère de l'arrêt simple décrit précédemment en ce sens que l'arrêt simple consiste uniquement à interdire aux étudiants l'accès au serveur pour mettre à jour leurs inscriptions, alors que l'arrêt définitif interdit ultérieurement toutes les actions de gestion des inscriptions décrites ici.

# X- Gérer les préférences et les démissions

# X-1 Opérations disponibles

La gestion des préférences et des démissions ne concerne que les concours. Pour un concours ouvrant sur plusieurs filières possibles, ResExam propose une gestion des préférences entre ces filières. Pour un concours simple, ResExam propose un outil pour déclarer les démissions.



Sur l'écran d'accueil des mises à jour, il faut, comme indiqué sur la copie ci-dessus, choisir l'action *Gérer les inscriptions, préférences et démissions*, après avoir sélectionné le concours concerné parmi ceux présentés dans le menu du haut de la section des examens principaux actifs.

La copie d'écran ci-dessous montre les opérations de gestion des préférences disponibles :

- (Re)donner aux étudiants le droit de définir leurs préférences autorise les étudiants à définir eux-mêmes leurs préférences, selon les procédures décrites Chapitre 3. page 23.
- Importer des préférences permet de lire les préférences depuis un fichier texte.

- Définir ou modifier les préférences d'un étudiant permet de mettre à jour de manière interactive les préférences d'un des étudiants. Si la procédure de choix par les étudiants a été utilisée, cette opération, qui permet de revenir sur les choix, est à réserver à des cas particuliers, par exemple pour un étudiant qui, pour une raison valable, n'aurait pas pu se connecter et indiquer ses choix.
- Afficher ou exporter les préférences actuelles permet d'afficher les préférences connues pour tous les étudiants au moment de la demande. Cette liste peut être exportée dans un fichier texte.
- Déterminer les réorientations (procédure xxxxx) n'est disponible que s'il existe une procédure de réorientation des étudiants activée, que cette procédure puisse être déclenchée indépendamment du calcul des admissions, et qu'elle ne l'ait pas encore été. Elle permet de déterminer quels étudiants doivent être réorientés, en appliquant la procédure active.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.0	Retour	
	L1 Santé, Concours - 2009-2010, gestion des préfér	rences entre filières
	Redonner aux étudiants le droit de définir leurs préférences	©
	Importer des préférences	0
	Définir ou modifier les préférences d'un étudiant	0
	Afficher ou exporter les préférences actuelles	0
		OK Retour
<b>UPPC</b> SORBONNE UNIVERSITÉS		
	Retour	
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine		
Tél 01 40 01 13 00		

Pour un concours simple, il n'y a pas de filières, donc pas de préférences à définir et à gérer. Un écran analogue propose cependant les opérations de gestion des démissions du concours.

# X-2 Donner et ôter aux étudiants le droit de définir leurs préférences

Les étudiants ne sont autorisés à mettre à jour eux-mêmes leurs préférences que lorsque l'administration en a donné le droit en **donnant aux étudiants le droit de définir leurs préférences**. Cette action est proposée sur l'écran de gestion des préférences décrit dans la section précédente. Elle conduit à un écran de confirmation, permettant aussi de demander l'envoi de courriels aux étudiants, contenant en particulier leurs préférences au moment du démarrage de la procédure.

Dans le cas d'un concours pour lequel ResExam aurait déjà déterminé les étudiants admis, la demande de confirmation indique que cette opération peut remettre en cause la liste des admissions (dès que des préférences auront été modifiées).

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V1.0	Retour	
	L1 santé, Concours - 2007-2008, gestion des préférences entre filières Confirmez le déclenchement de la procédure de définition des préférences Attention : déclencher la procédure peut remettre en cause la liste des étudiants admis Voulez-vous envoyer un courriel aux étudiants Confirmer Abandonner	
FMPMC Site Prid-Salpériére 91, 105 Bd de l'Hóptal, 76634 Paris 13eme 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12eme 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12eme 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12eme	Retour Déconnexion	

Dans le cas d'un concours simple, le seul choix qui peut être proposé aux étudiants est de démissionner ou non. L'administration peut, dans ce cas aussi, donner le droit aux étudiants d'indiquer leurs choix en **donnant aux étudiants le droit de démissionner** à partir d'un écran de gestion des démissions proche de celui proposé pour la gestion des préférences. L'étape de confirmation est analogue à celle proposée pour la procédure de choix des préférences.

Lorsque la procédure de choix (ou de démission) a été démarrée, l'administration n'a plus la possibilité de modifier elle-même les préférences (ou les démissions) que ce soit par un import ou en interactif. L'écran de gestion des préférences prend alors l'allure ci-dessous :



Cet écran propose deux manières d'ôter aux étudiants la possibilité de définir leurs préférences : l'interdiction de définir leurs préférences s'accompagne d'un choix portant sur les résultats du calcul des admissions.

Si on choisit de dire que les *admissions restent provisoires*, les écrans et courriels proposés aux étudiants et précisant s'ils sont admis ou non dans chaque filière indiqueront le caractère provisoire de cette information. Si on choisit de dire que les admissions deviennent définitives, les informations concernant les admissions dans les écrans et courriels proposés aux étudiants ne préciseront pas qu'elles ont un caractère provisoire<sup>39</sup>.

Pour éviter de donner de faux espoirs à des étudiants en les déclarant admis à une filière alors que, suite aux modifications de préférences des autres étudiants, ils ne le seront finalement plus, il faut choisir de déclarer les admissions comme provisoires durant toutes les périodes où des modifications peuvent remettre en cause ces admissions.

Cette action conduit à un écran de confirmation, permettant aussi l'envoi de courriel aux étudiants contenant en particulier les préférences définies à la fin de la procédure. La procédure peut ensuite être redémarrée et arrêtée autant de fois que l'administration le jugera utile.

Dans le cas d'un concours simple, l'écran de gestion des démissions permet de la même façon d'interrompre la procédure de démission ouverte aux étudiants.

L'option *Visualiser l'écran proposé à un étudiant pour modifier ses préférences* permet de voir le ou les écrans proposés à un étudiant particulier lorsqu'il demande à modifier ses

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> En réalité, les admissions restent considérées comme provisoires dès qu'une modification les remettant en cause a été apportée, ce qui est le cas d'une modification de préférence. C'est seulement après qu'elles aient été recalculées que les admissions peuvent ou non être considérées comme définitives.

préférences. Il faut commencer par sélectionner l'étudiant concerné, comme cela a été décrit dans la section concernant les inscriptions (section IX-2 Démarrer et arrêter la procédure d'inscription par les étudiants, page 156) : si on connaît son numéro, la sélection est immédiate ; sinon, on peut faire afficher la liste des étudiants, puis le sélectionner. Sur les écrans visualisés, on peut simuler toute modification de préférences, mais ces modifications ne sont jamais enregistrées.

#### X-3 Importer des préférences

L'import des préférences permet de définir les préférences dans un fichier externe et de l'introduire ensuite dans ResExam. Cette méthode est surtout utile si on ne peut laisser les étudiants entrer eux-mêmes leurs préférences.

Le **fichier** des préférences **à importer** est de type texte, les colonnes étant séparées par des tabulations. Il doit comporter une colonne avec les numéros d'étudiants, et autant de colonnes que de filières possibles, comme sur le modèle présenté ci-dessous. Les éventuels étudiants non référencés dans le fichier restent inchangés.

Fichier	Edition	Format	Affichage	7
n* 003 004 005 006 007 008 009 010 011 012 013 014 015 016 017 018 019 020 021 022	mec 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	3	pharma 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	maieu 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3

Une préférence est définie par un nombre entier positif. Pour un étudiant donné, les filières sont ordonnées selon les valeurs croissantes de ces nombres, le plus petit d'entre eux correspondant à la filière préférée.

Une valeur négative ou nulle, ou non numérique ou vide peut être utilisée, mais n'est pas une véritable préférence<sup>40</sup>. Si l'étudiant est inscrit à la filière correspondante, cette valeur est interprétée comme une démission de la filière. Si l'étudiant n'est pas inscrit à la filière correspondante, la valeur n'a aucune importance (on la laisse généralement vide).

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Pour un import pendant la phase des inscriptions, une valeur négative, nulle, non numérique ou vide indique une non-inscription

Les lignes vides ou celles dont le premier caractère est un slash (/) sont ignorées pendant l'import. La première ligne du fichier peut être une ligne d'en-têtes, comme sur l'exemple ; lorsque cette ligne existe, il faut le signaler au logiciel lors de l'import pour qu'elle ne soit pas interprétée comme des données.

Dans le cas d'un concours simple, seules les démissions peuvent être importées. Le fichier d'import comporte alors deux colonnes, une pour les numéros d'étudiants, et l'autre contenant un entier positif pour indiquer la participation au concours, et toute autre valeur (nombre négatif ou nul, valeur non numérique, ou vide) pour indiquer une démission.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de méd Pierre et Marie CURIE	lecine			
V. Morice	Retour	Aide			
	L1 santé, Concours	- 2007-2008, import o	des préfére	ences entre filières	
	Le fichier à importer doit être de type te Chaque ligne correspond à un étudiant,	exte avec des colonnes séparées par d sauf la ligne d'en-têtes éventuelle et ce	es tabulations lles dont le premie:	r caractère est /	
	Fichier à importer	C:\vm\s	site\bdchups	Parcourir	
	Présence d'une ligne d'en-têtes	Nome des colonnes	Ordra	Importer	
		Numéro	1	Requis	
		Maïeutique	2	Requis	
		Médecine	3	Requis	
		Pharmacie	4	Requis	
				OK Abandonner	
	Retour	Déconnexion			
FMPMC Site Pttlé-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76834 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00					
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76671 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00					

La demande d'import de préférences conduit à un écran comme celui présenté ici. Le bouton *Parcourir* permet de sélectionner le fichier à importer sur son ordinateur. La case *Présence d'une ligne d'en-têtes* doit être cochée si la première ligne du fichier comporte des en-têtes. Puis sont proposés les colonnes attendues dans le fichier : une pour le numéro étudiant, et autant que de filières déclarées. Il n'est actuellement pas possible d'importer un fichier qui ne possède pas toutes les colonnes attendues, ce que traduit le mot *Requis* associé à chacune d'elles. Seuls les **numéros d'ordre** proposés par ResExam peuvent être modifiés s'ils ne correspondent pas à l'ordre des colonnes dans le fichier.

L'écran proposé est très proche pour l'import de démissions dans le cas d'un concours simple.

Dans le cas d'un concours pour lequel ResExam aurait déjà déterminé les étudiants admis, un écran de confirmation est proposé avant, puisqu'une modification des préférences va remettre en cause la liste des admissions.

# X-4 Définir ou modifier les préférences d'un étudiant

On commencera par sélectionner l'étudiant à mettre à jour, comme sur l'écran ci-dessous.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice	Retour
	L1 santé, Concours - 2007-2008, définition des préférences entre filières
	Vous voulez définir ou modifier les préférences d'un étudiant
	Etudiant 003 (nom3 prénom3) V OK Abandonner
	Retour
FMPMC Site Pitlé-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76834 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	

Cependant, lorsque le nombre d'étudiants devient élevé (actuellement plus de 100), la sélection passe par un écran intermédiaire pour permettre d'éviter l'affichage de l'écran précédent dont le temps de chargement peut ne plus être négligeable en raison de la construction d'un très long menu.

Sur cet écran intermédiaire, montré ci-dessous, on peut soit directement saisir le numéro de l'étudiant concerné, soit demander l'affichage de l'écran proposant la liste de tous les étudiants.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V2.0	Retour
	L1 Santé, Concours - 2009-2010, définition des préférences entre filières
	Vous pouvez sélectionner l'étudiant en donnant son numéro ou en le choisissant dans une liste (possiblement plus long)
	Numéro de l'étudiant
	Choisir l'étudiant dans une liste
UPPCC SORBONNE UNIVERSITÉS	
ENDIG	Retour Déconnexion
Site Pitié-Salpărière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

Si les admissions ont déjà été déterminées par ResExam, la liste des étudiants admis va être détruite par la modification des préférences. Une confirmation est alors demandée avant toute modification.

Les opérations de mise à jour des préférences (ou des démissions en cas de concours simple) sont très proches de celles proposées aux étudiants et décrites Chapitre 3. page 23.

Les écrans de mise à jour sont quasiment identiques à ceux décrits page 28. Le premier propose de modifier les préférences des filières dans lesquelles l'étudiant est inscrit par *drag and drop* des filières du cadre de gauche « **Filières à conserver** » et permet la démission de certaines filières par leur déplacement dans le cadre de droite « **Filières à éliminer** ». Le second, accessible par un clic sur le bouton de « **Présenter les préférences en tableau** » utilise un tableau dont chaque colonne correspond à une des filières à laquelle l'étudiant est inscrit. La filière pour laquelle la préférence 1 est sélectionnée est la préférée. La ligne démission permet d'indiquer, le cas échéant, quelle est, ou quelles sont, la ou les filières dont on déclare que l'étudiant démissionne<sup>41</sup>.

Ces écrans permettent de demander l'envoi d'un courriel à l'étudiant lui indiquant quelles sont ses préférences après mise à jour.

L'utilisateur qui réalise la mise à jour des préférences d'un étudiant est enregistré dans la base de données, puisque cette opération peut remettre en cause les choix faits par l'étudiant.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Dans le paramétrage du logiciel, on peut demander à inverser les rôles des lignes et des colonnes. Les filières sont alors en ligne et les colonnes proposent les différents choix possibles.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Facu Pierre	lté de mé et Marie CUF	édeci: RIE	ne				
V. Morice - V2.1	Retour		Aide					
	L1 Sa	L1 Santé, Concours - 2009-2010, définition des préférences entre filières						
		étudiant test (Nom1Test)						
		Présenter les préférences en tableau						
	Pour les filières où l'étudiant est inscrit pour passer le concours, on peut indiquer son ordre de préférence, en rangeant dans le cadre de gauche les filières dans l'ordre de ses préférences, la première étant la filière préférée. On peut déclarer l'abandon de tout ou partie des filières en les déplaçant dans le cadre de droite.							
	Fi	lières à conserver	>	> <<	Filières à	éliminer		
		Maria						
		Pharmacie			Medeci	ne		
						1 📼		
			Voulez-vou	s envoyer un o	courriel à l'ét	udiant 🔲		
UPPC Sorbonne Universités	Determ		Décemention					OK Abandonner
FMPMC Site Pitié-Salpérière	Retour		Deconnexion					
91, 105 Bd de l'Höpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00								
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème								
FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Facu Pierre	lté de mé et Marie CUF	édecii RIE	ne				
V. Morice - V2.1	Retour		Aide					
	L1 Sa	nté, Concours -	2009-20	10, défi	nition d	es préf	férences	entre filières
			étudia	ant test	(Nom1	lest)		
						I	Présenter les pr	éférences en liste
	Pour le la « Pre Les cas	s filières où l'étudiant est in éférence 1 » étant la filière p ses « Démission » permetter	scrit pour passe référée. It de déclarer l'a	er le concours, abandon d'une	on peut indi ou plusieurs	quer son ord filières par	lre de préférenc l'étudiant.	e,
				Maïeutique	Pharmacie	Médecine		
			Préférence 1	۲	0	0		
			Préférence 2	0	۲	0		
			Préférence 3	0	0	0		
			Démission	0	0	۲		
<b>UPPC</b> SORBONNE UNIVERSITÉS			Voulez-vou	s envoyer un c	ourriel à l'ét	udiant 🔲	, 	OK Abandonner
ENDING	Retour		Déconnexion					
FMFMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 12ème Téi 01 40 77 95 00				-				
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00								

Pendant la période des inscriptions dans les filières, les écrans sont analogues, sauf qu'ils présentent toutes les filières disponibles (4 sur l'exemple ci-dessous) et qu'il est possible d'indiquer des non-inscriptions plutôt que des démissions, soit en utilisant le cadre de droite (premier écran), soit en utilisant la dernière ligne du tableau (second écran).

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Facu Pierre	ulté de et Marie	méde <sub>CURIE</sub>	cine				
V. Morice - V2.1	Reto	Retour Aide						
	L1 S	anté, Conco	ours - 2009	)-2010, i	nscript	tions et	préféren	ices entre filières
			ét	udiant t	est (No	m1Tes	t)	
							Présenter le	es préférences en tableau
	- Pla - Ra - Me	<ul> <li>Placez dans le cadre de gauche les filières auxquelles l'étudiant veut s'inscrire</li> <li>Rangez les dans l'ordre de ses préférences, la première étant la filière préférée.</li> <li>Mettez les filières auxquelles il ne veut pas participer dans le cadre de droite.</li> </ul>						
		Filières à conserver		>>	< Fi	lières à élimi	ner	
		Mexantiana				O da seta la sia		7
		Médecine Pharmacie				Odoinologie		
			Voule	ez-vous envoy	ver un courri	el à l'étudian	t 📖	
SORBONNE UNIVERSITÉS								OK Abandonner
FMPMC	Reto	our	Déconr	iexion				
Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75834 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00								
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00								
FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Facu Pierre	ulté de et Marie	méde <sub>CURIE</sub>	cine				
V. Morice - V2.1	Reto	ur	Aid	e				
	L1 S	anté, Conco	urs - 2009	-2010, iı	nscript	ions et	préféren	ces entre filières
			ét	udiant t	est (No	m1Test	:)	
							Présenter	les préférences en liste
	- Ins - La - Les	crivez l'étudiant dans l « Préférence 1 » est la s cases « Ne pas inscri	les filières qui l'in 1 filière préférée. 1re » permettent d	itéressent et ir e déclarer les	ndiquez son filières auxq	ordre de préf juelles l'étudi	érences. ant ne veut pas	participer.
				Maïentique	Médecine	Pharmacie	Odontologie	
			Préférence 1	0		©	© Utilite legit	
			Préférence 2	O	۲	0	0	
			Préférence 3	O	0	۲	O	
			Préférence 4	O	0	0	0	
			Ne pas inscrire	0	0	0	۲	
SORBONNE UNIVERSITÉS			Voule	z-vous envoy	er un courrie	el à l'étudiant		
								OK Abandonner
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Reto	ur	Déconn	exion				Abundonner
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 43 00								

La validation (clic sur le bouton **OK**) de ce formulaire conduit à l'écran de confirmation présenté ci-dessous<sup>42</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Pour la mise à jour des inscriptions dans les filières, l'écran proposé est très proche.



Cet écran rappelle les préférences introduites, ainsi que l'option prise vis-à-vis de l'envoi éventuel d'un courriel.

Il propose deux boutons de confirmation, le bouton **Confirmer** de confirmation simple, et le bouton **Confirmer+Encore** qui, après enregistrement des mises à jour, retourne à l'écran de sélection d'un étudiant à modifier pour réaliser de nouvelles modifications.

Dans le cas d'un concours pour lequel ResExam aurait déjà déterminé les étudiants admis, l'accès aux écrans précédents est conditionné par un écran de confirmation préalable, puisqu'une modification des préférences va remettre en cause la liste des admissions.

# X-5 Afficher ou exporter les préférences actuelles

Cette option permet d'obtenir la liste complète des préférences connues au moment de la demande. La copie d'écran ci-dessous en est un exemple.

Faculté de m Pierre et Marie CU	édecine <sub>RIE</sub>					
Retour	Aide					
L1 sa	anté, Concours	- 2007-2008, lis	te d	es préf	érenco	es entre filières
Accès au fichier d'export pour sauvegard	le					
Classement par valeurs cro	iscontes de numéro (CII	auer eur le nem d'une cel		ur alassar as	lan as arit	àre. Un outre elle denne l'ordre inverse)
Classement par valeurs cro	issantes de numero (cil	quer sur le nom a une colo	onne po	ur classer se	ion ce crit	ere. On autre che donne i ordre inverse)
	numéro	date choix	maieu	medecine	pharma	
	003	19-10-2009 17H38mn14	1	2	3	
	004	19-10-2009 17H38mn14	1	2	3	
	005	19-10-2009 17H38mn14	1	2	3	
	006	19-10-2009 17H38mn14	1	2	3	
	007	19-10-2009 17H38mn14	1	2	3	
	008	19-10-2009 17H38mn14	1	2	3	
	009	19-10-2009 17H38mn14	1	2	3	
	01	19-10-2009 14H38mn18	3	1	2	
	010	19-10-2009 17H38mn14	1	2	3	
	011	19-10-2009 17H38mn14	1	2	3	
	012	19-10-2009 17H38mn14	3	2	1	
	013	19-10-2009 17H38mn14	3	2	1	
	014	19-10-2009 17H38mn14	3	2	1	
	015	19-10-2009 17H38mn14	3	2	1	
	016	19-10-2009 17H38mn14	3	2	1	
	017	19-10-2009 17H38mn14	3	2	1	
	018	19-10-2009 17H38mn14	3	2	1	
	019	19-10-2009 17H38mn14	3	2	1	
	02	19-10-2009 18H45mn48	NI	1	démission	
	020	19-10-2009 17H38mn14	1	3	2	
	numéro	date choix	maieu	medecine	pharma	
	021	19-10-2009 17H38mn14	1	3	2	
	022	19-10-2009 17H38mn14	1	3	2	

Les préférences sont présentées sous forme d'un tableau comportant une ligne par étudiant.

Chacun d'eux est référencé par son numéro, en première colonne. La deuxième colonne indique la date et l'heure de la dernière mise à jour des préférences de l'étudiant ; elle reste vide tant qu'aucune déclaration de préférence n'a été faite pour lui (il possède alors les préférences par défaut). Les colonnes suivantes indiquent les préférences pour chacune des filières. La filière préférée possède la préférence 1. Le mot *démission* est utilisé pour indiquer qu'un étudiant a démissionné d'une filière. Lorsqu'un étudiant n'est pas inscrit à une filière, c'est le label traduisant la non-inscription, tel qu'il a été défini lors de la description des caractéristiques du concours, qui est utilisé ; dans notre exemple, le code *NI* est utilisé pour indiquer indiquer que l'étudiant 02 n'est pas inscrit à la filière maïeutique.

Le premier en-tête comportant les noms des colonnes permet de trier la liste selon les valeurs croissantes ou décroissantes de chaque colonne. Cette ligne d'en-tête est répétée toutes les 20 lignes (utile en cas de longue liste), mais seule la première permet de réaliser les tris.

Dans le fichier d'export, la date de choix est présentée en dernière colonne, ce qui autorise un réimport ultérieur du fichier sans avoir à y apporter de modification.

### XI- Autoriser les étudiants admis à démissionner

Lorsque les admissions à un concours ont été déterminées, il est possible de donner aux étudiants admis la possibilité de démissionner. En sélectionnant l'action « *Gérer les préférences et démissions* » sur l'écran d'accueil des mises à jour, on obtient maintenant l'écran ci-dessous.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.0	Retour Aide L1 Santé, Concours - 2009-2010, gestion des p filières et des démissions	références entre
	Donner aux étudiants le droit de définir leurs préférences	0
	Donner aux étudiants admis le droit de démissionner	©
	Forcer les admissions calculées à être considérées comme définitives	0
	Importer des préférences	0
	Définir ou modifier les préférences d'un étudiant	0
	Afficher ou exporter les préférences actuelles	
<b>UPPC</b> SORBONNE UNIVERSITÉS		
FMPMC Site Pitié-Salpěrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13èrne Tél 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

On peut alors sélectionner l'option **Donner aux étudiants le droit de démissionner** qui est maintenant disponible. Un écran de confirmation complété par la possibilité d'envoyer des courriels est proposé après la validation de cette option. Les étudiants pourront ensuite démissionner en utilisant la procédure décrite page 36. Leurs remplaçants seront automatiquement recherchés après la démission et des courriels leur seront envoyés (dans la mesure où le serveur peut le faire et les adresses mail sont connues de ResExam).

Le résultat de la démission est identique à celui obtenu par les opérations décrites page 184, à la différence près que dans ce cas c'est le service de la scolarité qui se charge d'indiquer la démission.

On notera la présence de l'option *Forcer les admissions calculées à être considérées comme définitives*. Lorsqu'on a ôté aux étudiants la possibilité de modifier leurs préférences, ou de démissionner après avoir été admis, on a pu demander à ResExam de considérer les admissions comme calculées définitivement ou provisoirement. L'option proposée ici permet

de transformer les admissions considérées comme provisoires en admissions considérées comme définitives.

La suppression de la possibilité de démissionner donnée aux étudiants se réalise à partir de l'écran obtenu en sélectionnant à nouveau l'action « *Gérer les préférences et démissions* » sur l'écran d'accueil des mises à jour. On doit y choisir l'une des deux options *Interdire aux étudiants admis de démissionner*, choix qu'Il faudra confirmer ensuite.

FACULTÉ DE MÉDECINE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.0	Retour	
	L1 Santé, Concours - 2009-2010, gestion des préfér filières et des démissions	ences entre
	Interdire aux étudiants admis de démissionner (les admissions doivent rester provisoires)	0
	Interdire aux étudiants admis de démissionner (les admissions deviendront définitives)	0
	Visualiser l'écran proposé à un étudiant admis pour démissionner	0
	Afficher ou exporter les préférences actuelles	
		OK Retour
<b>UPPRC</b> SORBONNE UNIVERSITÉS		
FMPMC Site Pitié-Salpériée 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

Si on choisit de dire que les admissions restent provisoires, les écrans et courriels proposés aux étudiants et précisant s'ils sont admis ou non dans chaque filière indiqueront le caractère provisoire de cette information. Si on choisit de dire que les admissions deviennent définitives, les informations concernant les admissions dans les écrans et courriels proposés aux étudiants ne préciseront pas qu'elles ont un caractère provisoire.

Contrairement à la période pendant laquelle les étudiants peuvent modifier leurs préférences, les admissions devraient maintenant être considérées comme définitives, puisqu'un étudiant admis dans une filière ne peut plus être éliminé de toutes les filières. Cependant la procédure prévue dans ResExam, qui consiste à chercher un remplaçant après la démission d'un étudiant admis, peut conduire un autre étudiant admis à changer de filière pour passer dans une filière qu'il a déclaré préférer<sup>43</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Il peut arriver qu'un étudiant soit finalement satisfait de son admission dans une filière qui n'avait pas sa préférence et que son changement de filière ne lui convienne en réalité plus. Il n'est malheureusement pas possible de revenir en arrière sur ces modifications : c'était à l'étudiant de modifier ses préférences quand il en avait la possibilité pour interdire cette possibilité de changement de filière.

L'option *Visualiser l'écran proposé à un étudiant admis pour démissionner* donne accès aux écrans vus par un étudiant. On peut y simuler les mêmes opérations que lui, mais elles ne seront pas enregistrées. La procédure de sélection de l'étudiant est identique à celle décrite section XII-5-3 Démission d'un étudiant admis, page 184.

# XII- Gérer les affectations des étudiants (admissions à un concours)

## XII-1 Accès aux opérations de gestion des affectations



L'action de gestion des affectations est accessible sur l'écran d'accueil des mises à jour. Elle ne concerne que des concours actifs pour lesquels les affectations sont connues ou doivent être déterminées par ResExam. Dans le second cas, il faut de plus que les rangs des étudiants soient connus, que les éventuelles actions de gestion des inscriptions dans les filières soient définitivement interdites, et que l'éventuelle procédure de définition des préférences entre filières ne soit pas ouverte aux étudiants.

Le concours concerné par la gestion des affectations doit être sélectionné parmi ceux proposés dans le menu.

## XII-2 Demander à ResExam de déterminer les affectations

Lorsqu'il a été déclaré pour un concours que ResExam devait en déterminer les résultats (admissions), tant que cette action n'a pas encore été réalisée, les opérations de gestion disponibles proposent principalement de la réaliser (action *Calculer les admissions* sur l'écran ci-dessous).

La détermination des résultats permet d'affecter les étudiants aux différentes filières d'un même concours. Plus généralement, elle permet de déterminer quels étudiants sont admis dans quelle filière, quels étudiants sont éliminés, et possiblement quels étudiants sont en liste d'attente. S'il existe une procédure de réorientation active, les étudiants non admis seront automatiquement soumis à cette procédure pour déterminer s'ils doivent ou non être réorientés.

Cette opération reste applicable au cas d'un concours simple qui peut être vu comme un concours avec une seule filière.

L'action **Déterminer les réorientations (procédure xxxxx)** n'est disponible que s'il existe une procédure de réorientation des étudiants activée, que cette procédure puisse être déclenchée indépendamment du calcul des admissions, et qu'elle ne l'ait pas encore été. Elle permet de déterminer quels étudiants doivent être réorientés, en appliquant la procédure active.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médeci Pierre et Marie CURIE	ine	
V. Morice - V1.0	Retour	Aide	
	L1 santé, Concours - 2007-2	2008, gestion des affectations (admissions)	
	Calculer les admissions	0	
	Déterminer les réorientations (procédure reorinit)	0	
	Déclarer qu'un étudiant a démissionné	٥ ٩	
		UK Hetour	
FMPMC Site Pitié-Salpériere 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76534 Paris Tsàrne Téi D1 40 77 95 00	Retour	Déconnexion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00			

Il est aussi possible à partir de cet écran d'indiquer qu'un étudiant démissionne du concours et donc ne pourra être admis nulle part (voir page 179, section XII-4 Démissions avant la détermination des admissions).

Lorsqu'on **déclenche la procédure d'affectation**, le temps de calcul pouvant être de l'ordre d'une minute, un premier écran invitant à prendre patience est proposé. Puis le résultat est affiché sur un écran analogue à celui présenté ci-dessous. On y trouve, le cas échéant pour chaque filière, le nombre d'étudiants concernés (inscrits et n'ayant pas démissionné), le nombre de places attribué, le nombre de places initialement proposé, et le rang théorique<sup>44</sup> du dernier étudiant admis. Si des sous-populations sont définies, comme ici paramédicaux et non paramédicaux, les résultats sont indiqués pour chaque sous-population. Le nombre de places attribué peut différer du nombre de place initial, soit en raison d'un nombre de candidats insuffisant, soit suite à une augmentation du numerus clausus (présence d'étrangers).



<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Le rang théorique diffère du rang réel d'un étudiant, parce qu'il ne prend pas en compte en particulier les étudiants qui ont démissionné de la filière.

Si on demande simplement le **calcul des réorientations**, aucun écran particulier n'est affiché, mais l'écran de gestion des affectations est ensuite légèrement modifié. Il ne permet plus le calcul des réorientations, mais propose l'envoi de courriels aux étudiants déclarés réorientés par le calcul.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V1.0	Retour	de
	L1 santé, Concours - 2007-2008,	gestion des affectations (admissions)
	Les réorientations ont été déterminées	
	Calculer les admissions	0
	Envoi d'un courriel aux étudiants réorientés	0
	Déclarer qu'un étudiant a démissionné	O OK Retour
FMPMC Site Pitié-Salpériére 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris Tsèrne Téi 01 40 77 95 00	Retour Décor	nexion
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12èrne Tél 01 40 01 13 00		

## XII-3 La procédure d'affectation

Cette section, plus technique, décrit la manière dont les affectations des étudiants sont réalisées. Dans un premier temps l'algorithme de base est détaillé. Dans un second temps, sont abordés les aménagements à apporter à cet algorithme pour prendre en compte les contraintes sur les nombres de places offertes pour certaines catégories d'étudiants.

Dans le cas d'un **concours simple**, la procédure de base est élémentaire. Les étudiants sont classés selon leurs rangs, ceux ayant démissionné étant éliminés de ce classement, ainsi que ceux n'ayant pas un total suffisant (si une telle contrainte a été imposée). Les premiers encore classés sont déclarés admis, jusqu'à concurrence du numerus clausus. Si une liste d'attente doit être constituée, sa taille a été définie lors de la déclaration du concours ; les étudiants suivants ceux qui sont admis, dans la limite de la taille demandée, forment la liste d'attente. Les étudiants restants sont déclarés éliminés. Si le nombre des étudiants classés est trop faible<sup>45</sup>, il y aura soit moins d'étudiants admis que le numerus clausus, soit une liste d'attente plus faible que prévue.

Pour un **concours avec plusieurs filières**, on doit construire autant de listes de classements que de filières. Sont éliminés de la liste attachée à une filière donnée les étudiants qui n'y

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Il s'agit d'une situation qui ne se produit théoriquement jamais, mais elle doit être prévue dans l'algorithme.

sont pas inscrits, qui en ont démissionné, ou dont le total pour cette filière est considéré comme insuffisant.

L'algorithme utilisé dérive de l'**algorithme du mariage stable** proposé par **David Gale** et **Lloyd Shapley** en 1962. Il s'agissait de former des couples à partir d'un nombre égal d'hommes et de femmes, en prenant en compte les préférences des hommes pour chaque femme, et de celles des femmes pour chaque homme. Il existe deux algorithmes, selon qu'on favorise les préférences masculines ou féminines, mais les résultats sont identiques, sauf cas particuliers.

Dans notre situation, il s'agit d'apparier des étudiants à des filières, compte tenu des préférences exprimées par les étudiants et de leurs rangs dans chaque filière, assimilables aux préférences des filières pour les étudiants. Il existe deux algorithmes. Le premier favorise les rangs des étudiants, et le second les préférences. Le second est préférable en raison de l'exemple suivant. Supposons qu'il y ait deux filières A et B, que chacune n'accepte qu'un étudiant, que l'étudiant classé premier en A soit deuxième pour B et qu'il préfère B, alors que l'étudiant classé premier en A, mais préfère A. Le premier algorithme conduit à accepter le premier étudiant dans A et le second dans B, parce qu'ils y sont les premiers (les rangs sont favorisés), alors que le second algorithme accepte le premier étudiant dans B et le second dans A (les préférences sont favorisées). Cependant les tests réalisés sur de véritables résultats d'étudiants n'ont jamais conduit à des différences d'affectation.

L'algorithme consiste à étudier chaque étudiant tour à tour, possiblement plusieurs fois. Pour un étudiant donné non déjà admis, on considère les filières auxquelles il participe (il y est inscrit, n'en a pas démissionné, et n'en a pas été éliminé par des étudiants meilleurs que lui) dans l'ordre de ses préférences. Si le numerus clausus n'est pas atteint dans la filière testée (la préférée au départ), l'étudiant y est considéré comme admis provisoirement et on passe à l'étudiant suivant. Si le numerus clausus est atteint, mais que l'étudiant est meilleur que le dernier admis, ce dernier est éliminé de la filière par meilleur que lui et devra être réétudié pour une éventuelle affectation à une filière non préférée. Si le numerus clausus est atteint et que l'étudiant est moins bien classé que le dernier admis dans la filière, il en est éliminé définitivement et on étudie pour lui la filière suivante.

La procédure s'arrête lorsque tous les étudiants sont soit admis dans une filière soit éliminés de toutes les filières. Si des listes d'attente doivent être construites, elles comporteront les premiers étudiants non admis de chacune des listes de classements. Notons que si un étudiant ne peut être admis que dans une des filières, il peut faire partie de plusieurs listes d'attente. Si une procédure de réorientation est activée, elle est déclenchée sur les étudiants non admis.

Il faut maintenant prendre en compte les éventuelles **contraintes** imposées à certaines catégories d'étudiants **concernant les nombres de places offertes dans chaque filière**. La première contrainte possible est d'imposer un nombre maximal de places à une certaine catégorie. La seconde est d'imposer un nombre minimal de places pour une catégorie ; cette contrainte est traitée comme une contrainte de nombre maximal de places imposée aux étudiants n'appartenant pas à la catégorie. La dernière contrainte possible autorise un dépassement du numerus clausus pour une certaine catégorie d'étudiants, dans une certaine limite : lorsqu'un étudiant de la catégorie est déclaré admis, le numerus clausus est incrémenté d'une unité, à concurrence d'une limite fixée à l'avance.

Un même étudiant ne peut pas être soumis simultanément à toutes les contraintes. Tout d'abord, il ne peut faire partie que d'une seule catégorie soumise à une contrainte de nombre maximal de places, qu'elle soit définie en tant que telle ou à partir d'une contrainte de nombre minimal de places. Le caractère exclusif de ces contraintes est contrôlé lors de leurs déclarations. Ensuite, un étudiant entrant dans une ou plusieurs catégories autorisant

des dépassements du numerus clausus ne peut faire partie simultanément d'une catégorie soumise à une contrainte de nombre minimal de places<sup>46</sup>.

- Lorsqu'un étudiant susceptible d'être admis dans une filière est soumis à une contrainte de nombre maximum de places (ou minimum après transformation), si le nombre maximal autorisé n'est pas encore atteint, l'étudiant est admis sans difficulté. Si le nombre maximal est atteint et que l'étudiant est moins bien classé que le dernier des admis soumis à la contrainte, il est éliminé définitivement de la filière (tout changement ultérieur éventuel des admis dans la filière et soumis à la contrainte ne peut se faire qu'au profit d'étudiant est mieux classés). Enfin, si le nombre maximal est atteint, mais que l'étudiant est mieux classé que le dernier admis soumis à la même contrainte, il faut habituellement faire un remplacement : éliminer définitivement de la filière le dernier admis soumis à la contrainte, et accepter l'étudiant mieux placé. L'élimination d'un étudiant pose cependant un problème s'il avait participé à une augmentation du numerus clausus. Le remplacement ne peut se faire simplement que si le remplaçant doit lui aussi augmenter le numerus clausus. Il faut sinon reprendre l'algorithme pour l'étudiant en prenant en compte la baisse du numerus clausus.
- Lorsqu'un étudiant susceptible d'être admis dans une filière fait partie d'une catégorie qui autorise un dépassement du numerus clausus, il est simplement admis, le compteur du nombre d'admis dans la catégorie est incrémenté, et, s'il est inférieur ou égal au dépassement autorisé, le numerus clausus est incrémenté. Si l'étudiant fait partie de plusieurs catégories autorisant un dépassement du numerus clausus, il n'est incrémenté que s'il est encore possible de le faire pour toutes les catégories concernées.

Enfin, dans le cas où des sous-populations ont été définies, l'algorithme doit prendre en compte les informations spécifiques pour chaque sous-population (et chaque filière) : numerus clausus, total minimal pour être admis, contraintes sur les numerus clausus concernant certaines catégories d'étudiants.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Une contrainte de nombre minimal de places pour une catégorie d'étudiants étant interprétée comme une contrainte de nombre maximal de places pour la catégorie *complémentaire* d'étudiants, une augmentation du numerus clausus pourrait devoir se traduire par une augmentation simultanée du nombre maximal autorisé et remettre en cause la convergence de l'algorithme.

# XII-4 Démissions avant la détermination des admissions

L'écran présenté plus haut permet d'indiquer qu'un étudiant démissionne du concours (action *Déclarer qu'un étudiant a démissionné*). Le choix de cette opération conduit à l'écran ci-dessous permettant de sélectionner l'étudiant concerné parmi la liste de tous les étudiants disponibles.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice	Retour
	L1 santé, Concours - 2007-2008, gestion des affectations (admissions)
	Etudiant démissionnaire 02 (Dupont Jean)
FMPMC Site Ptié-Salpěriée 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris T3ème Téi 01 40 77 95 00	Retour
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

Cependant, lorsque le nombre d'étudiants devient élevé (actuellement plus de 100), la sélection passe par un écran intermédiaire pour permettre d'éviter l'affichage de l'écran précédent dont le temps de chargement peut ne plus être négligeable en raison de la construction d'un très long menu.

Sur cet écran intermédiaire, montré ci-dessous, on peut soit directement saisir le numéro de l'étudiant concerné, soit demander l'affichage de l'écran proposant la liste de tous les étudiants.



Après sélection d'un étudiant, un écran de confirmation de la démission est proposé.

Dans le cas d'un concours simple, on peut aussi déclarer la démission d'un étudiant selon la procédure décrite dans la section X- Gérer les préférences et les démissions, page 159 ; l'étudiant peut aussi la déclarer lui-même pendant la période où on lui en laisse le droit (voir Chapitre 3. section VI- Cas des concours avec une seule filière, page 33).

Dans le cas d'un concours avec plusieurs filières, la démission peut être déclarée sur l'écran de définition des préférences, mais filière par filière<sup>47</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Il n'y a pas équivalence exacte entre les deux procédures si on décide ultérieurement de revenir sur la démission.
Lorsqu'au moins un étudiant a démissionné, les opérations de gestion des affectations sont plus nombreuses.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médeo Pierre et Marie CURIE	ine	
V. Morice - V1.0	Retour	Aide	
	L1 santé, Concours - 2007-:	2008, gestion des affect	tations (admissions)
	La démission de l'étudiant a été ei	nregistrée	
	Calculer les admissions		0
	Déterminer les réorientations (procédure reorinit)		0
	Déclarer qu'un étudiant a démissionné		0
	Revenir sur la démission d'un étudiant Choisir l'étudiant concerné	02 (Dupont Jean) 💌	0
	Afficher les étudiants qui ont démissionné		
UPPIC PARISUNIVERSITAS			
FMPMC Site Pitié-Salpérite 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 19àrne Téi 01 40 77 95 00	Retour	Déconnexion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76671 Paris 12èrne Tél 01 40 01 13 00			

L'action **Revenir sur la démission d'un étudiant** permet de réintégrer un étudiant qu'on avait déclaré démissionnaire dans la liste de ceux qui vont participer au calcul des admissions. L'étudiant concerné doit être choisi dans la liste proposée. Cette liste ne comporte pas les étudiants qui auraient été déclarés démissionnaires sur les écrans de gestion des préférences/démissions ; pour ces derniers, il faut utiliser ces mêmes écrans<sup>48</sup>.

Le choix de cette action conduit à un écran de confirmation.

Dans le cas d'un concours simple, la réintégration d'un étudiant démissionnaire peut être faite de manière équivalente sur les écrans de gestion des préférences/démissions. Pour un concours avec plusieurs filières, cette réintégration n'est complète que si les préférences entre filières n'indiquent pas toutes une démission.

L'action *Afficher les étudiants qui ont démissionné* présente simplement la liste des étudiants démissionnaires.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Cependant, si le calcul des admissions a déjà été réalisé, puis remis en cause, la liste proposée contiendra aussi ces étudiants.

#### XII-5 Actions possibles après la détermination des admissions

#### XII-5-1 Écran des actions possibles

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V3.0	Retour Aide
	L1 Santé, Concours - 2009-2010, gestion des affectations (admissions)
	Envoi d'un courriel à un ex-admis démissionnaire et son(ses) remplaçant(s)
	Choisir l'étudiant concerné 2401989 [ex-admis en Pharmacie], SXXXN Sh v
	Déclarer qu'un étudiant admis a démissionné et lui trouver un remplaçant
	Faire démissionner de toute filière l'étudiant non admis numéro
	Revenir sur la démission d'un étudiant de toutes les filières
	Afficher les étudiants qui ont démissionné ainsi que leurs remplaçants OK Retour
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS	
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 78834 Paris 134me Téi 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

Lorsque les admissions sont déterminées, plusieurs actions restent possibles comme le montre l'écran ci-dessus. La plupart ne sont cependant disponibles que lorsque les admissions ont été déterminées par ResExam et non introduites comme une donnée.

Les actions proposées permettent l'envoi de courriels à des étudiants ayant démissionné après avoir été admis, la déclaration de la démission d'un étudiant déjà admis, la déclaration qu'un étudiant non admis démissionne de toutes les filières où il est inscrit, la déclaration qu'un étudiant démissionnaire doit réintégrer la liste normale des étudiants, et l'affichage des étudiants démissionnaires.

#### XII-5-2 Envoi de courriels aux démissionnaires et leurs remplaçants

Cette option n'est disponible que si ResExam a déterminé lui-même les admissions et qu'on a demandé ensuite la démission d'un étudiant qui avait été admis (ce type de démission est décrit dans la section suivante). L'ex-admis démissionnaire à qui adresser le courriel doit être sélectionné dans la liste proposée. Cet envoi doit typiquement être réalisé après une telle démission, d'une part pour la confirmer à l'étudiant, et d'autre part pour prévenir l'étudiant qui le remplacera.

Notons qu'il peut ne pas y avoir de remplaçant si l'étudiant démissionnaire était à l'origine d'une augmentation du numerus clausus (cas d'un étranger), ou si le nombre d'étudiants est

insuffisant. A l'inverse, il peut y avoir plusieurs remplaçants à prévenir dans le cas d'un concours avec plusieurs filières : le remplaçant de l'étudiant démissionnaire, s'il était luimême admis dans une autre filière de moindre préférence, libère une place pour un autre étudiant.

L'exemple ci-dessous montre le courriel adressé à un étudiant démissionnaire alors qu'il était admis dans une filière. Cet exemple fictif montre que l'étudiant est maintenant réorienté vers d'autres études.

Le 05/07/2010 L1 santé, Concours - 2007-2008, confirmation de démission Numéro 023, Jeanne Martin Résultat synthétique : recalé (réorienté) Vous êtes inscrit dans toutes les filières (Dentaire, Maïeutique, Médecine et Pharmacie) Vous avez démissionné de toutes les filières Vous avez démissionné des filières suivantes - Dentaire. Avec un total de 108, vous êtes classé au rang 46 - Maieutique. Avec un total de 12, vous êtes classé au rang 239. Le dernier reçu possède le rang 433 avec un total de 08 - Médecine. Avec un total de 124, vous êtes classé au rang 117. Le dernier reçu possède le rang 158 avec un total de 111 - Pharmacie. Avec un total de 24, vous êtes classé au rang 237. Le dernier reçu possède le rang 168 avec un total de 28 reorinit : vous êtes classé au rang 481. Il a donc été décidé de vous réorienter vers d'autres études (réorienté)

Le deuxième exemple concerne le courriel adressé à son remplaçant. Il était initialement admis dans la filière Pharmacie et a donc laissé la place à un autre candidat.

Le 05/07/2010 L1 santé, Concours - 2007-2008, admission au concours après une démission Numéro 199, Natacha Gagil Résultat synthétique : admis (Médecine) Vous êtes inscrit dans toutes les filières (Dentaire, Maïeutique, Médecine et Pharmacie) Votre préférence va à la filière Médecine En choix 2, la filière Pharmacie En choix 3, la filière Maïeutique Vous avez démissionné de la dernière filière où vous êtes inscrit, Dentaire Félicitations : vous êtes admis dans la filière Médecine. Avec un total de 111, vous êtes classé au rang 158. Le dernier reçu possède le rang 158 avec un total de 111 Filières dont vous avez été exclu parce qu'elles n'avaient pas votre préférence - Maïeutique, vous êtes cun total de 14, vous êtes classé au rang 135. Le dernier reçu possède le rang 433 avec un total de 08

- Maïeutique. Avec un total de 14, vous êtes classé au rang 135. Le dernier reçu possède le rang 433 avec un total de 08 - Pharmacie. Avec un total de 28, vous êtes classé au rang 131. Le dernier reçu possède le rang 168 avec un total de 28

Vous avez démissionné de la filière Dentaire. Avec un total de 90, vous êtes classé au rang 165

Si des sous-populations ont été définies, les informations concernant le dernier reçu d'une filière sont adaptées à la sous-population à laquelle le destinataire du courriel est rattaché.

#### XII-5-3 Démission d'un étudiant admis

Cette opération correspond à l'option **Déclarer qu'un étudiant admis a démissionné et lui trouver un remplaçant**. Elle n'est disponible qu'après que les admissions aient été déterminées par ResExam et à condition que les étudiants admis n'aient pas le droit de démissionner directement (voir pages 36 et 171). Lorsque les résultats au concours sont importés ou entrés en interactif, une démission ou une nouvelle admission doivent en effet être déclarées de la même manière.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V1.0	Retour L1 santé, Concours - 2007-2008, gestion des affectations (admissions)
	Choisissez l'étudiant démissionnaire dans la filière où il a été admis Maïeutique : Médecine : Pharmacie : O23, Martin Jeanne Financie : Médecine : Médecine : Pharmacie : Médecine : Médecine : Médecine : Pharmacie : Médecine : Pharmacie
	OK Abandonner
FMPMC Site Pitié-Salpériére 91, 105 Bd de l'Hópital, 76534 Paris 13eme 17 di o 14 07 79 6 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12eme 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12eme	Retour

Cette demande débouche sur l'écran ci-dessus qui présente la liste des étudiants admis dans chacune des filières. Il faut ici sélectionner l'étudiant démissionnaire dans la liste correspondant à la filière dans laquelle il est admis. Une liste unique est proposée dans le cas d'un concours simple.

La sélection conduit à une demande de confirmation.

Après confirmation, une réexécution partielle de la procédure d'affectation des étudiants est engagée. Dans cette réexécution, aucun étudiant admis ne peut être éliminé (sauf naturellement l'étudiant démissionnaire), mais il peut progresser vers une filière de meilleure préférence. Un étudiant initialement exclu peut finalement être déclaré admis.

Après cette réexécution, le résultat obtenu est affiché sur écran comme celui présenté cidessous. Cet écran est proche de celui obtenu lors de la première exécution de la procédure. S'y ajoute cependant la liste des étudiants nouvellement admis suite à la démission. Sur notre exemple, l'étudiant (fictif) 199 a pris la place en médecine de l'étudiant démissionnaire, libérant de ce fait une place en pharmacie, filière où il était admis mais qui n'avait pas sa préférence. Il y est remplacé par l'étudiant 389.



#### XII-5-4 Démission d'un étudiant non admis

Les gestionnaires du concours et les administrateurs peuvent faire démissionner des étudiants de toutes les filières où ils sont inscrits à condition que les admissions aient été déterminées, que l'étudiant concerné ne soit admis nulle part et qu'il n'ait pas accès aux écrans de modification des préférences pour le faire lui-même. C'est le cas pendant la phase où les étudiants admis peuvent démissionner, ou ensuite, lorsque même les admis n'ont plus le droit de démissionner eux-mêmes.

Il arrive en effet que des étudiants ne démissionnent pas eux-mêmes des filières alors qu'ils n'ont pas l'intention d'y entrer, préférant finalement redoubler. S'ils sont proches de la limite pour entrer dans une des filières, la démission d'étudiants qui y sont admis risque de les y faire admettre alors qu'ils ne le souhaitent plus et qu'ils n'ont plus les moyens de l'indiquer eux-mêmes. Après admission en remplacement d'un démissionnaire, ils retrouvent théoriquement le droit de démissionner, mais à la condition de surveiller ce changement et que l'étudiant dont ils prennent la place n'ait pas démissionné au dernier moment avant que ce droit soit ôté.

Cette action est obtenue par l'option *Faire démissionner de toute filière l'étudiant non admis numéro* complétée, dans le champ prévu à cet effet, par le numéro de l'étudiant concerné.

Cette demande débouche sur l'écran de confirmation ci-dessous, si toutefois l'étudiant sélectionné n'est réellement pas admis dans une des filières.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V3.0	Retour
	L1 Santé, Concours - 2009-2010, procédure de démission d'un étudiant non admis étudiant 2702017 (Dyy Azz)
	Vous voulez faire démissionner l'étudiant non admis de toutes les filières où il est inscrit
	Confirmez ce choix
	Confirmer la démission Abandonner
<b>UPPC</b> SORBONNE UNIVERSITÉS	
EMPMC	Retour
Site Pitié-Salpénère 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75834 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

Après confirmation, l'étudiant est démissionné de toutes les filières où il est inscrit. S'il faisait partie de listes d'attente, ces dernières sont automatiquement recalculées et ceci est affiché de manière à pouvoir les réimprimer si nécessaire. Aucune modification n'est en revanche apportée sur la liste des étudiants admis dans une filière.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V3.0	Retour L1 Santé, Concours - 2009-2010, procédure de démission d'un étudiant non admis étudiant 2702017 (Dyy Azz)
	Vous avez fait démissionner l'étudiant non admis de toutes les filières où il est inscrit (les listes d'attente ont dù être redéfinies)
FMPMC Site Pitié-Salpérère 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76034 Paris Tsàme Téi 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

#### XII-5-5 Remettre en cause la démission d'un étudiant

Cette opération correspond à l'option **Revenir sur la démission d'un étudiant**. Elle n'est pas disponible si ce n'est pas ResExam qui détermine les admissions. Elle est en revanche accessible que ResExam ait déjà déterminé les admissions ou non.

Lorsque ResExam a déjà déterminé la liste des admissions, la remise en cause d'une démission va détruire cette liste. C'est donc une **opération dangereuse** à n'utiliser qu'exceptionnellement, et de préférence avant d'avoir prévenu les étudiants de leurs résultats.

L'étudiant concerné par cette opération doit être sélectionné dans la liste proposée.

Il est nécessaire ensuite de confirmer la remise en cause de la démission. La demande de confirmation rappelle, le cas échéant, que la liste des étudiants admis va être détruite.

Dans le cas d'un concours simple, la remise en cause d'une démission peut être réalisée indifféremment selon cette méthode, ou à partir des écrans de gestion des préférences/démissions.

Pour un concours avec plusieurs filières, il n'y a plus équivalence, mais plutôt cumul des déclarations faites ici et sur les écrans de gestion des préférences. Un étudiant démissionnaire pour lequel de véritables préférences sont définies sur tout ou partie des filières sera réintégré avec ses préférences antérieures. En revanche, si ses préférences indiquent une démission de toutes les filières, la remise en cause de la démission faite ici doit être complétée par une mise à jour de ses préférences pour qu'il ait une chance d'être admis.

#### XII-5-6 Afficher la liste des étudiants démissionnaires

Cette opération n'est pas disponible si ce n'est pas ResExam qui détermine les admissions. Elle correspond à l'option *Afficher les étudiants qui ont démissionné* si ResExam n'a pas encore déterminé les admissions, et à l'option *Afficher les étudiants qui ont démissionné ainsi que leurs remplaçants* sinon.

La copie d'écran ci-dessous montre l'affichage obtenu après que ResExam ait déterminé les admissions.

Cet affichage présente tout d'abord les étudiants qui ont démissionné après avoir été déclarés admis. Pour chacun sont aussi affichés les éventuels étudiants admis en remplacement, directement ou par progression vers les filières préférées.

Il présente ensuite les étudiants ayant démissionné avant la détermination des admissions. Cette deuxième partie est la seule présentée pour un affichage demandé avant la détermination des admissions.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V1.0	Retour	
	L1 santé, Concours - 2007-2008, gestion des affectations (admissions)	
	Liste des étudiants ayant démissionné après avoir été admis	
	023 (Martin Jeanne) a démissionné le 05-07-2010 17h35mn59 de la filière Médecine Liste des étudients admis en remplacement :	
	Liste des eudadnis admis en remplacement . 199 (Gagil Natacha) est admis dans la filière Médecine (auparavant admis dans la filière Pharmacie) 389 (Gastz Pietr) est admis dans la filière Pharmacie	
	Liste des autres étudiants ayant démissionné	
	02 (Jean Dupont)	
FMPMC Site Phié-Salpěněre 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76534 Paris 13ěme Tél 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

# Chapitre 8. Autres actions : serveurs CAS, populations étudiantes, utilisateurs

## **I-Les serveurs CAS**

### I-1 Méthodes de connexion

Pour se connecter à ResExam, un utilisateur peut utiliser les procédures internes du logiciel ou un serveur de CASsification. Un utilisateur donné peut utiliser une et une seule des méthodes de connexion disponibles, cette méthode étant choisie lors de la création de cet utilisateur. L'utilisation des procédures internes de connexion impose de déclarer un mot de passe pour l'utilisateur, alors que celle d'un serveur CAS laisse ce dernier le gérer.

Les utilisateurs de type étudiant ou enseignant ne peuvent avoir accès qu'aux populations autorisant leurs méthodes de connexion. Les autorisations attachées aux populations et portant sur les méthodes de connexion ne s'appliquent pas aux autres types d'utilisateurs.

La gestion des serveurs CAS dans ResExam est réservée aux administrateurs.

## I-2 Définir un serveur CAS

Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Supprimer l'examen	?
Tél 01 40 01 13 00	Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v	
	Afficher la définition de l'examen fils Supprimer l'examen	? ?
	Créer un nouvel examen ou concours	?
	Actions sur les utilisateurs possédant login et mot de passe (sauf étudiants)	
	Créer un nouvel utilisateur	?
	Importer des utilisateurs	?
	Modifier un utilisateur vm (Morice Vincent)	?
	Supprimer un(des) utilisateur(s) morice (Morice Vincent)	?
	Actions sur la population étudiante : L1 Santé (L1Sante)	
	Modifier la définition de la population	?
	Actions sur les serveurs de CASsification	
	Définir un nouveau serveur	?
	Modifier un serveur CAS UPMC V	?
	Supprimer un serveur CAS UPMCtest ~	?
	Retour Déconnexion	

La page d'accueil présentée aux administrateurs comporte une partie consacrée à la gestion des serveurs CAS.

Nous sélectionnons ici l'action Définir un nouveau serveur.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de m Pierre et Marie CU	édecine <sub>RIE</sub>	
V. Morice - V1.2	Retour	Aide	
	Défin Nom du nouveau serveur CAS Adresse du serveur Version du serveur Numéro du port de connexion Complément d'adresse du serveur (URI)	nition d'un serveur CAS	OK Abandonner
FMPMC Site Ptité-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76034 Paris 138me Tél 01 do 77 96 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 128me Tél 01 40 01 13 00	Retour	Déconnexion	

Description des champs nécessaires à la définition d'un serveur CAS :

- Nom du nouveau serveur CAS. Il s'agit du nom par lequel le serveur sera référencé dans ResExam. Par exemple pour le serveur de l'UPMC, nous avons choisi le nom UPMC. Il comporte au plus 30 caractères sans apostrophe ni caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.). Il doit différer du mot local<sup>49</sup>. Tous les serveurs déclarés doivent posséder des noms différents.
- Adresse du serveur est l'adresse internet permettant d'accéder au serveur. Pour l'UPMC, il s'agit de auth.enf.upmc.fr.
- Version du serveur. Il s'agit du numéro de version, actuellement 1.0 ou 2.0 (défaut).
- Numéro du port de connexion est le numéro de port à utiliser. C'est un entier positif dont la valeur par défaut est 443.
- Complément d'adresse du serveur (URI) est le chemin d'accès au serveur sur la machine définie par l'adresse précédente. L'URL d'accès sera obtenue par concaténation de l'adresse et de l'URI, avec si nécessaire ajout d'un slash entre les deux. Ce complément reste vide si l'URL est directement donnée par l'adresse du serveur.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Plus exactement, un nom de serveur CAS doit différer du contenu de la variable *\$nocasserv*.

# I-3 Modifier un serveur CAS

L'accès au menu de modification d'un serveur CAS est obtenu à partir de la page d'accueil proposée aux administrateurs en cliquant sur l'action *Modifier un serveur CAS*, après avoir sélectionné le serveur concerné dans la liste proposée. Cette action n'est disponible que si au moins un serveur CAS a été défini.

Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Supprimer l'examen	?
Tel 01 40 01 13 00	Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v	
	Afficher la définition de l'examen fils Supprimer l'examen	? ?
	Créer un nouvel examen ou concours	?
	Actions sur les utilisateurs possédant login et mot de passe (sauf étudiants)	
	Créer un nouvel utilisateur	?
	Importer des utilisateurs	?
	Modifier un utilisateur vm (Morice Vincent)	?
	Supprimer un(des) utilisateur(s) morice (Morice Vincent) ~	?
	Actions sur la population étudiante : L1 Santé (L1Sante)	
	Modifier la définition de la population	?
	Actions sur les serveurs de CASsification	
	Définir un nouveau serveur	?
	Modifier un serveur CAS UPMC  Supprimer un serveur CAS UPMCtest	?
	Retour Déconnexion	

La page de mise à jour est analogue à la page de création.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V1.2	Retour	Aide
	Modification (	de la définition d'un serveur CAS
	Nouveau nom du serveur CAS	UNC
	Adresse du serveur	kasspa.univ-nc.nc
	Version du serveur	2.0
	Numéro du port de connexion	443
	Complément d'adresse du serveur (URI)	Cas OK Abandonner
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS		
	Retour	Déconnexion
FMPMC Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tái 01 40 01 13 00		

## I-4 Supprimer un serveur CAS

Un serveur CAS ne peut être supprimé que si ce n'est la méthode de connexion d'aucun utilisateur, et qu'il n'est pas déclaré comme une méthode de connexion possible dans une population étudiante.

S'il existe des serveurs remplissant cette double condition, la page d'accueil propose une action **Supprimer un serveur CAS** accompagnée de la liste de ces serveurs permettant la sélection du serveur désiré.

Une demande de suppression débouche sur un écran permettant de confirmer la demande ou de l'abandonner.

#### **II- Les populations étudiantes**

#### **II-1** Définitions

La notion de population étudiante permet de structurer les examens gérés par ResExam. Sauf exception, les accès et actions concernent une population unique, par exemple la PAES, ou le PCEM2, ou la préparation au concours d'entrée en psychomotricité. Ces exemples correspondent à des niveaux d'études, mais on peut aussi imaginer une population EIA cardio-vasculaire pour gérer séparément les examens de cet enseignement, dispensé en PCEM2.

C'est lors de l'accès au logiciel que la population d'intérêt doit être précisée, soit via l'URL, soit via une liste de choix proposée lors de la connexion. Pour chaque utilisateur, le type de connexion à une population étudiante est déterminé lors de sa création : connexion via un serveur CAS, ou connexion entièrement gérée par ResExam.

Un étudiant (ou tout utilisateur ayant uniquement un droit d'accès en lecture aux résultats) est normalement attaché à une population unique. S'il doit avoir accès à plusieurs populations, il est déclaré plusieurs fois dans ResExam (en cas de connexion via un serveur CAS, le nom de login et le mot de passe restent nécessairement identiques). Sa méthode de connexion doit faire partie de celles déclarées autorisées pour chacune des populations auxquelles il doit avoir accès.

Il en est de même pour un enseignant (ou tout utilisateur ayant le droit de mettre les notes d'un examen à jour).

Un membre de l'administration (utilisateur ayant le droit de déclarer et modifier les examens, appartenant généralement au service de la scolarité) peut être attaché à plusieurs populations qu'il peut donc gérer. Sa méthode de connexion est indépendante de celles déclarées autorisées pour les populations concernées : ces autorisations ne concernent que les étudiants et les enseignants.

Un administrateur du logiciel a accès à toutes les populations. Sa méthode de connexion est indépendante de celles déclarées autorisées pour les populations concernées.

### II-2 Créer une population étudiante

La création d'une population n'est possible que si l'URL de la page de connexion ne précise pas de population, ou si on utilise **\_new\_** comme nom de population (variable *etude=\_new\_*). Si l'URL ne précise pas de population, les pages de connexion affichées par *indexlog.php* proposent à un moment ou un autre un menu permettant de choisir l'option *Définir une nouvelle population étudiante*. La copie d'écran ci-dessous est un exemple de connexion n'utilisant pas de serveur CAS et proposant ce menu. Voir Chapitre 6. section I- La connexion, page 61 pour plus de détails.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.2	Retour	Aide
	Gestion	des résultats d'examens : connexion
	Nom de login :	
	Mot de passe : Etudiants concernés	Définir une nouvelle population étudiante v
		Connexion
FMPMC	Retour	
Site Pitte-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

La demande de création de population conduit au formulaire suivant :

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de méd Pierre et Marie CURII	ecine E
V. Morice - V2.1	Retour	Aide
		Résultats d'examens
	Définiti	on d'une population d'étudiants
	Nom de la population d'étudiants	
	Nom complet de la population	
	Serveur CAS principal de login	Login direct sans serveur V
	Serveurs CAS secondaires	
	Login direct sans serveur	
	UPMC UPMCtest	
	Utilisateurs gestionnaires autorisés à a admpsm (administration) merci (Estelle Merci) yasmine (Yasmine Yasmine)	ccéder à cette population d'étudiants
		Valider
FMPMC Site Pitié-Salpérier 81, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine	Retour	connexion
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

Détail des champs du formulaire :

- Nom de la population d'étudiants est le nom court qui est donné à la population, d'au plus 30 caractères (mais d'au moins 2 caractères), ne contenant pas d'apostrophe ou de caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.), et distinct des noms des autres populations étudiantes autorisant le même type de connexion. Ce nom, obligatoire, est principalement utilisé de manière interne, mais peut remplacer le nom complet lorsqu'il n'est pas défini.
- Nom complet de la population est un autre nom donné à la population, utilisé dans la plupart des affichages. Il peut posséder jusqu'à 200 caractères. Optionnel, il est par défaut remplacé par le nom court. On peut y utiliser tous les caractères, sauf le guillemet (") qui est automatiquement remplacé par une apostrophe.
- Serveur CAS principal de login détermine comment la majorité des étudiants et enseignants susceptibles d'accéder à la nouvelle population vont se connecter à ResExam. Ce menu de choix propose la liste des serveurs CAS déjà définis, ainsi qu'une option Login direct sans serveur pour permettre les connexions entièrement gérées par ResExam. Le serveur CAS principal est utilisé comme serveur par défaut lors des accès aux résultats des examens de la population, ou lors de la mise à jour des préférences entre filières (voir Chapitre 2. page 13 et Chapitre 3. page 23). Si certains des étudiants ou enseignants doivent accéder à la nouvelle population en utilisant une autre méthode de connexion, ResExam permet la déclaration de serveurs secondaires (voir ci-dessous).

Ce champ n'est présent que si au moins un serveur CAS a été défini. Dans le cas contraire la méthode de login est nécessairement une connexion directe sans serveur.

- Serveurs CAS secondaires. Si des étudiants ou des enseignants doivent se connecter à ResExam sur la nouvelle population en utilisant une autre méthode que le serveur CAS principal de login, il est possible de déclarer ici la liste des serveurs CAS concernés (y compris la possibilité de connexion sans serveur CAS). Il suffit de cocher la ou les cases des serveurs concernés. Le serveur choisi comme principal ne peut être aussi sélectionné en secondaire.
- Utilisateurs gestionnaires autorisés à accéder à cette population d'étudiants. Si des utilisateurs (autres que soi-même) ont déjà été définis avec un droit de gestion des examens (administration), leur liste est proposée ici. Cocher la case associée à l'un d'eux lui donnera le droit de gérer la nouvelle population et ses examens. L'accès est automatiquement donné à celui qui crée la population.

#### II-3 Modification d'une population étudiante

Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Supprimer l'examen	?
Tél 01 40 01 13 00	Choix de l'examen fils archivé concerné sub1 - 2016-2017 v	
	Afficher la définition de l'examen fils Supprimer l'examen	? ?
	Créer un nouvel examen ou concours	?
	Actions sur les utilisateurs possédant login et mot de passe (sauf étudiants)	
	Créer un nouvel utilisateur	?
	Importer des utilisateurs	?
	Modifier un utilisateur vm (Morice Vincent) vm	?
	Supprimer un(des) utilisateur(s) morice (Morice Vincent)	?
	Actions sur la population étudiante : L1 Santé (L1Sante)	
	Modifier la définition de la population	?
	Actions sur les serveurs de CASsification	
	Définir un nouveau serveur	?
	Modifier un serveur CAS UPMC ~	?
	Supprimer un serveur CAS UPMCtest ~	?
	Retour Déconnexion	

L'écran d'accueil des mises à jour propose toujours une option *Modifier la définition de la population* permettant de mettre à jour la population étudiante courante.

Elle conduit à l'écran de mise à jour présenté ci-dessous.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de m Pierre et Marie CU	édecine IRIE		
V. Morice - V2.1	Retour	Aide		
	Entrée en psycl	homotricité m	odification de la définiti	ion de la
	Entree en psyc	nonulatio	n d'étudiants	
		population		
	Nom de la population d'étudiants		PrepaPsychomot	
	Nom complet de la population		Entree en psychomotricite	
	Serveur CAS principal de login		UPMC ~	
	Serveurs CAS secondaires			
	Login direct sans serveur			
	UPMC			
	UPMCtest			
	Utilisateurs autorisés à gérer les e	examens de cette popul:	ation d'étudiants	
	admpsm (administration)			
	merci (Estelle Merci)			
5	yasmine (Yasmine Yasmine)			
	Modifier si nécessaire l'ordre entr	re les populations par d	les « glisser-déposer »	
	I 1 Santé			
	DACES à l'UDMC			
SORBONNE UNIVERSITES	Entrée en psychomotricité			
	Études de psychomotricité			
FMPMC Site Pitié-Salpêrière	Entrée en orthophonie			
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Études d'orthophonie			
	Études d'orthoptie			
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	Entrée en orthoptie			
Tél 01 40 01 13 00	Entrée en psychomotricité (test)			
	Population de test			
	Population CASsifiée			
	Orthophonie (test)			
	orthoptie EAO			
				OK Abandonner
	Retour	Déconnexion		Abditidefilier

On y retrouve les champs proposés lors de la création de la population et décrits dans la section précédente.

Une première différence est proposée aux seuls administrateurs. Il leur est offert la possibilité de réordonner les populations étudiantes déclarées dans ResExam. Cet ordre est celui utilisé pour présenter les populations dans les menus déroulants qui permettent de choisir entre elles. Le changement d'ordre est réalisé par un « glisser-déposer » (ou « tirer-lâcher ») des noms des populations proposés dans la liste.

Une seconde différence concerne les utilisateurs gestionnaires autorisés à accéder à la population. Si la personne connectée est un administrateur du logiciel, elle verra apparaître la liste des utilisateurs gestionnaires, comme lors de la création. La case associée à l'un d'eux sera cochée s'il a accès à la population, et décochée sinon. L'administrateur peut cocher ou décocher chaque case. Si la personne connectée est un utilisateur gestionnaire (administration), elle ne voit plus les autres gestionnaires dans le formulaire. La raison en est qu'elle conserve la possibilité de donner un droit d'accès à un autre gestionnaire, mais pas celui de lui retirer ce droit. Les gestionnaires auxquels elle pourrait donner le droit d'accès lui sont proposés sur l'écran d'accueil des mises à jour comme sur l'exemple ci-dessous.



## II-4 Suppression d'une population étudiante



La suppression de la population courante est demandée par l'option **Supprimer** complétement la population lorsqu'elle est proposée sur l'écran d'accueil des mises à jour. Une population ne peut en effet être supprimée que si tous les examens qu'elle regroupe sont fermés au public, ou si elle n'en possède aucun. Dans le cas où l'utilisateur qui veut réaliser la suppression est un gestionnaire (administration), il faut de plus qu'il possède un droit d'accès sur d'autres populations.

Une demande de suppression débouche sur un écran de confirmation.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0	Retour	
	orthoptie EAO, suppression de la popul	ation d'étudiants
	Confirmez la suppression de la population orthoptie EAO	
		Confirmer Abandonner
UPPCC SORBONNE UNIVERSITÉS		
EVENC.	Retour	
Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Têl 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

En cas de confirmation, la population et tout ce qui y est attaché est détruit : examens, étudiants, et utilisateurs liés à la population (étudiants et enseignants).

Après la suppression, une déconnexion est réalisée automatiquement.

#### **III- Les utilisateurs**

#### III-1 Les divers types d'utilisateurs

Les utilisateurs sont les personnes ayant un droit d'accès au logiciel, droit qui peut être plus ou moins complet.

Lorsque les résultats de certains examens ont été déclarés d'accès libre, tout internaute qui connaît l'URL d'accès peut les visualiser sans avoir besoin de s'identifier. Nous ne considérerons pas ce type d'internaute, réservant le nom d'utilisateurs à ceux qui doivent ou peuvent se connecter pour accéder au logiciel. Ce chapitre ne concerne pas non plus les étudiants qui sont déclarés de manière différente (voir sections I- Importer des données page 43 et II- Mise à jour interactive des données page 50 dans le Chapitre 5.).

ResExam connaît diverses méthodes de connexion : via l'un des serveurs CAS déclarés, ou sans utiliser de serveur CAS. Tout utilisateur ne peut se connecter que par une et une seule de ces méthodes. De plus un utilisateur ayant accès aux résultats en consultation, ou ayant des droits de mise à jour des notes (enseignant) ne peut se connecter qu'aux populations étudiantes qui autorisent sa méthode de connexion ; cette contrainte ne s'applique pas aux autres utilisateurs.

En dehors des étudiants, il existe quatre niveaux d'utilisateurs, en fonction des droits qui leurs sont accordés :

- Les utilisateurs n'ayant qu'un droit d'accès aux résultats obtenus par les étudiants de la population pour laquelle ce droit a été accordé. Ce droit leur permet de se connecter pour visualiser le(s) tableau(x) des résultats des examens de la population étudiante concernée, lorsque ces résultats sont protégés par mot de passe (voir Chapitre 2. ). À la différence des étudiants, ils ne peuvent accéder à leurs propres résultats (puisqu'ils ne sont pas étudiants), ni mettre à jours les inscriptions, préférences ou démissions les concernant.
- Les utilisateurs ayant le **droit de modifier les notes** sont en général des **enseignants** chargés d'entrer eux-mêmes les résultats dans le logiciel (voir Chapitre 5.).

Les utilisateurs des niveaux supérieurs peuvent aussi modifier les notes.

- Les utilisateurs ayant le droit de définir et modifier les examens sont généralement des membres de l'administration (services de scolarité). Ils ont presque tous les droits sur les examens des populations étudiantes qu'ils gèrent (voir Chapitre 6. et suivants).
- Enfin les **administrateurs du logiciel** ont tous les droits sur toutes les populations étudiantes.

## III-2 Création d'un utilisateur

Site Saint-Antoine	Supprimer l'examen	?
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	<b>Choix de l'examen fils archivé concerné</b> sub1 - 2016-2017 v	
	Afficher la définition de l'examen fils Supprimer l'examen	? ?
	Créer un nouvel examen ou concours	?
	Actions sur les utilisateurs possédant login et mot de passe (sauf étudiants)	
	Créer un nouvel utilisateur	?
$\mathcal{C}$	Importer des utilisateurs	?
	Modifier un utilisateur vm (Morice Vincent)	?
	Supprimer un(des) utilisateur(s) [monee (monee vincent)]	•
	Actions sur la population étudiante : L1 Santé (L1Sante)	
	Modifier la définition de la population	?
	Actions sur les serveurs de CASsification	
	Définir un nouveau serveur	?
	Modifier un serveur CAS UPMC ~	?
	Supprimer un serveur CAS UPMCtest V	£
	Retour Déconnexion	

Les principales actions disponibles concernant les utilisateurs sont présentes sur cette copie de l'écran d'accueil des mises à jour. La première d'entre elles, *Créer un nouvel utilisateur*, permet de définir un nouvel utilisateur dans ResExam.

L'écran de création proposé à un administrateur du logiciel a l'allure suivante.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V2.2	Retour Aide
	Création d'un utilisateur
	Login du nouvel utilisateur : Serveur CAS de login : Login direct sans serveur v Mot de passe (inutile si CASsifié) : Confirmez le mot de passe : Niveau de l'utilisateur : Accès aux résultats protégés v Nom : Prénom :
	Courriel :
FMPMC Site Philé-Salpéries 91, 105 Ed de Irtépital. 76034 Paris 13ame 21 of 14 or 7 85 00	Sélectionnez les populations auxquelles l'utilisateur doit avoir accès         - Sélection non pris en compte pour un administrateur         - Un utilisateur sans droit de définition d'examen ne devrait avoir accès qu'à une seule         population         LISante [L1 Santé]         PACES [PACES à l'UPMC]         test [Population de test]         PrepaPsychomot [Entrée en psychomotricité]         Psychomot [Études de psychomotricité]         EntreeOrthophonie [Études d'orthophonie]         Orthoptie [Entrée en orthophonie]         Drotpotie [Études d'orthophonie]         Drotpotie [Études d'orthoptie]
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 128me Téi 01 40 01 13 00	popucas [Population CASsifiée]

Celui proposé à un gestionnaire d'examens est légèrement simplifié.

Champs du formulaire :

• Login du nouvel utilisateur est le nom de login du futur utilisateur. Il doit posséder au moins 2 caractères et au plus 30, ne pas contenir d'apostrophe ou de caractères spéciaux (&, #, (, [, etc.), et être distinct des logins des autres utilisateurs.

La contrainte de différence de nom de login s'applique à l'ensemble des populations étudiantes auxquelles le nouvel utilisateur aura accès. Les utilisateurs ayant uniquement le droit de consulter les résultats, ou ayant des droits de mise à jour des notes (enseignants) n'ont généralement accès qu'à une population et le contrôle porte sur l'ensemble des utilisateurs de cette population. Les utilisateurs de type administration n'ont généralement pas accès à toutes les populations, mais le contrôle porte cependant sur l'ensemble, de la même manière que pour un administrateur du logiciel. Ajoutons enfin que, selon la situation, les contrôles ne portent que sur les populations demandant des connexions via un serveur CAS, ou ne portent que sur les populations demandant des connexions entièrement gérées par ResExam.

Dans le cas où on crée un utilisateur pour une population avec connexions via un serveur CAS, le login du nouvel utilisateur doit être celui qu'il utilisera pour se connecter sur le serveur.

 Serveur CAS de login est un menu permettant de choisir la méthode de connexion que devra suivre le nouvel utilisateur. Ce champ est absent si aucun serveur CAS n'a encore été déclaré ; dans ce cas le nouvel utilisateur devra se connecter sans utiliser de serveur CAS. Si le nouvel utilisateur aura le droit de consulter les résultats, ou celui de les modifier (enseignant), son serveur CAS de login doit être l'un de ceux autorisés par la ou les populations auxquelles il doit avoir accès.

 Mot de passe (inutile si CASsifié). Un mot de passe n'a besoin d'être connu de ResExam que si l'utilisateur doit se connecter sans utiliser de serveur CAS (pour une gestion par un serveur CAS, le mot de passe est géré par le serveur et l'annuaire sous-jacent).

Un mot de passe doit comporter au moins 6 caractères (et au plus 30), uniquement des chiffres et/ou des lettres non accentuées.

- Confirmez le mot de passe, lorsque ce champ est utile, impose d'entrer à nouveau le mot de passe pour contrôler la cohérence avec ce qui a été tapé dans le champ précédent.
- Niveau de l'utilisateur permet de préciser les droits du nouvel utilisateur. Les options disponibles sont Accès aux résultats protégés pour un utilisateur n'ayant que la possibilité de consulter les tableaux de résultats, Peut modifier des résultats pour un utilisateur de type enseignant, Peut définir des examens pour un utilisateur gestionnaire d'examens, et Administrateur pour un administrateur du logiciel (se reporter à la section III-1 Les divers types d'utilisateurs pour un autre administrateur.
- Nom et Prénom permettent de donner les nom et prénom de l'utilisateur. Ces informations ne sont pas obligatoires mais utiles pour certains affichages. Chaque champ possède au plus 50 caractères quelconques, à l'exception du guillemet (") qui est automatiquement remplacé par une apostrophe.
- **Courriel**\_est l'adresse mail du nouvel utilisateur. Elle doit être remplie si le logiciel doit lui adresser des courriels.
- Populations auxquelles l'utilisateur doit avoir accès. Cette information n'est demandée qu'à un administrateur (et à condition que des populations étudiantes aient déjà été définies). Le nouvel utilisateur ne pourra cependant accéder qu'aux populations dont le type de connexion est compatible avec le sien, même si une autre des populations est sélectionnée dans le formulaire.

Si le nouvel utilisateur est créé par un gestionnaire d'examens, il aura uniquement accès, au départ, à la population sur laquelle le gestionnaire s'est connecté.

Il n'existe actuellement pas de connexion avec l'annuaire de l'université qui permettrait soit de l'interroger dynamiquement, soit de remplir automatiquement la plupart des champs.

#### **III-3** Importer des utilisateurs

La procédure d'import permet de créer ou modifier un ensemble d'utilisateurs à partir de données contenues dans un fichier de type texte. Les utilisateurs d'un même fichier sont tous de même niveau, soit avec un droit d'accès en lecture aux tableaux de résultats, soit avec un droit de modification des notes (type enseignants) et l'import leur donnera accès à la seule population courante. Les autres types d'utilisateurs (gestionnaires d'examens et administrateurs) sont peu nombreux et il n'a pas été utile de permettre un import pour eux. Tous les utilisateurs définis dans le fichier doivent posséder la même méthode de connexion, et cette méthode doit être l'une de celles autorisées par la population étudiante.

Fichier	Edition Forma	t Affichage ?		
user	pass	mail nom	prénom	
01	aaaaaa	01@upmc.tr	Durand	Karine
02	aaaaaa	02@upmc.fr	Dupont	Jean
03	aaaaaa	03@upmc.fr	Martin	Jacques
04	aaaaaa	04@upmc.fr	nom4	prénom4
05	aaaaaa	05@upmc.fr	nom5	
06	aaaaaa	06@upmc.fr		prénom6
07	aaaaaa	07@upmc.fr		

Le fichier de type texte à importer doit être constitué de colonnes séparées par des tabulations. Ce fichier peut être construit sous Excel; il est obtenu en l'enregistrant sous forme *texte, délimité tabulations*.

Il doit contenir une colonne avec le nom de login. Si les utilisateurs seront amenés à se connecter selon la procédure gérée totalement par ResExam, le fichier doit aussi posséder une colonne contenant les mots de passe en clair. Sinon, la colonne du mot de passe est interdite. Les autres colonnes (nom, prénom et courriel) sont optionnelles.

Aucun des noms de login ne doit être vide ou utilisé plusieurs fois dans le fichier. Si un utilisateur de même nom de login (pour la même population et de même niveau) avait déjà été défini dans ResExam, les données contenues dans les colonnes importées remplacent les anciennes valeurs.

Les lignes vides ou celles dont le premier caractère est un slash (/) sont ignorées pendant l'import. La première ligne du fichier peut être une ligne d'en-têtes, comme sur l'exemple ; lorsque cette ligne existe, il faut le signaler au logiciel lors de l'import pour qu'elle ne soit pas interprétée comme des données.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médec Pierre et Marie CURIE	ine		
V. Morice - V2.2	Retour Aide			
	L1	Santé, import d	'utilisateurs	
	Niveau commun aux utilisateurs :	Accè	s aux résultats protégés (	en consultation) $$
	Serveur CAS de login :	Login	direct sans serveur ${\scriptstyle \sim}$	
	Le fichier à importer doit être de type ter Chaque ligne correspond à un utilisateur	xte avec des colonnes sépar , sauf la ligne d'en-têtes éve	ées par des tabulations ntuelle et celles dont le	premier caractère est /
	Fichier à importer	Par	courir Aucun fichier se	électionné.
	Présence d'une ligne d'en-têtes	$\checkmark$		
		Noms des colonnes	Ordre	Importer
			Tout im	porter 🗹
		Nom de login	1	Requis
		Mot de passe	2	$\checkmark$
·		Nom	3	
		Prénom	4	$\checkmark$
		Courriel	5	
SORBONNE UNIVERSITÉS				OK Abandonner
FMPMC Site PHilé-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Peris 19ère Téi 01 40 77 95 00	Retour Déconnexio	n		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00				

L'écran ci-dessus montre le formulaire à remplir lors d'un import.

Le champ *Niveau commun aux utilisateurs* permet de préciser si l'import porte sur des utilisateurs autorisés uniquement à consulter les résultats (option Accès aux résultats protégés (en consultation)) ou de type enseignants (option Peuvent modifier des résultats (enseignants)).

Le champ **Serveur CAS de login** permet d'indiquer la méthode de connexion que devront utiliser les utilisateurs importés. Ce peut être une connexion sans serveur CAS, ou via l'un des serveurs déjà définis. La liste des possibilités est en réalité restreinte à celles autorisées par la population étudiante. Ce champ est absent si la liste ne comporte qu'une possibilité.

Le bouton *Parcourir* permet de rechercher le fichier à importer (qui doit être présent sur l'ordinateur de l'internaute).

La case *Présence d'une ligne d'en-têtes* doit être cochée si la première ligne du fichier est une ligne d'en-têtes que la procédure d'import doit ignorer, sous peine de générer des erreurs.

Viennent ensuite des informations sur les **colonnes** que le logiciel s'attend à trouver dans le fichier et décrites plus haut. Le fichier peut contenir tout ou partie des colonnes proposées, mais pas de colonne supplémentaire (cependant, des colonnes surnuméraires situées après la dernière colonne utile seront simplement ignorées). La colonne *Mot de passe* est soumise à un traitement spécial : si la population étudiante n'autorise que des connexions par serveurs CAS, cette colonne est pas proposée ; si elle n'autorise que des connexions sans serveur CAS, cette colonne est obligatoire ; si les deux types de connexions sont autorisés, la colonne est proposée, mais elle doit être exclue si on sélectionne des connections par serveur CAS et remplie dans le cas contraire.

Les cases à cocher annoncées par le titre *Importer* permettent d'indiquer si certaines des colonnes prévues sont absentes du fichier : une colonne doit être présente lorsque sa case est cochée et absente sinon. La case à cocher *Tout importer* permet de décocher et de

recocher les indicateurs de présence de toutes les colonnes. La colonne correspondant aux noms de login doit toujours être présente dans le fichier.

Enfin, l'**ordre** des colonnes dans le fichier doit être précisé. L'ordre proposé au départ peut être modifié s'il n'est pas celui du fichier. Les numéros d'ordre doivent être des nombres entiers positifs, tous différents (y compris pour les items non importés), mais non nécessairement séquentiels : seul l'ordre qu'ils déterminent est pris en compte.

Il faut enfin cliquer sur le bouton **OK** pour lancer l'import. Une fenêtre demandant de patienter s'affiche alors le temps nécessaire à l'import des utilisateurs.

Les boutons **Retour** et **Abandonner** permettent de retourner à la page d'accueil sans réaliser d'import. Le bouton de **Déconnexion** permet de quitter le logiciel ResExam en se déconnectant. Le bouton **Aide** propose une aide en ligne.

#### III-4 Modifier un utilisateur

L'utilisateur à modifier doit normalement être sélectionné dans la liste proposée sur l'écran d'accueil des mises à jour.

Cependant, lorsque le nombre d'utilisateurs ayant seulement accès aux résultats (en dehors des étudiants) est trop important (actuellement plus de 100), la liste ne contient plus les utilisateurs de ce type, mais comporte l'option *un de ceux ayant accès aux résultats*. Le choix réel de l'utilisateur est réalisé sur un écran intermédiaire pour éviter une augmentation du temps de chargement de la page d'accueil des mises à jours due à la construction d'un très long menu.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecin Pierre et Marie CURIE	ne
V. Morice - V2.0	Retour	
	Modification d'un des utilisate	eurs ayant le droit de consulter les résultat
	Vous pouvez sélectionner l'utilisateur en donnant se long)	t son nom de login ou en le choisissant dans une liste (possiblement plus
	Nom de login de l'utilisateur	
	Choisir l'utilisateur dans une liste	OK Abandonner
	Retour	
FMPMC Site Pitié-Salpěrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

Sur cet écran intermédiaire, on peut soit directement saisir le nom de login de l'utilisateur à modifier, soit demander la création de la liste des utilisateurs ayant un accès limité à la consultation des résultats parmi lesquels on pourra choisir. La construction de cette liste est naturellement plus longue à réaliser que la sélection directe de l'utilisateur.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	e
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
	Modification de l'u	utilisateur admpsm (administration)
	Login de l'utilisateur :	admpsm
	Serveur CAS de login :	Login direct sans serveur $\vee$
	Mot de passe (vide = inchangé) :	
	Confirmez le mot de passe :	
	Compte activé :	
	Niveau de l'utilisateur :	Peut définir des examens $\checkmark$
	Nom :	administration
	Prénom :	
	Courriel :	
	Sélectionnez les populations auxqu	elles l'utilisateur gestionnaire d'examens doit avoir accès
·	L1Sante [L1 Santé]	
	PACES [PACES à l'UPMC]	
	test [Population de test] PrenaPsychomot [Entrée en psycho	motricité]
	Psychomot [Études de psychomotri	cité]
	EntreeOrthophonie [Entrée en ortho	ophonie]
SURBONNE ONIVERSITES	Orthophonie [Etudes d'orthophonie]	
51010	EntreeOrthoptie [Entree en orthopti Orthoptie [Études d'orthoptie]	
Site Pitié-Salpérière	popucas [Population CASsifiée]	
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	PrepaPsychomotTest [Entrée en psy	vchomotricité (test)]
Site Saint-Antoine	TestOrthophonie [Orthophonie (test	t)]
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème	orthoptie EAU	
rei 01 40 01 13 00		OK Abandonner
	Retour Déconnexion	

Cet écran de modification d'un utilisateur est celui proposé à un administrateur. Celui proposé à un gestionnaire d'examens est légèrement simplifié.

Cet écran est très proche de celui proposé pour la création d'un utilisateur et décrit section III-2 Création d'un utilisateur. Signalons les quelques différences :

- Il est possible de modifier le *nom de login de l'utilisateur*. Mais cette modification doit s'accompagner de la redéfinition du mot de passe, si ce dernier est utile (utilisateur non CASsifié).
- Les champs permettant de définir le mot de passe sont toujours présents même s'ils semblent inutiles. Ils permettent soit de changer le mot de passe si l'utilisateur modifié continue à se connecter sans serveur CAS ; et ils permettent de définir le mot de passe s'il utilisait auparavant un serveur CAS et ne doit plus l'utiliser maintenant. Ces champs doivent rester vides si, pour une connexion sans serveur CAS, on ne veut pas modifier le mot de passe, ou si on veut une connexion par un serveur CAS.
- Il existe une case à cocher *Compte activé* qui doit normalement rester cochée. La décocher interdit à l'utilisateur de se connecter. La recocher lui rend ce droit. Le compte d'un utilisateur enseignant ou gestionnaire d'examens est automatiquement désactivé après trois tentatives de login infructueuses. Un compte administrateur ne peut pas être désactivé.
- Le champ *Niveau de l'utilisateur* permet de changer les droits qu'il possède. Un gestionnaire ne peut pas transformer un utilisateur en administrateur. N'ayant pas accès aux administrateurs déclarés, il ne peut pas non plus les modifier.

 Dans l'écran proposé à un administrateur, la liste des populations auxquelles l'utilisateur pourrait avoir accès n'est proposée que si l'utilisateur modifié est un gestionnaire d'examens.

Un premier cas particulier est celui où on veut modifier ses propres informations. Il n'est pas possible de désactiver (et naturellement de réactiver) son propre compte. Il n'est pas non plus possible de changer son propre niveau.

Un deuxième cas particulier concerne les gestionnaires d'examens. Un gestionnaire peut donner à un autre gestionnaire le droit d'accéder à la même population que lui. Cette opération est réalisée directement sur l'écran d'accueil des mises à jour. Ajoutons qu'un gestionnaire ne peut pas retirer à un autre gestionnaire le droit d'accès à une autre population.

Inscriptions et préférences Gestion des admissions	Modifier des informations et resultats concernant les etudiants Supprimer tout ou partie des informations enregistrées sur les étudiants Modifier la définition de l'examen Dupliquer l'examen	? ? ? ?
Populations étudiantes Utilisateurs	Actions sur les examens et concours archivés	
	Choix de l'examen archivé concerné concours - 2011-2012 v	
	Afficher/exporter les informations concernant l'ensemble des étudiants Afficher la définition de l'examen Désarchiver l'examen Supprimer l'examen	? ? ?
Site Pitié Sapérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Créer un nouvel examen ou concours	?
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	Actions sur les utilisateurs possédant login et mot de passe (sauf étudiants)	
	Créer un nouvel utilisateur	?
	Importer des utilisateurs	?
	<b>Donner à un gestionnaire d'examens l'accès à cette population étudiante</b> admpsm (administration)	?
	Modifier un utilisateur on de ceux ayant accès aux résultats 🗸	?
	Supprimer un(des) utilisateur(s) Tous ceux ayant accès aux résultats V	?
	Actions sur la population étudiante : Entrée en psychomotricité (PrepaPsychomot)	
	Modifier la définition de la population	?
	Retour Déconnexion	

#### III-5 Supprimer un ou plusieurs utilisateurs

La liste des utilisateurs qu'il est possible de supprimer présentée dans l'écran d'accueil des mises à jour ne comporte pas l'utilisateur connecté : il n'est pas possible de se supprimer soimême. Si l'utilisateur connecté est un gestionnaire d'examens, les administrateurs sont eux aussi absents de la liste.

Outre les utilisateurs, la liste peut aussi contenir deux options permettant la suppression de tout un ensemble :

- **Parmi ceux qui modifient les notes** désigne tout ou partie des utilisateurs de type enseignants.
- **Parmi ceux qui ont accès aux résultats** désigne tout ou partie des utilisateurs de type étudiants.

Lorsque le nombre d'utilisateurs ayant seulement accès aux résultats (essentiellement les étudiants) est trop important (actuellement plus de 100), la liste ne contient plus les étudiants de ce type, mais comporte l'option **Un de ceux ayant accès aux résultats**. Le choix réel de l'utilisateur est réalisé sur un écran intermédiaire pour éviter une augmentation du temps de chargement de la page d'accueil des mises à jours due à la construction d'un très long menu.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	9
V. Morice - V2.0	Retour	
	Suppression d'un des utilisateu	rs ayant le droit de consulter les résultats
	Vous pouvez sélectionner l'utilisateur en donnant son long)	nom de login ou en le choisissant dans une liste (possiblement plus
	Nom de login de l'utilisateur	
	Choisir l'utilisateur dans une liste	OK Abandonner
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS		
FMPMC Site Pitié-Salpårière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13èrne	Retour Déconnexion	
Tél 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12àme Tél 01 40 01 13 00		

Sur cet écran intermédiaire, on peut soit directement saisir le nom de login de l'utilisateur à supprimer, soit demander la création de la liste des utilisateurs ayant un accès limité à la consultation des résultats parmi lesquels on pourra choisir. La construction de cette liste est naturellement plus longue à réaliser que la sélection directe de l'utilisateur.

D'une demande de suppression découle un écran de confirmation comme celui présenté cidessous.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice	Retour
	Suppression de l'utilisateur 01 (Karine Durand)
	Confirmation de suppression de l'utilisateur 01 (Karine Durand) Confirmer Abandonner
FMPMC Site Pitié-Salpénère 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 13ème Téi 01 40 77 95 00	Retour
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

La suppression d'un gestionnaire d'examens équivaut à lui retirer le droit d'accès à la population courante, sauf dans le cas où il n'avait accès qu'à cette population. La suppression est alors complète.

# Annexe A. Exemple de déclaration : le concours de la PACES

Cette annexe montre la déclaration (partielle) d'un concours du type PACES. Elle consiste essentiellement à définir le concours à un niveau général en décrivant les caractéristiques utiles à au moins une des filières, puis à créer les filières en indiquant pour chacune ce qu'elle hérite de la description générale.

Nous supposons nous connecter en tant qu'administrateur. Les quelques actions non autorisées aux gestionnaires d'examens (la scolarité) seront signalées.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE		
V. Morice - V1.0	Retour	Aide	
	Gestion des résultats d'examens : entrée		
	Etudiants concernés	Définir une nouvelle population étudiante 💌	Entrer
FMPMC Site Pitié-Salpérère 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Patis 19àme Téi 01 40 77 95 00	Retour		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00			

## I- Définir la population étudiante

L'accès à l'écran permettant de définir une population étudiante n'est possible que si on ne précise pas de population dans l'URL d'accès à la page de connexion à ResExam, ou si on utilise le mot **\_new\_** comme population (**indexlog.php?etude=\_new\_**). Dans le premier cas, un menu proposant l'option *Définir une nouvelle population étudiante* est présenté pendant la phase de connexion. L'exemple ci-dessus est obtenu après une connexion utilisant un serveur CAS.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de méde Pierre et Marie CURIE	cine	
V. Morice - V2.1	Retour Aid	e	
	Résultats d'examens		
	Définition d'une population d'étudiants		
	Nom de la population d'étudiants	PACES	
	Nom complet de la population	PACES à l'UPMC	
	Serveur CAS principal de login	UPMC ~	
	Serveurs CAS secondaires Login direct sans serveur UPMC UPMCtest Utilisateurs gestionnaires autorisés à accée admpsm (administration)	ler à cette population d'étudiants	
	yasmine (Yasmine Yasmine)		
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS		Valider	
FMPMC Site Pitié-Salpàriare 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 paris 19àme Téi 01 40 77 95 00	Retour Déconn	exion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00			

La déclaration de la population consiste essentiellement à lui donner un nom, sous deux formes (voir page 194), et à préciser la méthode de connexion qu'utiliseront les étudiants (ici le serveur CAS de l'UPMC supposé déjà déclaré comme indiqué page 189).

Si certains des utilisateurs gestionnaires d'examens déjà connus de ResExam doivent intervenir sur la nouvelle population étudiante, on peut les indiquer dès maintenant.

#### II- Premières actions possibles ; création d'un utilisateur



Les actions disponibles sont ici très réduites. Outre la possibilité de modifier ou supprimer la population qui vient d'être créée, on peut créer, modifier ou supprimer un serveur CAS (uniquement après s'être connecté en tant qu'administrateur), créer ou modifier des utilisateurs et créer un nouvel examen ou concours.

Commençons par créer un utilisateur. Le formulaire à remplir est présenté ci-dessous.

Pour un utilisateur CASsifié, le nom de login est celui utilisé dans la connexion via le serveur CAS.

L'utilisateur est déclaré avec un niveau autorisant de définir des examens : ce sera un gestionnaire d'examens, généralement membre du service de la scolarité.

Parmi les populations étudiantes déjà définies, il n'aura accès qu'à la PAES (L1 Santé). Seul un administrateur peut lui donner d'autres accès sur le formulaire de création.

Pour plus de détails sur la gestion des utilisateurs, se reporter page 201.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecin Pierre et Marie CURIE	e			
V. Morice - V2.2	Retour Aide				
	Création d'un utilisateur				
	Login du nouvel utilisateur :	dirand			
	Serveur CAS de login :	UPMC ~			
	Mot de passe (inutile si CASsifié)				
	Confirmez le mot de passe :				
	Niveau de l'utilisateur :	Peut définir des examens			
	Nom :	Durand			
	Prénom :	Jacques			
	Courriel :	jacques.durand@upmc.fr			
	Sélectionnez les populations auxquelles l'utilisateur doit avoir accès				
	- Sélection non pris en compte pour un administrateur				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	- Un utilisateur sans droit de définition d'examen ne devrait avoir accès qu'à une seule				
	population				
	LISante [LI Santé]				
	FACES [FACES a TOPMC]				
	PrenaPsychomot [Entrée en psycho	prostricité]			
SORBONNE UNIVERSITÉS	Psychomot Effudes de psychomotricité				
	EntreeOrthophonie [Entrée en orth	ophonie]			
EMPMC	Orthophonie [Études d'orthophonie				
Site Pitié-Salpêrière	EntreeOrthoptie [Entrée en orthoptie]				
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Orthoptie [Études d'orthoptie]				
	popucas [Population CASsifiée]				
Site Saint-Antoine 27 rue Chaliony, 75571 Paris 12ème	PrepaPsychomotTest [Entrée en psychomotricité (test)]				
Tél 01 40 01 13 00	TestOrthophonie [Orthophonie (tes	TestOrthophonie [Orthophonie (test)]			
	orthoptie EAO				
		OK OK + encore Abandonner			
	Retour Déconnexion				
## III- Création des caractéristiques générales du concours

Il s'agit tout d'abord de créer un nouvel examen dont la plupart des caractéristiques pourront être héritées par des examens fils représentant les diverses filières.

Nouvel examen	? concours
Nom complet de l'examen	? Concours
Titre des pages de résultats	? Résultat du concours de la PACES
Date de référence (ex: 2016-2017)	2016-2017
Autoriser l'accès aux résultats depuis l'extérieur	?
Protéger l'accès extérieur par mot de passe	?
Autoriser l'accès au tableau de tous les résultats	?
Limiter l'accès à ses résultats personnels pour les étudiants identifiés	?
Message à afficher avec les résultats personnels	?
Durée maximale de conservation des courriels (en jours)	? 360
Méthode d'entrée des résultats	? Import de toutes les informations
Nom donné aux numéros d'étudiants	? numéro
Nom complet des numéros	? Numéro de dossier
Type des numéros	? Valeurs quelconques 🧹
Utilisation de numéros d'anonymat	? Pas de numéro d'anonymat 🗸 🗸
Description du login des étudiants	? login identique au numéro étudiant 🗸
Nom donné à l'item nom des étudiants	? nom_prenom
Nom complet de l'item nom des étudiants	? Nom et prénom
Restriction d'affichage	? en saisie et en affichage 🗸
Nom donné à l'item prénom des étudiants	2
Nom donné à l'item courriel des étudiants	? mail
Nom complet de l'item courriel des étudiants	? Courriel
Restriction d'affichage	? en saisie et en affichage 🗸
Si vous utilisez une valeur spéciale, laquelle	? Abs
Si vous utilisez une valeur sans-objet, laquelle	? -
Totaux des étudiants	? Pas de totaux à ce niveau 🗸
Rangs des étudiants	? Pas de rangs à ce niveau 🗸
L'examen est-il un concours	?
Résultats du concours	? Résultats calculés 🗸
Nombre de places offertes (0 si sans objet)	? 0
Codage pour un étudiant admis	? admis
Codage pour un étudiant recalé	? recalé
Codage pour un étudiant démissionnaire	? démission
Codage pour un étudiant exclu (car admis à un concours préféré)	? a mieux
Nom donné à l'item « résultat du concours »	? Résultats
Date limite pour les démissions après admission	?
Nom donné à l'éventuel item réorientation	?
	OK Abandonner
Retour Déconnexion	

L1 Santé, définition d'un examen

Les champs de ce formulaire sont détaillés page 68.

Après avoir défini divers noms et la date de référence de l'examen (le plus souvent l'année universitaire concernée), on doit indiquer les limitations d'accès aux résultats par quatre cases à cocher : les résultats seront accessibles aux étudiants à condition qu'ils se soient

identifiés (ils devront donc posséder un login) ; l'accès aux résultats personnels d'un étudiant est limité aux siens propres.

Les courriels envoyés aux étudiants ne seront pas conservés plus de 360 jours, environ un an.

La méthode d'entrée des résultats indique que les données seront importées à partir d'un (ou plusieurs) fichier(s) : les enseignants ne pourront donc pas faire de mise à jour interactive, mais ce droit est laissé aux gestionnaires de l'examen (la scolarité).

Les étudiants seront référencés par un numéro de type textuel, appelé *numéro* lors des affichages de résultats. Puisqu'il n'y a pas de mise à jour interactive prévue pour les enseignants, aucun numéro d'anonymat n'est nécessaire.

Le login des étudiants défini pour le serveur CAS de l'UPMC est identique à leur numéro. On enregistre dans un item unique les noms et prénoms des étudiants ; cette information reste cachée pour les utilisateurs n'ayant qu'un droit d'accès aux résultats ou ceux qui auraient le droit de modifier les résultats de manière interactive (hors administration). Le courriel des étudiants sera aussi enregistré avec les mêmes restrictions d'accès.

Les données et notes recueillies sur les étudiants pourront contenir la valeur *spéciale* Abs et la valeur *sans-objet* -.

Les totaux et rangs des étudiants n'ont pas à être définis ici, mais uniquement sur les filières.

Puisque nous déclarons un concours, la case qui permet de l'indiquer est cochée.

On a ensuite précisé que les résultats (admissions) devront être déterminés par ResExam et quels libellés il faut utiliser pour chacun des résultats possibles. Le nom donné aux résultats n'a aucun intérêt ici puisqu'il faudra en fait gérer un item résultat par filière.

La date limite pour les démissions après admission n'est pas définie actuellement ; rappelons qu'elle n'est utilisée qu'à titre d'information dans certains courriels envoyés après la détermination des admissions. Nous ne prévoyons pas de pouvoir réorienter les étudiants par ResExam.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE			
V. Morice - V2.2	Retour Aide			
	L1 Santé, Concours - 20	)16	6-2017, modification de l'examen	
	L'examen « concours » a été créé Le modifier pour compléter sa définition (items d'	ideı	entification, disciplines, etc.)	
	Modifier les caractéristiques générales	?	? ()	
	Ajouter des fils à l'examen	?	? ()	
	Ajout d'un fils spécial pour les réorientations	?	? ()	
	Items d'identification	?	?	
	Créer des items	?	? ()	
	Disciplines	?	?	
	Créer des disciplines	?	? 0	
	Ordonner les items d'identification, disciplines et autres infos	?	? 0	
	Gestion des ex-aequo	?	?	
	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	?	? 0	
<b>UPPC</b> SORBONNE UNIVERSITÉS				OK Retour
	Retour Déconnexion			
FMPMC Site Pitié-Salpériére 91, 105 Bd de l'Hópital, 76634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00 Site Saint-Antoine				
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00				

Après création du concours, on obtient l'écran ci-dessus offrant la possibilité de modifier les caractéristiques générales qu'on vient de définir ; d'ajouter des examens fils, ce que nous ferons ultérieurement, pour décrire les filières ; d'ajouter des procédures de réorientation ; et d'ajouter items d'identification et disciplines. Il est préférable de commencer par définir les items d'identification et les disciplines avant de décrire les filières. En effet, les items d'identification seront partagés par toutes les filières, mais certaines caractéristiques peuvent être adaptées sur chacune d'elles. Quant aux disciplines, on devra déclarer explicitement pour chaque filière lesquelles sont concernées (attachement de disciplines).

# IV- Création des items d'identification

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté Pierre et M	de médecine <sup>Iarie CURIE</sup>	
V. Morice - V3.0	Retour	Aide	
		PACES à l'UPMC, Concours - 2015-201	6, ajout d'un item d'identification
		Nouvel item	? datenaiss
		Nom complet de l'item	? Date de naissance
		Restriction d'affichage	? en saisie et en affichage $$
		Type des valeurs de l'item	? date (JJ-MM-AAAA ou JJ/MM/AAAA) 🗸
		Définir les valeurs prioritaires pour séparer les ex-æquo (si utile)	? item inutile pour séparer les ex-æquo ∨ OK OK + encore Abandonner
UPPCC SORBONNE UNIVERSITÉS			
FMPMC Site Pitié-Salpérie 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76034 Paris 13ame Téi 01 40 77 95 00	Retour	Déconnexion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00			

Les champs du formulaire de création d'un item d'identification sont détaillés page 88.

Ce premier exemple concerne un item d'identification simple, la date de naissance, dont les valeurs sont de type date. Cette information est déclarée secrète en saisie et en affichage : elle n'apparaîtra pas dans la liste de tous les résultats ni aux enseignants qui seraient chargés d'une mise à jour de notes interactive (elles sont de toute manière interdites dans notre exemple). Cette contrainte de secret ne s'applique pas aux gestionnaires de l'examen (la scolarité).

L'exemple ci-dessous concerne un item d'identification dont les valeurs possibles sont à choisir dans une liste fermée. Il s'agit de l'année d'inscription dont les valeurs possibles sont *primant, redoublant*, et *triplant*. Les valeurs possibles sont déclarées en les séparant par des barres verticales |. On désire de plus que cet item soit utilisé dans la stratégie de séparation des ex-æquo. On veut indiquer que, en cas d'ex-æquo, un triplant est prioritaire sur un redoublant, lui-même prioritaire sur un primant. Le formulaire permet seulement d'indiquer qu'un triplant est prioritaire sur les autres. Nous devrons modifier ultérieurement cet item d'identification pour compléter sa déclaration.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecin Pierre et Marie CURIE	e
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
	L1 Santé, Concours - 2016	-2017, ajout d'un item d'identification
	L'item « rangGlobal » a été créé	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Nouvel item	? Inscr
	Nom complet de l'item	? Année inscription
	Restriction d'affichage	? aucune ~
	Type des valeurs de l'item	? choix dans une liste de valeurs \vee
	Liste des valeurs possibles (séparées par des [)	? primant redoublant triplant
	Si certaines des valeurs possibles donnent une priorité	é en cas d'ex-aequo (modifier ultérieurement l'item pour des valeurs avec d'autres priorités)
	La(les)quelle(s) (séparées par des ))	? triplant
	Si certaines des valeurs possibles influent sur le <b>nom</b>	bre de places offertes au concours (modifier ultérieurement l'item pour d'autres valeurs)
	La(les)quelle(s) (séparées par des ()	
	Nombre de places maximum ajoutees ~	(0 si sans objet)
SORBONNE UNIVERSITÉS	Si certaines des valeurs possibles permettront de defin	111 des sous-populations (modifier ultérieurement l'item pour d'autres sous-populations)
	La(IES)queIIE(S) (separees par des  )	
FMPMC Site Pitié-Salpêrière		OK OK + encore Abandonner
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Retour	
Site Saint-Antoine		
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		
FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecin Pierre et Marie CURIE	е
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
	L1 Santé, Concours - 2016	-2017, ajout d'un item d'identification
	L'item « Inscr » a été créé	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Nouvel item	? nat
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Nom complet de l'item	? Nationalité
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Restriction d'affichage	? aucune ~
	Type des valeurs de l'item	? choix dans une liste de valeurs $$
	Liste des valeurs possibles (séparées par des ()	? FralCEE!Etr
	Si certaines des valeurs possibles donnent une priorité	en cas d'ex-aequo (modifier ultérieurement l'item pour des valeurs avec d'autres priorités)
	La(les)quelle(s) (séparées par des ()	?
	Si certaines des valeurs possibles influent sur le nomb	ore de places offertes au concours (modifier ultérieurement l'item pour d'autres valeurs)
	La(les)quelle(s) (séparées par des 1)	? Etr
	Nombre de places maximum ajoutées ~	(0 si sans objet) ? 0
SORBONNE UNIVERSITÉS	Si certaines des valeurs possibles permettront de défin	ir des sous-populations (modifier ultérieurement l'item pour d'autres sous-populations)
	La(les)quelle(s) (séparées par des ))	?
FMPMC Site Pitié-Salnérière		OK OK + encore Abandonner
91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème		

Le troisième exemple concerne l'item nationalité. Il s'agit à nouveau d'un item avec liste de valeurs possibles (Fra [français], CEE, Etr [étranger]). Actuellement, les étrangers admis dans une filière autorisent une augmentation du numerus clausus de cette filière à concurrence de

8 %. On indique donc que la valeur Etr autorisera une augmentation du nombre de places limité par un maximum à préciser dans chacune des filières.

Le dernier exemple concerne l'item paramédicaux qui permettra de séparer les étudiants en deux sous-populations : les paramédicaux et les autres. Seule une sous-population peut actuellement être définie : une modification ultérieure de l'item sera nécessaire pour compléter sa définition. Des numerus clausus spécifiques seront définis pour chaque sous-population.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE					
V. Morice - V2.2	Retour Aide					
	L1 Santé, Concours - 2016-2017	, ajou	ıt d'un it	em	d'identifie	cation
	L'item « nat » a été créé					
	Nouvel item	?	paramed	]		
	Nom complet de l'item	?	Paramédicaux			
	Restriction d'affichage	?	aucune		~	
	Type des valeurs de l'item	?	choix dans un	e liste de	e valeurs 🗸	
	Liste des valeurs possibles (séparées par des ()	?	oui non			
						.11
	Si certaines des valeurs possibles donnent une priorité en cas d'	ex-aequo	) (modifier ultérieurer	nent l'item j	pour des valeurs avec d'av	utres priorités)
	La(les)quelle(s) (séparées par des ()	?				
	Si certaines des valeurs possibles influent sur le nombre de pla	ces offert	es au concour	S (modifie	r ultérieurement l'item po	ur d'autres valeurs)
	La(les)quelle(s) (séparées par des  )	?				
	Nombre de places maximum ajoutées 🗡 (0 si sans objet)	?	0			
SORBONNE UNIVERSITÉS	Si certaines des valeurs possibles permettront de définir des sou	is-popula	tions (modifier ult	érieuremen	t l'item pour d'autres sous	s-populations)
	La(les)quelle(s) (séparées par des  )	?	non			
FMPMC Site Pitié-Salpáriare 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76834 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion			OK	OK + encore	Abandonner
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00						

# **V- Création des disciplines**

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
	L1 Santé, Concours - 2016	-2017, ajout d'une discipline
	Nouvelle discipline	? UE1
	Restriction d'affichage	? aucune ~
	Nom pour l'en-tête dans les listes (optionnel)	?
	Nom pour l'affichage des résultats personnels (optionnel)	?
	Type de note	? valeur numérique avec maximum ~
	Note maximale possible (si utile)	? 20
	Coefficient à appliquer (si utile)	? 15
		OK OK + encore Abandonner
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS		
	Retour Déconnexion	
FMPMC Site Pitié-Salnérière		
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine		
27 füe Changny, 755 F Paris 12eme Tél 01 40 01 13 00		

Les champs du formulaire de création d'une discipline sont détaillés page 94.

Cet exemple montre la création d'une discipline UE1. Les noms à utiliser lors des affichages n'étant pas définis, ResExam les construira à partir du nom de base et de la note maximale. Cette discipline doit prendre comme valeur des nombres avec une valeur maximale choisie ici égale à 20 (les notes négatives sont interdites). Aucune restriction n'est appliquée à l'affichage des notes de cette discipline.

Un coefficient 15 devra être appliqué sur cette note lors du calcul des totaux. Il n'est en réalité pas directement utile, puisque les totaux ne sont calculés que sur les filières. Cependant cette valeur sera utilisée pour initialiser les coefficients de l'UE1 dans les filières concernées.

# VI- Modification d'items d'identification

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
	PACES à l'UPMC, Concours	- 2015-2016, modification de l'examen
	Modifier les caractéristiques générales	? •
	Ajouter des fils à l'examen	? 0
	Ajout d'un fils spécial pour les réorientations	? 0
	Items d'identification	?
	Créer des items	? 0
	Modifier un item	? 🔿 Lequel rangGlobal 🗸
	Supprimer un item	? 🔿 Lequel rangGlobal 🗸
	Disciplines	?
	Créer des disciplines	? 0
	Modifier une discipline	? O Laquelle UE1 V
	Supprimer une discipline	? O Laquelle UE1 V
	Ordonner les items d'identification, disciplines et autres infos	? 0
······	Gestion des ex-aequo	?
	Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	? O Lequel Inscr ~
	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	? •
SORBONNE UNIVERSITÉS		OK Retour
	Retour	
FMPMC Site Pricé-Salpérière 91, 105 Bd de l'Héptal, 7634 Paris 13ème Téi 01 40 77 95 00 Site Saimt-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème 12 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème		

Lorsqu'items d'identification et disciplines ont été créés, il devient possible de les modifier et de les supprimer.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE		
V. Morice - V2.2	Retour Aide		
	PACES à l'UPMC. Concours - 2015-20	16. modification de l'item d'identifica	ition
	Paran	nédicaux	
	Item	7 naramed	
	Nom complet de l'item	? Paramédicaux	
	Restriction d'affichage	? aucune	
	Type des valeurs de l'item	? choix dans une liste de valeurs ~	
	Liste des valeurs possibles (séparées par des ()	? oui non	
			:1
	Si certaines des valeurs possibles donnent une priorité en cas	s d'ex-aequo (inutile de définir les valeurs non prioritaires)	
	La(les)quelle(s) (séparées par des ))	?	
	Si certaines des valeurs possibles permettront de définir des s	sous-populations	
	Valeur(s) 1 (séparées par des  )	? non	
	Rang (nombre>0, détermine un ordre entre les sous-populations)	? 10	
	Valeur(s) 2 (séparées par des ()	? oui	
	Rang (nombre>0, détermine un ordre entre les sous-populations)	? 20	
SORBONNE UNIVERSITÉS	Nouvelle(s) valeur(s) (séparées par des ()	?	
	Rang (nombre>0, détermine un ordre entre les sous-populations)	?	
FMPMC	Les autres valeurs définissent-elles une sous-population	?	
Site Pitiè-Salpërière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		OK Abandonner	
Site Seint-Antoine	Retour Déconnexion		
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00			

Parmi les items d'identification incomplètement définis, il est préférable de commencer par compléter celui qui définit les sous-populations, *Paramédicaux*, puisqu'il influe sur de

nombreux autres formulaires. Nous indiquons ici que la valeur *oui* de l'item définit une deuxième sous-population, que nous classons par son rang 20 après la précédente qui possède le rang 10. Nous ne déclarons pas d'autre sous-population, en particulier, nous ne regroupons pas les valeurs restantes dans une troisième définition. Ceci suppose que tous les étudiants posséderont soit la valeur *oui*, soit la valeur *non*, donc que les valeurs spéciales ou vide ne seront pas utilisées.

Nous pouvons maintenant compléter les autres items d'identification qui le nécessitent, ce qui est le cas de l'item *année d'inscription*.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
	PACES à l'UPMC, Concours - 2015-2	2016, modification de l'item d'identification
	Annee	
	Item	? Inscr
	Nom complet de l'item	? Année inscription
	Restriction d'affichage	? aucune ~
	Type des valeurs de l'item	choix dans une liste de valeurs
	Redéfinition des valeurs possibles de l'item	?
	Remplacer primant par	primant
	Remplacer redoublant par	redoublant
	Remplacer triplant par	triplant
	Ajouter une nouvelle valeur possible	
	Si certaines des valeurs possibles donnent une priorité en	cas d'ex-aequo (inutile de définir les valeurs non prioritaires)
	Valeur(s) 1 (séparées par des ])	? triplant
	Valeur(s) 2 (séparées par des []	? redoublant
	Nouvelle(s) valeur(s) (séparées par des 1)	?
	Si certaines des valeurs possibles influent sur le nombre d	de places offertes au concours
SORBONNE UNIVERSITÉS	La(les)quelle(s) (séparées par des ))	?
	Pour les étudiants avec Paramédicaux = non	
FMPMC Site Pitié-Seloérière	Nombre de places maximum (0 si sans objet)	? 0
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75834 Paris 13ème	Pour les étudiants avec Paramédicaux = oui	
Tel 01 40 77 95 00	Nombre de places (0 si sans objet)	? 0
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème		OK Abandonner
Tél 01 40 01 13 00	Retour Déconnexion	

Nous avions indiqué précédemment qu'un cas d'ex-æquo, un triplant était prioritaire sur les autres étudiants. Le formulaire nous autorise maintenant à ajouter une nouvelle option dans la stratégie de séparation des ex-æquo. Nous avions déclaré antérieurement que les triplants étaient prioritaires sur les autres étudiants ; en ajoutant la valeur redoublant en seconde valeur, on indique que les étudiants redoublants sont moins prioritaires que les triplants, mais prioritaires sur les autres. Cet ordre de priorité peut être modifié ultérieurement dans chaque filière où il est utile.

Notons que sur cet exemple, la liste des valeurs possibles de l'item n'est manipulable que valeur par valeur. Cette situation se rencontre soit lorsque des étudiants ont déjà été introduits, soit lorsque les valeurs possibles sont utilisées dans des procédures de réorientation.

En ce qui concerne l'item nationalité, la mise à jour de l'augmentation du nombre de places autorisée devra être faite avec la définition de chaque filière.

### VII- Ordonner les informations recueillies sur les étudiants

Lorsque toutes les informations susceptibles d'être recueillies sur les étudiants ont été définies, on peut modifier l'ordre que ResExam leur a automatiquement affecté (qui correspond à l'ordre dans lequel ces informations ont été déclarées). Cet ordre est celui utilisé dans les tableaux des résultats, pour les mises à jour interactives des notes, et est celui proposé par défaut lors de l'import de fichiers de résultats.

Sur la page de modification de l'examen de plus haut niveau, la sélection de l'option **Ordonner les items d'identification, disciplines et autres infos** permet l'ouverture de la page ci-dessous.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE		
V. Morice - V2.2	Retour         Aide           PACES à l'UPMC, Concours - 2015-2016, définition d'un ordre entre les informations enregistrées sur les étudiants           Rangez les informations proposées dans l'ordre voulu, par des « glisser-lâcher ».		
	numéro nom_prenom mail Inscriptions dans les filières Totaux des étudiants Rangs des étudiants Admissions rangGlobal datenaiss Inscr nat paramed UE1 UE3 UE3.1 UE3.2 UE7 AnatTete AnatPeBass GenCran AnatReprod		

Toutes les informations susceptibles d'être recueillies y sont présentées. Il suffit de les ranger dans l'ordre désiré par des « tirer-lâcher ».

### **VIII- Création des filières**

L'écran ci-dessous montre la création de la filière médecine.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V3.0	Retour Aide	
	PACES à l'UPMC, Concours - 2015-2016, o	définition d'un examen fils
	Nouvel examen	? medecine
	Nom complet de l'examen	? Médecine
	Titre des pages de résultats	? Filière médecine
	Autoriser l'accès aux résultats denuis l'extérieur	? 🕅
	Méthode d'entrée des résultats	? Dans les autres examens de la hiérarchie
	Nom de l'item étudiant inscrit/non (vide = pas d'item)	? Méd
	Cette filière fait-elle partie de celles pour lesquelles un étudiant doit avoir au moins une inscription	? oui ~
	Totaux des étudiants	? Totaux calculés ~
	Nom donné aux totaux	? totMed
	Rangs des étudiants	? Rangs calculés V
	Nom donné aux rangs	? rgMed
	Nom donné aux résultats du concours	? RésMed
	Nombre de places offertes (pour Paramédicaux = non) (0 si sans objet)	? 313
	Total minimal requis pour l'admission	? 0
SORBONNE UNIVERSITES	Note éliminatoire éventuelle (sur 20)	?
ENENC	Taille de la liste d'attente éventuelle	? 0
Site Pitié-Salpérière	Nombre de places offertes (pour Paramédicaux = oui) (0 si sans objet)	? 18
Tél 01 40 77 95 00	Total minimal requis pour l'admission	? 510
Site Saint-Antoine	Note éliminatoire éventuelle (sur 20)	?
27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	Taille de la liste d'attente éventuelle	? 0
	Un étudiant admis ici peut-il être dans la liste d'attente d'une autre filière	?
	Date limite pour la définition interactive des préférences entre filières	? 31-01-2016
	Préférence par défaut de la filière (nombre >0 si unile)	? 0
		OK Abandonner
	Retour	

Les champs de ce formulaire sont détaillés page 80.

Ce formulaire permet de définir divers noms pour la filière.

Les restrictions d'accès aux résultats sont imposées par le concours général. Il reste cependant possible d'interdire ici un accès limité aux seuls résultats de la filière.

On indique que les données ne seront jamais importées pour la filière seule, mais via le concours général.

Puisqu'il existe(ra) plusieurs filières, il faut pouvoir indiquer auxquelles un étudiant est inscrit. On demande donc la gestion d'un item pour coder cette information, portant le nom *Méd*. Lorsqu'on définit la première des filières, on doit préciser le codage de la non-inscription (par exemple *NI*), et celui de l'inscription (par exemple *inscrit*), mais il est de moindre importance car utilisé seulement pour certains affichages : un étudiant avec la valeur *NI* est non-inscrit ; un étudiant avec toute autre valeur (y compris vide) est considéré comme inscrit. La filière Médecine fait partie du groupe de celles avec au moins une inscription obligatoire ; ce ne sera pas le cas de la filière Kinésithérapie qui impose une inscription dans au moins une autre filière.

On demande que les totaux et les rangs pour cette filière soient calculés par ResExam. Les noms des items totaux et rangs doivent être définis de manière à se différencier de ceux utilisés dans les autres filières.

De même, il faut indiquer un nom pour l'item résultats du concours (admissions) qui soit spécifique de la filière.

Le nombre de places offertes, le numerus clausus, doit être un nombre positif pour que ResExam considère que l'examen fils est une véritable filière. Il est en effet possible de déclarer des examens fils quelconques pour divers besoins de gestion. Si le numerus clausus n'est pas connu lors de la déclaration de la filière, il faut mettre une valeur positive quelconque, par exemple 1, en attendant de le connaître. Nous avons ici deux sous-populations (les paramédicaux et les autres), donc deux numerus clausus à définir.

Pour les non paramédicaux, la filière médecine n'impose pas aux étudiants de valeur minimale pour le total pour participer au classement. En revanche, les paramédicaux doivent avoir un total minimal.

Lorsqu'on définit la première des filières, on indique si les inscriptions dans les filières doivent être définies directement par les étudiants sur ResExam. Ce choix pourra être modifié ultérieurement, mais uniquement sur l'écran de mise à jour du concours parent puisqu'il concerne toutes les filières.

Les deux dates limites (pour s'inscrire [lorsqu'elle est demandée], et pour que les étudiants puissent définir leurs préférences) ne sont utilisées qu'à titre d'information lors de l'envoi de certains courriels. Elles pourront être modifiées ultérieurement sur l'écran de mise à jour du concours parent puisqu'elles concernent toutes les filières.

La préférence par défaut donnée à la filière est celle qui sera utilisée pour chaque étudiant avant qu'il ait défini ses propres préférences. La valeur 0 indique que tous les étudiants sont a priori considérés comme non-inscrits dans la filière médecine.

# IX- Complément : création de procédures de réorientation

Si nécessaire, la création d'un fils spécial de réorientation se réalise sur l'écran suivant.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.1	Retour Aide	
	PACES à l'UPMC, concours - 2015-2016, défi	nition d'un examen fils spécial pour les
	réorientat	ons
	Nouvel examen	? reorinit
	Nom complet de l'examen	? Réorientation 1
	Titre des pages de résultats	? Réorientation 1
	Autoriser l'accès aux résultats depuis l'extérieur	? 🔽
	Méthode d'entrée des résultats	? Dans les autres examens de la hiérarchie \vee
	Totaux des étudiants	? Totaux calculés ~
	Nom donné aux totaux	? totReor1
	Rangs des étudiants	? Rangs calculés ~
	Nom donné aux rangs	? rgReor1
	Réorientations calculables indépendamment des admissions	? 🗹
	Revenir sur les anciennes réorientations lors du calcul	? 🗆
	Effacer les anciens codes de non-réorientation lors du calcul	
	Etudiants concernes Tous les étudiants $\checkmark$ = (séparer les valeurs par des )	
	Reorienter a partir du rang	1500
SORBONNE UNIVERSITÉS	Reorienter si le total est interieur a	
21/21/2	Codage pour un étudiant non réoriente (nors admis)	
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76834 Paris 18ème Tél 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion	OK Abandonner
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

Cette première stratégie de réorientation devrait être utilisée (activée) à l'issue de la première partie du concours. Elle indique que les étudiants les moins bien classés (à partir du rang 1500 sur l'exemple) doivent être réorientés. Cette stratégie doit naturellement être applicable sans la connaissance des admissions. Rappelons que les rangs et totaux utilisés dans la stratégie sont ceux obtenus à partir des disciplines attachées à la stratégie, en utilisant les coefficients spécifiques. Rappelons aussi que l'activation ou la désactivation d'une stratégie de réorientation se réalise sur l'écran de modification des caractéristiques générales du concours parent (voir page 99). Enfin, nous ne permettons pas de revenir sur la décision de réorienter un étudiant à chaque exécution de la procédure.

Une seconde stratégie de réorientation utilisable après la seconde partie du concours et après que les admissions aient été déterminées est créée dans l'écran ci-dessous. Elle indique que les étudiants primants non admis sont réorientés à partir d'un certain rang (1000 sur l'exemple) et qu'ils sont sinon autorisés à redoubler. Les autres (redoublants ou triplants) non admis sont tous réorientés de manière définitive (exclusion des études de santé). Cette création est réalisée en deux temps : on définit d'abord la conduite à tenir pour les étudiants primants ; puis on modifie la définition de la stratégie pour décrire la conduite à tenir pour les autres étudiants. Notons que nous avons indiqué que ces autres étudiants étaient réorientés à partir du rang 1 ; si nous avions laissé la valeur 0 proposée par défaut, ResExam aurait considéré qu'il n'y avait pas de définition de réorientation pour ces étudiants puisque tous les champs du formulaire les concernant auraient conservé leurs valeurs par d1éfaut.

V. Morice - V2.1	Retour Aide	
	PACES à l'UPMC. Réorientation 2 - 2015-2016, modifi	cation de la définition de l'examen fils
	spécial pour les réorier	ntations
	Nom de llemente	2
	Nom complet de l'avamen	2 Décimation 2
	Tite As seen A strate	
	The des pages de resultais	Reonentation 2
	Autoriser l'acces aux resultats depuis l'exterieur	✓ 2 Deve be a star average da la bifera deia.
	Methode d'entree des resultats	Dans les autres examens de la hierarchie
	Velaux des etiticiants	
	Nam Anné un tatum	2 tatDoor3
	Pomer des étudients	2 Paper calculér
	Kangs des etudiants	
	Nom conne aux rangs	2
	Reorientations calculables independamment des admissions	2
	Effect les ancients actes de non réscientation lars du calcul	2 2
	Nombre de catégories d'étudiants définies : 2	2
SORBONNE UNIVERSITES	Catégorie de numéro d'ordre 10	Supprimer
ENDING	Etudiants concernés Année inscription [primant/redoublant/triplant] ve = (denore les valeurs per des )	
Site Pitie-Salpériere 91 105 Bd de l'Hônital 75534 Paris 13ème	Réorienter à nartir du rang	? 1000
Tel 01 40 77 95 00	Réorienter si le total est inférieur à	2 0
Site Saint-Antoine 27 rue Chailigni, 75571 Paris 12ème	Codage nour un étudiant non réorienté (hors admis)	2 redulplement
Tel 01 40 01 13 00	Catégorie de numéro d'ordre 20	
	Etudiante concernée Tous les étudiante	2
	Discientes à norte du comp	2
	Reorienter a partir du rang	
	Reorienter si le total est inferieur a	
	Codage pour un etudiant non reoriente (hors admis)	
	Nouvelle categorie, numero d'ordre 30	
	Etudiants concernés Tous les étudiants views par des j	
	Réorienter à partir du rang	? 0
	Réorienter si le total est inférieur à	? 0
	Codage pour un étudiant non réorienté (hors admis)	?
	Modifier si nécessaire l'ordre entre les examens frères par des « glisser-déposer »	
	Médecine	
	Pharmacie	
	Odontologie	
	Maïeutique	
	Réorientation 1	
	Reorientation 2	
		OK Abandonner
	Retour Déconnexion	

# X- Complément : discipline parente et disciplines filles

Il est possible d'indiquer que la note d'une discipline doive se calculer automatiquement comme la somme pondérée par des coefficients des notes obtenues dans d'autres disciplines. Cette discipline est appelée discipline parente de celles utilisées pour calculer la somme, appelées disciplines filles. Il n'est possible de déclarer cette relation mère-filles que si ResExam doit calculer lui-même certains totaux, soit au niveau du concours général (ce n'est pas le cas ici), soit d'au moins une des filières (c'est le cas).

Dans notre exemple, nous avons déclaré les disciplines UE3, UE3.1, et UE3.2 dans le but de faire calculer la note de l'UE3 à partir de celles de l'UE3.1 et de l'UE3.2. Nous allons modifier les (futures) filles pour définir leur mère.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
	PACES à l'UPMC, Concours - 2015-2	016, modification de la discipline UE3.1
	Discipline Restriction d'affichage Discipline parente éventuelle Nom pour l'en-tête dans les listes (optionnel) Nom pour l'affichage des résultats personnels (optionnel) Type de note Note maximale possible (si utile) Coefficient à appliquer (si utile)	<pre>? UE3.1 ? aucune   ? UE3   ? UE3   ?  ? UE3   ?  ?  ? valeur numérique avec maximum   ?  ?  ?  20   ?  0.6   OK Abandonner</pre>
FMPMC Site Ptité-Salpérie 91, 105 Bd de l'Hôpital. 76034 Paris 13éme Tél 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

Cet écran propose maintenant le champ *Discipline parente éventuelle* qui permet de choisir l'UE3 comme mère. L'écran suivant demande confirmation du calcul automatique de la note parente.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté Pierre et M	de médecin <sup>Iarie CURIE</sup>	е	
V. Morice - V2.0	Retour	Aide		
	PACES à I	'UPMC, Concours - 2	015-2016, modification de l	a discipline UE3.1
		Les notes de la discipline pa	rente (UE3) devraient être calculées automatiqu	ement
		Que désirez-vous	Calculer automatiquement les notes parentes	▼ OK
FMPMC Site Ptit-Salpéries 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76034 Paris 13áme Téi 01 40 77 95 00	Retour	Déconnexion		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00				

# XI- Compléter la description des filières et des stratégies de réorientation



L'écran des actions disponibles propose maintenant de dupliquer, modifier ou afficher un examen, ainsi que d'afficher, exporter, importer ou modifier des résultats. L'affichage d'un examen permet de visualiser sa définition sous une forme plus compréhensible que par les formulaires (voir page 127). La duplication permet de reprendre la description d'un examen ou concours pour en créer un nouveau ; il s'agit en général de reprendre ce qui avait été fait l'année précédente (voir page 66).

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE		
V. Morice - V2.2	Retour Aide		
	PACES à l'UPMC, Médecine	- 2	015-2016, modification de l'examen
	Modifier les caractéristiques générales	?	۲
	Ajouter des fils à l'examen	?	0
	Modifications du nombre de places offertes selon certaines valeurs	part	iculières (0 si sans objet) ?
	O Item nat, valeur Etr, nombre de places maximum ajoutées (	pour	Paramédicaux = non) 25
	O Nombre de places maximum ajoutées (pour Paramédicaux =	oui	) 0
	Disciplines	?	
	Attacher une discipline à l'examen	?	○ Laquelle GenCran ∨
	Modifier une discipline	?	○ Laquelle UE1 ~
	Détacher une discipline de l'examen	?	$\bigcirc$ Laquelle UE1 $\checkmark$
	Gestion des ex-aequo	?	
	Changer les priorités entre les valeurs d'un item d'identification	?	$\bigcirc$ Lequel Inscr $\checkmark$
	Ordonner les informations utiles à la séparation des ex-aequo	?	0
			OK Retour
<b>UPMC</b> SORBONNE UNIVERSITÉS			
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76034 Paris 1360 Téi 01 40 77 95 00	Retour Déconnexion		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00			

Pour compléter la définition d'une filière ou d'une stratégie de réorientation, il faut choisir l'option de modification d'un examen après avoir sélectionné la filière ou la stratégie désirée dans le menu qui accompagne cette option, ce qui conduit à l'écran ci-dessus. On modifie généralement l'augmentation maximale du numerus clausus dans la filière pour les étrangers (ne pas oublier de cliquer OK après avoir entré la valeur)<sup>50</sup>. Dans notre exemple, un dépassement de 25 places pour les étrangers est autorisé, mais uniquement pour les étudiants non paramédicaux.

Cet écran permet aussi de définir lesquelles des disciplines déclarées avec le concours général sont utilisées par la filière. C'est l'opération d'attachement de disciplines (voir page 118).

Enfin, cet écran permet de définir la règle de gestion des ex-æquo applicable à la filière ou à la stratégie de réorientation (voir page 121).

233

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Il n'y a pas d'action possible sur le numerus clausus à partir d'une stratégie de réorientation.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.2	Retour Aide	
	PACES à l'UPMC, Médecine - 2015-2	2016, attachement de la discipline UE1
	Nom pour l'en-tête dans les listes (optionnel) Nom pour l'affichage des résultats personnels (optionnel) Coefficient à appliquer	? ? ? 15
		OK Abandonner
FMPMC	Retour	
Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00		

L'écran d'attachement de la discipline UE1 à la filière médecine permet de redéfinir les noms d'affichage de la discipline (utilisés lorsque seuls les résultats concernant la filière sont affichés), et de modifier le coefficient à utiliser pour le calcul des totaux dans la filière (cette modification ne concerne que la filière).

### XII- Opérations de gestion courantes

La déclaration du concours est maintenant terminée. Les autres opérations présentées ici sont des opérations courantes concernant les étudiants et leurs résultats : import de données, calcul des rangs des étudiants, gestion de leurs préférences entre filières, gestion des affectations (admissions), affichage de résultats. En préalable, la liste des opérations à réaliser au cours de l'année universitaire est indiquée dans la première section.

### XII-1 Guide des opérations à réaliser

#### 1. Avant la première partie du concours

- Créer le concours de l'année, en général par duplication.
- Vérifier son paramétrage via l'affichage de l'examen. Si nécessaire, le modifier, par exemple en ajoutant une nouvelle filière.
- Contrôler particulièrement les *numerus clausus*. S'ils ne sont pas connus, il faut mettre une valeur positive, par exemple 1, dans chaque filière, pour au moins une des sous-populations (les non-paramédicaux en général). Les dépassements autorisés pour les étrangers sont à définir aussi sur chaque filière.
- Dès que la liste des étudiants est connue, créer un fichier texte avec colonnes séparées par des tabulations contenant les informations utiles : numéro, nom, prénom, courriel, date de naissance, année d'inscription (respecter le codage prévu, actuellement Primant, Doublant, Triplant pour l'UPMC), nationalité (codage actuel pour l'UPMC F, C ou E), paramédical (oui ou non). Pour l'UNC, le login doit aussi être défini puisqu'il n'est pas identique au numéro.
- Si ce n'est pas le cas, mettre l'état de **l'examen à « fermé au public »** (action « Modifier un examen », « Modifier les caractéristiques générales »).
- Importer le fichier des étudiants en prenant garde de désélectionner les informations non présentes dans le fichier et en ajustant éventuellement leur ordre. Si demandé par ResExam, préciser que les étudiants doivent se connecter via le serveur CAS de l'UPMC (pour Paris) ou celui de l'UNC (pour Nouméa).

#### 2. Après la première partie du concours

- Préparer le fichier texte avec colonnes séparées par des tabulations comportant pour chaque étudiant son numéro et les notes obtenues sur les UE de la première partie. S'y ajoute généralement un rang global calculé à partir du nombre d'ECTS correspondant à chacune de ces UE.
- Si ce n'est pas le cas, remettre l'état de **l'examen à « fermé au public »** pour interdire l'accès aux étudiants.
- Importer le fichier en contrôlant la liste et l'ordre des données importées.
- Réaliser l'action « Calculer les rangs » qui détermine les rangs (provisoires) des étudiants dans chacune des filières. Toute modification ultérieure de données demandera de recalculer les rangs.

- À la date prévue, donner aux étudiants le droit de visualiser leurs résultats : action « Modifier un examen », « Modifier les caractéristiques générales », mettre « état de l'examen » à « Ouvert au public ».
- À la date prévue, donner aux étudiants le droit de s'inscrire dans les filières et de préciser leurs préférences : action « Gérer les inscriptions et préférences », « (re)démarrer la procédure d'inscription par les étudiants ». Pendant la période où les inscriptions sont autorisées, contrôler de temps en temps le nombre des étudiants encore non-inscrits, soit via l'affichage des résultats, soit via l'affichage de la liste des préférences. Si un étudiant a des difficultés pour s'inscrire, on peut visualiser les écrans qui lui sont proposés afin de les résoudre.
- À la fin de la période prévue, l'action « Gérer les inscriptions et préférences », « interdire aux étudiants de s'inscrire » ôte la possibilité de s'inscrire aux étudiants. Cette interdiction n'est que provisoire, ce qui permet de redémarrer la procédure d'inscription si besoin.

#### 3. Après la seconde partie du concours

- **Couper l'accès** des étudiants à ResExam : action « Modifier un examen », « Modifier les caractéristiques générales », mettre « état de l'examen » à « Fermé au public ».
- Interdire définitivement les inscriptions dans les filières, si cela n'a pas encore été fait : action « Gérer les préférences », « Interdire définitivement aux étudiants de s'inscrire ».
- Vérifier les numerus clausus une dernière fois. L'action « Afficher un examen » permet de voir les NC déclarés.
- Mettre un message à afficher avec les résultats personnels : « Attention, une éventuelle admission n'est pas encore définitive. Elle peut être remise en cause par une modification de préférences d'un autre étudiant. Veillez à ce que vos préférences traduisent vraiment vos souhaits pour éviter une affectation automatique non désirée et sans retour en arrière possible pendant la période des démissions (17 au 20 juin). »
- Préparer le fichier texte avec colonnes séparées par des tabulations comportant pour chaque étudiant son numéro et les notes obtenues sur les UE de la seconde partie. S'y ajoute généralement un rang global calculé à partir du nombre d'ECTS correspondant à l'ensemble des UE communes à toutes les filières.
- Importer le fichier en contrôlant la liste et l'ordre des données importées.
- Réaliser l'action « Calculer les rangs » qui détermine les rangs des étudiants dans chacune des filières. Toute modification ultérieure de données demandera de recalculer les rangs.
- Déterminer les affectations dans les filières : action « Gérer les affectations », « Calculer les admissions ». L'option de calcul n'est disponible que si le calcul est effectivement nécessaire. Si aucune opération contraire n'a été réalisée, les admissions sont marquées comme provisoires pour les étudiants ; il est cependant utile de déclarer aussi sur l'écran de mise à jour du concours un « message à afficher avec les résultats personnels » pour insister sur le caractère provisoire, comme indiqué plus haut.

- A la date prévue, donner aux étudiants le droit de visualiser leurs résultats : action « Modifier un examen », « Modifier les caractéristiques générales », mettre « état de l'examen » à « Ouvert au public ».
- A la date prévue, donner aux étudiants le droit de définir leurs préférences : action « Gérer les préférences ». Pendant la période où les modifications de préférences sont autorisées, il faut périodiquement recalculer les affectations dans les filières (au moins une fois par jour). Si un étudiant a des difficultés pour modifier ses préférences, on peut visualiser les écrans qui lui sont proposés afin de les résoudre.
- À la fin de la période prévue, l'action « Gérer les inscriptions et préférences », « interdire aux étudiants de définir leurs préférences » ôte cette possibilité aux étudiants. Il faut alors généralement recalculer les affectations dans les filières. Rappelons qu'il existe deux manières pour ôter la possibilité de définir les préférences. L'une impose que les affectations continuent à être considérées comme provisoires pour les étudiants, l'autre qu'elles deviennent définitives, ce qu'il faut généralement choisir si on pense qu'il n'y aura plus de modification de préférences.
- Supprimer le message à afficher avec les résultats personnels. Ou le remplacer par « Les admissions sont maintenant acquises. Mais vous pouvez encore démissionner si vous êtes admis et laisser la place à un autre étudiant qui n'est actuellement pas admis ou est admis dans une filière de moindre préférence. »
- Dans la page de gestion des préférences, réaliser l'action « Donner aux étudiants admis le droit de démissionner ». Durant la période prévue, les étudiants admis dans une filière peuvent en démissionner et ResExam recherchera alors des remplaçants. Il peut arriver qu'un remplaçant fût lui-même admis dans une autre filière qui n'avait pas sa préférence. Ce changement lui permet donc de progresser vers une meilleure préférence, mais il est possible qu'a posteriori, il le regrette ; il ne lui est cependant pas possible de revenir en arrière : il aurait dû modifier ses préférences avant pour ne pas risquer de changer d'affectation. Si un étudiant a des difficultés pour démissionner, on peut visualiser les écrans qui lui sont proposés afin de les résoudre.
- On peut ôter le droit à démissionner par l'action « Interdire aux étudiants admis de démissionner ». Chacune de ces démissions est définitive. Les remplaçants doivent être contactés pour savoir s'ils acceptent de prendre la place libérée ; sinon, il faut les déclarer démissionnaires à leur tour. Par la suite, la scolarité peut indiquer à ResExam de nouvelles démissions, mais cela est formellement déconseillé. A ce stade, les admissions doivent normalement être considérées comme définitives.
- Il reste à extraire les listes des étudiants admis dans chaque filière via l'action « Afficher/exporter des résultats » puis en utilisant les possibilités de modification de la sélection pour sélectionner les étudiants admis dans une filière donnée et les informations à conserver ; ensuite on doit sauvegarder le fichier d'export obtenu.

### XII-2 L'import de données

La procédure d'import est détaillée page 43. La mise à jour interactive des données, non reprise ici, est décrite page 50.

32	А	G	Н		J	K	L	Μ	Ν	0	Р
1									AnatPtBass/	MorphoCra	AnatReprod
	Nº Dossier	Inscr.	Nat.	UE1 /20	UE3.1/20	UE3.2/20	UE7/20	AnatTete/20	20	ne/20	/20
2											
3	2802119	prima	Fra	16,33	17,73	14,00	18,28	16,00	17,50	14,40	16,00
4	2801598	prima	Fra	12,33	17,40	17,00	18,50	17,95	16,50	13,60	17,95
5	2802087	prima	Fra	15,33	14,73	16,00	17,90	16,11	18,00	10,40	16,11
6	2701259	redou	Fra	13,50	16,07	16,50	18,68	17,44	13,50	11,20	17,44
7	2801586	prima	Fra	9,50	16,73	16,00	17,78	16,67	17,50	13,60	16,67
8	2802086	prima	Fra	13,17	15,73	15,00	17,00	16,41	16,00	12,80	16,41
9	2801797	prima	Fra	13,33	16,40	15,50	18,08	16,67	15,50	10,40	16,67
10	2802322	prima	Fra	14,67	15,07	11,50	18,43	16,41	15,50	13,60	16,41
11	2801735	prima	Fra	14,17	15,73	14,00	17,20	16,16	18,00	15,20	16,16
12	2801692	prima	Fra	16,00	16,40	15,50	15,68	15,23	17,00	11,20	15,23
13	2801715	prima	Fra	17,33	14,73	12,00	16,48	14,36	16,00	12,00	14,36
14	2802360	prima	Fra	15,67	16,40	19,50	15,03	15,34	19,00	12,80	15,34
15	2801785	prima	Fra	14,00	13,73	17,00	16,55	15,39	16,00	15,20	15,39
16	2701871	redou	Fra	16,33	15,73	16,50	15,23	14,93	14,50	13,60	14,93
17	2702461	redou	Fra	9,67	14,67	15,50	18,93	17,03	17,50	12,00	17,03
18	2702510	redou	Fra	16,83	15,07	11,50	16,88	15,75	14,50	8,80	15,75
19	2802136	prima	Fra	12,33	16,07	13,50	18,05	16,77	13,00	15,20	16,77
20	2701992	redou	Fra	15,17	14,07	16,50	16,23	14,62	14,50	13,60	14,62
21	2701761	redou	Fra	15,67	14,73	9,50	15,23	15,75	14,50	11,20	15,75
22	2801687	prima	Fra	15,83	16,07	14,00	11,93	16,77	18,00	9,60	16,77
23	2702065	redou	Fra	13,33	14,73	16,50	18,43	16,00	14,00	13,60	16,00
24	2801862	prima	Fra	15,00	17,40	11,00	18,98	15,75	9,00	12,00	15,75
25	2701344	redou	Fra	12,83	14,73	15,00	18,53	15,49	10,50	13,60	15,49
26	2701893	redou	CEE	13,00	17,07	11,00	16,98	14,98	11,00	12,80	14,98
27	2701491	redou	Fra	14,17	15,07	15,00	15,10	15,59	15,50	13,60	15,59
28	2702349	redou	Fra	15,00	16,40	11,50	17,45	16,93	10,00	8,80	16,93
29	2701546	redou	Fra	13.00	15.07	12.00	16.78	14.36	13.00	11.20	14.36

L'import se fait à partir d'un fichier texte de type CSV (colonnes séparées par des tabulations) qui peut être aisément obtenu à partir d'un fichier Excel comme celui présenté ci-dessus.

L'écran d'import présenté ci-dessous permet de sélectionner sur son propre ordinateur le fichier CSV à importer, d'indiquer s'il comporte ou non une ligne d'en-têtes, et de préciser les informations qu'il contient. Si on avait prévu dans la déclaration de la population étudiante que certains étudiants puissent se connecter à ResExam par un autre moyen que le serveur CAS de l'UPMC, une ligne complémentaire demandant le moyen de connexion commun aux étudiants importés aurait été présente.

ResExam s'attend à importer l'ensemble des informations déclarées avec le concours : numéro d'étudiant (obligatoire), items d'identification et disciplines. Si certaines de ces informations sont absentes du fichier, il est possible de l'indiquer en les déplaçant par un *drag and drop* dans le cadre de droite « **Colonnes à ne pas importer** ». Nous avons ainsi précisé que l'information de réorientation *reor* n'est pas présente dans le fichier. Si l'ordre des informations dans le fichier ne correspond pas à celui proposé par ResExam, il faut aussi l'indiquer en modifiant leur ordre dans le cadre de gauche « **Colonnes à importer** ». L'ordre initial proposé par ResExam est déterminé par les rangs donnés aux informations lors de leur déclaration.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de Pierre et Marie	médecine <sub>CURIE</sub>			
V. Morice - V2.1	Retour	Aide			
		Concour Le fichier à importer doit être de type Chaque ligne correspond à un étudian Vous pouvez déplacer les éléments de colonnes du fichier	<b>ITS - 2015-2016</b> texte avec des colonnes s it, sauf la ligne d'en-têtes é la liste des colonnes à im	: import de résu éparées par des tabulations iventuelle et celles dont le pr porter pour correspondre au	remier caractère est / nombre et à l'ordre des Changer le format de cette page
		Attention : l'import peut prendre plus	ieurs minutes		
		Fichier à importer		Parcourir Aucun fichie	r sélectionné.
		Présence d'une ligne d'en-têtes	. de afectedation		
		Codage pour supprimer une valeu	ir de reorientation		
		Colonnes à importer	>> <<	Colonnes à ne pas impo	rter
VICE BALANCIAL CONTRACTOR CONTRAC		numéro nom_prenom mail rangGlobal datenaiss Inscr nat paramed UE1/20 UE3.1/20 UE3.1/20 UE3.2/20 UE7/20 AnatTete/20 AnatTete/20 AnatTete/20 AnatTetpBass/20 GenCran.20 AnatReprod/20		reor	
					OK Abandonner
	Retour	Déconnexion			

Il est possible de changer la présentation de l'écran d'import en cliquant sur le bouton « Changer le format de cette page ». On obtient alors l'écran ci-dessous.

Les informations absentes du fichier à importer doivent ici être indiquées en utilisant les cases à cocher correspondantes, ce qui est le cas de l'information de réorientation *reor*. Si l'ordre des informations dans le fichier ne correspond pas à celui proposé par ResExam, il faut l'indiquer en modifiant leurs rangs. Les numéros d'ordre indiqués doivent être tous distincts, même si certains d'entre eux correspondent à des informations dont on a décoché la case d'import.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de méo Pierre et Marie CURI	decine E		
V. Morice - V2.0	Retour	Aide		
	Concour Le fichier à importer doit être de type t Chaque ligne correspond à un étudiant, L'ordre des colonnes est celui défini pa Attention : l'import peut prendre <b>plusie</b>	rs - 2015-201 exte avec des colonn sauf la ligne d'en-têr r les rangs eurs minutes	16 : imp es séparées pa tes éventuelle	<b>ort de résultats</b> ar des tabulations et celles dont le premier caractère est /
	Fichier à importer		Parcourir_	Aucun fichier sélectionné.
	Présence d'une ligne d'en-têtes			
	Codage pour supprimer une valeur	de reorientation	Pan	re Importor
		toms des colonnes	Кац	Tout importer
		numéro	1	Requis
		nom_prenom	2	
		mail	3	
		reor	4	
		rangGlobal	5	$\mathbf{\nabla}$
		datenaiss	6	$\checkmark$
SORBONNE UNIVERSITÉS		Inscr	7	
		nat	8	
FMPMC		paramed	9	
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème		UE1/20	10	
Tel 01 40 77 95 00		UE3.1/20	11	
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème		UE3.2/20	12	
Tél 01 40 01 13 00		UE7/20	13	
		AnatTete/20	14	
		AnatPtBass/20	15	
		GenCran/20	16	
		AnatReprod/20	17	
	Retour	éconnexion		OK Abandonner

## XII-3 Gestion des inscriptions dans les filières



Lorsque la déclaration du concours a prévu que les inscriptions dans les filières pouvaient être définies en même temps que les préférences on peut accéder aux opérations de gestion des inscriptions en choisissant l'action **Gérer les inscriptions, préférences et démissions**.

Elles permettent de démarrer la procédure d'inscription en ligne par les étudiants, comme le montre l'écran ci-dessous. Après ce démarrage, une option permettant son arrêt deviendra disponible. Des courriels peuvent être envoyés aux étudiants lors du démarrage et lors de l'arrêt. La procédure d'inscription peut être démarrée et arrêtée autant de fois que nécessaire.

Les autres options ont été décrites page 154. Rappelons qu'une option supplémentaire d'interdiction définitive de la gestion des inscriptions deviendra disponible lorsque des inscriptions auront été définies. Cette interdiction définitive devra être demandée en temps utile pour autoriser certaines opérations impossibles jusque-là, en particulier le calcul des admissions.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V2.0	Retour Aide	
	PACES à l'UPMC, Concours - 2015-2010 préférences entre	6, gestion des inscriptions et filières
	Donner aux étudiants le droit de s'inscrire	0
	Importer des inscriptions et préférences	0
	Définir les inscriptions et préférences d'un étudiant	0
	Afficher ou exporter les préférences actuelles	©
		OK Retour
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS		
	Retour Déconnexion	
FMPMC Site Pitié-Salpêrière		
91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00		
Site Saint-Antoine 27 nie Chalinny, 75571 Paris 12ème		
Tél 01 40 01 13 00		

# XII-4 Calcul des rangs



Le calcul des rangs des étudiants devient réellement possible lorsque les données ont été introduites. Il est obtenu par simple clic sur l'option **Calculer les rangs des étudiants** (voir page 149 pour plus de détails).

![](_page_243_Picture_1.jpeg)

# XII-5 Gestion des préférences entre filières

Les opérations de gestion des préférences sont décrites page 159.

La première permet d'ouvrir aux étudiants l'accès pour définir leurs préférences en ligne. Une option pour interdire cet accès deviendra alors disponible.

L'import des préférences peut être utilisé si on ne veut (ou ne peut) pas donner aux étudiants la possibilité de se connecter pour définir leurs préférences en ligne. Les préférences doivent alors être contenues dans un fichier texte de type CSV.

La définition/modification des préférences d'un étudiant donne accès à l'écran de modification proposé ci-dessous.

Pour ces trois actions il sera possible de demander l'envoi de courriels aux étudiants concernés. D'autres envois sont possibles en utilisant les possibilités de gestion des courriels décrites page 143.

Enfin il est possible d'afficher et d'exporter les définitions actuelles des préférences.

L'écran de modification des préférences d'un étudiant est montré ci-dessous. Il est identique à celui auquel accède un étudiant lors de la mise à jour en ligne. Il comporte deux cadres : celui de gauche « **Filières à conserver** » contient la liste ordonnée selon les préférences des filières dans lesquelles l'étudiant souhaite entrer. Seules les filières où il a été inscrit peuvent s'y trouver. On peut déplacer dans le cadre de droite les filières dont il veut démissionner, bien qu'il s'y soit initialement inscrit.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE					
V. Morice - V2.1	Retour					
	PACES à l'UPMC, Concours - 2015-2016, définition des préférences entre filières étudiant test (Nom1Test)					
	Présenter les préférences en tableau					
	Pour les filières où l'étudiant est inscrit pour passer le concours, on peut indiquer son ordre de préférence, en rangeant dans le cadre de gauche les filières dans l'ordre de ses préférences, la première étant la filière préférée. On peut déclarer l'abandon de tout ou partie des filières en les déplaçant dans le cadre de droite.					
	Filières à conserver >> << Filières à éliminer					
	Médecine Pharmacie Odontologie Maieutique					
UPPC SORBONNE UNIVERSITÉS	OK Abandonner					
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hópital, 7653 Paris 13ère Tél 01 40 77 95 00 Sitis Saint-Antoine 27 rue Challgny, 75571 Paris 12ère	Retour Déconnexion					

Un clic sur le bouton de « Présenter les préférences en tableau » affiche l'écran ci-dessous offrant une autre manière de définir les préférences. Le tableau comporte autant de colonnes que de filières où l'étudiant est inscrit. Pour chacune on peut indiquer sa préférence, celle numérotée 1 correspondant à la filière préférée. On peut aussi indiquer la démission d'une ou plusieurs filières (refus de participer au classement dans cette ou ces filières).

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de me Pierre et Marie CUI	édecii RIE	ne				
V. Morice - V2.1	Retour	Aide					
	PACES à l'UPMC, Co	ncours - é	2015-2 tudiant	2016, dé : test (N	finition of om 1 Test	des préf t)	érences entre filières
						Présente	er les préférences en liste
	Pour les filières où l'étudiant est inscrit pour passer le concours, on peut indiquer son ordre de préférence, la « Préférence 1 » étant la filière préférée. Les cases « Démission » permettent de déclarer l'abandon d'une ou plusieurs filières par l'étudiant.						
			Médecine	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique	
		Préférence 1	۲	0	0	0	
		Préférence 2	0	۲	O	0	
		Préférence 3	0	0	۲	0	
		Préférence 4	0	©	0	۲	
SORBONNE UNIVERSITÉS		Démission	O	O	©	©	
FMPMC Site Pitié-Satpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00	Retour	Déconnexion					OK Abandonner
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Téi 01 40 01 13 00							

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de méde Pierre et Marie CURIE	cine		
V. Morice - V1.2	Retour	Aide		
	L1 Santé, Concours - 2010	-2011, gestion des affe	ectations (admissions	)
	Calculer les admissions		0	
	Déclarer qu'un étudiant a démissionné		0	
	Revenir sur la démission d'un étudiant		0	
	Choisir l'étudiant concerné	2400607 (CCCC Cccc) 🛛 👻		
	Afficher les étudiants qui ont démissionné		O OK Retour	]
l 				
	Retour	Déconnexion		
FMPMC Site Pitié Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème Tél 01 40 77 95 00				
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 76571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00				

# XII-6 Gestion des affectations (admissions)

Les opérations de gestion des affectations sont détaillées page 173.

Le calcul des admissions permet d'affecter les étudiants classés en rangs utiles aux différentes filières, en prenant leurs préférences en compte.

Déclarer qu'un étudiant a démissionné revient à l'éliminer de toutes les filières. Rappelons que les démissions déclarées lors de la définition des préférences peuvent, elles, être définies filière par filière. Sur notre exemple, certains étudiants ont déjà démissionné.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE	
V. Morice - V1.2	Retour	
	L1 Santé, Concours - 2010-2011, gestion des affe	ctations (admissions)
	Déclarer qu'un étudiant admis a démissionné et lui trouver un remplaçant	0
	Revenir sur la démission d'un étudiant Choisir l'étudiant concerné 2400607 (CCCC Cccc)	0
	Afficher les étudiants qui ont démissionné ainsi que leurs remplaçants	OK Retour
FMPMC Site Pitié-Salpénie 91, 105 Bd de Piépital, 76834 Pairi 13ème Tél 01 40 77 95 00 Site Sain-Antoine 27 aug Challewer 2614 Deric 10 ac	Retour Déconnexion	

Lorsque les affectations des étudiants ont été déterminées, il devient possible de déclarer la démission d'un étudiant pourtant admis dans une des filières. Cette déclaration permet la recherche d'un étudiant remplaçant. Il peut en réalité n'y avoir aucun remplaçant (l'étudiant démissionnaire est un étranger à l'origine d'une augmentation du numerus clausus) ou plusieurs (l'étudiant remplaçant était admis dans une filière non préférée, et il faut trouver un remplaçant pour lui aussi). Les étudiants ayant démissionné après avoir été admis ainsi que leurs remplaçants peuvent ensuite être affichés et des courriels peuvent leur être adressés.

# XII-7 Affichage de résultats

Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE																		
Reto	Retour																	
							ltats du c	oncours o	lu L1	l Sant	té - 2	010-20	11					
Accès au fichier d'export pour sauvegarde Modifier la sélection Classement par valeurs croissantes de numéro (Cliquer sur le nom d'une colonne pour classer selon ce critère. Un autre clic donne l'ordre inverse)																		
- minemage	marc a	012 200 pro	Interes I	ience. (	Allenertout													
numéro	Méd	Pharma	Odont	Maieu	totMed/1200	totPhar/1020	totDent/1200	totMaieu/1260	rgMed	rgPhar	rgDent	rgMaieu	rgReor2	RésMed	RésPhar	RésDent	RésMaieu	RéorientFin
1234567	inscrit	inscrit	inscrit	inscrit	0862.5	0750	0876	0907.5	72	50	44	71	614	admis	a mieux	a mieux	a mieux	
2008095					Abs	Abs	Abs	Abs	1942	1939	1934	1930	519	recalé	recalé	recalé	recalé	redoublement
2103653					0510.87	0450.75	0526.17	0541.95	872	816	834	870	1252	recalé	recalé	recalé	recalé	réorientation
2207958					0567.98	0465.51	0566.18	0606.29	743	774	741	721	968	recalé	recalé	recalé	recalé	
2210767					0140.1	0114	0158.1	0157.5	1828	1799	1768	1815	449	recalé	recalé	recalé	recalé	
2303926					0657.18	0544.95	0657.63	0703.5	507	539	500	484	683	recalé	admis	a mieux	a mieux	
2304089					0277.65	0223.65	0292.05	0313.65	1477	1471	1425	1433	153	recalé	recalé	recalé	recalé	
2304312					0203.19	0172.5	0206.79	0223.65	1664	1620	1652	1656	415	recalé	recalé	recalé	recalé	redoublement
2304322					0726.99	0606.21	0718.44	0773.01	343	370	339	332	707	admis	a mieux	a mieux	a mieux	
2304335					0729.02	0627.81	0747.92	0775.49	339	312	275	324	723	a mieux	a mieux	admis	a mieux	
2304742	İ		ĺ		0782.52	0641.85	0776.22	0831.3	214	272	213	202	894	a mieux	a mieux	admis	a mieux	
2304921					0369.02	0329.55	0408.62	0395.33	1218	1145	1115	1217	135	recalé	recalé	recalé	recalé	
2312437	İ				0325.11	0263.55	0344.46	0352.65	1343	1338	1278	1333	1413	recalé	recalé	recalé	recalé	réorientation
2400607	İ				0725.79	0613.11	0742.44	0778.41	345	350	289	318	1801	admis	a mieux	a mieux	a mieux	
2401989	i – i				0665.34	0554.1	0654.54	0703.5	479	510	512	485	677	recalé	admis	recalé	a mieux	
2402275	i i				0508.92	0424.95	0517.47	0539.4	877	884	853	877	878	recalé	recalé	recalé	recalé	redoublement
2403631	i				0322.38	0275.85	0326.88	0344.4	1350	1299	1329	1355	1301	recalé	recalé	recalé	recalé	réorientation
2501516	İ				0634.05	0523.8	0610.2	0670.05	569	611	623	572	982	recalé	recalé	recalé	recalé	redoublement
2501552					0473.15	0392.01	0483.05	0512.24	972	978	938	947	1358	recalé	recalé	recalé	recalé	
2501798	İ				0485.84	0374.55	0468.29	0519.53	938	1027	975	928	1151	recalé	recalé	recalé	recalé	réorientation
numéro	Méd	Pharma	Odont	Maieu	totMed/1200	totPhar/1020	totDent/1200	totMaieu/1260	rgMed	rgPhar	rgDent	rgMaieu	rgReor2	RésMed	RésPhar	RésDent	RésMaieu	RéorientFin
2503432					0281.85	0212.55	0294.9	0317.55	1467	1508	1414	1424	1488	recalé	recalé	recalé	recalé	réorientation
2508199	i t				0228.12	0204.36	0238.92	0243.96	1588	1527	1570	1594	368	recalé	recalé	recalé	recalé	
2600350					0858.89	0712.5	0839.54	0909.98	75	107	88	67	658	a mieux	admis	a mieux	a mieux	

La description détaillée du tableau de résultats proposé aux gestionnaires d'examen (scolarité) se trouve page 133. La version simplifiée présentée aux étudiants et aux utilisateurs autorisés est décrite page 19.

Les deux catégories d'utilisateurs peuvent trier les données selon les valeurs croissantes ou décroissantes de chaque colonne. Ils peuvent aussi choisir entre l'affichage complet du tableau et un affichage limité aux 200 premières lignes.

Les gestionnaires d'examen peuvent de plus demander l'export du tableau (complet) dans un fichier de type CSV, ainsi que réaliser une sélection sur les étudiants et/ou les informations affichées. Un export après sélection ne portera que sur les données sélectionnées.

L'écran de sélection de données est montré ci-dessous.

Nous choisissons de sélectionner les étudiants admis dans la filière médecine et de n'afficher que leur total, rang, année d'inscription, nationalité, et s'ils sont ou non paramédicaux (sans compter leur numéro, toujours présent). Le résultat est présenté sur le second écran cidessous.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE&MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE		
V. Morice - V1.2	Retour Aide		
	Résultats du concours de	e la PAES - 2010-2011	
	Selection des	donnees	
	Sélection des étudiants : admis dans	💌 la filière Médecine 💌	
	Sélection des informations à afficher		
	Toutes		
	Les inscriptions		
	Les totaux		
	Les rangs		
	Les résultats au(x) concours		
	Toutes les informations d'identité		
	Nom Prénom		
	Date naissance		
	Annee inscription		
	Ivationalite		
	F ar antecic aux		
SORBONNE UNIVERSITES	Les notes		
FMPMC Site Pitié-Salpérière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 75634 Paris 13ème	Retour Déconnexion		UK
Tél 01 40 77 95 00			
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00			
Faculté de Pierre et Marie	e médecine		

Retour

Aide

#### Résultats du concours de la PAES - 2010-2011 Etudiants admis - Filière Médecine

Accès au fichier d'export pour sauvegarde

#### Modifier la sélection

Classement par valeurs croissantes de numéro (Cliquer sur le nom d'une colonne pour classer selon ce critère. Un autre clic dom

numéro	totMed/1800	rgMed	Inscr	Nat	paramed
2701144	1249.91	100	redoublant	Fra	
2701145	1289.93	58	redoublant	Fra	
2701147	1295.52	53	redoublant	Fra	
2701188	1320.69	39	redoublant	Fra	
2701219	1296.65	51	redoublant	Fra	
2701230	1223.58	127	redoublant	Fra	
2701235	1354.76	25	redoublant	Fra	
2701247	1226.15	125	redoublant	Fra	
2701259	1448.01	4	redoublant	Fra	
2701264	1335.86	32	redoublant	Fra	
2701280	1206.8	158	redoublant	Fra	
2701283	1294.68	54	redoublant	Fra	
2701284	1229.13	119	redoublant	Fra	
2701321	1190.28	180	redoublant	Fra	oui
2701322	1349.81	28	redoublant	Fra	
2701344	1355.12	23	redoublant	Fra	
2701353	1226.28	123	redoublant	Fra	
2701366	1213.07	146	redoublant	Fra	
2701491	1327.97	37	redoublant	Fra	
2701509	1200.17	163	redoublant	Fra	
numéro	totMed/1800	raMed	Inscr	Nat	paramed

Lorsqu'un étudiant identifié se connectera, il aura accès à l'écran suivant. La ligne donnant accès au tableau de tous les résultats est absente si cet accès n'a pas été autorisé lors de la déclaration du concours.

FACULTÉ DE MÉDECINE PIERRE & MARIE CURIE	Faculté de médecine Pierre et Marie CURIE
V. Morice - V1.0	Retour Aide
	L1 Santé : résultats des examens
	Résultats du concours du L1 Santé - 2010-2011
	Votre résultat
	Tableau de tous les résultats
FMPMC Site Pitié-Salpêrière 91, 105 Bd de l'Hôpital, 76634 Paris 13ème Tál 01 40 72 os on	Retour Déconnexion
Site Saint-Antoine 27 rue Chaligny, 75571 Paris 12ème Tél 01 40 01 13 00	

Ses propres résultats sont alors présentés comme suit.

### Résultats du concours de la PAES - 2010-2011

### Numéro de dossier = 2701417

Nom Prénom = **BBBB Bbbb** Date naissance = **17/06/1989** Année inscription = **redoublant** Nationalité = **Fra** Paramédicaux =

#### Concours - 2010-2011 : admis (Odontologie)

#### Médecine

Ordre de préférence pour le concours « Médecine » = 1 Résultat = en attente (150 étudiants admis [pour Paramédicaux = non ou non rempli], rang du dernier = 172) Rang = 186 Total/1800 = 1187.25

#### Pharmacie

Ordre de préférence pour le concours « Pharmacie » = 3 Résultat = exclu (200 étudiants admis [pour Paramédicaux = non ou non rempli], rang du dernier = 393) Rang = 133 Total/1800 = 1232.07

#### Odontologie

Ordre de préférence pour le concours « Odontologie » = 2 Résultat = **admis** (34 étudiants admis [pour Paramédicaux = non ou non rempli], rang du dernier = 181) Rang = **159** Total/1800 = **1199.85** 

#### Maïeutique

Ordre de préférence pour le concours « Maïeutique » = 4 Résultat = exclu (3 étudiants admis [pour Paramédicaux = non ou non rempli], rang du dernier = 203) Rang = 182 Total/1800 = 1201.17

Calcul des rangs effectué le 19-12-2011 16h04mn51 Admissions déterminées le 19-12-2011 16h12mn32

#### Liste des notes obtenues

UE1/300 = 154.95 UE2/300 = **259.95** UE3/300 = 225.6 UE3.1/12 = 09.04 UE3.2/8 = 6 UE4/120 = 055.2 UE5/120 = 102 UE6/120 = 042UE7/240 = 202.8 PrAct Gen/60 = 30.87 PrActifs/60 = 26.4 AnatTete/90 = 60.48 AnatPtBass/90 = 27 Medic/180 = 132.3GenCran/90 = 39.6 AnatReprod/150 = 100.8 Quitter
# Annexe B. Installer ResExam

# I- Prérequis

ResExam est accessible sur Internet. Il doit donc être installé sur un **serveur HTTP**. Il est écrit en **PHP** et utilise le système de gestion de base de données **MySql**.

Le SGBD MySql doit être en version 5 ou au moins en version 4.1. Il peut fonctionner en version antérieure mais les limites imposées alors sur le nombre de jointures interdisent la déclaration d'un nombre suffisant de disciplines pour les examens ou concours.

PHP doit être en version 5, à la rigueur 4.

PHP doit pouvoir envoyer des **courriels**. Sa fonction mail() impose qu'il ait accès au service sendmail sur le serveur. Pour d'autres programmes de mail, consulter <u>http://fr2.php.net/manual/fr/mail.requirements.php</u>. S'il n'est pas possible de configurer le serveur pour qu'il envoie des courriels, il faut l'indiquer dans le fichier de configuration spécifique au serveur ; toutes les opérations concernant les courriels prévues dans ResExam seront alors désactivées.

Si on doit utiliser une authentification SMTP, on pourra utiliser le paquetage PEAR. Le nom du serveur SMTP devra alors être donné à ResExam dans son fichier de configuration.

Lorsqu'on veut pouvoir utiliser un **serveur CAS** pour les connexions à ResExam, les paquetages CURL et PEAR doivent être installés sur le serveur. Il faut aussi installer PHP avec les modules openssl, domxml et zlib.

Voir <u>http://www.ja-sig.org/wiki/display/CASC/phpCAS+requirements</u> pour plus de détails.

# II- Définition de la base de données

La base de données ResExam est entièrement définie dans le fichier **resexam.sql** qu'il suffit de faire exécuter par MySql.

Selon les droits disponibles sur MySql, certaines instructions peuvent poser un problème.

- Le fichier resexam.sql commence par tenter de créer la base de données (create database) après l'avoir supprimée si elle existe déjà. En cas de droits insuffisants, cette double opération échouera et doit donc être commentée (commencer les lignes par un double tiret --). Elle devient en effet inutile, puisque la création a dû être réalisée par l'administrateur de MySql.
- En fin de fichier se trouvent deux instructions grant définissant deux utilisateurs internes de MySql, utilisés lors des connexions de PHP à la base. La première définit un utilisateur avec droit de lecture des données, la seconde avec droit de mise à jour. En cas de droits insuffisants, la création de ces utilisateurs échouera et doit donc être commentée. Dans ce cas l'administrateur a dû créer au moins un utilisateur avec droits d'écriture dans la base. Le ou les utilisateurs utilisés par PHP pour se connecter à MySql devront être indiqués dans le fichier de configuration de ResExam.

### **III- Répertoires d'installation de ResExam**

Les programmes PHP spécifiques de ResExam sont tous situés dans un même répertoire. Son emplacement sur le serveur http est libre.

Ce répertoire comporte plusieurs sous-répertoires :

- charte contient les éléments de la charte graphique utilisée, images et fichier de styles CSS. En cas de changement de charte graphique (définie dans le fichier charte.php), ces éléments n'ont plus nécessairement d'intérêt. Ce répertoire est utilisé uniquement en lecture.
- docs contient la documentation en ligne. Il est utilisé uniquement en lecture.
- export est utilisé lors des exports des fichiers. Il doit permettre un accès en écriture.
- **phpcas** contient les programmes PHP nécessaires à la connexion des utilisateurs via un serveur CAS.

### IV- Paramétrage de ResExam

Les paramétrages doivent normalement être réalisés sur les deux fichiers de ResExam **serveur\_specific.php** et **config.php**. Le premier définit des informations concernant le serveur, et le second des informations concernant ResExam. Les paramètres sont actuellement définis par des variables de PHP (et non des constantes). On y ajoutera le fichier **charte.php** qui définit la charte graphique utilisée.

### IV-1 Le fichier serveur\_specific.php

**\$server** et **\$bdname** sont les noms du serveur contenant MySql et de la base de données, actuellement localhost et resexam.

**\$userbdsimple** et **\$passbdsimple** sont les nom et mot de passe de l'utilisateur autorisé à se connecter en lecture sur MySql. **\$userbdmaj** et **\$passbdmaj** sont les nom et mot de passe de l'utilisateur autorisé à se connecter en écriture sur MySql. Comme signalé plus haut, il peut s'agir d'un utilisateur unique, mais il doit cependant être déclaré deux fois.

**\$SMTPserveur** est le nom du serveur SMTP utilisé pour les courriels, lorsqu'ils doivent être envoyés par PEAR. Il doit rester vide pour un envoi de courriels par la fonction mail() de PHP. On lui donnera la valeur **NoMail** pour indiquer que le serveur ne peut pas envoyer de courriel.

**\$utf8** permet d'indiquer si le serveur prend ou non en charge le codage des caractères en UTF8. C'est généralement le cas et **\$utf8** doit être mis à 1. Dans le cas contraire, cette variable doit être à 0.

**\$nbdecimales** est le nombre de décimales conservées pour les notes des étudiants, en général 2. En cas de besoin, les notes sont arrondies, et non tronquées, au nombre de décimales demandé.

**\$retourdef** est l'URL vers laquelle ResExam doit se diriger lorsqu'on quitte le logiciel. Il ne s'agit d'une URL par défaut.

## IV-2 Le fichier config.php

**\$dir\_exp** et **\$dir\_cas** sont les noms des sous-répertoires utiles aux exports et contenant les programmes de phpcas (actuellement export et phpcas).

**\$racfillexp** et **\$durfillexp** définissent la racine du nom des fichiers d'export des résultats et leur durée de vie en secondes. Sur le serveur HTTP, le nom d'un fichier d'export est constitué de sa racine et de la date de création. A chaque demande d'export, un nouveau fichier est créé et ceux présents depuis plus longtemps que la durée de vie sont éliminés. De même **\$racfilpexp** et **\$durfilpexp** définissent la racine du nom des fichiers d'export des préférences et démissions et leur durée de vie en secondes.

**\$delaidepassaffich** est un délai exprimé en secondes utilisé pour afficher une date limite (pour s'inscrire, pour modifier ses préférences, ou pour démissionner après avoir été admis) dans un courriel, alors qu'elle est déjà dépassée.

**\$nbmaxjointures** est le nombre maximal de jointures SQL autorisées dans ResExam. Il doit être inférieur ou égal au nombre autorisé par MySQL, actuellement 61.

**\$LOG\_FILE** est le nom, avec son chemin, d'un fichier texte où sont conservées les connexions à ResExam. **\$expiration** est la durée maximale (en secondes) d'inactivité d'une session (un utilisateur connecté) avant une déconnexion automatique. **\$nb\_err\_mdp** est le nombre maximal de tentatives successives de connexion échouées avant blocage du compte utilisateur ; un tel blocage ne peut se produire que pour des connexions non CASsifiées (c'est sinon la stratégie du serveur CAS qui est utilisée), et uniquement pour des utilisateurs de type enseignant ou gestionnaires d'examens.

**\$nbligvides** est le nombre de lignes vides à créer dans le tableau de saisie interactive des notes, lorsque ce tableau autorise la création d'étudiants (cas où les identifications ne sont pas importées).

**\$nbligaffentete** est le nombre de lignes présentes dans les tableaux de présentation des données ou de leur mise à jour interactive, entre deux répétitions de la ligne d'en-tête contenant les noms des colonnes.

**\$nbligaffmax** est le nombre maximal de lignes à afficher dans le tableau des résultats, tant qu'on n'a pas demandé l'affichage du tableau complet.

**\$nbligeditmax** est le nombre maximal de lignes présentées dans le tableau de mise à jour interactive des notes.

**\$nbmaxuslect\_menu** donne le nombre maximal d'étudiants pouvant donner lieu à la construction d'un menu de choix. Lorsque le nombre d'étudiants concerné est suffisamment faible, ils sont directement intégrés dans le menu de choix construit. Sinon une étape intermédiaire est réalisée pour retarder la construction d'un menu couteuse en temps, soit en permettant la sélection directe d'un étudiant par son numéro (utilisé par exemple lors de la mise à jour des préférences d'un étudiant), soit en intégrant dans le menu complet un item désignant la totalité des étudiants (utilisé par exemple dans les menus de modification ou suppression des utilisateurs).

**\$nbuseraffmax** donne le nombre maximal d'utilisateurs de type étudiant ou enseignant qui peuvent être présentés dans la page de description d'un examen. Lorsqu'ils sont plus nombreux, seuls leurs nombres sont indiqués.

**\$present\_pref** contrôle la présentation des tableaux de mise à jour des préférences. Les filières y sont habituellement présentées en colonne (*colonne* est la valeur par défaut) ; on peut demander à ce qu'elles soient présentées en ligne (valeur *ligne*).

### IV-3 Le fichier charte.php

Les pages de ResExam doivent être formées au minimum d'un bandeau gauche susceptible d'accueillir les listes des actions possibles proposées aux gestionnaires d'examens, et à droite d'un corps de page. Il faut de plus prévoir des boutons (ou au moins des possibilités de liens) de type retour (retour à la page appelante), aide (accès à l'aide contextuelle), et déconnexion (quitter le logiciel en se déconnectant).

Dans la charte UPMC, il y a un bandeau fixe en haut, puis, en dessous, le bandeau gauche et le corps de page. Plus bas se trouvent les boutons de retour et de déconnexion qui finissent le corps de page, puis le logo UPMC et des adresses fixes.

Le fichier **charte.php** comporte deux fonctions. La première, **DebPage**, prend en charge le bandeau supérieur, le bandeau gauche, et le début du corps de page (bouton retour, bouton aide, et titre principal). La seconde, **FinPage**, prend en charge les boutons inférieurs et le bas de page (logo et adresses). Le contenu du corps de page doit être écrit après appel à DebPage, mais avant appel à FinPage.

La fonction **DebPage** possède 5 arguments et utilise 3 variables globales (\$retour, \$pageretour, et \$versionresexam). Le premier argument est le titre principal à afficher. Le second est du code JavaScript utile à la page ou une chaîne vide ; le code JavaScript ne doit pas contenir la balise HTML <script>. Le troisième argument est le contenu à intégrer dans le bandeau gauche, ou une chaîne vide. Le quatrième est le texte de l'aide contextuelle ou une chaîne vide ; le bouton d'aide n'est pas affiché si le texte est vide. Le dernier argument permet d'obtenir des pages incomplètes. Avec la valeur 0, on obtient l'affichage complet ; avec la valeur 1, le bandeau gauche est supprimé (et s'il existait une partie droite, elle devrait l'être aussi) ; avec la valeur 2, tous les bandeaux sont supprimés et il ne reste plus que le corps de page, censé s'afficher dans une nouvelle page (cas des résultats personnels d'un étudiant) ; ce corps comportera un bouton HTML quitter permettant de fermer la nouvelle page.

La variable globale **\$retour** est généralement le nom du fichier PHP où se diriger par le bouton de retour. Ce peut aussi être l'URL d'un autre fichier dans le cas où le bouton de retour demande de quitter ResExam (a priori sans déconnexion). Cette URL peut être complétée d'informations du type ?etude=PAES indiquant le nom de la population étudiante concernée. La variable globale **\$pageretour** n'est remplie qu'exceptionnellement. Si non vide elle contient une information à ajouter à l'adresse de retour en tant que variable GET, sous le nom pageretour.

La variable globale **\$versionresexam** est le numéro de version de ResExam, affiché sur chaque page.

La fonction **FinPage** ne possède qu'un argument et utilise les deux variables globales \$retour et \$pageretour décrites ci-dessus. Son argument unique est identique au dernier argument de DebPage et indique si la page est ou non complète.

## V- Les points d'entrée dans ResExam

Il existe quatre types d'entrées dans ResExam : celle permettant aux étudiants de visualiser les résultats (avec ou sans connexion par mot de passe selon la description de l'examen concerné) ; celle permettant aux étudiants de se connecter pour définir leurs préférences entre plusieurs filières ; celle permettant à des enseignants de saisir des notes d'étudiants ; et celle permettant aux gestionnaires d'examens de réaliser toute opération utile sur les examens ou concours dont ils ont la charge.

L'entrée permettant la visualisation des résultats est le fichier **index.php** (voir page 13 pour plus de détails).

L'entrée permettant aux étudiants de mettre leurs préférences à jour est **indexpref.php** (voir page 23 pour plus de détails).

L'entrée adaptée aux enseignants est **indexloguser.php** (voir page 50 pour plus de détails).

Enfin l'entrée prévue pour les gestionnaires d'examens est **indexlog.php** (voir page 61 pour plus de détails).

Lorsqu'un lien est fait vers un point d'entrée permettant la visualisation des résultats (index.php) ou vers un point d'entrée permettant aux étudiants de mettre leurs préférences à jour (indexpref.php), il est, sauf exception, nécessaire de préciser la population étudiante concernée par la variable GET nommée **etude**, par exemple index.php?etude=PAES. Si la population étudiante autorise plusieurs méthodes de connexions (serveurs CAS), il faut généralement préciser aussi cette méthode par la variable GET nommée **login**, par exemple index.php?etude=PAES&login=UPMC.

Pour les autres points d'entrée ces précisions sont optionnelles. En cas d'absence, un menu de choix des populations étudiantes disponibles et/ou des méthodes de connexion utilisables sera proposé.

Sauf pour les entrées adaptées aux gestionnaires d'examen (indexlog.php), outre la population étudiante on peut indiquer la variable GET nommée **examen** pour donner le nom de l'examen concerné.

Par exemple index.php?etude=PAES&examen=concours.

Les liens vers les points d'entrée peuvent être codés « en dur » dans un site internet.

Pour l'intégration dans l'ENT de l'Université Pierre et Marie Curie, une page particulière a aussi été développée (fichier **UPMC\_resexam.php**). Elle est appelée après connexion sur l'ENT d'un utilisateur via le serveur CAS de l'université. Avec son nom de login, les bases de données de ResExam sont interrogées pour détecter le niveau de l'utilisateur et la ou les populations étudiantes auxquelles il a droit. Elle retourne alors une liste de liens hypertextes correspondant aux entrées disponibles pour l'utilisateur, ou un message s'il n'a droit à rien.

Après installation de ResExam, il n'existe aucun utilisateur susceptible de se connecter. Lors du premier appel à l'entrée prévue pour les gestionnaires (indexlog.php), ResExam force la création d'un premier administrateur avant d'autoriser toute autre action.

## VI- Les programmes PHP de ResExam

### VI-1 Les programmes un peu généraux

Sauf exception, tous les programmes commencent par inclure **commun.php** qui à son tour inclut les fichiers de configuration décrits précédemment **serveur\_specific.php**, **config.php** et **charte.php**. Le fichier commun.php contient des définitions de variables et des fonctions utiles à plusieurs des programmes, en particulier pour le calcul des totaux des étudiants et pour l'envoi de courriels.

Le fichier **inc\_verif.php**, appelé aussi au début de presque chaque programme, permet de contrôler qu'un utilisateur est correctement identifié. Le fichier **inc\_verif2.php** en est une version simplifiée utilisé lors de la mise à jour interactive des notes.

Le fichier **destroy\_session.php** est utilisé pour détruire la session lorsqu'un utilisateur se déconnecte de ResExam. Le fichier **logoutCASvide.php** permet de se déconnecter du serveur CAS suite à une erreur détectée par ResExam.

Le fichier **retourUPMC.php** permet d'afficher une page indiquant à l'utilisateur qu'il s'est déconnecté de ResExam, si aucune autre page de retour n'est disponible.

Le fichier **aide.php** ouvre la page contenant l'aide contextuelle.

Le fichier **vide.html** est une page HTML vide, permettant l'affichage de pop-up.

### VI-2 Les programmes de connexion

Les quatre points d'entrée dans ResExam ont été décrits dans la section précédente : **index.php**, **indexpref.php**, **indexloguser.php**, et **indexlog.php**.

Sauf pour le premier qui n'impose pas toujours de s'identifier, ils proposent un formulaire pour entrer son login et mot de passe pour une identification non CASsifiée, ou appellent le serveur CAS si ce serveur doit gérer la connexion. Ils peuvent aussi lorsque c'est nécessaire demander le nom de la population étudiante concernée et/ou la méthode de connexion à utiliser.

indexlog.php et indexloguser.php vérifient que la méthode de connexion est connue ou présentent un menu de choix. Puis ils appellent respectivement **indexlog\_inner.php** et **indexloguser\_inner.php** qui prennent en charge la véritable connexion.

Lorsqu'aucun utilisateur n'a encore été défini, l'appel à indexlog.php conduit à lancer le programme **cre\_first\_admin.php** qui permet la création d'un premier administrateur.

Ils donnent ensuite la main au programme **login.php** chargé de contrôler que l'entrée est correcte, de vérifier les droits de l'utilisateur, de démarrer sa session, et d'appeler le programme voulu : retour vers **index.php** pour une demande d'accès aux résultats ; appel à **def\_pref.php** pour une demande de mise à jour des préférences par un étudiant ; appel à **accueiluser.php** pour une demande de mise à jour de notes par un enseignant ; ou appel à **accueil.php** pour une connexion d'un gestionnaire d'examens.

Rappelons aussi la présence du fichier **UPMC\_resexam.php** utile à l'intégration de ResExam dans l'ENT et décrit dans la section précédente.

## VI-3 Les programmes spécifiques

## 1) Affichage des résultats

L'affichage est demandé depuis **index.php** pour les étudiants, et depuis **accueil.php** pour les gestionnaires de l'examen.

L'affichage du tableau complet est réalisé par **aff\_res\_total.php**. Ce programme gère aussi les fonctions associées de tri, de sélection de données et d'export.

L'affichage des résultats personnels d'un étudiant est obtenu par le programme **aff\_res\_unique.php**. Il n'est accessible que depuis **index.php**.

### 2) Gestion des inscriptions et des préférences

La mise à jour interactive des inscriptions et des préférences d'un étudiant est prise en charge par le programme **def\_pref.php**. Ce programme est appelé après connexion d'un étudiant via **indexpref.php**. Il est aussi appelé à partir de **gest\_preferences.php**, programme réservé aux gestionnaires de l'examen, accessible depuis **accueil.php**, la page des actions possibles qui leur est proposée.

Depuis **gest\_preferences.php**, les gestionnaires peuvent aussi ouvrir ou fermer l'accès aux étudiants pour mettre leurs préférences à jour, importer un fichier de préférences (programme **import\_pref.php**), ou afficher les préférences actuelles (programme **affich\_pref.php**).

### 3) Mise à jour interactive des notes

La mise à jour des notes est réalisée par les programmes **accueiluser.php** et **maj1note.php**. Le premier propose le tableau modifiable ; le second effectue la mise à jour des bases après une modification.

La connexion d'un enseignant l'amène directement sous le contrôle de **accueiluser.php**. Pour un gestionnaire d'examens, l'appel se fait depuis **accueil.php**.

### 4) Actions spécifiques aux gestionnaires

Toutes les actions que peuvent engager les gestionnaires d'examen démarrent du programme **accueil.php** sous le contrôle duquel ils se trouvent après connexion. Ce

programme gère la création d'une population étudiante et le rattachement d'un gestionnaire à une population par un autre gestionnaire.

Les autres actions concernant les populations étudiantes sont la mise à jour (programme **mod\_etude.php**) et la suppression (programme **sup\_etude.php**).

Les administrateurs peuvent gérer les serveurs CAS utilisables via **cre\_casserv.php** (création), **mod\_casserv.php** (modification) et **sup\_casserv.php** (suppression).

Les autres actions concernant les utilisateurs sont la création d'un utilisateur (programme **cre\_user.php**), l'import d'utilisateurs (**import\_users.php**), la mise à jour d'un utilisateur (**mod\_user.php**), et la suppression d'un utilisateur (**sup\_user.php**).

Les actions directement réalisables sur les examens sont la création (cre exam.php), la duplication (dupl\_exam.php), l'affichage (affich\_exam.php), et la suppression (**sup\_exam.php**). Les opérations de mise à jour passent par le programme intermédiaire gest exam.php. Il permet l'appel de mod exam.php (mise à jour des caractéristiques générales d'un examen), cre\_itemident.php (création d'un item d'identification), mod\_itemident.php (modification d'un item d'identification, **sup\_itemident.php** (suppression d'un item d'identification), **cre\_discip.php** (création d'une discipline et rattachement à un examen fils), mod\_discip.php (modification d'une discipline), et **sup\_discip.php** (suppression d'une discipline et détachement d'un examen fils). Il appelle aussi **cre\_exam.php** pour permettre la création d'un examen fils. La gestion des priorités entre ex-æquo est réalisée par gest\_prio\_exaequo.php (construction de la règle de séparation des ex-æquo), gest\_groupe\_exaequo.php (gestion des groupes de disciplines) et gest\_prio\_intra\_itemid.php (gestion des priorités entre les valeurs possibles d'un item d'identification).

Les actions concernant les résultats sont l'affichage/export par **aff\_res\_total.php**, l'import par **import\_resul.php**, la mise à jour interactive des données par **accueiluser.php**, et la suppression de résultats par **sup\_resul.php**.

Les actions particulières complémentaires sont la gestion des courriels par gest\_courriels.php, le calcul des rangs des étudiants par calcul\_rangs.php, la gestion des inscriptions et des préférences entre filières par gest\_preferences.php (voir plus haut), et la gestion des affectations (admissions) par **gest\_affectations.php**. Ce dernier programme gère les envois de courriels et appelle calcul\_resultats.php qui code l'algorithme de répartition des étudiants classés en rang utiles dans les diverses filières. Cet algorithme est utilisé à la fois pour déterminer la répartition à partir de tous les résultats, mais aussi pour prendre en compte la démission d'un étudiant après qu'il ait été admis. En ce qui concerne les réorientations des étudiants, elles peuvent être déterminées de deux façons : par calcul\_resultats.php qui détermine les réorientations en même temps que les et par calcul\_reorient.php qui détermine les réorientations admissions, indépendamment des admissions, lorsqu'on demande un calcul indépendant, ou lorsqu'une mise à jour remet en cause les réorientations mais pas les admissions. De même la constitution des listes d'attentes peut être réalisée en même temps que le calcul des admissions par calcul\_resultats.php, ou indépendamment, suite à une modification concernant uniquement les listes (en général leur taille) par calcul\_attente.php. Enfin, le programme gest\_affectation.php peut appeler def\_demnonadmis.php qui permet à un gestionnaire de faire démissionner un étudiant de toutes les filières où il est inscrit à

condition qu'il soit non admis dans une filière, qu'il n'ait pas accès à la gestion de ses préférences, et que les admissions aient été déterminées.



## VI-4 Schéma de la structure des principaux programmes

Création d'un premier administrateur

# Annexe C. La base de données

## I- Serveurs de CASsification

Les serveurs de CASsification sont enregistrés dans la table **cas\_serv**. Chaque serveur est identifié par un numéro unique auto-incrémenté (champ **num\_casserv**), qui est la clé primaire. Il est aussi identifié de manière unique (clé unique) par un nom (champ **casname**).

Les serveurs de connexion secondaires autorisés par une population étudiante sont enregistrés dans la table **rel\_cas\_etude**. Sa clé primaire est le couple constitué du numéro de la population (champ **num\_etude**) et du numéro du serveur de CASsification (champ **num\_casserv**). Il est possible d'y enregistrer le fait qu'une connexion sans serveur CAS est autorisée en tant que méthode secondaire ; le champ **num\_casserv** est alors à 0.

Champs de la table **cas\_serv** :

- **num\_casserv** : numéro du serveur CAS, auto-incrémenté, clé primaire.
- casserv : adresse du serveur (200 caractères maximum).
- vercas : numéro de version du serveur, 1.0 ou 2.0 (valeur par défaut).
- casname : nom donné au serveur dans ResExam. Identifiant unique.
- **casport** : port à utiliser pour les connexions. Entier positif (par défaut 443).
- **casuri** : répertoire sur le serveur (URI, 200 caractères maximum).

La table **rel\_cas\_etude** ne comporte que deux champs, formant la clé primaire :

- num\_etude : numéro de la population étudiante concernée
- **num\_casserv** : numéro du serveur CAS autorisé par la population étudiante, ou 0 pour autoriser des connexions sans serveur CAS.

# **II- Populations étudiantes**

Les populations étudiantes sont enregistrées dans la table **etude**. Chaque population est identifiée par un numéro unique auto-incrémenté (champ **num\_etude**), qui est la clé primaire. Elle est aussi identifiée de manière unique (clé unique) par le couple formé d'un nom de population (champ **etude**) et d'un marqueur indiquant si la population est d'accès CASsifié ou non (champ **cas**).

Champs de la table :

- **num\_etude** : numéro de la population, auto-incrémenté, clé primaire.
- etude : nom court de la population (30 caractères maximum), obligatoire.
- etude\_complet : nom long de la population (200 caractères maximum).
- **cas** : numéro du serveur CAS principal de connexion des étudiants et enseignants à la population. Peut prendre la valeur 0 pour des connexions sans serveur CAS.

• **rang**: nombre entier positif permettant d'ordonner les populations dans divers menus.

### **III- Utilisateurs**

Les utilisateurs, à l'exception des étudiants, sont mémorisés dans une table principale **user**, et, pour les gestionnaires d'examens, une table secondaire **rel\_usr\_etude**.

Un utilisateur de niveau *administrateur* possède un nom de login différent de tous les autres utilisateurs et a accès à toutes les populations.

Un utilisateur de niveau *gestionnaire d'examens* possède lui aussi un nom différent de tous les autres utilisateurs. Cependant il n'a accès qu'à un certain nombre de populations étudiantes qui seront mémorisées dans rel\_usr\_etude.

Les utilisateurs de niveau *enseignant* et ceux ayant un *droit d'accès aux résultats* n'ont normalement accès qu'à une seule population. Leurs noms de login sont uniques pour cette population. Donc rien n'interdit de déclarer deux utilisateurs de même nom pour ces niveaux à condition qu'ils aient accès à des populations différentes, mais ResExam ne saura pas s'il s'agit de deux utilisateurs différents ou d'un seul déclaré deux fois.

La clé primaire de la table **user** est définie par le couple nom de login (champ **user**), et numéro de la population à laquelle l'utilisateur a accès ou 0 pour un administrateur ou un gestionnaire (champ **num\_etude**).

Champs de la table **user** :

- user : nom de login de l'utilisateur, obligatoire (30 caractères maximum).
- **password** : mot de passe de l'utilisateur sous forme cryptée pour un utilisateur non CASsifié, chaîne vide pour les autres (50 caractères maximum).
- usercas : méthode de connexion de l'utilisateur. S'il doit utiliser un serveur CAS, c'est le numéro de ce serveur (champ num\_casserv de la table cas\_serv) ; c'est 0 s'il ne doit pas utiliser de serveur CAS.
- **num\_etude** : numéro de la population étudiante à laquelle un utilisateur de type étudiant ou enseignant est attaché. Vaut 0 pour les autres utilisateurs.
- nb\_err : compteur du nombre de tentatives de connexions sans succès. Permet de bloquer le compte d'un utilisateur de type enseignant ou gestionnaire après plusieurs échecs de connexion.
- actif : vaut 1 si le compte est actif et 0 si le compte est bloqué.
- niveau : définit le niveau, donc les droits, de l'utilisateur. Les valeurs possibles sont lect pour un utilisateur ayant un droit d'accès aux notes en lecture seule ; user pour un utilisateur de type enseignant ayant le droit de mettre les notes à jour ; gest pour un gestionnaire d'examens ; et admin pour un administrateur.
- **nom** : nom civil de l'utilisateur, optionnel (50 caractères maximum).
- prenom : prénom de l'utilisateur, optionnel (50 caractères maximum).
- mail : adresse mail de l'utilisateur, optionnelle (50 caractères maximum).

La table **rel\_usr\_etude** ne comporte que deux champs, formant la clé primaire :

- **user** : nom de login de l'utilisateur de niveau gestionnaire d'examens concerné (30 caractères maximum).
- **num\_etude** : numéro de la population étudiante pour laquelle l'utilisateur a les droits d'accès. Pour un utilisateur donné, la table possède autant de ligne que de populations auxquelles il a accès.

## IV- Caractéristiques générales des examens

La table **examen\_top** comporte les caractéristiques communes à tous les examens appartenant à une même hiérarchie. La table **examen** comporte les caractéristiques spécifiques à chaque examen de la hiérarchie. Lorsqu'il n'y a pas de hiérarchie, les caractéristiques de l'examen sont réparties entre les deux tables. La table **reorient** décrit les stratégies de réorientation. La table **sous\_concours** définit les sous-populations et, pour chaque filière, les numerus\_clausus et totaux minimaux nécessaires pour être admis<sup>51</sup>. La table **rel\_subexam\_exam** définit quels sont les examens fils d'un examen donné, ce qui est utile uniquement en cas de hiérarchie, et surtout si cette hiérarchie possède plus de deux niveaux.

La clé primaire de **examen\_top** est un numéro d'examen unique (champ **num\_datex\_top**). La table **examen** a pour clé primaire un numéro d'examen unique autoincrémenté (champ **num\_datex**). En cas de hiérarchie, le numéro porté par l'examen de plus haut niveau est celui utilisé dans le champ *num\_datex\_top* de la table *examen\_top*; en l'absence de hiérarchie, on considère que l'examen (sans descendant) est l'examen de plus haut niveau. La table *examen* possède aussi deux index non uniques : le premier est le numéro porté par l'examen de plus haut niveau dans la hiérarchie (champ **top\_num\_datex**) ou est identique au champ *num\_datex* sinon<sup>52</sup>; le second est le nom de l'examen (champ **examen**).

La table **reorient** a pour clé primaire le couple *num\_datex*, *rang* : *num\_datex* désigne une ligne de la table examen contenant les informations de l'examen fils spécial de réorientation ; *rang* permet de distinguer et d'ordonner les informations de description de la stratégie de réorientation qui dépendent de catégories d'étudiants. La table *reorient* possède aussi deux index non uniques : le champ *num\_datex* déjà utilisé dans la clé primaire, et le champ *top\_num\_datex* qui désigne l'examen de plus haut niveau dans la hiérarchie.

La table **sous\_concours** a pour clé primaire un numéro unique (champ **num\_sous\_concours**). Il possède aussi une clé unique définie par le couple *num\_datex*, *rang* : *num\_datex* désigne l'examen filière auquel la ligne se rattache, et *rang* permet d'ordonner les sous-populations. Il possède enfin deux index non uniques : le champ *num\_datex* déjà utilisé dans la clé unique, et le champ *top\_num\_datex* qui désigne l'examen de plus haut niveau dans la hiérarchie.

La clé primaire de la table **rel\_subexam\_exam** est le numéro de l'examen fils enregistré (champ **num\_subdatex**).

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> On peut faire deux remarques : 1- la définition des sous-populations est la même pour toutes les filières ; 2- des lignes de la table *sous\_concours* sont créés pour tous les examens, qu'il s'agisse de filières ou non.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Les champs *top\_num\_datex* de *examen* et *num\_datex\_top* de *examen\_top* sont donc toujours identiques.

Champs de la table **examen\_top** :

- **num\_datex\_top** : numéro de l'examen de plus haut niveau dans la hiérarchie, ou de l'examen unique en l'absence de hiérarchie. C'est la clé primaire.
- **num\_etude** : numéro de la population étudiante à laquelle l'examen est rattaché.
- **datex** : date rattachée de manière interne à l'examen permettant de différencier les diverses copies d'un même examen.
- dataff : information temporelle rattachée à l'examen, utilisée dans les affichages pour différencier les diverses copies d'un même examen. Contrairement au champ datex, il n'y a pas d'obligation de définir des champs dataff différents pour deux copies distinctes.
- etat définit l'état de l'examen avec trois valeurs possibles : *ferme* indique que l'examen est en phase de définition et seuls les gestionnaires et les enseignants peuvent se connecter ; *ouvert* indique que les étudiants ont accès aux résultats ; et *archive* ne laisse plus de droits qu'aux gestionnaires.
- num\_reorient est le numéro de la procédure de réorientation active. Il désigne une ligne de la table *examen* (par son champ *num\_datex*). Il est nul s'il n'existe pas de procédure de réorientation active.
- protected : vaut 1 si l'accès aux résultats nécessite de s'identifier, et 0 sinon.
- self\_acces : vaut 1 si, pour un étudiant, l'accès aux résultats personnels est limité aux siens propres, et 0 sinon.
- **aff\_tous\_resul** : vaut 1 si les étudiants et les enseignants peuvent visualiser le tableau de tous les résultats (valeur par défaut), et 0 sinon.
- msg\_perso : est un champ texte mémorisant un message à afficher en tête de la page des résultats personnels d'un étudiant, et en début des pages de mise à jour des préférences par les étudiants.
- itemid : label donné à l'item numéro d'étudiant, obligatoire (30 caractères maximum).
- itemid\_complet : nom long donné à l'item numéro d'étudiant (50 caractères maximum).
- rgitemid : entier positif définissant le rang de l'item numéro d'étudiant. Ce rang permet de le ranger parmi les autres informations pour les affichages de résultats et les imports de données.
- typitemid peut prendre deux valeurs possibles : texte si le numéro d'étudiant peut être quelconque, et num s'il est numérique (en réalité cette information n'agit que sur les tris).
- anonymat permet d'indiquer la gestion ou non d'un numéro d'anonymat. Les valeurs possibles sont *non* s'il ne faut pas gérer de numéro d'anonymat ; *texte* s'il faut gérer un tel numéro et qu'il peut prendre des valeurs quelconques ; ou *num* si ce numéro doit prendre des valeurs numériques (en réalité la distinction entre textuel et numérique n'intervient que lors des tris).
- **itemanonym** : label donné au numéro d'anonymat, obligatoire si un tel numéro est utilisé (30 caractères maximum).

- typelogin définit si les étudiants ont ou non la possibilité de s'identifier en se connectant à ResExam et, si oui, certaines caractéristiques du login. Les valeurs possibles sont *non* si les étudiants ne doivent pas pouvoir s'identifier ; *itemid* si le login est identique au numéro d'étudiant (c'est le cas à l'UPMC) ; *texte* si le login est quelconque ; *num* si le login est numérique (la distinction entre login textuel et numérique n'est prise en compte que pour les tris).
- **itemlogin** : label donné à l'item login, obligatoire pour un type texte ou num (30 caractères maximum).
- itemlogin\_complet : nom long donné à l'item login (50 caractères maximum).
- **rgitemlogin** : entier positif définissant le rang de l'item login. Ce rang permet de le ranger parmi les autres informations pour les affichages de résultats et les imports de données.
- itloginsecret indique les circonstances dans lesquelles les logins des étudiants ne doivent pas être affichés. Les valeurs possibles sont *non* s'il n'existe pas de restriction, *maj* si les logins ne doivent pas apparaître lors des mises à jour des notes par les enseignants, *liste* si les logins ne doivent pas apparaître lors de l'affichage des listes de résultats, et *les2* si les logins ne doivent apparaître dans aucune des deux circonstances précédentes.
- itemnom : label donné à l'item prévu pour mémoriser le nom des étudiants (30 caractères maximum). Son absence (chaîne vide) indique que le nom des étudiants n'est pas enregistré.
- **itemnom\_complet** : label long donné à l'item de mémorisation du nom des étudiants (50 caractères maximum).
- **rgitemnom** : entier positif définissant le rang de l'item nom. Ce rang permet de le ranger parmi les autres informations pour les affichages de résultats et les imports de données.
- itnomsecret indique les circonstances dans lesquelles les noms des étudiants ne doivent pas être affichés. Les valeurs possibles sont *non* s'il n'existe pas de restriction, *maj* si les noms ne doivent pas apparaître lors des mises à jour des notes par les enseignants, *liste* si les noms ne doivent pas apparaître lors de l'affichage des listes de résultats, et *les2* si les noms ne doivent apparaître dans aucune des deux circonstances précédentes.
- **itemprenom** : label donné à l'item prévu pour mémoriser le prénom des étudiants (30 caractères maximum). Son absence (chaîne vide) indique que le prénom des étudiants n'est pas enregistré.
- **itemprenom\_complet** : label long donné à l'item de mémorisation du prénom des étudiants (50 caractères maximum).
- rgitemprenom : entier positif définissant le rang de l'item prénom. Ce rang permet de le ranger parmi les autres informations pour les affichages de résultats et les imports de données.
- itprenomsecret indique les circonstances dans lesquelles les prénoms des étudiants ne doivent pas être affichés. Les valeurs possibles sont *non* s'il n'existe pas de restriction, *maj* si les prénoms ne doivent pas apparaître lors des mises à jour des notes par les enseignants, *liste* si les prénoms ne doivent pas apparaître lors de l'affichage des listes de résultats, et *les2* si les prénoms ne doivent apparaître dans aucune des deux circonstances précédentes.

- itemmail : label donné à l'item prévu pour mémoriser le courriel des étudiants (30 caractères maximum). Son absence (chaîne vide) indique que le courriel des étudiants n'est pas enregistré.
- itemmail\_complet : label long donné à l'item de mémorisation du courriel des étudiants (50 caractères maximum).
- **rgitemmail** : entier positif définissant le rang de l'item courriel. Ce rang permet de le ranger parmi les autres informations pour les affichages de résultats et les imports de données.
- itmailsecret indique les circonstances dans lesquelles les courriels des étudiants ne doivent pas être affichés. Les valeurs possibles sont *non* s'il n'existe pas de restriction, *maj* si les courriels ne doivent pas apparaître lors des mises à jour des notes par les enseignants, *liste* si les courriels ne doivent pas apparaître lors de l'affichage des listes de résultats, et *les2* si les courriels ne doivent apparaître dans aucune des deux circonstances précédentes.
- rgiteminscrit : rang donné à l'item codant l'inscription ou non à chaque filière. Il est inutile pour un examen sans hiérarchie. Dans le cas contraire, il s'agit d'un entier positif permettant d'ordonner l'information d'inscription parmi les autres. Toutes les filières se partagent le même rang, l'ordre entre elles étant défini dans la table rel\_subexam\_exam.
- **definspref** vaut 1 si on autorise la gestion des inscriptions dans les filières en même temps que la définition des préférences, et 0 sinon.
- itinscritsecret indique les circonstances dans lesquelles les items codant les inscriptions ne doivent pas être affichés. Les valeurs possibles sont *non* s'il n'existe pas de restriction, *maj* si les items ne doivent pas apparaître lors des mises à jour des notes par les enseignants, *liste* si les items ne doivent pas apparaître lors de l'affichage des listes de résultats, et *les2* si les items ne doivent apparaître dans aucune des deux circonstances précédentes.
- val\_inscrit : label à utiliser pour coder l'inscription (30 caractères maximum).
- val\_non\_inscrit : label à utiliser pour coder la non-inscription (30 caractères maximum).
- **valspe** : valeur spéciale utilisable à la place de toute donnée, sauf les numéros d'étudiant et d'anonymat (10 caractères maximum).
- valsans\_objet : seconde valeur particulière utilisable à la place de toute donnée, sauf les numéros d'étudiant et d'anonymat (10 caractères maximum).
- rgrangs : nombre entier positif représentant le rang de l'item mémorisant les rangs des étudiants. Il permet de ranger cette information parmi les autres dans les tableaux de résultats et de mise à jour interactive, ainsi que pour les imports. En cas de hiérarchie d'examens, ce rang est commun à tous les examens.
- rgtotaux : nombre entier positif représentant le rang de l'item mémorisant les totaux des étudiants. Il permet de ranger cette information parmi les autres dans les tableaux de résultats et de mise à jour interactive, ainsi que pour les imports. En cas de hiérarchie d'examens, ce rang est commun à tous les examens.
- **concours** : vaut 1 s'il s'agit d'un concours, et 0 sinon.
- calcresul : indique si ResExam doit ou non calculer les résultats du concours (admissions). Les valeurs possibles sont *pas* si les résultats n'ont pas à être connus;

**non** si les résultats sont connus, mais non calculés par ResExam (saisis ou importés) ; **oui** si ResExam doit calculer les résultats, mais que ce calcul n'a pas encore été effectué ; **reorient** si ResExam a déjà déterminé les réorientations, mais pas encore les admissions ; **ouifait** si les résultats, bien que calculés, ne sont plus valides, mais doivent continuer à être affichés dans les tableaux et résultats personnels ; **attente** si les résultats sont déjà calculés et encore valides, à l'exception des listes d'attente qu'il faut recréer ; et **fait** si ResExam a déjà calculé les résultats. Le calcul ne peut être effectué par ResExam que sur les filières pour lesquelles les rangs des étudiants sont connus (saisis, importés, ou calculés). Les résultats (admissions, échecs) ne sont affichés que si *calcresul* est à *non*, *ouifait* ou *fait*.

- date\_calcresul : date à laquelle les résultats ont été calculés pour la dernière fois.
- etat\_preferences : indique où en est la mise à jour des inscriptions et des préférences entre filières. Les valeurs possibles sont *debut* si aucune préférence et/ou inscription n'a encore été définie ; *en\_cours\_insc* si la procédure d'inscription en ligne dans les filières est ouverte aux étudiants ; *fin\_insc* si des inscriptions ont déjà été prises ou si la procédure d'inscription interactive a déjà été activée, mais que cette procédure peut encore être relancée ; *debut\_pref* si la phase d'inscription est terminée définitivement, mais qu'aucune nouvelle mise à jour des préférences n'a encore eu lieu ; *en\_cours* si la procédure de mise à jour des préférences en ligne est ouverte aux étudiants ; *demseul* si les étudiants admis à une filière ont encore la possibilité de démissionner ; et *fait* si des préférences ont été définies, ou au moins la procédure a déjà été lancée, et que la procédure peut être relancée.
- **itemreorient** : label donné à l'information concernant la réorientation éventuelle de chaque étudiant, obligatoire si on veut gérer les réorientations (30 caractères maximum).
- importreorient : indique si les réorientations peuvent être importées avec le fichier des données (valeur *oui*, mise par défaut) ou non (valeur *non*).
- rgresul : nombre entier positif représentant le rang de l'item mémorisant les résultats du concours (admissions) et/ou réorientations. Il permet de ranger cette information parmi les autres dans les tableaux de notes et de mise à jour interactive, ainsi que pour les imports. En cas de hiérarchie d'examens, ce rang est commun à tous les examens.
- **numitem\_sousconc** : est le numéro de l'item d'identification utilisé pour définir des sous-populations, ou 0 si cet item n'existe pas.
- **durviemails** est un nombre entier positif ou nul définissant le nombre de jours pendant lesquels les courriels envoyés doivent être conservés en base de données. La valeur 0 demande à ne rien conserver.
- **dateliminscr** est une date à afficher dans les courriels indiquant jusqu'à quand les inscriptions en ligne seront autorisées.
- **datelimpref** est une date à afficher dans les courriels indiquant jusqu'à quand les modifications des préférences en ligne seront autorisées.
- **datelimdem** est une date à afficher dans les courriels indiquant jusqu'à quand un étudiant admis peut démissionner afin qu'on puisse lui trouver un remplaçant.
- limiteracces\_att vaut 1 si on veut que l'accès aux listes d'attente soit limité aux seuls gestionnaires du concours.

- valresuloui : label à utiliser pour indiquer qu'un étudiant est admis, obligatoire si les résultats du concours doivent être connus de ou déterminés par ResExam (30 caractères maximum).
- **valresulnon** : label à utiliser pour indiquer qu'un étudiant est recalé. Il peut être vide mais doit différer du codage utilisé pour un étudiant admis (30 caractères maximum).
- valresulattente : label à utiliser pour indiquer qu'un étudiant est sur liste d'attente. Il peut être vide mais doit différer du codage utilisé pour un étudiant admis (30 caractères maximum).
- valresuldemission : label à utiliser pour indiquer qu'un étudiant a démissionné d'une filière. Il peut être vide mais doit différer du codage utilisé pour un étudiant admis (30 caractères maximum).
- valresulexclu : label à utiliser pour indiquer qu'un étudiant n'est pas admis dans une filière, bien que classé en rang utile, parce qu'il a été admis dans une autre qui avait sa préférence. Il peut être vide mais doit différer du codage utilisé pour un étudiant admis (30 caractères maximum).
- valresul\_reorient : label à utiliser pour indiquer qu'un étudiant est réorienté. Ce label ne peut être vide pour permettre la gestion des réorientations. Il doit différer du codage utilisé pour un étudiant admis (30 caractères maximum).

Champs de la table examen :

- **num\_datex** : numéro de l'examen, auto-incrémenté, clé primaire.
- top\_num\_datex : numéro de l'examen de plus haut niveau dans la hiérarchie (identique au champ num\_datex en l'absence de hiérarchie). Ce numéro est celui mémorisé dans le champ num\_datex\_top de la table examen\_top.
- examen : nom court de l'examen, obligatoire (30 caractères maximum).
- examen\_complet : nom long de l'examen (200 caractères maximum).
- titre\_page\_exam : autre nom long de l'examen, utilisé pour des titres de pages (200 caractères maximum).
- affichable : vaut 1 si les notes de l'examen sont accessibles pour les étudiants et 0 sinon.
- import : définit la méthode d'entrée des données. Les valeurs possibles sont non si toutes les données doivent être entrées de manière interactive ; ident si les données d'identification doivent être importées et les notes entrées par des enseignants ; tout si toutes les données doivent être importées ; et autre si les données de l'examen sont saisies ou importées à travers d'autres examens de la hiérarchie (cette valeur possible n'est pas utilisable s'il n'y a pas de hiérarchie d'examens).
- iteminscrit : nom donné à l'item permettant de coder qu'un étudiant est ou non inscrit à l'examen. Il n'a pas d'intérêt en dehors d'une hiérarchie d'examens (tout étudiant est inscrit à l'examen). Il peut rester vide, mais cela indique que tous les étudiants restent inscrits à l'examen (30 caractères maximum).
- typeinscr définit le type d'inscription pour un véritable examen, ou le type de réorientation s'il s'agit d'un examen fils créé dans ce but. Les valeurs possibles sont normal pour un examen ordinaire ; multiple pour un examen auquel on ne peut s'inscrire que si on s'inscrit aussi à un examen normal ; reorient pour une procédure de réorientation pouvant être déclenchée indépendamment du calcul des

admissions ; et *reorient\_admis* pour une procédure de réorientation ne pouvant être déclenchée que lorsque les admissions sont connues.

- calcrang : détermine si ResExam doit ou non calculer les rangs des étudiants. Les valeurs possibles sont *pas* si les rangs n'ont pas à être connus ; *non* si les rangs sont connus, mais non calculés par ResExam (saisis ou importés) ; *oui* si ResExam doit calculer les rangs, mais que ce calcul n'a pas encore été effectué ; *ouifait* si les rangs, bien que calculés, ne sont plus valides, mais doivent continuer à être affichés dans les tableaux et résultats personnels ; et *fait* si ResExam que sur les filières pour lesquelles les totaux des étudiants sont connus (saisis, importés ou calculés). Les rangs ne sont affichés avec les résultats que si *calcrang* est à *non*, *ouifait* ou *fait*.
- date\_calcrang : date à laquelle les rangs ont été calculés pour la dernière fois.
- **itemrang** : nom donné à l'item qui mémorise les rangs des étudiants (30 caractères maximum).
- calctot : définit si ResExam doit ou non calculer les totaux des étudiants. Les valeurs possibles sont *pas* si les totaux n'ont pas à être connus; *non* si les totaux sont connus, mais non calculés par ResExam (saisis ou importés); et *oui* si ResExam doit calculer les totaux à chaque saisie ou modification de note.
- **totalmax** : nombre décimal indiquant la valeur maximale possible d'un total. Cette valeur est inutile si les totaux n'ont pas à être connus de ResExam ; elle est déclarée par le gestionnaire d'examens si les totaux sont saisis ou importés ; et elle est déterminée automatiquement si les totaux sont calculés par ResExam.
- itemtot : nom donné à l'item qui mémorise les totaux des étudiants (30 caractères maximum).
- filiere vaut 1 lorsque l'examen représente une filière c'est-à-dire possède un numerus clausus non nul (pour au moins une des sous-populations si elles ont été définies). Il vaut 0 sinon.
- **itemresul** : nom donné à l'item qui, en cas de concours, mémorise les résultats (admissions) des étudiants dans la filière (30 caractères maximum).
- attente\_aut\_fili\_si\_admis vaut 1 si un étudiant admis dans cette filière peut malgré tout faire partie d'une liste d'attente d'une autre filière, à condition toutefois qu'il ait déclaré préférer cette autre filière. Il vaut 0 sinon (valeur par défaut).
- **preference** : nombre entier positif ou nul donnant la préférence par défaut de la filière. La valeur 0 indique une non-inscription ou une démission. Une valeur positive est distincte de celles des autres filières et permet de les ordonner.
- **supoldreorient** n'est utile que si l'examen est une stratégie de réorientation. Ce champ vaut 1 si les anciennes réorientations doivent être effacées lors du déclenchement de la procédure et vaut 0 sinon (valeur par défaut).
- supoldnonreorient n'est utile que si l'examen est une stratégie de réorientation. Ce champ vaut 1 (valeur par défaut) si les anciennes valeurs utilisées en cas de nonréorientation doivent être effacées lors du déclenchement de la procédure et vaut 0 sinon.

Champs de la table reorient :

• **num\_datex** : numéro de l'examen fils spécial mémorisant la procédure de réorientation (champ *num\_datex* de la table *examen*).

- **top\_num\_datex** : numéro de l'examen de plus haut niveau dans la hiérarchie. Ce numéro est celui mémorisé dans le champ *num\_datex\_top* de la table *examen\_top*.
- **rang** : entier positif permettant d'ordonner les lignes de la table associées à un même examen fils spécial.
- num\_item est le numéro de l'item d'identification (champ num\_item de la table itemsid) utilisé pour définir une catégorie d'étudiants. Il est à 0 si on ne définit pas de catégorie d'étudiants, soit parce-que la procédure s'applique indifféremment à tous les étudiants, soit parce la procédure a déjà été décrite pour des catégories d'étudiants possédant un champ rang inférieur (on désigne alors tous les étudiants n'appartenant pas à ces catégories).
- valsitem est la liste des valeurs de l'item d'identification précédent qui définissent la catégorie d'étudiants. Elle comporte une ou plusieurs des valeurs possibles de l'item, séparées par des barres verticales |. Elle peut aussi contenir la valeur spéciale, la valeur sans-objet et la valeur vide. C'est une valeur textuelle de 100 caractères maximum.
- rang\_reorient est un entier positif ou nul définissant à partir de quel rang un étudiant de la catégorie courante doit être réorienté. La valeur nulle est utilisée pour indiquer qu'on n'utilise pas les rangs pour réorienter les étudiants.
- totmin\_reorient est un nombre décimal positif ou nul définissant en dessous de quel total un étudiant de la catégorie courante doit être réorienté. La valeur 0 indique qu'on n'utilise pas les totaux pour réorienter les étudiants.
- valresul\_nonreorient est le label à utiliser pour indiquer qu'un étudiant de la catégorie courante n'est pas réorienté (30 caractères maximum). Il est optionnel.

Champs de la table sous\_concours :

- **num\_sous\_concours** : numéro du sous-concours, auto-incrémenté, clé primaire.
- num\_datex : numéro de l'examen (filière) de rattachement (champ num\_datex de la table examen).
- **top\_num\_datex** : numéro de l'examen de plus haut niveau dans la hiérarchie. Ce numéro est celui mémorisé dans le champ *num\_datex\_top* de la table *examen\_top*.
- rang : nombre entier positif, différent des rangs des autres sous-concours rattachés à un même examen. L'ensemble des sous-concours rattachés à un même examen définit les caractéristiques des sous-populations pour cet examen. Les rangs permettent d'ordonner les sous-populations : on retrouve la même série de rangs pour les sous-concours rattachés à un autre examen de la même hiérarchie.
- valsitem : valeur(s) possible(s) de l'item d'identification utilisé pour définir les sous-populations (100 caractères maximum). Cette ou ces valeurs définissent une des sous-populations. On trouvera une définition de sous-concours avec cette ou ces valeurs pour chaque examen de la hiérarchie. S'il y a plusieurs valeurs possibles, elles sont séparées par des barres verticales |. Outre les valeurs possibles de l'item, on peut aussi y trouver les valeurs spéciales et sans-objet, ainsi que la valeur vide. Si le champ valsitem ne doit contenir que la valeur vide, il prend comme valeur une barre verticale |.
- **places** : nombre entier positif ou nul indiquant le numerus clausus de la filière pour la sous-population concernée, en cas de concours. La valeur 0 indique qu'aucune place

n'est donnée pour l'examen associé et la sous-population concernée ; si c'est le cas pour toutes les sous-populations, c'est qu'il ne s'agit pas d'une filière.

- **totminresuloui** : nombre décimal positif ou nul indiquant la valeur minimale du total requise pour qu'un étudiant de la sous-population concernée puisse être admis à la filière.
- **note\_elim** : vaut -1 si le sous-concours pour l'examen concerné ne définit pas de note éliminatoire. Sinon il s'agit d'un nombre entre 0 et 20 définissant une note éliminatoire.
- **attente** : nombre entier positif ou nul indiquant la taille (en nombre d'étudiants) de la liste d'attente éventuelle pour la sous-population concernée, lorsqu'un numerus clausus a été défini pour cette sous-population. La valeur 0 indique qu'aucune liste d'attente ne doit exister pour l'examen associé et la sous-population concernée

Champs de la table rel\_subexam\_exam :

- **num\_subdatex** : numéro d'un examen fils, clé primaire.
- **num\_datex** : numéro de l'examen parent.
- **rang** : nombre entier positif, différent des rangs des examens frères (autres examens fils du même parent). Les rangs permettent d'ordonner les examens frères.

## V- Définition des items d'identification

La table **itemsid** mémorise les informations de description des items d'identification. Sa clé primaire est le numéro auto-incrémenté donné à chaque item (champ **num\_item**). Une clé unique est définie à partir du couple constitué du numéro de l'examen concerné (en cas de hiérarchie, il s'agit du numéro de l'examen de plus haut niveau) et du nom donné à l'item d'identification (champs **num\_datex** et **item**).

La table **itemsid\_prio** est utilisée pour mémoriser des informations complémentaires lorsque l'item d'identification possède une liste de valeurs possibles et que certaines d'entre elles permettent de départager les ex-æquo. La clé primaire est constituée d'un triplet : le numéro de l'examen/concours concerné (champ **num\_datex**), le numéro de l'item d'identification concerné (champ **num\_item**), et la ou les valeurs possibles concernées (champ **valsitem**).

La table **itemsid\_sousconc** est utilisée pour mémoriser des informations complémentaires lorsque l'item d'identification possède une liste de valeurs possibles et que certaines d'entre elles ont une influence sur le numerus clausus. La clé primaire est constituée d'un quadruplet : le numéro du sous-concours concerné (champ **num\_sous\_concours**), le numéro de l'examen/concours concerné (champ **num\_datex**), le numéro de l'item d'identification concerné (champ **num\_item**), le type de modification du numerus clausus que la ou les valeurs impliquent (champ **typespe**), et la ou les valeurs possibles concernées (champ **valsitem**).

Champs de la table **itemsid** :

- **num\_datex** : numéro de l'examen auquel se rattache l'item d'identification. En cas de hiérarchie d'examen, c'est le numéro de l'examen de plus haut niveau.
- **num\_item** : numéro de l'item d'identification, auto-incrémenté, clé primaire.

- item : nom court donné à l'item, obligatoire (30 caractères maximum).
- item\_complet : nom long de l'item (50 caractères maximum).
- **item\_ext** : nom du champ où trouver l'information dans une base de données externe (100 caractères maximum). *Inutilisé actuellement*.
- type\_ext : type de la base de données externe dans laquelle trouver l'information. Les valeurs possibles sont *annuaire* pour l'annuaire, et *scol* pour la base de données de la scolarité. *Inutilisé actuellement*.
- rgitem : nombre entier positif représentant le rang de l'item d'identification parmi les autres informations concernant les étudiants. Il permet d'ordonner toutes ces informations dans les tableaux de résultats et de mise à jour interactive, ainsi que pour les imports.
- type : détermine le type des valeurs que peut prendre l'item. C'est *texte* pour un item dont les valeurs peuvent être quelconques ; *num* pour un item dont les valeurs sont quelconques mais sont triées selon un ordre numérique dans les tableaux de résultats ; *date* pour un item dont les valeurs ne peuvent être que des dates au format JJ-MM-AAAA ; ou *liste* pour un item dont les valeurs sont à choisir dans une liste de possibilités.
- ordreprio : permet de préciser si un item dont les valeurs ne sont pas à choisir dans une liste de possibilités, peut ou non intervenir dans une règle de séparation des exæquo, et, si oui, quel est l'ordre de priorité. Ses valeurs sont : *non* pour interdire à l'item de pouvoir participer à une règle de séparation des ex-æquo ; *ASC* pour que les plus petites valeurs soient prioritaires sur les plus grandes ; et *DESC* pour que les plus grandes soient prioritaires.
- priorite : nombre entier positif ou nul. Un nombre positif indique que l'item est utilisé pour séparer les ex-æquo. Dans ce cas il définit sa priorité vis-à-vis des autres items d'identification ou disciplines intervenant dans la stratégie de séparation des exæquo. Cette information n'est pas utilisée pour les items possédant une liste de valeurs possibles.
- **listevalpos** : champ texte permettant le cas échéant de mémoriser la liste des valeurs possibles de l'item. Les valeurs sont au moins au nombre de deux et elles sont séparés par des barres verticales |.
- secret indique les circonstances dans lesquelles l'item ne doit pas être affiché. Les valeurs possibles sont non s'il n'existe pas de restriction, maj si l'item ne doit pas apparaître lors des mises à jour des notes par les enseignants, liste si l'item ne doit pas apparaître lors de l'affichage des listes de résultats, et les2 si l'item ne doit apparaître dans aucune des deux circonstances précédentes.

Champs de la table itemsid\_prio :

- **num\_datex** : numéro de l'examen concerné. Ce n'est pas nécessairement le numéro de l'examen de plus haut niveau, en cas de hiérarchie.
- **num\_item** : numéro de l'item d'identification concerné.
- valsitem : valeur(s) possible(s) de l'item sur laquelle (lesquelles) porte la définition de priorités pour la séparation des ex-æquo (100 caractères maximum). S'il y a plusieurs valeurs possibles, elles sont séparées par des barres verticales |. Outre les valeurs possibles de l'item, on peut aussi y trouver les valeurs spéciales et sans-objet, ainsi

que la valeur vide. Si le champ *valsitem* ne doit contenir que la valeur vide, il prend comme valeur une barre verticale |.

- **prio\_intra** : nombre entier positif indiquant la priorité par rapport aux autres valeurs possibles de l'item.
- **prio\_inter** : nombre entier positif indiquant la priorité par rapport aux autres items ou disciplines intervenant dans la stratégie de séparation des ex-æquo.

Champs de la table itemsid\_sousconc :

- **num\_sous\_concours** : numéro du sous-concours auquel rattacher les modifications concernant le numerus clausus
- **num\_datex** : numéro de l'examen concerné. Ce n'est pas nécessairement le numéro de l'examen de plus haut niveau, en cas de hiérarchie.
- num\_item : numéro de l'item d'identification concerné.
- typespe : type de modification du numerus clausus. Ce peut *placesmax* si elle impose un nombre maximal de places dans la filière aux étudiants concernés ; *placesmin* si elle impose un nombre minimal de places pour les étudiants concernés ; et *depassement* si les étudiants concernés autorisent un dépassement du numerus clausus.
- valsitem : valeur(s) possible(s) de l'item pour laquelle (lesquelles) la modification du numerus clausus s'applique (100 caractères maximum). S'il y a plusieurs valeurs possibles, elles sont séparées par des barres verticales |. Outre les valeurs possibles de l'item, on peut aussi y trouver les valeurs spéciales et sans-objet, ainsi que la valeur vide. Si le champ valsitem ne doit contenir que la valeur vide, il prend comme valeur une barre verticale |.
- **valeur** : nombre entier positif indiquant le nombre d'étudiants concernés par la contrainte sur le numerus clausus : nombre minimal imposé, nombre maximal imposé, ou dépassement maximal autorisé.

# **VI- Définition des disciplines**

La table **discipline** mémorise les caractéristiques générales de chaque discipline. Sa clé primaire est le numéro auto-incrémenté donné à chaque discipline (champ **num\_discipline**). Une clé unique est définie à partir du couple constitué du numéro de l'examen concerné (en cas de hiérarchie, il s'agit du numéro de l'examen de plus haut niveau) et du nom donné à la discipline (champs **num\_datex** et **discipline**).

La table **rel\_discipline\_exam** permet, en cas de hiérarchie d'examens, de préciser les informations spécifiques à chaque examen de la hiérarchie et en particulier d'indiquer à quels examens la discipline est rattachée. Sa clé primaire est constituée du couple d'informations numéro de la discipline, numéro de l'examen (champs **num\_discipline** et **num\_datex**). Cette table reste utilisée en l'absence de hiérarchie.

Champs de la table **discipline** :

- **num\_discipline** : numéro de la discipline, auto-incrémenté, clé primaire.
- **num\_discipline\_top** : numéro de la discipline parente, ou 0 s'il n'existe pas de discipline parente. Il n'existe pas de discipline grand-mère.

- calctot : définit si, lorsque la discipline est parente d'autres disciplines, ResExam doit ou non calculer chacune de ses notes comme le total pondéré des notes des disciplines filles. Les valeurs possibles sont *non* si les notes ne doivent pas être calculées automatiquement ; et *oui* dans le cas contraire.
- **num\_datex** : numéro de l'examen concerné par la discipline. En cas de hiérarchie d'examens, c'est le numéro de l'examen de plus haut niveau.
- **discipline** : nom de la discipline, obligatoire (30 caractères maximum).
- notemax : nombre décimal indiquant les valeurs que peut prendre une note dans cette discipline. Une valeur négative (-1) indique une discipline avec des notes non nécessairement numériques. La valeur 0 est utilisée pour une discipline dont les notes sont numériques, mais sans qu'une note maximale puisse être définie. Une valeur positive indique que les notes sont numériques et en donne la valeur maximale. Si la discipline possède des filles dont les notes sont aussi numériques avec une valeur maximale, et que sa note doive être calculée par ResExam, alors sa valeur maximale est déterminée automatiquement.
- rang : nombre entier positif représentant le rang de la discipline parmi les autres informations concernant les étudiants. Il permet d'ordonner toutes ces informations dans les tableaux de résultats et de mise à jour interactive, ainsi que pour les imports.
- secret indique les circonstances dans lesquelles les notes de la discipline ne doivent pas être affichées. Les valeurs possibles sont *non* s'il n'existe pas de restriction, *maj* si la discipline ne doit pas apparaître lors des mises à jour des notes par les enseignants, *liste* si la discipline ne doit pas apparaître lors de l'affichage des listes de résultats, et *les2* si la discipline ne doit apparaître dans aucune des deux circonstances précédentes.

### Champs de la table rel\_discipline\_exam :

- num\_discipline : numéro de la discipline concernée.
- **num\_datex** : numéro de l'examen concerné. Ce n'est pas nécessairement le numéro de l'examen de plus haut niveau, en cas de hiérarchie.
- titre\_court : nom court de la discipline utilisé dans les en-têtes de tableaux (30 caractères maximum).
- **titre\_long** : nom long de la discipline utilisé lors de l'affichage des résultats personnels d'un étudiant (50 caractères maximum).
- **coef** : nombre décimal représentant le coefficient à appliquer aux notes de la discipline pour l'examen ou la filière concerné.
- priorite : nombre entier positif ou nul. Un nombre positif indique que la discipline est utile pour séparer les ex-æquo. Dans ce cas il définit la priorité de la discipline vis-àvis des autres disciplines ou items d'identification intervenant dans la stratégie de séparation des ex-æquo.

### VII- Étudiants, sauf items d'identification et notes

La table **etudiant** mémorise les caractéristiques générales des étudiants. Sa clé primaire est un numéro auto-incrémenté donné à chaque étudiant (champ **num\_etudiant**) utilisé de

manière purement interne. Une clé unique est définie à partir du triplet constitué du numéro de l'examen concerné (en cas de hiérarchie, il s'agit du numéro de l'examen de plus haut niveau), du numéro d'étudiant (celui connu à l'extérieur) et du numéro d'anonymat (champs **num\_datex**, **valeurid** et **valeuranonym**). Un index non unique est aussi défini sur les deux premiers champs de la clé précédente, numéro de l'examen de plus haut niveau (**num\_datex**) et numéro d'étudiant externe (**valeurid**).

La table **courriels** mémorise les courriels envoyés aux étudiants. Leur effacement est réalisé automatiquement lorsqu'ils dépassent la durée de vie prévue, mais peut aussi être demandé explicitement. Sa clé primaire est constituée d'un triplet de valeurs : numéro de l'étudiant (interne) à qui le courriel a été adressé (champ **num\_etudiant**), numéro de l'examen de plus haut niveau (champ **num\_datex**), et date et heure de l'envoi du courriel (champ **date\_mail**). Les champs **num\_etudiant** et **num\_datex** sont aussi utilisés comme index non uniques.

La table **rel\_etudiant\_exam** mémorise des informations complémentaires pour chaque étudiant. En cas de hiérarchie d'examens, il s'agit d'informations spécifiques à l'examen. Sa clé primaire est constituée du couple d'informations numéro de l'étudiant (interne), numéro de l'examen (champs **num\_etudiant** et **num\_datex**).

La table **etud\_dem** mémorise les étudiants ayant démissionné après avoir été admis dans un concours ou une des filières. Sa clé primaire est constituée du numéro interne de l'étudiant (champ **num\_etud\_dem**). Un index non unique est défini sur le numéro de l'examen (de plus haut niveau en cas de hiérarchie) concerné (champ **top\_num\_datex**).

La table **conseq\_dem** mémorise les étudiants ayant subi des modifications d'affectation après la démission d'un étudiant admis à un concours ou une de ses filières. La clé primaire est définie par un triplet d'informations : le numéro interne de l'étudiant démissionnaire, le numéro interne de l'étudiant concerné par la modification, et le numéro de l'examen ou filière modifié (champs **num\_etud\_dem**, **num\_etud\_mod** et **num\_datex**). Un index non unique est défini sur le numéro de l'examen (de plus haut niveau en cas de hiérarchie) concerné (champ **top\_num\_datex**).

Champs de la table etudiant :

- **num\_etudiant** : numéro interne de l'étudiant, auto-incrémenté, clé primaire.
- **num\_datex** : numéro de l'examen concerné. En cas de hiérarchie d'examens, il s'agit du numéro de l'examen de plus haut niveau dans la hiérarchie.
- valeurid : numéro externe de l'étudiant (30 caractères maximum). Il ne peut être vide que si le numéro d'anonymat est rempli. Certaines opérations sont interdites lorsqu'il est vide. Si l'étudiant est aussi déclaré en tant qu'utilisateur de ResExam, ce numéro est aussi son nom de login.
- valeuranonym : numéro d'anonymat (30 caractères maximum).
- **login** : login de l'étudiant (30 caractères maximum), renseigné même s'il est identique au numéro externe de l'étudiant *valeurid*.
- **password** : mot de passe de l'étudiant sous forme cryptée pour un étudiant non CASsifié, chaîne vide pour les autres (50 caractères maximum).
- password\_ini : mot de passe initial de l'étudiant sous forme cryptée pour un étudiant non CASsifié, chaîne vide pour les autres (50 caractères maximum). Utile si on retrouve le même login étudiant dans la même population étudiante, mais sur des examens différents : en cas de modification de mot de passe sur un des

enregistrements, ResExam modifie aussi les autres pour que le mot de passe soit identique pour tous ces enregistrements, mais conserve la valeur initiale.

- usercas : méthode de connexion de l'étudiant. S'il doit utiliser un serveur CAS, c'est le numéro de ce serveur (champ num\_casserv de la table cas\_serv) ; c'est 0 s'il ne doit pas utiliser de serveur CAS.
- actif : vaut 1 si le compte est actif et 0 si le compte est bloqué.
- **nom** : nom civil de l'étudiant, optionnel (50 caractères maximum).
- prenom : prénom de l'étudiant, optionnel (50 caractères maximum).
- mail : courriel de l'étudiant, optionnel (50 caractères maximum).
- choix\_preferences : vaut 1 si les préférences de l'étudiant entre filières ont été définies au moins une fois. Il vaut 0 sinon, c'est-à-dire s'il faut utiliser les préférences par défaut.
- user\_mod\_pref : nom de login du dernier utilisateur ayant créé ou modifié les préférences de l'étudiant (30 caractères maximum). Si c'est l'étudiant lui-même qui a défini ses préférences dans ResExam, c'est son propre login qui est enregistré.
- date\_mod\_pref: date et heure de la dernière modification des préférences de l'étudiant.
- reoriente : vaut 1 si l'étudiant a été déclaré réorienté, ou 0 sinon (valeur par défaut).
- valresul\_nonreorient : label éventuel donné comme valeur à l'item réorientation, lorsque l'étudiant n'est pas réorienté (30 caractères maximum).

Champs de la table **courriels** :

- num\_etudiant : numéro interne de l'étudiant.
- **num\_datex** : numéro de l'examen concerné. En cas de hiérarchie d'examens, il s'agit du numéro de l'examen de plus haut niveau dans la hiérarchie.
- date\_mail : date et heure du courriel.
- mailfrom : adresse de l'auteur du courriel telle qu'elle est apparue à l'étudiant. Champ textuel de 50 caractères maximum.
- mailsujet : sujet du courriel. Champ textuel de 200 caractères maximum.
- mailcorps : champ texte contenant le corps du courriel.

Champs de la table rel\_etudiant\_exam :

- num\_etudiant : numéro interne de l'étudiant.
- **num\_datex** : numéro de l'examen concerné. Ce n'est pas nécessairement le numéro de l'examen de plus haut niveau, en cas de hiérarchie.
- **inscrit** : indique si l'étudiant est inscrit ou non à l'examen, en utilisant les labels définis lors de la description de l'examen (30 caractères maximum).
- **total** : total obtenu par l'étudiant pour l'examen, quelle que soit la manière par laquelle ResExam le connaît (30 caractères maximum).
- elimine : vaut 1 si l'étudiant possède au moins une note inférieure ou égale à la note éliminatoire indiquée pour l'examen, ou 0 s'il n'est pas éliminé pour cette raison.

- **rang** : rang de l'étudiant pour l'examen, quelle que soit la manière par laquelle ResExam le connaît (30 caractères maximum).
- preference : nombre entier positif ou nul donnant la préférence de l'étudiant pour cet examen ou filière. Ce nombre n'a d'utilité que dans le cadre d'une filière d'un concours, et à condition qu'il ne faille pas utiliser les préférences par défaut. La valeur 0 traduit alors une démission de la filière, et une valeur positive une véritable préférence, toujours différente des préférences données aux autres filières.
- **resultat** : nombre entier positif ou nul utilisé en cas de concours, Il code sous forme numérique le résultat (admission ou non) obtenu au concours ou à la filière, selon un codage défini dans le programme *commun.php*.
- resulaff : codage textuel du résultat obtenu au concours ou à une filière, utilisant les labels définis lors de la description de l'examen (30 caractères maximum). Le nombre de labels définis est inférieur au nombre de codes numériques possibles ; le codage textuel est donc moins précis, mais c'est lui qui est utilisé pour les affichages.

### Champs de la table **etud\_dem** :

- **top\_num\_datex** : numéro de l'examen (concours) de plus haut niveau dans la hiérarchie concerné par la démission d'un étudiant pourtant admis.
- **num\_etud\_dem** : numéro interne de l'étudiant démissionnaire après avoir été admis, clé primaire.
- num\_datex : numéro de la filière où l'étudiant était admis.
- **date\_dem** : date et heure de la démission.

### Champs de la table **conseq\_dem** :

- **top\_num\_datex** : numéro de l'examen (concours) de plus haut niveau dans la hiérarchie concerné par la démission d'un étudiant pourtant admis.
- **num\_etud\_dem** : numéro interne de l'étudiant démissionnaire.
- **num\_etud\_mod** : numéro interne de l'étudiant ayant profité d'un changement d'affectation suite à la démission.
- **num\_datex** : numéro de l'examen ou filière concerné par la modification.
- **result\_avant** : résultat obtenu dans la filière par l'étudiant modifié avant la prise en compte de la modification. Il s'agit du résultat codé sous forme numérique.
- **result\_apres** : résultat obtenu dans la filière par l'étudiant modifié après la prise en compte de la modification. Il s'agit du résultat codé sous forme numérique.

## VIII- Étudiants, items d'identification et notes

La table **liste\_itemsid** mémorise la valeur prise par chaque étudiant pour chaque item d'identification. Sa clé primaire est définie par les deux valeurs : numéro interne de l'étudiant et numéro de l'item d'identification (champs **num\_etudiant** et **num\_item**).

La table **liste\_resul** mémorise les notes obtenues par chaque étudiant pour chaque discipline. Il s'agit des notes de base, non multipliées par les coefficients. Sa clé primaire est définie par les deux valeurs : numéro interne de l'étudiant et numéro de la discipline (champs **num\_etudiant** et **num\_discipline**).

La table **liste\_resul\_coef** mémorise les notes après multiplication par les coefficients. Puisque, en cas de hiérarchie d'examens, les coefficients peuvent varier d'un examen de la hiérarchie à l'autre, cette mémorisation doit être réalisée pour chaque examen de la hiérarchie. Sa clé primaire est donc définie par les trois valeurs : numéro interne de l'étudiant, numéro de la discipline, et numéro de l'examen concerné (champs **num\_etudiant**, **num\_discipline** et **num\_datex**).

Champs de la table **liste\_itemsid** :

- num\_etudiant : numéro interne de l'étudiant.
- **num\_item** : numéro de l'item d'identification.
- valeur : valeur prise par l'item pour l'étudiant (50 caractères maximum).

### Champs de la table **liste\_resul** :

- num\_etudiant : numéro interne de l'étudiant.
- num\_discipline : numéro de la discipline.
- **note** : note obtenue avant multiplication par les coefficients (30 caractères maximum).

### Champs de la table **liste\_resul\_coef** :

- **num\_etudiant** : numéro interne de l'étudiant.
- num\_discipline : numéro de la discipline.
- **num\_datex** : numéro de l'examen concerné.
- **note\_coef** : note obtenue pour l'examen après multiplication par le coefficient spécifique (30 caractères maximum).





# Index

Accès à la documentation complète, 14 Activer une procédure de réorientation, 100 Attacher une discipline à un examen fils, 117 Bouton d'aide contextuelle, 14 Date de référence d'un examen, 67, 70 Démission d'un concours, 34, 179, 184 Démissionner d'une filière, 29 Discipline parente, 64 Disciplines, 64 État d'un examen, 100 Gestion des ex-æquo, 121 Gestion des ex-æquo - items d'identification, 91 Hiérarchie d'examens ou de concours, 65 Inscription ou non à une filière, 81 Items d'identification, 64

Limiter l'accès aux résultats, 70 Modifications du numerus clausus, 91 Numéros d'anonymat, 71 Numéros d'anonymat et saisie des notes, 54 Ordre des informations, 65 Population étudiante, 41, 193 Préférence par défaut d'une filière de concours, 84 Réorientations, 65 Résultats du concours (admissions), 75 S'inscrire dans les filières, 27 Sous-populations d'étudiants, 64, 92, 108 Types d'utilisateurs, 201 Valeur sans-objet, 73 Valeur spéciale, 73